QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12011

– VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1983

**Pékin améliore ses relations avec Moscou comme avec Washington**

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE MANUEL LUCBERT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

# Damas rejette l'injonction de Washington de « cesser ses opérations militaires » au Liban

## Régression

De tous les « scénarios libanais » qui fleurissaient après l'intervention israélienne et sa gigantesque redistribution des cartes, le meilleur – sans doute chimérique – voyait un État fort, fondé sur le succès des chrétiens et le ralliement des musulmans, éviter tout sectarisme et rassembler peu à peu, à partir du Grand-Beyrouth pacifié, le pré carré que quitteraient les divers occupants. Le pire est celui auquel on assiste. C'est le retour en force de la guerre civile encouragée, voire fomentée, par l'étranger. Il ne sert à rien désormais d'épiloguer sur les occasions manquées ou les comportements désastreux : le retrait précipité d'Israël accélérant le chaos, le cynisme syrien ou la criminelle légèreté de grands féodaux, notamment druzes, qui n'ont pas même marqué un temps d'hésitation devant les vieux démons.

La « solution arabe » qui se dessinait, il y a un an, au sommet de Fès est dans l'impasse. En renonçant mercredi à la tentative de médiation qu'elle avait engagée, l'Arabie Saoudite, élément capital de tout arrangement, a démontré qu'aucun règlement n'était praticable dans l'immédiat. Elle prévoyait pourtant seulement, après un cessez-le-feu, un redéploiement « équilibré » de l'armée libanaise dans toutes les régions « non occupées », préludant à un large débat national auquel eussent été invités en tant qu'observateurs certains pays arabes et les États-Unis.

Ce programme modeste étant hors de portée, c'est à la situation précédant l'invasion israélienne que l'on est en train de revenir, à la différence considérable près que l'O.L.P. a quitté Beyrouth et que la Syrie, ne s'étant jamais accommodée de la « liberté de décision » palestinienne, ne laisse se manifester au Liban que des Palestiniens à sa merci ou des « dissidents » qu'elle encourage. Damas veut surtout, en « déstabilisant » le Grand-Beyrouth et en jouant d'une alliance des chiites et des druzes contre le président Gemayel, réaliser son grand dessein en faisant abolir l'accord israélo-libanais et en affaiblissant le chef d'État qui a osé contester son hégémonie.

Certes, la situation n'est plus celle des affrontements intercommunautaires de 1975-1976 dans la mesure où M. Gemayel dispose de minces atouts refusés à son prédécesseur : l'armée, doublée en effectifs, existe et se bat. A ce jour, elle n'a pas éclaté. La force multinationale est présente et riposte aux coups qui lui sont portés. Elle exprime un soutien occidental sans précédent au pouvoir légal libanais.

Dans la situation présente – alors que la perspective la plus favorable se limite à un cessez-le-feu sans ébauche de règlement, – les États qui ont envoyé des contingents à Beyrouth ont le sentiment d'être pris au piège. M. Cheysson a dû revenir sur le bel optimisme qui lui faisait croire, la semaine dernière, que les soldats français n'étaient pas visés par les tirs syriens, et Paris a été contraint de fournir, avec les Super-Étendard du « Foch », une démonstration de sa détermination. Mais si la guerre civile s'installe, il faudra au Liban, comme au Tchad, payer le prix d'un engagement de plus en plus net. Comme vient de l'observer M. Georges Gorse dans une question écrite, « une armée n'est pas là pour regarder se passer les choses ». En prenant la décision courageuse d'aider au rétablissement de la paix au Liban, il faut espérer que les responsables français étaient parfaitement conscients de cette évidence.

## La Syrie assure que les positions de la force multinationale ne seront plus « atteintes par erreur »

De notre correspondant

Beyrouth. – La crise libanaise a pris une nouvelle dimension sur le double plan militaire et diplomatique, la France, suivie des Etats-Unis, ayant adressé un coup de semonce à Damas, après que deux militaires français, dont un officier supérieur, eurent trouvé la mort mercredi 7 septembre (nos dernières éditions du 8 septembre) à la suite de tirs effectués apparemment par des batteries syriennes. Outre une démonstration des avions français et américains et une « énergique intervention » de Paris auprès des autorités syriennes, l'émissaire du président Reagan, M. McFarlane, a fermement demandé au président Assad *« un arrêt immédiat des opérations militaires et un cessez-le-feu dans les vingt-quatre heures »*.

L'aviation américaine a, en effet, pris le relais de l'aviation française, mercredi après-midi, pour « un vol d'avertissement » dans le ciel libanais, au-dessus de Beyrouth et du champ de bataille de la montagne toute proche.

Après les deux Super-Etendard qui avaient décollé vers midi du *Foch* (1), deux F-14, partis de l'*Eisenhower*, ont mené un vol de reconnaissance, filmant les sites de batteries qui pilonnent le Grand-Beyrouth, où est basée la force multinationale. L'avertissement à Damas ne pouvait être plus clair.

Tard dans la soirée, les radios des Phalanges et des Forces libanaises (chrétiennes) annonçaient que, à la suite d'un nouveau bombardement dont les « marines » auraient été la cible, près de Khaldé, une salve de fusées du porte-avions *Eisenhower* avait *« détruit électroniquement »* dix batteries syriennes et progressistes. Peu après, Washington démentait que l'*Eisenhower* ait bombardé quelque objectif que ce soit au Liban.

LUCIEN GEORGE.

*(Lire la suite page 3.)*

(1) C'est trente minutes après que la décision en eut été prise au conseil des ministres que les avions d'attaque Super-Étendard français ont décollé du porte-avions *Foch* devant Beyrouth. Les avions ont fait deux passages distincts, et leurs pilotes ont réussi à identifier la batterie syrienne, à 1 kilomètre au nord-ouest d'Aley, au-dessus de la capitale libanaise. On a compté un obus toutes les deux minutes sur le secteur français de Beyrouth à partir de cette batterie. – *(N.D.L.R.)*

# Thomson et la C.G.E. négocient un nouveau partage de leurs activités

## Si les pouvoirs publics donnent leur accord la C.G.E. renforcera ses positions dans la communication et Thomson axera son développement sur le secteur militaire les produits grand public et les composants

L'industrie électronique française pourrait connaître, dans les prochains jours, un profond bouleversement. Les deux groupes nationalisés Thomson et C.G.E. s'apprêteraient à conclure un accord de répartition des tâches. Il se traduirait par un dégagement *de facto* de Thomson de ses activités communications (téléphonie, transmissions, bureautique, services informatiques). Le groupe de M. Gomez récupérerait de son côté les activités militaires de la C.G.E. ainsi que les filiales spécialisées dans l'électronique grand public et les composants électroniques.

Qu'elle apparaisse comme « un nouveau Yalta » de l'électronique entre les deux géants français ou comme le rêve enfin réalisé de la Compagnie générale d'électricité de devenir le patron des industries électrique et électronique françaises, l'opération envisagée sera, si elle se réalise, lourde de conséquences.

Comment expliquer que ces deux frères ennemis, dont les querelles ont animé la vie industrielle de ces quinze dernières années, aient décidé aujourd'hui de s'entendre ? Certes tous deux ont désormais le même actionnaire : l'État. Mais ce facteur n'a joué dans la genèse du projet d'accord qu'un rôle marginal. Les motivations de MM. Alain Gomez et Georges Pebereau sont cette fois à chercher ailleurs que dans les injonctions des pouvoirs publics.

Lorsque M. Alain Gomez prend, le 18 février 1982, possession du fauteuil présidentiel de Thomson-Brandt, il se doute que la tâche qui l'attend ne sera pas facile. Thomson est engagé dans de multiples activités. La plupart perdent de l'argent (informatique, composants, radiologie, téléphone). L'électronique professionnelle, en fait les activités militaires, n'est plus ce qu'elle était. Les marchés à l'export sont plus difficiles. Les « avances » sur contrats versées par les pays arabes sont revenues de 30 % à 10 %, réduisant du même coup les produits financiers qui entraient pour une large part dans les bénéfices de Thomson-C.S.F. Quant au secteur grand public, pilier de Thomson-Brandt, il n'a pas encore atteint sa taille critique.

J.-M. QUATREPOINT.

*(Lire la suite page 24.)*

LA RENTRÉE SCOLAIRE

**Un test politique**

*LIRE PAGE 10*

LA MOSTRA DE VENISE

**« Prénom Carmen », de J.-L. Godard**

*LIRE PAGE 17*

***Point de vue***

LA RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# Les pompiers et les architectes

par JACQUES DELORS (*)

Difficile d'engager un débat public sur les problèmes monétaires et financiers mondiaux ! Comme s'il ne s'agissait que d'une affaire de spécialistes, à traiter dans le secret de groupes restreints, alors que les taux d'intérêt élevés et les fluctuations erratiques des monnaies enfoncent davantage les pays en voie de développement, perturbent les calculs économiques et renforcent les facteurs d'instabilité politique. Ou bien comme s'il n'était question que de trouver des excuses à ses propres faiblesses, argument que l'opposition utilise outrageusement en France, en oubliant que durant les années 60, c'est notre pays qui, déjà, dénonçait les facilités excesives que le système d'alors offrait aux Etats-Unis.

Eliminons donc ces préalables, ne serait-ce que pour redonner aux Français, entre eux, le goût de la cohésion et du dialogue sans passion.

Il est vrai que notre pays souffre d'une maladie grave sous la forme d'une inflation trop élevée, depuis toujours, par rapport à ses voisins. Il est non moins exact que, faute d'avoir épousé, depuis dix ans, la nouvelle donne économique mondiale, il est handicapé par un commerce extérieur structurellement déséquilibré, ne serait-ce que parce que nos producteurs ont par trop délaissé leur propre marché et celui des autres nations industrialisées, c'est-à-dire là où se situe la compétition essentielle en termes d'innovation et de rapports qualité-prix. L'économie française s'attache à résorber progressivement ce double handicap. Ce que les Français doivent accomplir personne ne le fera à leur place. Cela étant admis, aucune personne de bonne foi ne peut nier que la hausse excessive du dollar et des taux d'intérêt rend économiquement plus difficile et socialement plus coûteux l'indispensable effort de redressement. Quoi qu'il en soit, cet effort sera mené à son terme : il est d'ailleurs bien engagé.

*(Lire la suite page 22.)*

(*) Ministre de l'économie, des finances et du budget.



*AU JOUR LE JOUR*

## Rencontre

*Après la grave crise qui a marqué, depuis plusieurs semaines, leurs relations, les deux Grands se sont rencontrés. Enfin ! Tout sourire (diplomatique ?), ils ont même trinqué, devant les photographes accourus, à la détente et à l'oubli des « bavures ».*

*On ne sait pas si leurs points de vue se sont réellement rapprochés. On ignore si leur rivalité pour le partage des ondes va réellement cesser. Toujours est-il que Patrick Poivre d'Arvor et Christine Ockrent se sont rencontrés et que la France respire.*

BRUNO FRAPPAT.

« MÉMOIRES » DE RAYMOND ARON

# Quand le meilleur de la classe relit sa copie

par BERTRAND POIROT-DELPECH

A la rentrée des classes correspond cette année, pour les adultes, un exercice captivant, sur le sujet devant lequel nous peinons tous (l'histoire du dernier demi-siècle est-elle intelligible ?) : relire, par-dessus son épaule, la copie du meilleur élève vivant de la classe intellectuelle, le mieux informé des événements et des savoirs de son temps, le plus agile à les confronter, et le moins enclin à « déconner » (comme ils disaient avec le camarade Sartre, qui ne s'en priva pas !), parce qu'un des rares analystes politiques – le dernier ? – à s'imposer les vieilles règles de la raison.

Les médias, et l'éditeur lui-même, laissent entendre que le mémorialiste Aron rapprocherait le penseur du grand nombre par des conférences intimes. C'est prendre le public français pour plus infantile qu'il n'est, friand de secrets et rebelle aux idées.

Le sous-titre – « Cinquante ans de réflexion politique » – doit être pris au pied de la lettre. Contrairement aux épanchements en vogue, et pour notre bonheur, l'auteur n'évoque sa vie privée que dans la mesure où celle-ci éclaire ses actes et sa pensée.

Ainsi de ses origines : bourgeoisie sans « réserves », héritage d'« être » plus que d'« avoir », selon le mot d'Alain, ascendance juive intégrée et non croyante. La hantise de venger le malheur paternel explique le sérieux mis à cultiver ses dons, le classement au tennis confirme le goût de l'excellence en tout, la perte d'un jeune enfant relance l'ardeur au travail, que menacera, quelques heures, l'embolie. A quoi bon épiloguer sur une psychologie qu'on ne saurait connaître du dedans ? Aron avoue simplement ce que faits et textes suggèrent : sa susceptibilité, son allergie à l'enrôlement. Comme Sartre, il ne respecte vraiment que l'autorité issue des idées. Tout, par ailleurs, les sépare ; et d'abord l'absence frappante, chez le jeune Aron, des névroses dont Sartre tirera ce droit à l'invérifiable qu'on appelle le génie.

Les portraits et rencontres augustes, qui fournissent habituellement les Mémoires en morceaux de bravoure, Aron ne s'y attarde pas plus qu'aux introspections. Pour ce qui est de voir des grands de ce monde, il en a vu : Nehru, Caramanlis, de Gaulle, Giscard, Chirac... Mais, contrairement à Malraux, il n'a pas de goût pour ces échanges, et il ne croit pas qu'on y apprenne grand-chose. Il a trouvé l'homme Giscard *« insaisissable »*, et Chirac *« sympa »*. Coty ne l'a pas écouté ; d'autres ne l'ont pas suivi. De Gaulle a répondu poliment à ses envois de livres, sans rien livrer. A Colombey, en 1953, il lui a donné la primeur du portrait de Pétain que tout le monde allait lire. Même Kissinger n'a rien révélé à celui qu'il veut bien appeler son *teacher*, que n'importe qui ait pu apprendre par la presse. De Malraux, à qui le liait une amitié forte, et dont il conteste la réputation de hableur, au moins en ce qui touche Nietzsche et Spengler, Aron retient ce qu'actes et textes ont légué à l'histoire : ses rapports avec le communisme et le général. S'il abordait des destins dans leur totalité, en existentialiste qu'il n'est pas, son dédain de la gloire le porterait probablement vers des seconds rôles tels Corniglion-Molinier ou Pascal Pia, volontairement et indûment demeurés dans l'ombre de Malraux et de Camus.

Donc, ni petit tas de secrets ni antimémoires : rien que l'histoire d'un esprit qui passe en revue, la plume à la main, cinquante ans de faits et d'écrits, qui s'interpelle comme dans une soutenance de thèse récapitulant toute son œuvre, qui rature ici, persiste là, qui s'interroge encore et toujours sur ce qu'il est licite d'affirmer « en raison »... Et le spectacle de cette pensée inlassable, de cette probité ardente, vaut toutes les impudeurs de stars, car c'est un peu le salut de l'humanité et l'honneur de l'intelligence, notre salut et notre honneur à chacun, qui sont en jeu.

*(Lire la suite page 13.)*

Le Monde

# idées

## Tchad

**La France a choisi une solution ferme, *la plus difficile*, en s'opposant sur le terrain au colonel Kadhafi, et le Tchad « va froisser plus d'une conscience », écrit Bernard Vaudour-Faguet. Celle en tout cas de Louis Sala-Molins qui, lui, réprouve l'action de M. Mitterrand. Joseph Ourska propose, pour sortir d'un possible guêpier, de renvoyer dos à dos les protagonistes tchadiens et de chercher un homme de réconciliation nationale.**

## L'« Anschluss » du colonel Kadhafi

par BERNARD VAUDOUR-FAGUET (*)

LE bruit des armes — ici ou là dans le monde — écorche toujours les oreilles et fait toujours grossir les angoisses de l'esprit. Aussi, les légionnaires ont toujours mieux à faire dans leur caserne (à se saouler de bon cœur)... que sur les champs de bataille (à se battre avec des adversaires réels). La guerre annonce l'irruption du tragique, suppose le va-et-vient des civières, du sang et des larmes. Voilà une précaution préliminaire qui, dans ce contexte, doit nous inciter à la prudence, doit nous prémunir contre les intrépidités chauvines ou militaristes.

Cela dit, la France est engagée dans une expédition africaine. Il est difficile — autant pour les responsables que pour les citoyens — de ne pas éprouver une sourde inquiétude en ce qui concerne les développements de cet engagement outre-mer. Les habiletés des négociateurs — en coulisse — en aucun cas, ne corrigent complètement les possibilités d'affrontement majeur sur le terrain. Les implications de l'affaire, limitées au point de départ, peuvent se révéler très vite complexes, avoir des prolongements redoutables, des répercussions dangereuses, déboucher sur des rebondissements qu'on ne soupçonnait nullement en début d'opération. Ce triangle de terre est soumis aux poussées d'influence les plus néfastes dont Paris ne contrôle pas forcément les origines ou l'ampleur... :

L'opinion française semble marquer un *vif mouvement de recul sur* ce problème. *A priori*, ce réflexe allergique est compréhensible. Tout bataillon partant pour l'Afrique rappelle — dans un instantané de la mémoire — trop de mauvais souvenirs.

### Les fantômes refont surface

Un soldat qui débarque au Tchad évoque un soldat qui débarque à Alger... Les fantômes refont surface ; dans une certaine précipitation ou confusion d'analyse, on peut superposer les deux situations et craindre la reproduction des mêmes choses, c'est-à-dire du pire.

En réalité, cette ressemblance est fictive. Nous ne sommes plus en 1954, ni en 1961... mais bien en 1983. *L'Afrique est décolonisée.* L'impérialisme a changé de place... voire de camp. L'entreprise militaire du colonel Kadhafi est un coup de *force intolérable — scélérat — que la* communauté des pays libres ne peut admettre sans broncher.

Un pays souverain, libre, mais faible — le Tchad — vient de succomber au pas cadencé d'un soudard de grande envergure, riche, bien armé et dont les ambitions sont démentes. Les bottes de ce tyran fanatique font peser les vraies menaces sur l'avenir.

Certes, l'Afrique depuis vingt ans a été malheureusement le théâtre d'innombrables actes autoritaires, le lieu rêvé de multiples coups d'Etat, l'exemple-type du franchissement scandaleux des frontières d'une nation. Mais, dans cet ordre d'idées, *l'affaire tchadienne dépasse en cy*nisme toutes les autres : c'est un *Anschluss*, qu'on le veuille ou non, qu'on se l'avoue ou qu'on se le dissi*mule*.

En général, les démocraties laissent faire. Elles estiment qu'avec des discours pieux on arrête les colonnes de prétoriens lancées dans des attaques terroristes. Et la passivité lâche des systèmes démocratiques creuse le lit des systèmes totali*taires. Dans le passé, sur des cas* presque semblables, les gouvernements de droite détournaient pudiquement la tête. Le gouvernement *actuel a choisi la solution la plus dif*ficile. Son attitude est ferme, déterminée. Il y a plus d'honneurs à perdre qu'à gagner dans le désert du Tibesti. Si la France use de la force, c'est pour défendre une intégrité (celle d'un pays souverain) et un droit (celui d'un peuple à disposer de lui-même).

### Plus d'une conscience sera froissée

Etrange situation que celle créée par les socialistes interventionnistes : pour affirmer la suprématie d'une justice internationale (et l'appuyer énergiquement), ils vont susciter des alliances parmi leurs adversaires (par fidélité gaullienne à l'Afrique) et ils vont s'aliéner des amis (par fidélité aux sentiments anticolonialistes de la gauche). Le Tchad va froisser plus d'une conscience...

Les risques inhérents à ce déploie*ment armé* sont énormes. La dignité de chaque citoyen devient solidaire des comportements de parachutistes — que l'on souhaite responsables — mais qui peuvent ramener dans leur paquetage : a) sur le plan militaire : une sorte de Dien Bien Phu des sables ; b) sur le plan moral : une sorte de massacre de Beyrouth ; c) sur le plan diplomatique : une escalade en règle.

La France de Mitterrand tente de *retenir les brutalités sauvages d'un* homme qui s'inspire de la razzia pour conduire sa politique. Cette position adoptée va être délicate à sou*tenir* car il faut que l'expédition montre assez de violence — pour ne pas en user, — assez de force — pour ne pas s'en servir — et assez de résolution — pour ne pas reculer.

Si les parachutistes aident les diplomates à maintenir le Tchad dans son unité en le sauvant de l'annexion *totale*, l'Elysée *aura justifié le sens* de sa démarche aéroportée et les troupes auront rempli leur mission.

(*) Professeur d'histoire.

## Sa majesté François Mitterrand Ier roi de France et d'Afrique

par Louis SALA-MOLINS (*)

IL est *agréable de rajeunir*. Mais le faire de quelque trente années, à l'écoute du concert polyphonique des dithyrambes de la presse française sur le génie politique de Mitterrand le Magnifique levant au zénith du ciel tchadien l'épée des *gesta Dei per Francos*, quelle tristesse. Trouver dans la presse de droite, de centre et de gauche une litanie fastidieuse de « Il était temps », « donnez l'aviation », « vive notre mission universelle », « on nous res*pectera de nouveau* », « *nous ne pou*vons pas abandonner ce qui fut nôtre », la belle leçon de politique que voilà.

*De la guerre d'Algérie et de* l'émancipation des peuples africains francophones, chacun s'en souvient. Que les socialistes d'alors et les gaullistes *de toujours se partagèrent* le travail, personne ne l'a oublié. Les socialistes d'aujourd'hui poussent le bouton de la machine de guerre et, comme ceux d'hier, les gaullistes d'aujourd'hui applaudissent à tout rompre. Et personne ne démissionne du gouvernement. Ni Rocard ni ses amis, toujours si scrupuleux. Ni les communistes. Ni Bouchardeau, si fièrement P.S.U. et écologiste. Tous Français, tous contents.

Nous parlions de la presse : c'est tout juste si le directeur de *Libération* trouve quelques grumeaux — et les crache — dans le très fin consommé de la politique élyséenne. Il faut s'aventurer *jusqu'à* la rédaction des publications confidentielles de la Ligue communiste et de Lutte ouvrière pour trouver une critique diamétrale *de la bêtise majuscule* que Mitterrand le Magnifique est en train de faire au beau milieu du désert du Tchad.

Et il convient de dire Mitterrand, parce *qu'il* a commencé tout *seul*, comme un grand. Sans convoquer le Parlement. Sans même convoquer le conseil des ministres : pas de conseil *entre le 3 et le 24 août. De sorte que* l'aventure mitterrandienne en Afrique légitime *les* appréhensions qu'on avait sur la véracité du changement *introduit en France avec l'actuelle lé*gislature.

### Les limites de l'absurde sont crevées

1) Le régime est maintenant aussi présidentialiste qu'avant, ni plus ni moins : l'État c'est toujours « moi ».

2) La politique africaine de la France continue d'être la « part du roi », le domaine réservé à la présidence, le secteur sur lequel ni le législatif ni l'exécutif n'exercent de contrôle.

3) *Nous sommes loin, les* Français, d'avoir renoncé à nos « grandeurs », à nos « chauvinismes », à nos « messianismes ».

4) Le symbolisme stupide et grossier du brillant des galons et des grappes de médailles sur toute la largeur de la poitrine d'un général de *foire* ou de campagne est ce *qui* efface en l'opinion publique de chez nous les critères de distinction entre progrès et *réaction*, néocolonialisme *et droit, juridisme et coup de force*.

L'insanité des déclarations de Mitterrand au *Monde* est consternante. Il parle du droit, pour aller beaucoup plus loin de ce qu'établissent les conventions entre le Tchad et la France. Il parle de négociations, pour reconnaître qu'on peut y croire, mais qu'on ne dispose encore pas même du moyen d'en entamer les pourparlers préparatoires. Il parle encore du droit, pour dire que nous ne sommes pas au Tchad pour y mener la politique de l'un ou l'autre belligérant, mais pour leur imposer à tous la politique de l'Etat tchadien. Comme *s'il était enfantin d'isoler le* mirobolant concept de l'Etat tchadien de la réalité concrète du Tchad telle qu'elle se présente : en guerre civile depuis *des années*.

Nous savons, notre monarque sait, ce qu'est l'Etat du Tchad et ce qui lui convient : les Tchadiens ne le *savent pas, ni au sud ni au nord de* leurs territoires. Nous faisons donc là-bas la politique de Mitterrand, sa guerre. Certes nous le faisons, crevant *les* dernières limites de l'absurde, pour éviter... l'internationalisation du conflit.

Tout cela, le parti socialiste de *chez nous le digère fort bien, et son* premier secrétaire y ajoute sa cuillerée : *« Ceux qui n'ont pas les moyens de gagner une guerre seuls n'ont pas les moyens de décider si elle doit être menée. »* Avez-vous bien compris, messieurs les Tchadiens ? Nous sommes au Tchad. Mais le Tchad est à nos ordres. C'est donc cela la traduction militante de la phrase olympienne, jupitérienne, du président Mitterrand : *« Je suis sûr de la qualité de nos soldats et de leurs chefs. Ce qu'ils feront, ils le feront bien. La paix comme la guerre. »* A toi, clairon !

Aucun doute possible. Le droit présidentiel n'est pas le droit des gens, ni le droit international, ni même le droit défini dans les conventions franco-tchadiennes. C'est le droit que le président, en monarque absolu, applique où il veut, quand il veut, pour ou contre qui bon lui semble. Punir Kadhafi ? Restaurer l'unité du Tchad au bénéfice des Tchadiens ? Et le tout auréolé de l'oubli évangélique du droit de préemption du tuteur néoconial sur ce qu'on pourrait *tirer* demain des entrailles de ce territoire ? A d'autres !

Mais l'opinion publique française est contente. Le Tchad n'est pas l'Algérie. Cependant : *quelle* largeur avait atteint en Algérie le torrent de sang lorsque les étudiants de l'UNEF furent rejoints par des professionnels *de la politique dans leur intransi*geante opposition au brigandage français des années 50 ? Jusqu'à quelles profondeurs le gouvernement *français humiliera-t-il l'Afrique* tout en flattant le sentiment des braves gens avant que quelqu'un *rejoigne* les quatre chats de l'extrême gauche *dans leur opposition nette et claire* au brigandage que nous venons de commencer ?

On regrette ici et là le prétendu silence des *intellectuels français. Il* vaudrait mieux se lamenter sur le tapage scandaleux de la réconciliation de la droite et de la gauche sur la *peau vulnérée de l'Afrique*.

(*) Professeur de philosophie à l'université de Paris-I.

## Pour une solution « médiane »

par JOSEPH OURSKA (*)

LA disparition tragique du président Tombalbaye, timidement contesté par des Tcha*diens, lors d'un coup d'État* militaire, a engendré la situation de non-droit qui enveloppe dangereusement l'État tchadien. Celui-ci, parvenu au plus fort de sa guerre civile, se trouve en décomposition et son pouvoir en deshérence, sinon en état potentiel entre les mains du peuple souverain. Il faut l'admettre. Car le principe fondamental de la démocratie, c'est que tout pouvoir politique émane du peuple, qui en est le fondement légitime, opposé à des fondements mystiques relevant de l'hérédité ou du sacré.

Il est donc à la fois pénible et ridicule d'entendre dire en Occident et dans l'Afrique conservatrice que le brûlant conflit tchadien opposerait un chef d'État et de gouvernement légal, M. Hissène Habré, à des rebelles sous la direction de M. Goukouni Oueddeï. Une telle approche est *partisane et irresponsable*. L'État tchadien est en guerre civile comme ne cesse de le dire un ancien ministre gaulliste aux analyses perspicaces, *M. Pierre Messmer. Il* y a deux blocs humains en présence, qui se disputent à l'envi les rennes de l'État en décimant le peuple souverain. Deux usurpateurs et frères ennemis.

L'un et l'autre ont eu, à des moments différents, l'« onction » légitimante de l'Organisation de l'unité africaine ; l'un et l'autre ont reçu, à des périodes différentes, la reconnaissance de la France et de l'Occident. Mais ces deux légitimités, régionale et internationale, quoique actuellement retirées à l'un et confirmées à l'autre, sur la base probablement du principe machiavélien *de l'effectivité du pouvoir — pouvoir* de force et non force de pouvoir — ne peuvent être ni valables ni opératoires sans la légitimité populaire conférée à ses dirigeants par le peuple, seule source initiale et dépositaire de la souveraineté nationale et du pouvoir démocratique. Il n'y a donc pas, malgré des appuis et des sensibilités idéologiques fort manifestes en faveur de l'un ou de l'autre, de chef d'État et de gouvernement légal dans le Tchad en ébullition. Hissène *Habré* est, *autant* que Goukouni Oueddeï, un usurpateur. N'en déplaise à l'Occident et ses laquais en Afrique, à Kadhafi et ses alliés *soviétiques*.

### Dos à dos

Il est temps d'admettre enfin la thèse africaine de la réconciliation nationale exprimée avec force conviction par le président éthiopien et président en exercice de l'O.U.A.

De ce principe de base, il faudrait aller plus loin en vue de restaurer l'unité organique de l'État et la paix civile au Tchad, par la recherche d'un *troisième homme*, celui de la réconciliation nationale, en renvoyant dos à dos les deux protago*nistes et politiciens véreux. A moins* que le suffrage universel ne confirme l'un au détriment de l'autre. De quelle manière ? L'O.U.A., avec le concours du gouvernement français qui, quoi qu'il en soit, semble encore percevoir objectivement le dilemme tchadien (c'est la signification profonde de ses hésitations à cet égard), pourrait imposer de gré ou de force la fin des hostilités pour entamer le processus de démocratisation au Tchad.

Elle y enverrait, comme naguère, des contingents militaires placés sous autorité directe, fournis paritairement par des États africains pro*gressistes et modérés* au cours d'une session extraordinaire à convoquer par l'organisation panafricaine. Mais également, toujours dans le respect de la règle paritaire, des contingents civils pour assurer provisoirement des tâches administratives socialement urgentes.

Le Tchad placé temporairement sous la tutelle de *l'O.U.A.* et la paix civile restaurée, cette dernière s'attacherait, dans les meilleurs délais, à l'organisation et au déroulement pacifiques des élections législatives — avec le concours d'une commission électorale internationale — d'où sortira, des cendres du premier, un nouvel État tchadien doté d'un exécutif légal assuré par des chefs légaux issus des urnes. L'O.U.A. reprendrait ainsi à son compte la mission confiée à Goukouni Oueddeï, qui fut *incapable* de la mener à bien.

L'État tchadien ayant ainsi recouvré son autorité morale et légitime, des personnalités qui l'incarneraient démocratiquement pourraient en réorganiser les modalités de fonctionnement par la convocation d'une constituante en vue de sa structure légaliste. Des élections législatives et présidentielle interviendront derechef dans le cadre du fonctionnement de la nouvelle constitution tchadienne.

*Ce schéma paraîtra utopique aux* yeux des deux protagonistes en présence. Mais il est, à notre avis, le seul qui soit judicieux et conforme à la *nature du conflit* durable qui déchire les Tchadiens et toute autre solution différente à apporter à ce drame nous paraît bien inadéquate.

(*) Universitaire tchadien et ancien directeur des travaux publics à N'Djamena.



## LU

### « MOI, RIGOBERTA MENCHU », d'Elisabeth Burgos

## Indiens du Guatemala

Un soir de janvier 1982, une Indienne, portant le costume traditionnel, se présente chez Elisabeth Burgos. Elle a vingt-trois ans. Elle appartient à une communauté indigène du Guatemala et *s'est réfugiée* au *Mexique* pour fuir les massacres devenus quotidiens dans son pays. Elle est venue à Paris témoigner. Et, pour *mieux parler, elle s'installe huit* jours au domicile d'Elisabeth Burgos.

Les souvenirs qu'elle dicte sont *ceux d'une âme simple devenue* militante. Rigoberta Menchu raconte avec sincérité, sans chercher à impressionner ; et, cer*taines scènes, cependant, qu'elle* a vécues atteignent, par leur atrocité, aux limites du supportable. En 1979, le jeune frère, âgé de seize ans, est arrêté par l'armée et, durant deux semaines, soumis à la torture : on lui arrache les ongles, on lui coupe les doigts, on entaille et brûle telle ou telle partie de sa peau. Les blessures gonflent, elles s'infectent et c'est un corps méconnaissable, mais encore vivant, que l'on arrose d'essence et incendie sous les yeux de la famille, contrainte par la menace d'assister au supplice.

Quelques *mois* plus tard, c'est la mère qui est séquestrée, violée à plusieurs reprises par les hauts chefs militaires ; on lui coupe les oreilles, on la défigure, on l'abandonne aux affres de la faim, puis on la ranime pour la violer à nouveau, et, finalement, on la laisse agoniser pendant cinq jours, dans une montagne, toutes plaies ouvertes, infestée de mouches et déjà rongée, vivante, par les vers. Quand Rigoberta évoque la mort de *son père, carbonisé par les* bombes de la police avec quelques compagnons, lors de l'occupation pacifique de l'ambassade *d'Espagne à Guatemala, on a* presque l'impression d'assister à une mort très douce tant la violence est de courte durée.

Pour tout Indien du Guatemala, l'ennemi a de multiples acolytes : le soldat abruti ou le tortionnaire au service du pouvoir, le politicien prometteur, le grand propriétaire exploiteur et, d'une façon générale, même s'il est parfois aussi pauvre que lui, le métis raciste, le *ladino*. Mais l'ennemi *secret*, plus perfide parce que plus abstrait, c'est l'analphabétisme, l'isolement géographique imposé par un *relief* grandiose et infernal, et surtout la barrière des langues indigènes, très nombreuses.

*Maintenir les traditions fami*liales et les rites séculaires, qui sont ici longuement décrits, et améliorer en même temps la vie sociale, en faisant basculer de la passivité douloureuse dans la résistance active les communautés représentent le but de Rigoberta Menchu et des militants que les exactions subies et l'injustice aveugle unissent malgré tous les obstacles. Le combat, certes, est inégal. Contre les fusils, on ne *dispose dans l'affrontement* direct que de frondes, de machettes, de pierres, de bâtons, de sel qu'on jette dans les yeux. Et d'une *étonnante alliée : la* Bible. Dans sa traduction espagnole, les filles qui connaissent la langue apprennent, par exemple à séduire, comme Judith, l'ennemi pour le faire tomber dans le piège.

Vaincra-t-on ? On a la foi. Et puis, il y a les guérilleros, dans les montagnes...

Voici un livre de vérité qui, dans son langage populaire et spontané, explique mieux que les analyses savantes la dramatique situation d'un des pays les plus indiens de l'Amérique : le Guatemala.

CLAUDE COUFFON.

★ *Moi, Rigoberta Menchu, une vie et une voix, la révolution au Guatemala*, d'Elisabeth Burgos. Traduit de l'espagnol par Michèle Goldstein. Gallimard, collection « Témoins ». 334 pages. 95 F.

Le Monde

# étranger

## PROCHE-ORIENT

### Liban

## Damas rejette l'injonction de Washington de « cesser ses opérations militaires »

*(Suite de la pemière page.)*

En revanche, il semble que les « marines » à terre soient montés d'un cran dans leur riposte, passant du mortier aux Howitzer de 155 mm. En survolant les positions du P.S.P. (Parti socialiste progressiste) de M. Walid Joumblatt, les avions français puis américains les désignaient apparemment comme la source des tirs contre les différents postes de la force multinationale à Beyrouth, notamment le Q.G. français, où a été tué le lieutenant-colonel Sahler. Pourtant, le P.S.P. a manifesté *« son appréciation de nombreuses attitudes positives de la force française »* et affirmé que *« les tirs dirigés contre Beyrouth-Ouest, et en particulier le Q.G. du contingent français, provenaient des positions de l'armée libanaise et du parti phalangiste »*. L'agence syrienne d'information SANA a annoncé, peu après, que le P.S.P. et ses alliés ont décidé *« de ne diriger aucun tir contre les milices phalangistes et l'armée postées dans les régions de déploiement de la force multinationale (...), pour éviter que des éléments de la force multinationale ne soient atteints par erreur »*.

Effectivement, depuis mercredi après-midi, les tirs d'artillerie sur les deux secteurs de Beyrouth ont pratiquement cessé.

### Une fin de non-recevoir

Ce coup d'arrêt sur le terrain est néanmoins tout relatif puisqu'il est limité à Beyrouth, alors que la bataille fait rage dans la montagne qui surplombe la capitale. Jeudi matin, on entendait le roulement du canon ; la trêve, qui peut être remise en cause à tout instant, paraît avoir coïncidé avec une impasse dans les démarches diplomatiques dont Damas est l'objet. L'émissaire américain, M. McFarlane, a, en effet, essuyé une fin de non-recevoir sèche et catégorique de la part des autorités syriennes. Reçu par le président Assad – qui ne lui a pas claqué la porte au nez comme à son prédécesseur, M. Philip Habib, – le représentant du président Reagan était chargé d'une mission particulièrement difficile, étant porteur d'une ferme injonction de son gouvernement à la Syrie qui comportait les points suivants :

– Arrêt immédiat des opérations militaires et cessez-le-feu dans les vingt-quatre heures ;

– Arrêt des renforts en hommes et en matériel fournis aux combattants libanais progressistes ;

– Retrait des Palestiniens réintroduits par Damas dans la montagne libanaise.

Ce refus était quasi inévitable. Devant l'impasse, les Saoudiens, qui tentaient une médiation, ont déclaré forfait dans l'attente de jours meilleurs. S'employant à souligner que l'échec de leurs bons offices était imputable à la Syrie et non au gouvernement libanais, les médias officiels des phalangistes proches du pouvoir rapportaient avec insistance la teneur d'un message du roi Fahd au président Gemayel l'assurant de son appui. Une déclaration de l'émir sultan Ibn Abdelaziz, ministre saoudien de la défense, paraît aller dans le sens des thèses libanaises puisqu'il a appelé au retrait de toutes les forces étrangères du Liban, *« abstraction faite de leur nationalité »*, donc Syriens et Palestiniens inclus.

Jouant à fond la carte de l'*« ingérance étrangère syro-palestinienne »*, les autorités libanaises ont annoncé, mercredi, que *« plus de deux mille combattants palestiniens »* participent aux combats de Beyrouth.

Les phalangistes, quant à eux, mettent l'accent sur l'intervention directe sur le terrain d'unités blindées syriennes face à leurs miliciens en montagne. Les uns et les autres exploitent une déclaration de M. Walid Joumblatt annonçant qu'il retournerait à Beyrouth *« avec la résistance palestinienne »*, ce qui a provoqué de vives réticences non seulement en secteur chrétien mais aussi en secteur musulman.

Les affirmations d'Abou Jihad, bras droit de M. Arafat, selon lesquelles, toute dissension oubliée, la résistance palestinienne appuie les forces combattant le gouvernement libanais et les milices phalangistes, donnent des arguments de poids à ceux qui agitent le risque d'un retour en force des Palestiniens.

### M. Camille Chamoun accuse Israël

Mettant en cause Israël, un officier libanais a assuré que *« des druzes israéliens auraient également combattu dans la montagne, sans qu'on en ait une preuve formelle »*. L'animosité du gouvernement libanais et des milieux chrétiens contre Israël croît de jour en jour. Le qualificatif de *« forces non ennemies »*, donné de source autorisée à Jérusalem aux milices druzes, et la passivité satisfaite avec laquelle on y considère la guerre en cours au Liban alimentent cette rancœur.

Ancien président de la République, M. Camille Chamoun, initiateur des relations entre les partis chrétiens et Israël, avait envoyé son fils effectuer une visite spectaculaire de l'Etat hébreu il y a moins d'un mois, et reçu le ministre israélien de la défense, M. Arens, lors de sa « visite-provocation » à Beyrouth. Où il vient d'écrire dans un quotidien : *« Malgré les différends qui les séparent dans tous les domaines, Syriens et Isréliens sont d'accord sur leurs fins ultimes au Liban. Le Syrien prend prétexte de la présence israélienne pour y maintenir ses troupes. L'Israélien prend prétexte de l'occupation syrienne au Liban pour y maintenir les siennes. »* Et d'ajouter : *« Dans le Chouf, les milices socialistes ont reçu ostensiblement une aide militaire syrienne sous l'œil bienveillant des forces israéliennes (...). Malgré l'évidence (...) le ministre de la défense israélienne affirmait (...) qu'aucune intervention syrienne n'a eu lieu dans la bataille de Bhamdoun (...). Jamais collusion n'aura été plus flagrante. Molière a écrit et peut encore écrire : ils s'entendent tous deux comme larrons en foire »*.

L'Etat libanais fait progresser, très lentement, son armée sur le champ de bataille, tout en se tenant à l'écart des affrontements entre ses citoyens druzes et chrétiens. L'armée est maintenant solidement retranchée sur une ligne, à environ 15 kilomètres à l'est de Beyrouth et à 800 mètres d'altitude, qui court du nord au sud, des portes d'Aley aux collines d'Aramoun, en s'infléchissant vers la mer. Selon la radio phalangiste, son artillerie aurait détruit, mercredi, une colonne de trente blindés palestiniens qui descendait de Bhamdoun vers Aley.

Quant aux combats entre P.S.P. (druze) et les forces libanaises (chrétiennes), ils se poursuivent pour le sixième jour consécutif, mais sans grand changement sur le terrain. Le village chrétien de Deir El-Kamar a reçu, selon le témoignage de la Croix-Rouge internationale, quarante mille réfugiés.

LUCIEN GEORGE.

---

LA MORT DU LIEUTENANT-COLONEL SAHLER

## *Le dur métier de soldat de la paix*

Décontracté mais obstiné, souriant mais rigoureux dans son commandement, le lieutenant-colonel Louis, Pierre Sahler, quarante et un ans, a trouvé la mort, sous les bombardements, dans cette ville de Beyrouth qu'il avait contribué à déminer à la tête de cent soixante-dix sapeurs du 17e régiment de génie parachutiste (R.G.P.), dont il était le commandant en second depuis juillet 1982, sous l'autorité du colonel Christian Quesnot.

Cet ancien de Saint-Cyr, quatrième de la promotion Centenaire de Camerone, breveté d'état-major et breveté parachutiste, était de la race de ces jeunes officiers supérieurs qui, aujourd'hui, sont fiers de leur uniforme, sans complexes vis-à-vis des civils.

Entre 1978 et 1982, Louis Sahler, alors jeune commandant à l'état-major, réussit à exécuter, point par point, le difficile programme d'informatisation de l'ensemble de l'armée de terre, qui est, à ce jour, le plus important des détenteurs français d'ordinateurs. Commandant en second du 17e R.G.P., il se partage entre Beyrouth, qu'il démine, et Montauban, le quartier du régiment, dont il fait – en se chargeant du recrutement – le modèle de ces anciens régiments à l'anglaise, où l'on pratique l'autosélection tant il y a de candidats.

Le lieutenant-colonel Sahler est le seizième militaire français, depuis août 1982, à trouver la mort à Beyrouth, au sein de la force multinationale, qui compte, de surcroît, trente-quatre blessés. A cela, il faut ajouter les douze morts et les quatre-vingt-quatre blessés du contingent français au Liban depuis l'installation en 1978 des « casques bleus » de la FINUL.

C'est un dur métier que celui de « soldat de la paix », et les professionnels, que la France envoie au Liban comme au Tchad en apprennent peu à peu les exigences, l'humilité et les risques. Transformer des combattants entraînés, aguerris et offensifs en des gendarmes instruits et incités à attendre – sans riposter – qu'on leur tire dessus n'est ni aisé ni évident, encore moins plaisant. Accepter de jouer le lièvre quand on a été formé à jouer le chasseur relève de ce que, jadis, Alfred de Vigny, qui s'y connaissait, a appelé les *« grandeurs »* mais aussi les *« servitudes »* du métier militaire.

Avec cette force d'argumentation et cette verve dans l'expression, qui le caractérisaient, Louis Sahler exerçait souvent son esprit critique sur la communauté militaire. « Comme si », faire comme si : tel était le vocable qui revenait fréquemment chez lui, parce qu'il redoutait qu'on se contente de simuler la réalité, qu'on lui préfère le verbe qui masque.

Faire comme si on était « un soldat de la paix », qui s'interpose entre des violences aveugles. Faire comme si cette mission avait un sens, dans une région déchirée qui se complaît dans le sang. Faire comme si, parce que c'est son métier de servir les autres au mépris de sa propre existence.

JACQUES ISNARD.

---

### « NOUS NE POUVONS ACCEPTER QUE L'ON CANARDE NOS SOLDATS, QUI DÉFENDENT LA PAIX », a déclaré M. Claude Cheysson

M. Mitterrand et le gouvernement ont *« rendu hommage au courage et au sens du devoir des troupes françaises à Beyrouth »* aussitôt après qu'a été connue, mercredi matin 7 septembre, la mort de deux militaires français dont le lieutenant-colonel Louis Sahler. En outre, pendant que le conseil des ministres était réuni, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a eu une communication directe avec les autorités syriennes.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé à ce propos que le gouvernement a fait *« une énergique intervention auprès des autorités syriennes tant à Damas qu'à Paris ainsi qu'auprès de tous ceux qui peuvent concourir à la cessation de ces tirs »* (voir nos dernières éditions du 8 septembre).

Peu après, M. Cheysson a déclaré à TF 1 que si les *« tirs révoltants »* reprenaient contre les soldats français à Beyrouth *« ces derniers riposteront »*. *« Ce matin,* a-t-il expliqué, *les bombardements massifs à l'arme lourde étaient destinés à la résidence des Pins* (quartier général des forces françaises et ancienne résidence de l'ambassadeur). *C'est bien nous que l'on visait. C'est la raison pour laquelle nous sommes intervenus immédiatement, par la parole, et pour la première fois, par la menace directe d'une intervention militaire, par le feu. »* Et d'ajouter : *« Nous ne sommes pas allés à Beyrouth pour faire la guerre, mais nous ne pouvons accepter que l'on canarde nos soldats, qui défendent la paix. »*

De son côté, M. Charles Hernu a qualifié ces tirs de *« bombardements pervers »*. *« Cela n'est pas admissible*, a-t-il ajouté. *Les Super-Étendard français ont quitté le pont du porte-avions* Foch *et sont en train de repérer les batteries qui tirent sur le camp français et si le feu ne cesse pas immédiatement, nous démolirons les batteries. »*

---

## Les participants à la conférence sur la Palestine veulent associer Washington et Moscou à une nouvelle réunion pour la paix

Genève. – La conférence internationale sur la question de Palestine (*le Monde* du 31 août), qui a coûté à l'ONU la somme exceptionnellement élevé de 7 millions de dollars, a terminé ses travaux mercredi 7 septembre. Une vingtaine de démocraties occidentales sur les cent trente-sept participants n'ayant accepté qu'un rôle d'observateurs muets, tandis que les Etats-Unis et Israël boycottaient cette rencontre, l'U.R.S.S. s'est vu offrir, sur proposition de M. Arafat, de participer, avec les Etats-Unis, à une nouvelle conférence internationale de la paix au Proche-Orient. Elle a quelque peu fait oublier aux participants musulmans ce qu'endurent leurs coreligionnaires en Afghanistan.

Les Etats arabe du Front du refus ont, semble-t-il, réussi, pour leur part, à se faire pardonner d'avoir abandonné leurs « frères palestiniens » lorsque ces derniers se trouvaient sous le feu de l'armée israélienne à Beyrouth. Les uns et les autres s'en sont pris non seulement à Israël, mais peut-être plus encore aux Etats-Unis, en des termes plus proches de la démonologie que de la politique. Les lacunes et les falsifications historiques ne se comptaient plus. Le glissement de l'antisionisme à l'antisémitisme a été tantôt ébauché tantôt flagrant. Quant aux dissensions au sein de l'O.L.P., elles ne paraissent pas avoir présenté le moindre intérêt pour l'ensemble des participants, non plus que les combats qui déchirent à nouveau le Liban ou le conflit sanglant qui oppose l'Irak à l'Iran.

La monotonie des débats a été rompue à deux reprises. D'abord lorsque, au cours de sa conférence de presse, M. Arafat a déclaré : *« Jésus-Christ est le premier des fedayin palestiniens, l'épée à la main »*, et ensuite par l'intervention de l'écrivain israélien Uri Avnery, qui a préconisé la coexistence d'un Etat palestinien et d'un Etat juif, que le gouvernement de ce dernier soit *« bon, mauvais ou très mauvais »*, tout en précisant sans équivoque qu'il s'exprimait en tant qu'*« Israélien patriote ayant combattu pour la création d'Israël »*. Tandis

De notre correspondante

que M. Avnery parlait, la plupart des sièges des délégués arabes sont demeurés vides.

L'O.L.P. a gagné à cette conférence une consécration indéniable, et M. Arafat a joué un rôle de vedette, en dépit des efforts syriens, et surtout la promotion du rang d'observateur à celui d'une délégation d'Etat de plein droit. Cependant, M. Moustapha Niasse (Sénégal), président de la conférence, a déclaré qu'on ne saurait considérer cette promotion comme un précédent.

### Un « programme d'action »

La conférence s'est achevée avec l'adoption par consensus de deux textes. Ceux des pays occidentaux qui ont accepté de participer à la réunion n'ont pas voulu compromettre le consensus, mais ont décidé de faire connaître par écrit leurs réserves dans les deux semaines qui viennent.

Il s'agit, d'une part, d'une « déclaration » nettement inspirée du plan de Fès, dont le principal paragraphe est considéré comme ambigu par les observateurs occidentaux. Il stipule, en effet, *« le droit à l'existence de tous les Etats de la région dans le cadre de frontières sûres et internationalement reconnues et le droit de tous les peuples à la justice et à la sécurité, ce qui a pour préalable indispensable la reconnaissance des droits légitimes inaliénables du peuple palestinien et la possibilité pour celui-ci de les exercer »*. On remarquera que l'Etat d'Israël n'est pas mentionné. L'autre texte, appelé « programme d'action » et comportant une cinquantaine de points, est beaucoup plus dur puisqu'il prévoit des sanctions, *« économiques, culturelles, techniques et autres »* contre Israël, mais n'a aucun caractère contraignant.

Le texte souhaite que tous les Etats *« se déclarent préoccupés du fait qu'Israël interdit aux Palestiniens toute activité économique et tout accès aux ressources nationales situées sur leur territoire »*, et demande à l'ONU *« de proclamer à sa trente-huitième session* [c'est-à-dire cet automne] *une année de la Palestine, qui devra être célébrée le plus tôt possible en prenant en considération les facteurs nécessaires pour en assurer la préparation, de manière efficace, dans le but de galvaniser l'opinion publique mondiale et d'obtenir son appui afin d'aller de l'avant »*, et, dans cet esprit, d'*« organiser des colloques régionaux à l'intention des journalistes »*.

ISABELLE VICHNIAC.

---

### Egypte

### LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT NE SE RENDRONT PLUS EN VISITE EN ISRAEL

Le Caire *(Reuter)*. – Le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, a annoncé, mercredi 7 septembre, qu'il n'y aura plus de visites de ministres égyptiens en Israël pour le moment.

Il a indiqué, dans une conférence de presse, que des membres du cabinet égyptien ne rendront probablement pas les visites effectuées le mois dernier au Caire par le ministre israélien de l'énergie, M. Yitzhak Modai, ou par l'ancien ministre de la défense, M. Ezer Weizman. Il ne croit pas non plus à une rencontre prochaine entre le président Moubarak et M. Shamir, qui devrait succéder à M. Begin au poste de président du conseil.

*« Ce qui est important, c'est de trouver de nouveaux canaux et une ouverture pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, afin de surmonter l'état de paix froide qui existe entre l'Egypte et Israël »*, a dit M. Boutros-Ghali. Il a précisé que le retrait partiel de l'armée israélienne du Liban, en l'absence d'un calendrier précis pour un retrait total de tout le territoire, ne peut être considéré comme une contribution positive à la paix au Proche-Orient. En revanche, il s'est déclaré favorable à la conférence internationale de la paix au Proche-Orient recommandée par la conférence de Genève sur la Palestine. *(Lire ci-contre.)*

---

## ONU

### M. MITTERRAND PARLERA LE 28 SEPTEMBRE DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Mitterrand prendra la parole le 28 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies ont annoncé mercredi les porte-parole de l'Elysée et du secrétariat général de l'ONU.

Le président de la République parlera aussitôt après Mme Gandhi, premier ministre de l'Inde, qui ouvrira la séance de la matinée en tant que président du Mouvement des non-alignés.

M. Mitterrand sera le premier président français qui s'adressera à l'Assemblée ordinaire des Nations unies. M. Giscard d'Estaing avait cependant présenté des propositions pour le désarmement devant une assemblée spéciale, le 25 mai 1978. Vingt-quatre chefs d'État et de gouvernement ont déjà annoncé leur participation à la session qui s'ouvrira le 20 septembre.

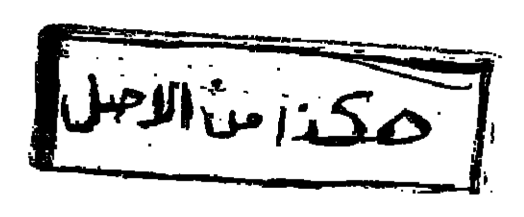
D'autre part M. Mitterrand recevra le 15 septembre M. Bettino Craxi, président du conseil italien, qui, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, viendra à Paris pour une visite de travail.

## ASIE

### Afghanistan

• LES MAQUISARDS ENCERCLENT LES VILLES DE KHOST ET URGUN, dans la provine de Paktia, où sont isolés quelque huit cents soldats afghans et plusieurs dizaines de conseillers soviétiques, a-t-on indiqué, jeudi 8 septembre, de source proche de la guérilla. Celle-ci n'est plus qu'à quelques kilomètres de Khost, après avoir capturé ou désarmé ces dernières semaines les miliciens qui en assuraient les défenses avancées, et contrôle les voies de communication de la région. – *(Reuter.)*





# DIPLOMATIE

## LA SESSION FINALE DE LA CONFÉRENCE DE MADRID ET LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

### La virulence de M. Gromyko a contrasté avec le ton navré des ministres de l'Europe de l'Est

*De notre envoyé spécial*

Madrid. – L'U.R.S.S. n'est pas une grande puissance qui n'hésite pas à tuer des centaines d'innocents pour prouver sa détermination. C'est, au contraire, *« le pays de la paix et des droits de l'homme »* qui a été récemment victime d' *« agissements criminels »* qui ont été justement réprimés.

M. Andrei Gromyko l'a assuré mercredi 7 septembre à Madrid, devant un auditoire médusé : le chasseur de l'armée de l'air soviétique qui a procédé à cette mise à mort collective *« a exécuté les prescriptions du poste de commandement qui lui donnait l'ordre de mettre un terme à ce vol. (...) Le territoire et les frontières de l'U.R.S.S. sont sacrés »*, et toute erreur de navigation aérienne ne peut être qu'une *« grossière provocation de grande envergure »*, une *« action criminelle »* dont il n'a, à aucun moment, jugé excessive la sanction.

L'intervention du chef de la diplomatie soviétique devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) a, en tout cas, levé les derniers doutes que l'on pouvait encore avoir sur ce qui s'était réellement passé mercredi 31 août : M. Gromyko a clairement *assumé au nom* du gouvernement de Moscou la responsabilité de la destruction du Boeing. Il l'a même revendiquée haut et clair, en laissant entendre que la chasse aérienne soviétique n'hésiterait pas à récidiver en cas de besoin et en rejetant vigoureusement *« les calomnies et accusations impudentes contre le pays du socialisme »*, lancées notamment *« dans certains milieux américains »* qui *« exploitent l'incident pour aggraver la situation internationale »*. Pressé par des journalistes, juste avant son intervention à la tribune, de dire s'il allait parler de l'affaire du Boeing, M. Gromyko avait déjà employé dans sa réponse le terme d' *« incident »* avant d'ajouter : *« Il y a plus important et plus intéressant à discuter aujourd'hui. »*

Tel ne semblait pas être l'avis des quelques centaines de Coréens madrilènes rassemblés à l'extérieur du Palais des congrès pour protester contre le meurtre de leurs compatriotes.

La déclaration de M. Gromyko a surpris par sa virulence. Nul n'attendait à Madrid que le représentant du Kremlin se présente devant le C.S.C.E. en chemise et la corde au cou. Mais on ne prévoyait pas tant de cynisme de la part du chef de la délégation soviétique, lequel a manifestement pris de court même ceux qui, au sein de la C.S.C.E., étaient partisans de ne pas grossir exagérément la portée de l'affaire.

Cette violence verbale contrastait, en outre, avec le ton employé juste avant par différents délégués des pays de l'Est, qui avaient adopté un « profil bas ». La tonalité générale de leurs interventions était sensiblement en retrait et leur argument essentiel consistait à dire que, pour regrettable qu'il fût sur le plan humain, l'incident du Boeing coréen ne devait pas remettre en cause un dialogue Est-Ouest, fructueux pour les deux camps en présence ni donner lieu à une campagne antisoviétique.

Le représentant est-allemand, sans ménager son soutien à Moscou, avait évoqué la chose sur le ton navré que l'on adopte pour parler d'une catastrophe aérienne due à une défaillance mécanique, voire à un cataclysme météorologique. M. Gromyko n'a pas eu de ces prudences, ou de ces hypocrisies.

#### Pourquoi ?

Une telle attitude n'a fait que soulever de nouvelles interrogations chez les participants à la conférence, sur la face cachée de ce drame, et ajouter d'autres « pourquoi ? » à tous ceux que l'on formulait déjà. La virulence soviétique, tardive mais d'autant plus spectaculaire, peut s'expliquer par le souci de couper court à toute spéculation sur une éventuelle rivalité à Moscou entre « politiques » et « militaires » : le Kremlin entend signifier clairement qu'il endosse la responsabilité de l'affaire, avec tous les risques d'impopularité supplémentaires que la chose comporte sur le plan international. En outre, M. Gromyko compte, à l'évidence, sur le fait que le consensus sur un document final de la conférence de Madrid étant en principe acquis depuis que Malte a fait taire ses réserves, ce serait désormais les Occidentaux – et singulièrement les Américains, – qui feraient figure de va-t-en-guerre s'ils tiraient argument de l'affaire du Boeing pour refuser leur accord. Enfin, il peut avoir mesuré que, toute opération de séduction étant désormais impossible, il pouvait être plus payant d'afficher sa bonne conscience, sa certitude inflexible, face à des Européens déjà émerveillés d'être enfin parvenus à un accord et soucieux de ne pas le remettre en cause.

On prévoyait une esquive. Ce fut une contre-attaque. Pour le reste, les propos de M. Gromyko auront été davantage conformes aux attentes de son auditoire. L'U.R.S.S., assura-t-il, est particulièrement fidèle à l'esprit d'Helsinki et de sa *« troisième corbeille »*, celle des droits de l'homme, puisqu'elle est depuis la révolution de 1917 la patrie des libertés sociales et politiques. D'ailleurs, *« personne n'a le droit de s'ériger en juge de ces questions »* et les *« calomnies sur le mode de vie et sur le régime socialiste »* sont indignes. La prochaine conférence sur le désarmement en Europe, qui s'ouvrira en janvier 1984 à Stockholm, va dans le bon sens pour Moscou, qui recherche *« une désescalade substantielle »* et redoute en particulier *« cette menace réelle pour la paix que serait la militarisation de l'espace cosmique »*.

Les Occidentaux devraient s'engager clairement comme les Soviétiques à ne pas recourir les premiers à la force nucléaire. Quant aux pays *neutres et non alignés, ils ont* – comme devaient le souligner par ailleurs d'autres délégués de l'Est et celui de la Grèce – utilement contribué au rapprochement des points de vue par-dessus les barrières idéologiques. *« Les réserves de la politique de détente sont loin d'être épuisées »*, a, en particulier, estimé M. Gromyko.

#### M. Shultz va durcir le ton

L'intervention du ministre des affaires étrangères soviétique a, en tout cas, interrompu le train-train des déclarations lénifiantes sur le bilan de la conférence de Madrid, très généralement jugé positif, même si à l'évidence une certaine illusion lyrique qui avait marqué la conclusion de celle d'Helsinki fait aujourd'hui défaut.

Il est vrai que cette succession d'interventions a inévitablement quelque chose de formel et de répétitif et que, d'un point de vue occidental, tout avait déjà été dit dès les deux premiers discours, par M. Pierre Aubert, président de la Confédération helvétique et chef de la diplomatie suisse, ainsi que par le secrétaire d'Etat canadien, M. Jean-Luc Pépin. Le premier avait insisté pour que la détente garde un *« visage humain »* et ne fasse pas trop bon marché des drames individuels et des entraves aux libertés (notamment celle de l'information) au nom de la nécessaire coopération Est-Ouest. Le second avait adjuré l'Etat soviétique de se prêter à une enquête internationale sur les circonstances du drame aérien de la semaine dernière.

Ce jeudi, M. Cheysson devait prendre la parole dans l'après-midi, avant de tenir une conférence de presse. Plusieurs autres pays membres de la Communauté européenne auront d'ici là fait connaître leur point de vue, que le ministre grec des affaires étrangères, M. Haralambopoulos, n'a fait qu'évoquer au nom des Dix. Plusieurs d'entre eux redoutaient, en effet, de voir le représentant d'Athènes édulcorer quelque peu leur condamnation de l'agression soviétique contre le Boeing sud-coréen.

*Mais la réaction la plus attendue* à Madrid est, évidemment, celle du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, qui doit prendre officiellement la parole devant la C.S.C.E., vendredi matin.

**BERNARD BRIGOULEIX.**

### Les consignes de boycottage seront diversement appliquées par les pilotes

Les syndicats de navigants se prononcent l'un après l'autre sur la « recommandation » adoptée le 6 septembre à Londres par la Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA) tendant à boycotter pendant soixante jours la desserte aérienne de l'Union soviétique.

Après les Scandinaves, les pilotes britanniques ont décidé à leur tour d'appliquer la consigne. D'autres hésitent. Le syndicat ouest-allemand s'est déclaré favorable au boycottage, mais le direction de Lufthansa a fait savoir qu'un tel mouvement s'assimilerait à une grève illégale passible de licenciement. Les Espagnols ont fait savoir qu'ils soutenaient la recommandation mais ne se détermineraient que mardi prochain. Les Autrichiens refusent d'entendre l'appel de l'IFALPA, s'abritant pour cela derrière la décision de leur gouvernement de n'appliquer aucune sanction pour ne pas risquer de voir remis en cause la liaison Vienne-Moscou. D'autres syndicats de pilotes des onze compagnies occidentales assurant des vols vers l'Union soviétique doivent encore se prononcer.

En France, le syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) a décidé d'appliquer la consigne de l'IFALPA à partir du lundi 12 septembre et pour une durée de soixante jours *(nos dernières éditions datées 8 septembre)*. A moins que le gouvernement de Paris ne prenne l'initiative d'une action internationale visant, d'une part, à modifier les clauses de la convention sur l'aviation civile de Chicago, qui concernent les procédures d'arraisonnement des avions commerciaux, et, d'autre part, à permettre aux militaires d'assister les avions civils en difficulté – et non plus seulement de les pourchasser.

Le boycottage décidé par le S.N.P.L. va pénaliser lourdement la compagnie Air France. Avec ses six vols hebdomadaires vers Moscou, elle transporte environ 60 000 passagers par an vers la capitale soviétique. D'autre part, sa liaison hebdomadaire Paris-Tokyo via Moscou, ouverte l'an passé après de longues tractations avec les autorités soviétiques, connaît un grand succès : 15 000 passagers l'ont déjà utilisée depuis le début de l'année.

NE PAS CONFONDRE
BIPLAN 1914
CHASSEUR ENNEMI
AVION DE TOURISME
FRAISE DES BOIS
PLANTU

*(Dessin de PLANTU.)*



### MALGRÉ LES CRITIQUES DE L'EXTRÊME DROITE

## M. Reagan sort renforcé de la crise

**Le Conseil de sécurité des Nations unies devait reprendre jeudi soir 8 septembre ses délibérations sur l'affaire du Boeing sud-coréen abattu la semaine dernière par les Soviétiques.**

**Les Etats-Unis souhaitent voir déposer une résolution comportant une condamnation de l'U.R.S.S., une demande de réparations à Moscou et des dispositions visant à l'amélioration des règles de l'aviation civile internationale. Il est probable cependant qu'un tel texte se heurtera au veto soviétique.**

**A Madrid, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN ont envisagé une suspension d'une semaine des vols de la compagnie Aeroflot entre Moscou et leurs pays respectifs.**

*Correspondance*

Washington. – A en juger par les appels téléphoniques et les télégrammes adressés à la Maison Blanche, dans leur majorité critiques à l'égard du président Reagan, le grand public aurait souhaité une réaction plus vigoureuse à la destruction par les Soviétiques du Boeing sud-coréen. Certes, le porte-parole de la Maison Blanche n'a pas manqué de souligner que ce mouvement d'opinion avait été orchestré par de petits groupes d'extrême droite, mais de nombreuses manifestations dans les grandes villes, les lettres des lecteurs aux journaux et les interviews à la télévision ont mis clairement en évidence les réactions profondément antisoviétiques de l'opinion. La vague d'indignation populaire a été spontanée et plus forte que ce qu'en disent les milieux dirigeants. Dans ce contexte, les observateurs reconnaissent au président Reagan le mérite de ne pas s'être laissé entraîner par un courant qui l'avait encouragé dans ses premiers commentaires très violents sur la « barbarie » de l'U.R.S.S.

Le caractère limité des sanctions annoncées par la Maison Blanche devrait, dans l'optique des dirigeants, entraîner des résultats positifs. Et d'abord sur le terrain de la guerre psychologique : la modération du président américain contrastant avec l'agressivité de Moscou devrait, pense-t-on, affaiblir la campagne des pacifistes européens.

Cette modération a également été jugée nécessaire dans l'intérêt de l'alliance. Enfin, des raisons de politique intérieure ont joué leur rôle. L'appel de M. Reagan devrait être entendu d'un Congrès réticent et le chef de l'exécutif a maintenant les plus grandes chances de faire approuver les crédits militaires qu'il réclame, notamment pour le financement du nouveau missile MX. Aussi bien le Congrès avait-il fait de la poursuite des négociations nucléaires de Genève la condition de son approbation

Paradoxalement, le président Reagan est aujourd'hui félicité par les éléments modérés de son parti et de son gouvernement,ainsi que par ses adversaires démocrates libéraux, qui jugent qu'il s'est comporté en « homme d'Etat » responsable et non en idéologue. La droite du parti républicain est évidemment mécontente, mais se console en constatant que la récente amélioration dans les relations entre Washington et Moscou est maintenant compromise et qu'un sommet Andropov-Reagan ne saurait avoir lieu avant longtemps.

Les observateurs notent enfin que le président est maintenant en meilleure position pour solliciter le renouvellement de son mandat. Avant le « massacre », les stratèges politiques considéraient qu'il se devait de marquer un point dans le secteur de la politique étrangère, par exemple par un accord avec Moscou sur le problème nucléaire. Aujourd'hui, il peut encore se présenter comme l'homme de la paix mais tout aussi bien faire campagne comme le champion de la lutte contre « les forces du mal ».

### ENGAGÉE DANS UN JEU TRIANGULAIRE

## La Chine améliore ses relations avec Moscou comme avec Washington

*De notre correspondant*

Pékin. – Les prochaines semaines s'annoncent particulièrement importantes pour la diplomatie chinoise. Après plusieurs mois de pause, la partie triangulaire qui se joue de façon plus active depuis environ deux ans entre Pékin, Washington et Moscou va s'animer de nouveau à la faveur de plusieurs événements.

Avec un sens de l'organisation qui laisse admirateur, les dirigeants chinois vont successivement mener avec de hauts responsables soviétiques et américains des entretiens dont l'issue devrait influencer, pour un certain temps, l'évolution des relations que l'Union soviétique et les Etats-Unis entretiennent respectivement avec la République populaire. Le coup d'envoi de ce chassé-croisé diplomatique est donné ce jeudi 8 septembre avec l'arrivée à Pékin de M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, à l'invitation de M. Qian Qichen, son homologue chinois. Cette visite précède d'environ un mois la reprise des consultations sino-soviétiques, engagées en octobre dernier et dont la deuxième phase s'est tenue en mars à Moscou. Entre-temps, les dirigeants chinois auront reçu un hôte américain de marque en la personne de M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, attendu ici pour le 25 septembre. Cette période d'échanges intenses se conclura par la visite à Washington, à la fin du mois d'octobre, de M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères.

Les dirigeants de Pékin ont beau se défendre de jouer la carte soviétique contre les Américains, et vice versa, l'imbrication de ces relations triangulaires apparaît avec évidence. Péchant d'ordinaire plutôt par passivité, la diplomatie chinoise maîtrise avec habileté ce jeu qui, pour le moment, lui réussit plutôt bien. Tant avec Washington qu'avec Moscou, une certaine amélioration du climat est sensible depuis quelque temps, sans que Pékin ait dû procéder à une révision fondamentale de ses analyses.

#### Technologies américaines

C'est dans les relations sino-américaines que les progrès les plus nets ont été enregistrés ces derniers mois. Le déclic s'est produit, en mai dernier, lors de la visite à Pékin de M. Baldridge, secrétaire au commerce. Porteur d'un message du président Reagan, M. Baldridge annonçait aux Chinois sa décision d'assouplir la réglementation sur les transferts de technologie vers la République populaire. Placée dans la même catégorie que des pays comme l'Inde ou la Yougoslavie, la Chine pourra désormais avoir accès à des technologies dites *« duales »*, c'est-à-dire à utilisation à la fois civile et militaire.

Attendue depuis longtemps par Pékin, cette mesure a eu l'effet d'un « Sésame, ouvre-toi ». Toute une série de disputes qui envenimaient les relations sino-américaines ont, depuis lors, comme par enchantement, trouvé une solution.

Le second accord bilatéral sur les textiles, pendant depuis des mois, a été signé le 19 août à Pékin, et la signature d'un accord de coopération nucléaire entre les deux pays paraît en bonne voie.

La prochaine visite de M. Weinberger, elle aussi, apparaît comme une suite de la mission réussie de M. Baldridge. Tant que Washington ne se décidait pas, en effet, à franchir le pas concernant les exportations vers la Chine « rouge » de technologies constituées de composants dont l'utilisation est considérée comme *« mixte »* par les experts, tout contact de haut niveau entre les deux pays, à ce sujet, n'avait pas d'intérêt.

A Washington, on a déjà fait savoir que M. Weinberger espérait parler avec ses interlocuteurs chinois de l' *« équilibre militaire global »*. La question d'un éventuel transfert des SS-20 soviétiques vers l'Asie devrait donc figurer à l'ordre du jour, de même que le renforcement de la présence maritime de l'U.R.S.S. dans le Pacifique-Ouest et dans le golfe du Tonkin. La Chine, pour sa part, devrait être particulièrement intéressée à obtenir des précisions sur le nouvel axe Washington-Tokyo-Séoul, dont elle suit le renforcement avec des sentiments, semble-t-il, mitigés.

#### Hégémonies

M. Weinberger essaiera-t-il d'obtenir l'assentiment des dirigeants chinois pour la stratégie adoptée par les pays de l'OTAN et le Japon face au déploiement en Europe des SS-20 soviétiques ? Divers indices permettent de penser que, si les Etats-Unis ne veulent pas que ce voyage se termine en fiasco, ils devraient éviter de se montrer trop gourmands. Il semble bien, en effet, qu'il existe pour le moins une école de pensée à Pékin qui considère que, si l'équilibre des forces nucléaires, *« établi après des années d'efforts »*, a été rompu, la faute en incombe à l'administration Reagan. C'est en tout cas ce que vient de déclarer un diplomate chinois de haut rang, M. Huang Xiang, qui dirige le centre d'analyse des questions internationales auprès du gouvernement.

D'une façon générale, certains spécialistes chinois estiment, que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, les États-Unis sont entrés dans une phase active pour *« rétablir leur hégémonie dans le monde »*, et que, dans cette perspective, ils ont remporté certains succès, au Proche-Orient et lors de la conférence de Williamsburg notamment. Pékin n'en est pas encore à modifier sa thèse opposant le caractère *« offensif »* de la puissance soviétique à la position *« défensive »* de la puissance américaine. Mais ce point de vue est désormais nuancé par certains. Ainsi M. Zong He, membre de l'Institut des études stratégiques internationales, qui écrivait récemment dans la même revue *(Connaissance du monde)* où ont été publiées les vues de M. Huan Xiang : *« Etant donné les difficultés rencontrées ces dernières années par l'Union soviétique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il est possible que l'on voie fréquemment apparaître une situation dans laquelle l'U.R.S.S., tout en étant généralement en offensive, se trouvera en position défensive, tandis que les Etats-Unis, généralement sur la défensive, se trouveront en position offensive. »*

Est-ce là, pour Pékin, une raison suffisante pour justifier des concessions qui faciliteraient une normalisation des relations sino-soviétiques ? Assurément pas. Mais les dirigeants chinois sont d'avis que, depuis l'Afghanistan, la barque diplomatique de l'U.R.S.S. est un peu trop *« chargée »* et que Moscou, à la longue, a intérêt à rechercher un accommodement avec son populeux voisin. L'amélioration des rapports, pour le moment, s'est surtout marquée sur les plans sportif, touristique et commercial. Les échanges de biens entre les deux pays devraient se situer, cette année, autour de 800 millions de dollars contre 300 millions l'an dernier.

Sur le plan politique, la polémique avec Moscou a considérablement diminué, et il est désormais entendu que, lorsque les dirigeants chinois s'en prennent à *« l'hégémonisme »*, cette expression désigne à la fois les Russes et les Américains et non plus, comme par le passé, les seuls Soviétiques. Rien n'indique, toutefois, que sur le fond du contentieux un mouvement réel apparaisse. Les visites faites à la fin de juillet par M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, au Pakistan et en Thaïlande ont permis de constater que la position de Pékin, tant sur l'Afghanistan que sur le Cambodge, ne bougeait pas d'un iota.

Autant dire, s'il continue d'en être ainsi, que les perspectives d'un déblocage rapide des consultations en cours avec Moscou paraissent minces. M. Hu Yaobang n'aurait-il pas dit, du reste, récemment, aux responsables du journal japonais *Mainichi Shimbun* que la normalisation prendrait *« entre vingt et trente ans »* ?

C'est, apparemment, en priorité sur le Cambodge que les Chinois souhaitent sonder les intentions soviétiques. Ces derniers temps, Moscou a multiplié ses manifestations de soutien *« total »* aux positions vietnamiennes. La question est donc de savoir si M. Kapitsa est porteur, sur cette question, de suggestions nouvelles.

**MANUEL LUCBERT.**

# Des mots qui touchent.

# Des idées qui font mouche.

**Les Nouvelles,** l'hebdo qui a un bon gauche !

**Les Nouvelles,** des mots qui touchent, des idées qui font mouche et qui bousculent le conformisme avec passion.

Au sommaire cette semaine :

**Boeing : 269 espions malgré eux ?** La thèse des erreurs n'explique rien. Il faudrait que soit rendue publique la totalité des communications échangées entre le boeing *et ses centres de contrôle au sol.*

**Des profs qui désertent.** Les profs refusent le Nord. 8.000 d'entre eux font l'école buissonnière. Pierre Mauroy et Alain Savary poussent une colère et s'engagent à faire fonctionner les fonctionnaires. C'est le dossier-choc de la rentrée.

**Dollar, comment s'en passer ?** L'accoutumance à la drogue verte inhibe nos hommes d'affaires. Si seulement leur imagination était en hausse ! Créons l'Agence pour l'Economie du Dollar.

**Raymond Aron, connais pas.** Celui qui a raté la plupart des grands rendez-vous de son temps, nous assène 800 pages sur sa vie. Ironiser ou Aroniser, telle est la question !

Et encore :

les 30 ans au pouvoir en l'an 2000, leurs propositions – Afrique : comment éviter un nouveau Tchad ? – Catherine Lalumière : la preuve par 7. – Terrorisme : le dialogue avec le gouvernement porte ses fruits. – Les deux pacifismes : Moscou finance l'un et pas l'autre. – L'invité de la semaine : François Châtelet. – Entretien : Roland Castro interpelle Bernard Kouchner. – Cinéma : "Frances". – Théâtre : Bob Wilson. – Le livre de la semaine : "Cherokee". – Peinture : trois Français à New York. – Les chroniques : Jean-Denis Bredin, Cavanna, Bernard Frank, François Weyergans. Etc... etc...

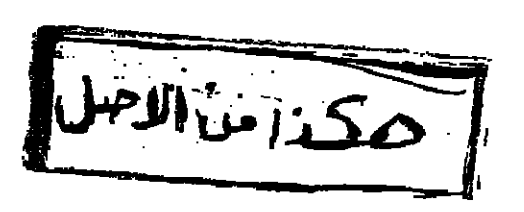
**Les Nouvelles,** du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

**Les Nouvelles,** chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

# LES NOUVELLES

*littéraires, des arts, des sciences et de la société.*

# L'hebdo qui a un bon gauche.



## AMÉRIQUES

# Les mille et une facettes des prisons américaines

### II. — *La mort du vieux Max*

De notre envoyée spéciale JOSYANE SAVIGNEAU

**Si « l'enfer » existe, dans les prisons américaines, on l'a vu à Santa-Fé (*le Monde* du 8 septembre), on ne saurait en faire la règle. Certaines administrations pénitentiaires, comme celle du Colorado, ont le souci de donner d'elles-mêmes une image libérale. Dans ces prisons, les détenus ne sont pas sans droits et un magistrat, M. John Kane, juge fédéral, n'a pas hésité à ordonner la fermeture de plusieurs sections du pénitencier, jugées insalubres et inaptes à « *fournir le traitement auquel tout individu a droit* ». Elles ont été remplacées par un centre ultramoderne de sécurité maximum.**

Colorado-Springs. — C'est l'image d'Epinal de l'Amérique accueillante, M. Jack Weber, adjoint au directeur de l'administration pénitentiaire du Colorado, chargé des relations avec la presse. Courtois, volubile, optimiste, il croit à la réhabilitation des détenus comme il croit à l'avenir, comme il croit à l'« Ouest » américain. « *On y arrivera*, dit-il, *parce qu'on bouge.* »

Le Colorado est encore, pour de nombreux Américains, l'Ouest du mythe, celui vers lequel on émigre. Denver, la capitale, accueille quotidiennement une centaine de nouveaux habitants. Elle atteint, avec sa communauté urbaine, 1 million d'habitants. Colorado-Springs, siège de l'administration pénitentiaire, est passée de 75 000 habitants en 1965 à 240 000 aujourd'hui. Le Colorado, c'est aussi l'Ouest avec tout ce qu'il porte de violence, depuis sa conquête. Son taux de crimes violents pour 100 000 habitants le place au sixième rang des Etats américains en matière de criminalité.

« *Malgré ce chiffre, considérable, de crimes, nous n'incarcérons pas beaucoup*, explique M. Weber, *nous incarcérons proportionnellement beaucoup moins que les Etats du Sud. Ici, seulement 15 % des délinquants ayant commis des faits qualifiés crimes iront en prison. Les autres seront placés en probation* » (mesure alternative à la prison ; liberté sous contrôle). L'administration pénitentiaire du Colorado (*Department of corrections*) n'est pas responsable de ceux qui, ayant commis des délits — punissables de deux ans d'emprisonnement au maximum, — vont dans les prisons de comtés (*county jails*). Elle n'a la charge que de 3 000 personnes. (Le Colorado, sur ses 270 000 kilomètres carrés, n'a que 3 millions d'habitants.)

Elle gère 13 établissements au total (2711 places), dont 7 sont regroupés autour de Canon-City, une petite ville de 8 500 habitants à une cinquantaine de kilomètres au sud de Colorado-Springs. Les unités de détention vont de 28 personnes — le centre de semi-liberté de Fort-Logan — à 573 — le centre de sécurité renforcée de Buena-Vista.

Selon M. Weber, l'administration pénitentiaire du Colorado est très « libérale » : les réductions de peines sont importantes (jusqu'à cinq mois par année de détention), la libération conditionnelle peut se demander à mi-peine. « *Notre but est de donner de plus en plus de liberté au détenu pour l'aider à préparer sa réinsertion*, assure-t-il. *Par exemple, quelqu'un qui commence sa détention dans l'établissement de sécurité maximum* — maximum security — *sera ensuite transféré dans celui de sécurité renforcée* — close security — *puis de sécurité moyenne,* — medium — *puis minimum, avant de finir, juste avant sa libération, dans l'un des deux centres de semi-liberté. Il s'agit bien entendu du parcours idéal. Tout est fondé sur la responsabilité du détenu. Dans la prison de sécurité minimum il n'y a ni mirador, ni grillage. S'évade qui veut. Evidemment, s'il est repris il est remis dans un établissement à régime plus sévère. A lui de juger.* »

#### Un modèle

Le centre de détention de sécurité minimum apparaît en effet comme une prison modèle, avec un directeur qui ne l'est pas moins, M. Jim Brittain, dont la porte « *est toujours ouverte pour les détenus qui ont quelque chose à exprimer* ». C'est un établissement où, selon la direction, on est au calme, en sécurité et où on peut efficacement préparer sa sortie. « *L'an dernier nous n'avons eu que treize incidents, des bagarres pour la plupart*, dit M. Brittain. *En sécurité maximum, c'est ce qu'ils ont en un mois.* »

Les prisonniers qui sont sous sa responsabilité peuvent obtenir des permissions de sortir. Ils n'ont pas de parloirs conjugaux mais leurs visiteurs sont autorisés à rester une journée entière. M. Brittain est surtout très fier du *case management system* : chaque détenu possède un dossier qui le suit depuis son incarcération. Y figure un *performance plan*, le projet que chacun se fixe — travail, programmes éducatifs, sevrage de drogue, désintoxication alcoolique. On travaille en groupe, avec un conseiller (*counselor*), à la réalisation du projet. Tous les résultats sont consignés dans le dossier.

C'est, certes, une aide, mais aussi un moyen de contrôle à vie, car certaines données ne peuvent être effacées. Mais « *globalement les détenus en sont contents* », estime la direction. « *Ici on sent vraiment, je veux dire on sait qu'un jour on va se retrouver dehors et ce n'est pas rien* », dit l'un d'eux. « *On nous donne 100 dollars et un costume neuf. Et voilà.* »

M. Weber se veut un guide sans fausse honte. Il ne cache ni les cellules qui ont besoin d'être repeintes, ni l'hôpital en cours de rénovation et qui semble une insulte à l'hygiène moderne, ni la salle d'infirmerie où s'entassent les malades, sur des lits en fer. Il reconnaît que le travail est mal payé. A l'imprimerie, par exemple, le salaire est de 2 dollars par jour, alors qu'un ouvrier imprimeur gagne 9 à 10 dollars de l'heure.

Sur bien des points la réalité n'est pas l'illustration de l'espoir qu'il affiche. La surpopulation n'est pas jugulée. On en est à trois mille détenus pour deux mille sept cent onze places et leur nombre ne cesse de croître. En fait la nouvelle image que veut se donner l'administration pénitentiaire est un effort tardif pour corriger sa terrible réputation. Car la politique actuelle de rénovation est le résultat du combat des détenus et de la décision judiciaire qui leur a donné raison.

Ils ont poursuivi en justice l'administration pénitentiaire et le gouvernement pour mauvais traitements, donc violation de la Constitution. En 1979, un procès a eu lieu à Denver. Pendant quelque cinq semaines, en présence de détenus, se sont opposés les avocats de l'Etat et ceux de l'*American civil liberties union* (organisation de défense des droits civiques qui avait pris en charge cette lutte et dont les avocats plaidaient bénévolement). Au terme des débats et d'un jugement d'une centaine de pages M. John Kane, juge fédéral, a ordonné la fermeture de deux bâtiments du pénitencier et la mise en place d'un plan de rénovation pour les autres.

« *C'est très simple*, dit M. Kane qui ne peut dissimuler qu'il n'est pas un conservateur, *j'ai regardé la loi. J'ai vu qu'elle n'obligeait pas l'Etat du Colorado à avoir une prison. Mais s'il en a une, je considère qu'elle doit respecter les droits de l'homme et offrir le traitement minimum que tout être humain, prisonnier ou non, est en droit d'exiger. Ce n'était pas le cas de ce que j'ai fait fermer* ». « *La prison, c'est déjà l'échec d'une société*, conclut M. Kane. *Cela se mesure au taux de récidive. Si en plus, c'est un lieu où l'on est maltraité... c'est intolérable.* »

Le bâtiment 7 de ce que les prisonniers appelaient « le vieux Max » (*Old Max* pour *old maximum security facility*) est aujourd'hui fermé par des chaînes et d'énormes cadenas. C'est un hangar rectangulaire — construit en 1938 — avec une travée centrale et des cellules, sur deux étages (32 par étage). Une grille servait de porte à ces réduits (2,50 m sur 1,50 à peu près). Pour mobilier, ils n'avaient qu'un petit lit, une table et des toilettes, avec juste ce qu'il fallait d'espace pour aller de l'un à l'autre. Les individus, dits « très dangereux », passaient vingt-trois heures sur vingt-quatre dans ces cellules.

#### Solitude interdite

Les grilles, système de fermeture très répandu dans les prisons américaines, interdisent toute réelle solitude. De plus le bâtiment était dépourvu d'insonorisation, tout comme d'isolation. Au rez-de-chaussée, en hiver, l'eau gelait dans les W.C., au premier étage, en été, la chaleur était insoutenable. Le bâtiment 1, le même exactement, a été désaffecté lui-aussi. Pour les remplacer on a construit une prison de sécurité maximum ultramoderne. Dans les autres bâtiments, le juge a imposé une rénovation. Avec deux cellules, on en a fait une seule.

Le combat judiciaire n'est pas fini pour autant. « *Et nous ne dormons pas sur nos lauriers*, affirme M. Jim Hartley, l'avocat des détenus. *Nous avions deux buts. D'abord prouver que l'État et son administration pénitentiaire avaient tort. Nous avons réussi. Ensuite les contraindre à améliorer la situation. Ils le font, mais pas assez vite. Ils disent avoir des problèmes d'argent. Ce n'est pas, légalement, une défense.* »

« *Ils ont fait appel de la décision de Kane*, précise-t-il. *Ils ont échoué. Puis la Cour suprême a décidé de ne pas retenir l'affaire. Kane a défini un plan qu'ils doivent suivre. Et nous avons notre mot à dire sur la façon dont ils le font. Je reste attaché à ce principe : un détenu a le droit de ne pas être rendu pire pendant son emprisonnement, par l'oisiveté, l'absence de préoccupation pour sa santé, tant physique que mentale. Et je soutiens que le caractère vétuste du lieu n'est pas la seule source de mauvais traitements.* »

Car si le « vieux Max » est bien mort, le « nouveau Max » — c'est ainsi que les prisonniers ont immédiatement baptisé la *centennial correctionnal facility* — suscite des plaintes en justice lui aussi. On y est passé de l'entassement insalubre à la ségrégation, à l'isolement, propre sans doute, mais déshumanisant et mortel.

FIN

## Un système hétérogène

On ne peut parler de « système pénitentiaire » américain, au sens où cela s'entend en France. La structure fédérale exclut un fonctionnement homogène, national de l'institution pénitentiaire. Ainsi le gouvernement fédéral n'a pas droit de regard sur les pénitentiers d'Etat. Les Etats ne contrôlent ni les prisons de comté (county jails) ni celles des villes (city jails).

Dans les prisons fédérales ne peuvent être détenus que les délinquants condamnés pour des « infractions fédérales » (*federal offenses*). Environ trente mille personnes répondent à ce critère qui vise par exemple les attaques des banques fédérales, mais aussi des banques assurées par un organisme fédéral.

L'hétérogénéité de la réalisation pénitentiaire est accentuée par celle de la loi. Dans quatorze Etats seulement la peine de mort est abolie. Plusieurs appliquent encore le système des « peines indéterminées » : de cinq à quinze ans, de quinze à trente ans, par exemple, le temps effectif dépendant de la conduite du détenu. Mais de plus en plus on leur préfère les peinte fixes, avec éventuellement une période de sûreté.

Les minorités ethniques sont surreprésentées dans les prisons : surtout les noirs — près de la moitié des prisonniers — mais aussi les « chicanos » et les Portoricains. Sur les quelques 1137 condamnés à mort — dont treize femmes — détenus dans trente-et-un des trente-six Etats où existe la peine de mort) on compte 41,8 % de noirs alors qu'ils ne représentent que 12 % de la population américaine.

Comme l'explique Michel Foucault dans sa préface à un livre de témoignage de détenus américains (1) « *ce grand déferlement d'histoires, de souvenirs, de fables de détails infimes et d'énormités, de défis, de rage, d'éclats de rire a de quoi nous étonner, nous qui sommes habitués, en fait de crimes, à la pudeur des aveux difficilement concédés, en fait de prison à l'interdiction de voir et entendre (...). Nous autres, Européens, nous vivons dans la continuité de notre histoire. L'Amérique, elle, vit perpétuellement la naissance et la mort de la loi. Nos catégories sont celles de la victoire et de la défaite. Les siennes sont celles de la violence et de la légalité* ».

Contrairement aux prisonniers français, les Américains sont autorisés à acquérir un téléviseur individuel. Même ceux des quartiers d'isolement des maisons de sécurité maximum, qui passent vingt-trois heures sur vingt-quatre dans leur cellule ont ce droit, ainsi que celui de recevoir des livres et de la nourriture à condition qu'ils soient envoyés directement par l'éditeur ou le fabricant. Mais le détenu américain se sent souvent menacé par ses codétenus. Une prison où certains ont perdu tout espoir de sortir un jour — les peines s'ajoutent et un multirécidiviste peut totaliser cent cinquante, deux cents ans — est nécessairement un lieu de violence extrême. A Saint-Quentin (Californie) en 1981, « *année normale, sans émeute* », selon les rapports on relevait, pour 2 900 détenus, 7 meurtres et 54 agressions — coups de couteau, bagarres, viols.

« *A quoi servent les prisons ?* », demandait l'hebdomadaire *Time* en septembre 1982 (2), et la réponse était : « *Non plus à réhabiliter mais à punir* » ; « *à mettre hors circuit les individus les pires* ». Mais alors, disent les sociologues américains, il faudrait mieux « *choisir* » ceux qu'on incarcère. Car on ne peut pas continuer la politique actuelle, sauf à dépenser des milliards de dollars en construction de prisons, ce qu'aucun gouvernement ne fera et ce qui n'éviterait peut-être pas l'explosion de violence que chacun prédit.

Si la tendance des dernières années devait continuer, la population pénale doublerait encore d'ici 1988. Il y aurait alors, aux Etats-Unis huit cent mille détenus, soit un Américain sur trois cents.

(1) Bruce Jackson *Leurs prisons*, Plon ; collection Terre humaine, 1975.

(2) *Time*, 13 septembre 1982.

# AMÉRIQUES

## Argentine

### M. Italo Luder est désigné comme candidat péroniste à la présidence

**Mme Peron, ancienne présidente de la République argentine renversée par les militaires en 1976, a fait savoir le 7 septembre à Madrid, où elle vit en exil, qu'elle ne rentrerait pas dans l'immédiat à Buenos-Aires. Elle était, tout d'abord, attendue dans son pays à la fin de la semaine dernière pour participer au congrès du mouvement « justicialiste » qu'elle préside, et qui vient de désigner M. Italo Luder comme candidat péroniste pour les élections du 30 octobre prochain.**

Rentrera ? Rentrera pas ? La veuve de Juan Domingo Peron, qui fut aussi son associée sur le « ticket » présidentiel de *1974*, a au moins retenu du *lider* défunt un certain sens de la mise en scène : « Isabelita », il est vrai, était montée sur les planches avant d'être saisie par la politique ! L'épisode du retour jusque-là différé de la « Senora » à Buenos-Aires aura, en tout cas, davantage défrayé la chronique que la désignation par un congrès justicialiste, le 5 septembre, du discret Italo Luder comme candidat péroniste à la présidence pour les élections générales du 30 octobre.

Avocat, âgé de soixante-trois ans, M. Luder avait plusieurs titres à faire valoir pour briguer les suffrages justicialistes. Tout d'abord, il avait, en 1975, comme président du Sénat, assuré cinq semaines durant l'intérim à la tête de l'Etat de Mme Peron, épuisée par sa tâche. Maigre expérience ! On note toutefois que, durant ce bref épisode, ce juriste, pourtant réputé pointilleux sur les libertés, avait accepté le renforcement de l'appareil de contrôle militaire sur les activités des opposants : les forces armées n'auront quasiment pas à innover dans ce domaine lorsqu'elles renverseront Mme Peron le 24 mars 1976...

M. Luder avait, en second lieu, défendu Isabelita lorsque celle-ci avait été accusée de corruption après son éviction par le général Videla, et, de ce fait, privée de liberté cinq années durant, avant d'être autorisée à partir pour Madrid. M. Italo Luder devenait ainsi l'avocat attitré de la famille puisque, après le coup d'Etat militaire de 1955, il avait, déjà, défendu le *lider* renversé face aux accusations de « trahison » formulées contre lui par la justice.

Enfin, M. Luder présentait un énorme avantage pour une formation aussi hétéroclite que le mouvement justicialiste : il était « neutre ». Autrement dit, il avait été assez prudent pour ne se laisser piéger par aucune des factions en lice : syndicalistes « des » C.G.T. rivales, nationalistes de droite, néo-montonéristes de gauche, « verticalistes » aux ordres de la « présidente » Mme Peron, ou leurs rivaux « anti-verticalistes »...

Dans ce mouvement où chaque dirigeant a plus d'un « squelette dans le placard », M. Luder apparaissait, avantage annexe non négligeable, comme l'exemple rare de l'homme non corrompu. Inconvénient : cet homme à l'élégance surannée, un rien réservé, fort peu disert, ne fait pas très « peuple », pour le candidat d'une formation populiste. Il n'empêche : d'ascendance suisse, allemande et italienne (d'où son prénom), passionné de football, il est un *« vrai Argentin »*, comme on aime à dire sur les rives du rio de la Plata.

#### Le vrai « patron » ?

A présent que le justicialisme a refait son unité, au moins en façade, quelles sont les chances de son principal adversaire, le radical M. Raul Alfonsin, le 30 octobre ? Tant qu'aucun nom ne s'était encore dégagé de la nébuleuse on pouvait spéculer sur l'éventualité d'un vote utile de certains péronistes en faveur d'un homme qui n'est certes pas de la famille, mais dont l'opposition au régime militaire ne s'est jamais démentie : voilà, entendait-on dire ici et là de M. Alfonsin, un président qui saurait être assez habile pour éviter à l'Argentine d'entrer à nouveau dans le cercle infernal : élections – triomphe péroniste – dégradation de la situation – coup d'Etat militaire – dégradation de la situation – « ouverture » politique – élections...

Mais nul aujourd'hui ne donnerait cher des chances de M. Alfonsin face à M. Luder. L'image d'Argentin moyen qui colle au candidat justicialiste devrait, en effet, l'aider à chasser sur les terres de l'Union civique radicale : la petite bourgeoisie. En outre, plusieurs petits partis de centre-gauche ou de gauche (les « Intransigeants », la démocratie chrétienne, le Mouvement pour le développement [MID] les socialistes), ainsi que les communistes, ont déjà fait savoir qu'ils apporteraient leurs suffrages à M. Luder. Ainsi, l'affaire paraît réglée.

Mais voilà : M. Luder sera-t-il, s'il est élu, le vrai « patron » ? On lui a certes subordonné, comme candidat à la vice-présidence, M. Deolindo Bittel, qui, jusque-là, était une sorte de secrétaire général exécutif du mouvement justicialiste. Mais le congrès, qui vient de désigner M. Luder comme candidat, a aussi nommé premier vice-président du parti, dont Mme Peron demeure symboliquement la présidente, M. Lorenzo Miguel, leader des « soixante-deux organisations », le bras politique de la Confédération générale du travail péroniste, elle-même colonne vertébrale du justicialisme. M. Lorenzo Miguel, fondé plus que quiconque à réclamer l'héritage d'un homme, Juan Peron, qui avait voulu incarner le « peuple des travailleurs », était aussi devenu, dans les derniers mois de la présidence d'Isabelita, après la fuite de son « gourou » M. Lopez Rega, l'éminence grise de la « Senora ». C'est donc un retour en force qu'opère cet apparatchik syndical que les militaires avaient mis pour quatre ans à l'ombre après le coup d'Etat du 24 mars 1976. C'est aussi un retour en force d'un passé que, vainement, les forces armées avaient cru anéanti définitivement par la déconfiture du gouvernement de Mme Peron.

Mais, en Argentine, le passé a la vie dure. Les militaires avaient chassé les péronistes, incapables de maîtriser l'inflation ? L'inflation est revenue en force, à trois chiffres ; c'est à présent une des plus élevées du monde. La corruption ? Jamais d'aussi rapides fortunes ne se sont édifiées à Buenos-Aires que ces dernières années par des moyens aussi hasardeux. La violence dans les rues ? Là, c'est un succès : les artères de la capitale, naguère livrées aux affrontements sanglants entre groupes de choc péronistes rivaux, ont été pacifiées. Mais à quel prix : les ombres de quelque quinze mille disparus flottent à jamais dans la conscience publique. Les forces armées avaient trouvé la méthode de la séquestration suivie de l'assassinat en catimini, plus expéditive que les pelotons sommaires du général Pinochet, ou les procès des démocraties. Aujourd'hui, M. Luder promet, s'il est élu, que, amnistiés ou pas, les responsables, militaires et policiers, de violations grossières des droits de l'homme seront poursuivis.

JEAN-PIERRE CLERC.

## Chili

### LE GOUVERNEMENT FERME LES ÉCOLES JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE PAR CRAINTE D'INCIDENTS

Alors que le Chili s'apprêtait à vivre, ce jeudi 8 septembre, sa cinquième journée de protestation nationale depuis mai dernier, de vifs incidents ont témoigné, mercredi, du climat de tension qui règne dans le pays.

Cinq personnes ont été tuées à Santiago au cours de deux fusillades avec les forces de l'ordre. De source officielle, *« trois membres du commando extrémiste qui avait assassiné le général Carol Urzua »*, gouverneur de la capitale, ont été abattus par les policiers lors de l'assaut de la maison dans laquelle ils se trouvaient. Parmi les victimes figure une femme. Deux heures plus tard, toujours de même source, deux autres personnes ont été tuées, également par les forces de l'ordre, dans un autre secteur de Santiago. Il s'agirait, là encore, de membres du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), à qui l'assassinat, le 30 août, du général Urzua a été attribué.

On signalait, d'autre part, de nouvelles manifestations d'hostilité au régime du général Pinochet dans les différentes villes du pays, et notamment à Valparaiso et à Concepcion. A Santiago, des manifestations de même nature ont eu lieu à l'université et dans différentes artères. De source officielle, on indique qu'une centaine de personnes auraient été arrêtées le 7 septembre.

Les autorités ont décidé de suspendre les cours dans les collèges et les lycées jusqu'au 12 septembre, par crainte d'incidents soit lors de la journée nationale du 8, soit lors des manifestations auxquelles donnera lieu, le 11, la célébration par les partisans du régime du dixième anniversaire de renversement de l'Unité populaire.

Les troupes ont été consignées dans les casernes, a annoncé le gouvernement, mais les soldats interviendraient en cas d'incidents graves.

Le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, a demandé le 7 septembre aux Chiliens de *« se défendre avec les mêmes armes que les manifestants »*, s'ils étaient agressés.

Le président du parti démocrate-chrétien, M. Gabriel Valdes, a accusé le gouvernement de créer *« les conditions de la violence »*. *(A.F.P.)*

## El Salvador

### L'ouverture de négociations entre le gouvernement et la guérilla ne signifie pas que la paix est proche

De notre correspondant

*Les représentants de la guérilla salvadorienne ont, ces derniers dix jours, rencontré tant M. Stone, émissaire du président Reagan, que la « commission de la paix », émanation du gouvernement de San-Salvador. Mais l'heure de la paix civile dans la petite république centre-américaine est loin d'avoir sonné pour autant.*

Mexico. – Lors de son passage, le 5 septembre, à Mexico, M. Richard Stone, envoyé spécial du président Reagan, a déclaré qu'il n'était *« ni optimiste ni pessimiste »*. Il a reconnu que la *« loi de la jungle »* continuait à régner dans la plus petite des républiques d'Amérique centrale. Il a insisté sur le fait que sa rencontre avec les représentants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) et ceux du Front Farabundo-Marti de libération nationale (F.M.L.N.), le premier politico-militaire, le second exclusivement militaire, ne signifiait pas que Washington les reconnaissait. Il a surtout exposé une conception des discussions aux antipodes de celle de ses interlocuteurs. Selon lui, l'essentiel est constitué par les entretiens entre la commission de paix, émanation des partis qui forment le gouvernement salvadorien, et les rebelles. Quant à l'ordre du jour, il était limité à la participation aux élections.

*« L'important, c'est le fait même de la rencontre*, a déclaré, pour sa part, M. Mario Aguinada, membre du Front Farabundo-Marti de libération nationale. *Elle est une reconnaissance du caractère belligérant de nos forces, de notre capacité à contribuer à la solution du problème et à prendre des engagements. Il s'agit également d'une reconnaissance d'une thèse que nous soutenons depuis plusieurs années : celle de la nécessité d'une solution politique aux problèmes de notre pays. »* M. Aguinada, qui a participé à la réunion avec M. Stone, rapporte que les deux délégations ont décidé de continuer à parler. Mais il est clair que l'on n'a encore avancé sur rien. Le représentant du Front a reppelé que pour les siens un dialogue avec M. Stone est un dialogue entre *« deux des parties impliquées dans le conflit »*. La commission de paix n'est pour eux qu'un *« intermédiaire »*.

M. Hector Okelly, membre du Front démocratique révolutionnaire, estime que la nouvelle phase ouverte par les rencontres de la semaine dernière sera faite d'*« attente et de complexité »*. Les prochaines discussions ne devraient pas avoir lieu avant plusieurs semaines. Au plus tôt, le F.R.A.-F.M.L.N. reverra la commission de paix à la fin du mois, plus vraisemblablement au mois d'octobre. Et c'est seulement après que pourra avoir lieu un nouvel entretien avec M. Richard Stone. Selon M. Aguinada, *« aucune des forces politiques salvadorienne, qui participent au gouvernement n'a exprimé une position favorable au dialogue »*. Cependant, les insurgés ont constaté que leur rencontre avec la commission de paix avait suscité un énorme intérêt jusque dans la presse de San-Salvador. Mais, de son côté, le F.M.L.N., en lançant une nouvelle offensive militaire parallèle à son offensive politique, ne facilite pas nécessairement la tenue d'un dialogue en douceur !

Le « commandant » Joaquim Villalobos – un leader révolutionnaire – a ainsi précisé les objectifs des siens, le 7 septembre, par la voix de Radio-Venceremos : Etablissement au Salvador d'un *« nouvel ordre économique et social »*, impliquant une *« nouvelle distribution de la richesse »* ; formation d'un *« gouvernement à participation large »* ; établissement de la liberté d'expression et tenue d'élections *« véritablement libres »* ; *« recomposition du pouvoir militaire »* sur la base du fait qu'il existe *« deux armées »* ; et, enfin, définition d'une politique extérieure indépendante et non alignée.

Les insurgés ajoutent que cette politique extérieure implique l'existence de bonnes relations avec les Etats-Unis. Ces revendications expriment bien la profondeur du fossé qui sépare les rebelles de leurs adversaires gouvernementaux.

#### Les intentions de M. Reagan

Les insurgés estiment que le groupe de Contadora ne peut pas retarder l'examen concret du cas salvadorien tel qu'il se pose, c'est-à-dire comme une situation de *« belligérance interne »*. La réunion du groupe (1), cette semaine, ne devrait pas aborder la question ; mais la pression des événements et la bonne disposition des Colombiens et des Mexicains pourraient conduire à changer l'ordre du jour.

L'incertitude provient essentiellement de l'ignorance où tous se trouvent, des intentions du président Reagan pour la région. *« Il veut gagner du temps »*, estiment les dirigeants révolutionnaires salvadoriens, pour continuer à former des troupes d'élite en plus grand nombre et pouvoir lancer une vaste offensive dans quelques mois. Certains vont même jusqu'à reconnaître que les rencontres de la semaine dernière sont, à court terme, plus favorables à l'administration américaine qu'à eux-mêmes : l'ouverture d'un « dialogue » prédisposerait le Congrès à voter les crédits demandés par le gouvernement Reagan.

L'attaque du 4 septembre contre San Miguel a été présentée par les révolutionnaires comme le prélude à une nouvelle campagne militaire. Elle a pour objectif de montrer à leur propres combattants que la guerre continue et que négocier n'est pas signe de faiblesse. La vie politique américaine aura aussi un impact sur la situation. Les experts sont unanimes pour estimer que tant qu'il n'est pas candidat déclaré, M. Reagan peut agir librement, et donc éventuellement procéder à une escalade en Amérique centrale. Mais, du jour où il ne serait plus seulement *le président* mais *un candidat*, ses adversaires peuvent lui reprocher d'agir moins dans le sens des intérêts des États-Unis que pour les siens propres. Les insurgés seront amenés à mettre à profit les longs mois de la campagne électorale américaine, c'est pourquoi il est peu probable que l'heure de la négociation sérieuse ait déjà sonné.

FRANCIS PISANI.

(1) La réunion, d'abord prévue pour le 7 septembre, des ministres des affaires étrangères du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) a été retardée en raison du remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu à Panama, et qui a notamment affecté le secteur des affaires étrangères.

# EUROPE

## Italie

### « L'OPÉRATION ORLANDI EST FINIE », AFFIRMENT LES DERNIERS MESSAGES DES RAVISSEURS DE LA JEUNE FILLE

*(De notre correspondant.)*

Rome. – L'affaire de l'enlèvement de la jeune Emanuela Orlandi, fille d'un employé du Vatican, disparue depuis le 22 juin, semble s'orienter vers une fin tragique. Dans un message, les ravisseurs ont affirmé, dimanche 4 septembre, que *« l'opération Orlandi est un chapitre clos »* et que leur ultimatum (ils exigent la libération d'Agça, l'auteur de l'attentat contre le pape) s'est achevé le 20 juillet. Mardi, le père d'Emanuela, s'adressant aux ravisseurs à la télévision, ne leur a demandé qu'une seule chose : *« Fournir la preuve qu'Emanuela est encore en vie ou dire où se trouve son corps. »*

Le message de dimanche des ravisseurs – un enregistrement et une lettre – était le premier depuis quarante-quatre jours.

A quatre reprises, le pape a évoqué le sort d'Emanuela mais il n'a pas prononcé la phrase qu'exigeaient de lui les ravisseurs : *« Agça est un être humain comme Emanuela et il doit être traité comme tel. »* Pour le Vatican, cette évidence allait de soit et n'avait aucun besoin d'être confirmée publiquement, le pape, quelques jours après l'attentat, ayant déclaré qu'il pardonnait à son agresseur.

Deux autres messages des ravisseurs sont parvenus depuis dimanche à l'agence ANSA. Ils rejettent sur le Saint-Siège la responsabilité du sort réservé à Emanuela et affirment à nouveau que *« l'opération Agça est finie »*. Ph. P.



## Danemark

### Les sociaux-démocrates sont de plus en plus divisés

De notre correspondante

Copenhague. – Le parti social-démocrate vient de tenir un congrès extraordinaire de trois jours pour désigner ses candidats aux élections européennes de 1984 et définir les grandes lignes de leur campagne. Mais les débats ont mis en relief les dissensions profondes qui existent au sein de cette formation, aujourd'hui dans l'opposition.

Le principal sujet de discorde entre les « modérés » et les « extrémistes », c'est le problème de la défense et de la sécurité, depuis que, au printemps, l'ancien premier ministre et président du parti, M. Anker Joergensen, avait réussi à faire adopter par le Parlement un ordre du jour exigeant l'ajournement du déploiement des missiles nucléaires en Europe, aussi longtemps que dureraient les négociations de Genève. Ce changement de cap, qui rompait avec un consensus de trente-quatre ans, avait alors vivement inquiété certains membres du parti. Le jour de l'ouverture du congrès, cent quatre-vingt-huit d'entre eux, avec en tête M. B. Andersen, ancien ministre de la défense, ont publié une annonce dans le quotidien *Aktuelt* pour protester contre une ligne qui ôte au P.S. toute crédibilité sur le plan international.

Le congrès a également montré qu'une majorité des cadres du parti demeuraient sceptiques en ce qui concerne la coopération européenne et ne souhaitaient surtout pas la voir se développer : c'est dans leurs rangs, à deux exceptions près, qu'ont été choisis les vingt candidats et les cinq suppléants au scrutin de 1984.

Le congrès a porté à la vice-présidence du parti M. Svend Auken, l'ancien ministre du travail, qui appartient à l'aile gauche extrémiste. Il remplace M. Knud Heinesen, l'ancien ministre des finances. L'élection de M. Auken s'est faite contre la volonté du président du parti, M. Joergensen, qui aurait préféré que ce poste fût confié à M. Ivar Norgaard, l'ancien ministre de l'économie. A l'autre vice-présidence, Mme Fischer-Moeler, démissionnaire, est remplacée par Mme Tove Smidth, maire de l'une des grandes communes de la banlieue de la capitale.

CAMILLE OLSEN.

## Turquie

### Ankara achète 160 avions américains F-16

De notre correspondant

Ankara. – Après de longs mois de réflexion, les Turcs ont finalement opté pour l'avion de combat F-16 C-D construit par la firme américaine General Dynamics, aux dépens du F-18 de McDonnell-Douglas-Northrop, en vue de moderniser leur aviation avec 160 appareils de ce type (déjà choisi par certains pays européens) pour les dix années à venir. La lettre d'acceptation du gouvernement turc a été transmise officiellement, le mercredi 7 septembre, par M. Bayulken, ministre turc de la défense, à l'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara, M. Strausz-Hupé.

Dans une phase qui se situerait entre la mi-1985 et le début de 1987, les premiers F-16 C-D (représentant un coût de production d'environ 12,5 à 15 millions de dollars l'unité, plus quelque 5 millions de dollars environ pour l'armement et les bombes) seront partiellement assemblés dans une usine, la Tusas, entreprise d'Etat dont la construction commencera probablement début 1984.

Enfin, dans la phase suivante, on commencera à produire sur place une partie des pièces des F-16 C-D, dont le taux passera progressivement, dit-on, de 15 % à 70 %.

Les Turcs, dont l'aviation est à l'heure actuelle composée d'avions de première et de deuxième génération, comme par exemple les F-4, F-104, F-100, ainsi que les F-5 devenus presque désuets, se souviennent amèrement de l'embargo américain infligé à la Turquie entre 1975 et 1978. Ils ont donc décidé de créer leur propre industrie aéronautique. L'opération sera un peu plus coûteuse au départ, mais devrait entraîner un essor technologique et créer de nouveaux emplois. Elle donnera surtout un sentiment d'une plus grande indépendance vis-à-vis des Américains.

Initialement, Ankara estimait avoir besoin de quelque 291 avions. Mais devant le coût de cette opération, le chiffre a été finalement ramené à 160.

Les avions franco-allemand Alpha-Jet, franco-britannique Jaguar et le Mirage F-I de Dassault-Breguet, ainsi que le Saab suédois, étaient également proposés aux Turcs. Mais les constructeurs de ces modèles n'ont pas réussi à garantir assez de crédits, et la Turquie a opté pour les appareils américains.

ARTUN UNSAL.

# A TRAVERS LE MONDE

## Cameroun

● *CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'U.N.C.* – Pour désigner le successeur de M. Ahidjo à la présidence du parti unique, le comité central de l'Union nationale camerounaise a convoqué, le 14 septembre, un congrès extraordinaire du parti et investi, en tant que candidat, M. Paul Biya, chef de l'Etat et vice-président de l'UNC. L'ancien président Ahidjo a démissionné de la présidence de l'U.N.C. le 27 août après avoir lancé une violente attaque contre M. Biya, qui lui a succédé à la tête de l'Etat le 6 novembre 1982. – *(A.F.P.)*

## Tchécoslovaquie

● UNE FUITE EN MONTGOLFIÈRE. – Quatre Tchécoslovaques ont fui leur pays à bord d'un ballon à air chaud dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre: Leur ballon s'est posé en Autriche, à Falkenstein, à 10 kilomètres de la frontière. Ils ont demandé aussitôt à bénéficier du droit d'asile. – *(A.F.P.)*

## U.R.S.S.

● LES SAKHAROV INSULTÉS PUBLIQUEMENT. – Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki, a déclaré le mardi 6 septembre, que sa situation et celle de son mari devenaient *« intenables »* en raison des persécutions diverses qui font suite à la campagne menée contre eux par la presse soviétique en juillet et en août. Selon Mme Bonner, les habitants de Gorki les insultent publiquement, les traitent de *« fauteurs de guerre »*, et la voiture du prix Nobel de la paix est *« couverte chaque jour d'inscriptions infamantes »*. Son mari et elle ont reçu plus de 2 000 lettres d'injures, a ajouté Mme Bonner, revenue de Gorki à Moscou. Comme d'habitude, l'accès de son appartement était interdit aux correspondants étrangers par deux miliciens. Et cette fois, même le banc où elle s'asseyait d'ordinaire pour informer les journalistes, devant son immeuble, avait disparu. – *(A.F.P.)*

Le Monde

# politique

## L'ANALYSE D'UN SONDAGE PAR LE PREMIER MINISTRE

# M. Mauroy évalue l'« effort pédagogique indispensable »

Il est rare qu'un premier ministre en exercice commente publiquement une enquête d'opinion, surtout quand celle-ci ne se révèle pas particulièrement favorable pour lui. Dans *le Parisien libéré* du jeudi 8 septembre, M. Pierre Mauroy explique qu'il se livre à un tel exercice « *afin d'apprécier les points sur lesquels un effort pédagogique est indispensable* » de la part du gouvernement. Si l'on en juge par les résultats du sondage de la Sofres qu'analyse ainsi le premier ministre (1), cet effort devra être important. Ce sondage illustre en effet certains des déphasages qui existent entre le discours officiel et l'appréciation des réalités par les citoyens. Il permet d'évaluer les handicaps du pouvoir et de la majorité dans leur tentative de reconquête de l'opinion publique.

Au moment où la controverse sur la place des immigrés dans la société française crée à Dreux des difficultés électorales à la gauche, il est révélateur, par exemple, que 51 % des personnes interrogées affirment que la solution la plus efficace pour lutter contre le chômage consisterait à « *renvoyer les travailleurs immigrés chez eux* ». Sur ce point, il semble donc qu'une majorité de Français s'accorde parfaitement avec l'extrême droite. De quoi combler le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen ! M. Mauroy a beau répéter qu'« *il est faux de croire que nous pouvons nous priver de la main-d'œuvre immigrée* », laquelle « *remplit des fonctions qui, en son absence, ne trouveraient souvent pas à être exercées* », la position du gouvernement n'est pas près d'être partagée par la plupart des électeurs.

De même que, au moment où le président de la République s'apprête à son tour, le 15 septembre, sur TF 1, à défendre le projet de budget pour 1984 — comme le chef du gouvernement l'a fait le 6 septembre sur Antenne 2, — il est significatif de constater que la plupart des Français tiennent le gouvernement de M. Mauroy en piètre estime pour ce qui concerne la conduite des affaires économiques. Pour 59 % des personnes interrogées, ce gouvernement « *agit au jour le jour sans bien savoir où il va* ». Cette appréciation contredit l'affirmation formulée mercredi 7 septembre, à Montpellier, par le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, selon lequel « *la crédibilité du gouvernement, notamment en matière économique, s'est accrue* ».

En ce domaine particulier, l'image personnelle du premier ministre n'apparaît guère brillante, malgré le redressement de sa « cote globale de confiance » constatée par le dernier « baromètre » mensuel de la Sofres publié par *le Figaro-Magazine* du 3 septembre (*le Monde* daté 4-5 septembre). 11 % seulement des personnes interrogées déclarent faire confiance à M. Mauroy « *pour faire face aux difficultés économiques* ». La palme reste attribuée à M. Rocard (34 %), qui précède MM. Barre (32 %), Delors (25 %), Chirac (20 %) et Giscard d'Estaing (17 %). Refusant de commenter le sondage sur ce dernier point, M. Mauroy estime que le « *manque de cohérence prêté à l'action gouvernementale* » découle « *moins d'une analyse de* (sa) *politique par les Français que d'un sentiment d'impatience devant la lenteur avec laquelle sont acquis des résultats* ». Ainsi le premier ministre souligne-t-il lui-même, implicitement, le caractère aléatoire de sa conviction exprimée mardi à Antenne 2 que le bien-fondé de sa politique « *deviendra perceptible de mieux en mieux* ».

### L'augmentation des impôts

Comment, dans ce contexte négatif, faire accepter aux Français la nécessité d'un effort fiscal supplémentaire en 1984 ?

Certains membres du gouvernement regrettaient, mercredi, que M. Mauroy n'ait pas été en mesure, mardi, dans son plaidoyer en faveur des orientations budgétaires, de mieux souligner les aspects novateurs et fondamentaux que présentera, selon eux, le prochain budget, à savoir son articulation avec la mise en œuvre du Plan et la réforme des financements sociaux, deux sujets qui seront annexés à la communication budgétaire que le ministre de l'économie, des finances et du budget doit faire le 14 septembre devant le conseil des ministres. M. Mitterrand insistera sans doute davantage, lors de son intervention du 15 septembre, pour faire ressortir notamment que la limitation des dépenses publiques (7 % en moyenne) s'accompagnera d'investissements importants pour l'avenir, puisque, dans au moins quatre domaine prioritaires — la recherche, la modernisation industrielle, la formation professionnelle, et la défense nationale, — les augmentations budgétaires seront de l'ordre de 15 % à 20 %, et même plus quelquefois.

Un autre argument consistera à dire que, par rapport à 1983, la progression de l'impôt sur le revenu sera, en 1984, la plus faible qu'on ait connue depuis dix ans. De source officielle, on indiquait mercredi après-midi que cette progression serait de l'ordre de 7,8 % en valeur et de 1,6 % en volume (contre, respectivement, 16,1 % et 6,4 % en 1983, 16,8 % et 4,7 % en 1982, 16,6 % et 3,1 % en 1981). Il n'est pas certain que cet argument-là soit jugé très convaincant par les contribuables concernés. Dans son édition du jeudi 8 septembre, *l'Humanité* retient surtout que les augmentations annoncées par le premier ministre vont « *réduire les ressources de certains foyers d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de cadres moyens dont la quasi-totalité des revenus sont constitués de salaires* ». Le quotidien du P.C. se montre très réservé en soulignant que ces orientations comportent des « *risques importants pour l'avenir de la société* ».

L'enquête de la Sofres publiée par *le Parisien libéré* indique, au demeurant, que 37 % des ouvriers estiment que le gouvernement demande trop d'efforts aux défavorisés, alors que M. Mauroy préfère souligner que ce même sondage semble attester, paradoxalement, que le souci de justice sociale est relativement bien perçu puisque, globalement, pour 44 % des personnes interrogées, « *ces efforts sont équitablement répartis entre les différentes catégories de Français* ». Cet apparent paradoxe s'explique toutefois par le fait que l'effort d'équité sociale est davantage ressenti par... les cadres supérieurs, les membres des professions libérales, les industriels et les commerçants, c'est-à-dire la plupart des non-salariés.

La discussion sur le prochain budget sera donc, avant tout, l'occasion d'une vaste explication entre la majorité et sa base sociologique, M. Mitterrand paraissant décidé à y prendre personnellement une part importante tandis que M. Mauroy continuera de s'exprimer, comme il a commencé de le faire le 2 septembre dans les colonnes du *Monde*. Tous deux s'y emploieront en faisant miroiter l'espoir de pouvoir dégager une marge de manœuvre qui permettrait, selon l'hôtel Matignon, de desserrer l'austérité avant 1986, c'est-à-dire avant les prochaines élections législatives.

ALAIN ROLLAT.

(1) Sondage réalisé pour *le Parisien libéré*, du 18 au 24 août, sur un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

### Selon un sondage IFOP-« l'Humanité Dimanche »

## 85 % DES FRANÇAIS S'INQUIÈTENT DE L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT

*L'Humanité Dimanche* publie, dans son numéro du 9 septembre, les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP, du 17 au 24 août, auprès d'*un échantillon de 1 006 personnes* représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, et selon lequel 85 % des personnes interrogées sont préoccupées par le maintien du pouvoir d'achat. Parmi les autres « *soucis de la rentrée* » présentés par les enquêteurs, 75 % des personnes interrogées se disent préoccupées par les conséquences de la montée du dollar, 56 % par l'engagement de la France au Tchad et 50 % par l'insécurité « *qui règne là où elles habitent* » (59 % parmi les habitants des grandes villes).

62 % des personnes interrogées estiment que l'effort demandé au nom de la rigueur est assez difficilement supportable ; 46 % d'entre elles estiment qu'un effort plus important demandé aux plus riches permettrait de réduire celui des moins favorisés. Pour ce qui est des « *priorités gouvernementales* », la « *priorité des priorités* », pour le gouvernement, doit être, selon cette enquête, la lutte contre le chômage (34 %), avant le redémarrage de l'industrie (20 %) et la formation des jeunes (15 %).

● *M. François Mitterrand* sera l'invité de l'émission de TF1 « *l'Enjeu* », de François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller, jeudi 15 septembre à 20 h 35. Cette émission avait précédemment été annoncée pour le 14.

● *M. André Labarrère*, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 8 septembre, explique : « *On ne bâtit pas une société socialiste en deux jours (...). Il faut faire avancer les choses peu à peu sans casser la baraque.* » Il souhaite qu'il y ait, lors du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, « *une unité de fond et non pas de forme* ». A propos de l'école privée, il affirme : « *Grâce à une compréhension réciproque, on doit pouvoir rapprocher les positions de l'immense majorité de chaque camp. Quant aux excités de tous bords, ils ne seront jamais convaincus.* »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, mercredi 7 septembre, à Montpellier, à l'occasion des journées d'études des membres socialistes du Parlement européen, que la « *crédibilité* » du gouvernement « *notamment en matière économique s'est accrue* ». Estimant qu'il y a eu « *en cette rentrée une modification du climat* », il a remarqué que l'opposition était « *obligée* » de faire une rentrée « *plus prudente* ».

● *L'élection municipale de Sarcelles* (Val-d'Oise) aura lieu les 2 et 9 octobre prochain. Cette élection fait suite à l'annulation, par le Conseil d'Etat (*le Monde* daté 4-5 sept.), des résultats du scrutin du 6 mars dernier, qui avait vu la liste de la majorité de M. Canacos, maire sortant communiste, l'emporter sur celle de la majorité conduite par M. Lamontagne.





## L'ÉLECTION MUNICIPALE DE DREUX

# M. Michel Rocard participera à un « rassemblement pour la démocratie »

**M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, se rendra vendredi 9 septembre à Dreux. Il prendra part au « rassemblement pour la démocratie » organisé en fin d'après-midi par la liste de gauche en difficulté, pour l'élection municipale partielle du 11 septembre, face à une liste d'opposition qui rassemble des représentants de l'U.D.F., du R.P.R. et du Front national. La venue de M. Rocard était réclamée avec insistance par nombre de militants socialistes de Dreux.**

**Un manifeste sera lu par le comédien Daniel Gélin au cours du rassemblement de vendredi ; les organisateurs ont aussi prévu un lâcher symbolique de mille neuf cent quatre-vingt-trois colombes.**

Dans un appel diffusé mercredi 7 septembre, plusieurs dizaines de personnalités (1) affirment que « *la France entière est concernée par la renaissance à Dreux des idées racistes, qui conduisent aux guerres civiles et aux guerres tout court* », et demandent aux habitants de Dreux de « *dire dimanche leur refus d'une liste où figurent des extrémistes qui bafouent la liberté et la dignité humaine* ».

Réactions et commentaires sont encore venus s'ajouter mercredi 7 septembre à ceux, déjà nombreux, qu'avaient provoqués les résultats du premier tour, le 4 septembre, de l'élection partielle, puis l'alliance des représentants des grands partis de l'opposition avec ceux du Front national.

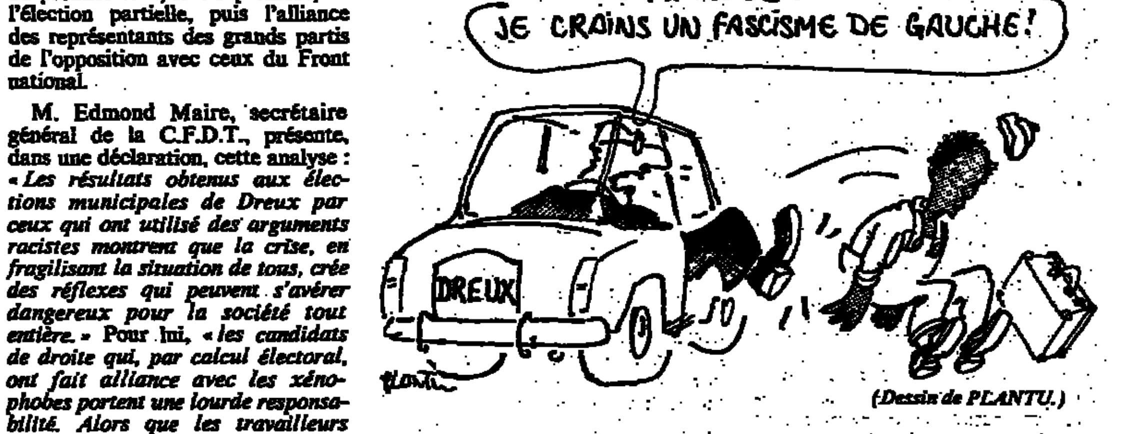
M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., présente, dans une déclaration, cette analyse : « *Les résultats obtenus aux élections municipales de Dreux par ceux qui ont utilisé des arguments racistes montrent que la crise, en fragilisant la situation de tous, crée des réflexes qui peuvent s'avérer dangereux pour la société tout entière.* » Pour lui, « *les candidats de droite qui, par calcul électoral, ont fait alliance avec les xénophobes portent une lourde responsabilité. Alors que les travailleurs immigrés, dont la plupart sont installés chez nous depuis plus de dix ans, sont, comme les autres travailleurs, inquiets pour leur emploi et leur avenir, ils se trouvent affrontés, non seulement à des militants d'extrême droite, mais à des forces politiques importants prêtes à dériver gravement pour conquérir des positions de pouvoir* ».

M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, « *condamne l'accord scandaleux passé entre le R.P.R., l'U.D.F. et l'extrême droite à Dreux* ». « *Par son alliance avec le Front national, la liste d'opposition s'est rangée dans le camp de la violence et de la haine. Aucun radical, aucun républicain ne peut lui apporter son suffrage* », ajoute le communiqué du M.R.G.

Le P.S.U. « *appelle tous les hommes de gauche, les démocrates et les républicains à se mobiliser pour que Dreux ne devienne pas la première ville importante administrée par des nostalgiques de l'idéologie raciste* ». Le secrétaire national du P.S.U., M. Serge Depaquit, estime que « *le poste d'adjoint à la protection civile promis au Front national par une droite peu regardante sur les principes démocratiques est un triste exemple de la situation ainsi créée* ».

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, qui prenait la parole mercredi 7 septembre à Bandol (Var) devant l'université d'été du P.R., a affirmé : « *Le danger fasciste en France ne vient pas de la droite. Il vient de la gauche dont c'est la vocation de système et de méthode. Il faut donc voter contre les fascistes de gauche.* »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a chargé mercredi 7 septembre son avocat, Me Georges Wagner, d'assigner devant le tribunal de Paris M. Georges Marchais « *pour les injures et diffamations publiques* » qui seraient contenues dans l'appel du secrétaire général du P.C.F. aux électeurs drouais. Dans cet appel (*le Monde* du 7 septembre), M. Marchais accuse notamment le Front national d'utiliser « *les armes répugnantes de la haine employées partout et de tout temps par le fascisme et ses émules* ».




(Dessin de PLANTU.)

(1) Il s'agit de Mmes et MM. Stéphane Audran, Jean-Pierre Azéma, Guy Bedos, Juliet Berto, Jean Cassou, Claude Chabrol, Patrice Chéreau, Costa-Gavras, Elisabeth et Gérard Depardieu, Eugène Descamps, Jean-Paul Escande, Daniel Gélin, Annie Girardot, André Glucksmann, Henri Guillemin, Roger Ikor, Vladimir Jankélévitch, Jacques Julliard, Bernard Kouchner, François Luchaire, Jacques Madaule, André Mandouze, Claude Mauriac, Alexandre Minkowski, Ariane Mnouchkine, Jean-Louis Monneron, Yves Montand, Madeleine Rebérioux, Catherine Riberio, Jean-Pierre Rioux, Michel Royer, Bertrand Schwartz, Claude et Jean-Louis Servan-Schreiber, Simone Signoret, André Sirota, Paul Thibaud et Antoine Vitez.

● *Le bureau politique du Centre indépendant* (formation proche de Jacques Chaban-Delmas) considère que « *l'alliance intervenue à Dreux entre l'opposition U.D.F.–R.P.R. et une extrême droite raciste et antirépublicaine est une honte pour la démocratie qu'aucun intérêt électoral ne peut justifier, et qu'elle constitue une menace potentielle pour l'avenir des institutions de la cinquième République.* » Le Centre indépendant se déclare « *favorable à une révision de certains mécanismes électoraux, qui permettrait la réconciliation de tous les républicains, qu'ils soient socialistes, gaullistes ou libéraux, sans ramener pour autant les jeux stériles du régime des partis* ».

### M. PONS (R.P.R.) : faire confiance à Jean Hieaux

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., répondant jeudi matin 8 septembre aux questions des journalistes lors de son « point de presse » hebdomadaire, a déclaré :

« *L'accord électoral du deuxième tour sert de prétexte à un déchaînement et à une telle passion partisane qu'il est désormais nécessaire de replacer le problème dans sa véritable perspective.*

» *Si les problèmes de l'immigration tiennent désormais une telle place dans les débats publics, cela est dû à la fois à la crise économique dans laquelle nous nous embourbons et au laisser-aller des pouvoirs publics. Ils sont les premiers responsables de la situation.*

» *Les sentiments d'inquiétude et d'exaspération qui ont conduit aux résultats du premier tour ne doivent pas être travestis : il n'y a pas à Dreux 17 % departisans de l'extrême droite, mais de nombreux habitants de toutes origines politiques et sociales qui ont tenu à faire connaître leur réaction, fût-ce en donnant leur préférence à des candidats de l'extrême droite. Il faut tenir compte des préoccupations de ces Français-là aussi.*

» *Le gouvernement, soutenu par l'extrême gauche et allié au parti communiste, qui, en toutes circonstances, défend un régime et une idéologie contraires au respect le plus élémentaire des droits de l'homme, utilise de façon indécente l'affaire de Dreux à des fins de polémique partisane. Notre répugnance pour toutes les formes de racisme est bien connue ; nous n'avons, en la matière, à recevoir de leçon ou de mise en demeure de personne. Notre mouvement compte les rares hommes politiques à avoir eu à peu près constamment contre eux aux élections législatives un candidat d'extrême droite, et même dans les circonstances les plus difficiles. A Paris, lors des dernières élections municipales, nous avons refusé, que ce soit au premier ou au deuxième tour, tout accord avec les représentants de cette tendance politique.*

» *Le problème de l'immigration et du racisme est désormais posé de façon évidente devant l'opinion publique, et nous devons le traiter dans un esprit à la fois d'ouverture, de générosité, de fidélité à nos idéaux et de réalisme. Ni laxisme ni racisme, tels doivent être nos principes. Rien ne doit être fait pour cacher l'essentiel aux électrices et aux électeurs de Dreux, c'est-à-dire confier à une équipe nouvelle le soin de diriger la municipalité afin de tenir le plus grand compte du vote de la majorité des habitants. L'essentiel est donc de faire confiance à Jean Hieaux.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LA PREPARATION DES ELECTIONS SENATORIALES

# MAINE-ET-LOIRE :

## trois « grands absents » de la compétition

De notre correspondant

**Angers. – Ils sont onze candidats, jusqu'à présent, à briguer les trois sièges de sénateurs du Maine-et-Loire, puisque la loi, en retard sur la démographie, n'a pas accordé à ce département le siège supplémentaire qu'auraient pu lui valoir ses cent soixante-quinze mille habitants. On peut penser que deux des trois places convoitées ne se trouvent que « *théoriquement* » à prendre puisque leurs titulaires MM. Lucien Gautier (R.P.R.) et Auguste Chupin (C.D.S.) sollicitent le renouvellement de leur mandat, et qu'on imagine mal ces deux sortants solides en difficulté.**

**On se battra donc essentiellement pour la succession de M. Jean Sauvage (C.D.S.), soixante-quatorze ans, qui a décidé de ne pas se représenter pour se consacrer désormais exclusivement à la présidence du conseil général, qu'il assume depuis 1982. Et ceux qu'on attendait, dans la compétition, ne seront finalement pas là. Au retrait de M. Sauvage, « *l'homme fort du département* », il faut ajouter deux absences : celle de M. Jean Foyer, député, ancien ministre et bretteur patenté du R.P.R., et celle de M. Jean Monnier, remuant maire d'Angers, exclu du P.S.**

Dans une élection qui n'est pas traditionnellement celle des grands bouleversements, le retrait de M. Jean Sauvage ménage aux grands électeurs une *soupape de changement* » et conforte indirectement la situation des deux autres sortants, MM. Lucien Gautier (R.P.R.) et Auguste Chupin (C.D.S.). Forts de la présence que leur confèrent respectivement auprès des élus locaux, six années récentes de présidence du conseil général et une efficacité reconnue à la présidence du comité départemental d'expansion économique, et secondés par des suppléants de poids (1), ceux-ci ne paraissent pas sérieusement menacés. La place laissée libre par M. Sauvage semble hors de portée des deux grands partis de la majorité, qui affrontent séparément la consultation en présentant chacun trois candidats : MM. Bernard Biotteau, maire adjoint de Trélazé, Jean-Paul Gouraud, conseiller municipal de Cholet, et Marcel Paquereau, ancien conseiller municipal d'Angers, pour le P.C. ; Mme Ginette Leroux, adjoint au maire de Trélazé, MM. Michel Nauraye, maire de Montreuil-Juigné, et Claude Gouzy, conseil municipal de Saumur, pour le P.S.

Trois personnalités de l'opposition se sont portées candidates : MM. Bernard Manceau, ancien député CNIP du Maine-et-Loire, qui fera, après deux échecs aux élections sénatoriales de 1965 et de 1974, une troisième tentative ; Jean Huchon (U.D.F.), maire de La Salle-et-Chapelle-Aubay et suppléant de M. Maurice Ligot (CNIP), député, maire de Cholet ; et Charles Jolibois (U.D.F.), déjà candidat en 1974, maire d'Briché, vice-président du conseil général. Son activité à la présidence de l'Association des maires du Maine-et-Loire fait de lui le troisième favori de la consultation.

On attendait depuis longtemps la candidature de M. Jean Foyer et on parlait de celle de M. Jean Monnier *depuis le mois d'avril*. A quelques jours d'intervalle, le maire d'Angers et l'ancien ministre du R.P.R. ont annoncé qu'ils ne seraient pas sur les rangs. La candidature de M. Foyer avait été envisagée, il y a deux ans déjà, lorsque le retrait, pour raisons de santé, de M. Lucien Gautier, semblait probable. Dès lors que celui-ci se représentait, elle ne pouvait qu'être mal accueillie par l'U.D.F., résolue à conserver les deux sièges sénatoriaux qu'elle détient. Il semble bien que M. Foyer n'ait pas trouvé pour son projet le soutien qu'il attendait de ses amis de la fédération départementale du R.P.R., peu soucieuse notamment de devoir disputer à l'U.D.F. la circonscription que son départ au sénat en cas de victoire aurait laissée vacante...

M. Jean Monnier avait parlé de l'éventualité de sa candiature quelque temps après sa spectaculaire réélection « *sans les communistes* » à la mairie d'Angers... et au lendemain même de son exclusion du parti socialiste pour inapplication des accords électoraux P.C.-P.S. et autres « *manquements* » à la discipline du parti (*le Monde* du 27 mai). Il s'est expliqué à la fin du mois d'août à la fois sur les raisons qui l'avaient poussé à envisager d'être candidat et sur celles qui l'ont conduit à y renoncer : « *Dans la mesure où mes positions politiques ont suscité un certain écho en France*, a-t-il dit en substance, *j'ai pensé qu'un mandat sénatorial pouvait me donner les moyens d'aider à faire évoluer une situation actuellement caractérisée par le néfaste clivage du pays en deux blocs systématiques et outranciers. Mais un tel projet exigerait une présence et une somme de travail incompatibles avec ma volonté d'être le maire d'Angers à part entière...* »

Des explications qui cadrent bien avec ce qu'on connaît du « personnage Jean Monnier ». Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de l'incontestable séduction exercée par le maire d'Angers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son ancien parti, le pari sénatorial de M. Jean Monnier paraissait arithmétiquement bien hasardeux.

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) Le suppléant de M. Chupin est M. Jean-Robert Jolivet, C.D.S., vice-président du Conseil général, M. Gautier fait équipe avec M. Joseph Ariaux, président de la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et président du Comité économique et social de la région des Pays de Loire.






# Le communiqué officiel du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 7 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le communiqué suivant a été publié :**

### ● ÉPARGNE ET MARCHÉ FINANCIER

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur le développement de l'épargne et du marché financier.

I. – Devant l'abondance des souscriptions recueillies, il a été décidé de porter de 15 à 20 milliards de francs le montant de l'emprunt d'État, actuellement en cours de placement. L'État finance ainsi, par de l'épargne stable, une part de plus en plus importante de ses investissements. Cette opération, réalisée aux conditions du marché et sans aucun avantage fiscal particulier, est la plus importante réalisée depuis longtemps sur le marché obligataire français. Son succès témoigne du caractère approprié des deux formules offertes aux investisseurs (*13,70 % à dix ans ou 13,20 % à* douze ans, échangeables contre des titres à taux variable), de la confiance des épargnants, et, de façon plus générale, d'une plus grande capacité de notre système financier à mettre une épargne abondante au service de l'investissement.

II. – Le ministre de l'économie, des finances et du budget a dressé un premier bilan des résultats de la politique de l'épargne depuis le début de l'année 1983.

Sur le marché obligataire, les taux ont baissé de près de 2 points depuis le début de l'année et les émissions ont atteint, pour l'instant, 135 milliards de francs, soit 32 % de plus que l'an dernier. Les entreprises publiques et privées ont bénéficié, directement ou indirectement, d'une proportion importante de ces ressources. Cette proportion s'était élevée en 1982 à 64 %, dont 43 % pour les seules entreprises du secteur concurrentiel, la part de l'État étant de l'ordre de 25 %.

Le ministre a insisté sur l'importance de l'apport dont les entreprises ont bénéficié depuis le début de l'année pour renforcer leurs fonds propres en faisant appel au marché. Les augmentations de capital, émissions de titres participatifs et d'obligations convertibles ont atteint 11,2 milliards de francs contre 2,7 milliards de francs l'an dernier, soit une multiplication par 4,1. L'utilisation qui est faite par les entreprises des dispositions de la loi du 3 janvier 1983 sur la protection de l'épargne et le développement des investissements témoigne de l'effort effectué par l'appareil productif pour consolider ses structures financières et se doter des ressources nécessaires pour réaliser l'indispensable sursaut industriel. Il constitue, à ce titre, un signe encourageant pour l'avenir.

### ● CONGÉ POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le ministre délégué, chargé de l'emploi, a présenté au conseil des ministres le projet de loi instituant au profit des salariés un congé pour la création d'entreprise et un congé sabbatique.

Le congé pour la création d'entreprise est ouvert aux salariés ayant au moins trente-six mois d'ancienneté dans l'entreprise qui veulent créer leur propre entreprise ou reprendre une entreprise ; sa durée est d'un ou deux ans.

Le congé sabbatique est réservé aux salariés ayant au moins trente-six mois d'ancienneté dans l'entreprise et six ans d'expérience professionnelle, qui veulent se consacrer à toute activité de leur choix ; sa durée est de six à onze mois. Les deux congés entraînent la suspension du contrat de travail du salarié, qui n'est plus rémunéré par son employeur.

Ce texte, dont la mise au point a fait l'objet d'une longue concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux, répond notamment aux aspirations de nombreux cadres et s'inscrit dans la perspective du développement du temps choisi. Les conditions qu'il pose à l'ouverture de ce nouveau droit tiennent compte de la nécessité de ne pas perturber l'activité des entreprises.

Ces dispositions favoriseront la création d'entreprise, le développement d'activités nouvelles et donc l'emploi, ainsi que l'épanouissement de l'esprit d'initiative individuelle.

### ● ARTISANAT

Le ministre du commerce et de l'artisanat a présenté au conseil des ministres une communication sur les perspectives de développement de l'artisanat et sur la politique mise en œuvre en ce domaine.

Avec près de huit cent mille entreprises et deux millions et demi d'actifs, l'artisanat constitue un secteur majeur de notre économie. Son importance justifie que ses représentants soient associés à part entière à la concertation que mène le gouvernement sur la politique économique et sociale. A cette fin, le principe de rencontres régulières entre les organismes consulaires, les représentants syndicaux et les pouvoirs publics est retenu.

**I. – La formation des hommes et les conditions de travail.**

– Renforcement de la qualité de la formation par l'apprentissage et augmentation régulière du nombre des apprentis ;

– Effort, à hauteur de 16 millions de francs, en faveur de l'innovation technologique dans les professions ;

– Guide juridique sur les conditions d'emploi dans l'artisanat.

**II. – Le soutien à l'artisanat du bâtiment.**

– Effort financier particulier dans le cadre de la seconde tranche du Fonds des grands travaux (augmentation des primes à l'amélioration de l'habitat). Des mesures seront prises pour faciliter la participation de ces entreprises à la construction et à l'entretien des logements sociaux et veiller à la bonne application des dispositions du code des marchés publics favorables aux artisans ;

– La lutte contre le travail au noir fera l'objet d'une concertation avec les représentants de l'artisanat et des professions concernées. Ainsi, le règlement intégral des prêts aidés par l'Etat, pour réaliser des travaux, ne pourra plus être effectué que sur présentation de factures.

**III. – Le développement économique de l'artisanat.**

– Préparation d'un projet de loi distinguant le patrimoine personnel de l'artisan de son patrimoine professionnel ;

– Meilleure mobilisation de l'épargne en faveur de l'artisanat (étude d'une transformation du livret d'épargne du travailleur manuel) :

– Reconduction de la prime de création d'emploi dans l'artisanat en 1984 (10 000 francs par emploi pour un montant total de 200 millions de francs) ;

– Simplification des conditions d'intervention de la Fondation à l'initiative créatrice artisanale.

### ● STATUT DES ÉLUS LOCAUX

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres les grandes lignes de l'avant-projet de loi relatif au statut des élus locaux. Ce statut est devenu nécessaire pour que les élus municipaux, départementaux et régionaux disposent de l'ensemble des moyens leur permettant de faire face aux responsabilités que leur confèrent les lois de décentralisation et qui seront de plus en plus importantes au fur et à mesure de la mise en œuvre des transferts de compétences. Ce statut comportera, notamment, des dispositions assurant le droit à la formation des élus, fixant le régime des autorisations d'absence et arrêtant les garanties qui leur seront reconnues en matière d'emploi. La mise au point de ce texte se poursuit afin que le projet qui en résultera puisse le moment venu être soumis à la large concertation à laquelle le gouvernement s'est engagé, avec les associations d'élus et les formations politiques.

### ● STATUT DE LA CORSE

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a dressé un bilan de la mise en œuvre du statut particulier de la région de Corse. Les principales instances prévues par la loi ont été mises en place : les deux comités consultatifs, le conseil économique et social et le conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie, ont tenu leur première réunion ; les offices d'équipement hydraulique et de développement agricole et rural ont été créés ; le décret instituant l'office des transports est en cours de publication. Parallèlement à la poursuite de la décentralisation, diverses mesures ont été prises ou sont en cours d'étude, en vue de renforcer les moyens d'action des représentants de l'Etat en Corse. Ainsi, l'ensemble des engagements pris lors de la visite du président de la République des 15 et 16 juin dernier auront-ils été tenus.

### ● MUTUALITÉ AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi réformant l'organisation des caisses de mutualité sociale agricole. Ce projet accorde aux salariés relevant des législations sociales agricoles une plus grande responsabilité dans la direction des organismes de protection sociale les concernant. Il maintient l'unité et la spécificité d'une institution dont la qualité des services est reconnue.

Les trois collèges électoraux (exploitants individuels, salariés, employeurs), dont la fonction est de désigner les gestionnaires de la mutualité sociale agricole, sont conservés. Pour les salariés, le scrutin sera un scrutin de liste, selon la représentation proportionnelle. Les listes seront présentées par les organisations syndicales représentatives au plan national.

Deux comités de gestion sont créés pour la protection sociale des salariés et celle des non-salariés. En outre, un comité paritaire organisera l'action sanitaire et sociale dans le cadre de la politique fixée par le conseil d'administration.

A cette occasion, le ministre de l'agriculture a rendu compte des mesures prises pour indemniser les agriculteurs victimes de calamités dans l'Est et le Sud-Est. Il a indiqué que, en accord avec le ministre de l'économie, des finances et du budget, un dispositif exceptionnel de report des annuités dues en 1983 par les agriculteurs sinistrés avait été décidé, ainsi qu'une aide pour le transport des pailles et des fourrages.

### ● FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de l'ouverture de la trente-sixième session du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Celui-ci siège pour la deuxième fois depuis qu'ont été adoptées les nouvelles règles, qui assurent l'élection directe de ses membres. Les travaux permettront aux représentants de nos compatriotes à l'étranger d'examiner tous les sujets qui les concernent, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la protection sociale. Au terme de ces travaux, le Conseil procédera à un vote, permettant, sous réserve de ratification du Sénat, de désigner quatre sénateurs représentant les Français de l'étranger.

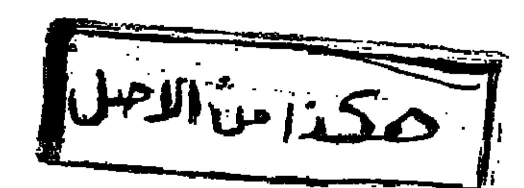
### ● SITUATION INTERNATIONALE

Le président de l'Organisation de l'unité africaine a envoyé à Paris une mission, qui s'est rendue ensuite dans les capitales d'autres pays concernés, pour examiner la situation au Tchad.

Le président de la République, qui a reçu le ministre des affaires étrangères d'Éthiopie et le secrétaire général a.i. de l'O.U.A., le 31 août, leur a rappelé l'espoir déjà manifesté par la France quant à l'action de leur organisation dans la recherche d'un règlement pacifique.





Le Monde

# société

## Douze millions d'élèves sont rentrés en classe

**Ils sont près de douze millions d'élèves à avoir pris, ce jeudi 8 septembre, le chemin de l'école, du collège ou du lycée. Lundi 19 septembre ce sera le tour des jeunes Corses et des départements et territoires d'outre-mer.**

**La première journée, souvent réservée à l'accueil des nouveaux dans les collèges et les écoles pré-élémentaires, risque d'être perturbée par la grève annoncée par la Fédération nationale des transports routiers. Un million et demi d'élèves doivent renoncer aux transports organisés et donc compter sur leur famille pour rejoindre leurs établissements.**

**Malgré cette perturbation, particulièrement sensible dans la région lyonnaise, et quelques appels à la grève, émanant de syndicats d'enseignants minoritaires, la rentrée scolaire semble se passer dans *le calme. Une rentrée normale, pourrait-on* dire, s'il existait une norme en la matière. Les difficultés qui apparaissent ici ou là concernent l'accueil des enfants dans l'enseignement pré-élémentaire et l'augmentation des effectifs dans l'enseignement du second degré. Parents d'élèves et enseignants se déclarent inquiets de cette hausse du nombre d'élèves par classe qui peut parfois entraîner dans des sections de terminale, la présence de quarante élèves. M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement *public (PEEP) a estimé, mercredi 7 septembre*, lors d'une conférence de presse à Metz, insuffisant l'accroissement des postes d'enseignants dans le second degré.**

**M. Schléret a déclaré : *« s'il s'avère que les élèves ont gravement pâti de cette rentrée, une commission d'enquête parlementaire sera réclamée pour dénoncer les préjudices subis et les responsables »*. Mais le président de la PEEP a aussi demandé aux parents de comprendre le désarroi des enseignants. Une intervention que ne désavouera pas le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary. Évoquant récemment les *« charges plus lourdes »* qui pèseront sur les enseignants, il déclarait : *« Chacun, dans cette maison, sera mis au défi de faire un peu mieux »*.**

## Un test politique

Rarement rentrée scolaire aura à ce point mobilisé la classe politique. Face à une opposition prête à *saisir* la moindre occasion, la gauche ne pouvait se permettre, en prime, de décevoir ses militants enseignants comme elle l'a fait l'an passé. C'est pourquoi *le chef de l'Etat et le premier* ministre ont mis la rentrée scolaire sous haute surveillance dès le mois de juin, n'hésitant pas à monter eux-mêmes au créneau, tels de super-ministres de l'éducation nationale. L'évocation par M. Mitterrand, au dernier conseil des ministres, de cet *« événement important »* pour la *« majorité de notre peuple »*, la solennité du ton pour le moins inhabituelle de la part d'un président de la République, en témoignent. Auparavant, il avait demandé à M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, de rencontrer tous les recteurs durant l'été.

L'intérêt particulier du chef de l'Etat pour la rentrée scolaire ne se justifie pas seulement par son souci de la formation des jeunes. Les acteurs des manifestations du printemps lui ont promis un *« automne chaud »*. Or, avec quelque avance sur le calendrier des saisons, le 8 septembre n'est pas avant tout, pour le gouvernement, la journée touchante des retrouvailles enfantines *mais bien le premier test de la* rentrée politique. Par son ampleur d'abord, parce que à travers des millions de familles par ailleurs confrontées à la rigueur, c'est pratiquement *toute l'opinion publique* qui est sensibilisée. Par le souvenir, ensuite, de la rentrée scolaire 1982 qui a été l'une des plus mauvaises de ces dernières années bien que l'éducation nationale ait bénéficié de la majorité des emplois créés dans la fonction publique depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Pas question, pour le gouvernement, d'essuyer une nouvelle fois un échec aussi cuisant au moment où le premier ministre invite la majorité — traditionnellement bien représentée en milieu enseignant — à se *« mobiliser pour la reconquête de l'opinion »*.

Réunissant le 4 juillet à l'hôtel Matignon l'ensemble des recteurs, M. Pierre Mauroy les engageait avec fermeté — sans se priver de tancer aussi les enseignants — à tout mettre en œuvre pour réussir la rentrée scolaire en exécutant avec rapidité et efficacité les instructions publiées dès janvier 1983 par le ministère de l'éducation nationale. Tirant dès cette date les leçons d'un passé tout proche, les services de M. Alain Savary ont introduit plus de rigueur dans la gestion de leur entreprise et donc de leur personnel. Objectif prioritaire : évaluer plus finement les besoins et mieux adapter les moyens d'y répondre. Ces principes de gestion se sont traduits par des contraintes pour les personnels, tenus, qu'ils soient enseignants ou non, titulaires ou auxiliaires, *d'être à leur poste — même loin de* leur région d'origine — à la date fixée.

### « Ce n'est pas un drame »

Seule une minorité des personnels est en fait « victime » de ces mesures. Les principaux risques de difficultés et de mécontentements sont ailleurs. Logique avec sa politique de lutte contre l'échec scolaire, le gouvernement a incité les jeunes à rester plus longtemps dans le système scolaire. Il attend de ce fait, si les prévisions de cette année sont exactes, quelque quatre-vingts mille élèves supplémentaires dans les lycées, les collèges, les lycées d'enseignement professionnel. Dans tous ces établissements, il faudra se serrer un peu plus dans les classes. Mais la tendance sera nettement moins perceptible dans les collèges que dans les lycées où les effectifs des classes seront souvent proches *de quarante*.

Pour faire face à la demande, des astuces de gestion ont été trouvées, telles que la suppression d'options facultatives, l'assouplissement d'horaires ou le regroupement de sections en langues. L'opinion doit comprendre que *« ce n'est pas un drame »*, insiste-t-on dans l'entourage du premier ministre. Encore faudrait-il le lui expliquer. Après avoir réuni deux conférences de presse en une semaine, alors qu'il n'est guère amateur de ce genre d'exercice, M. Savary s'est déclaré prêt à en *« reparler dans un mois »*, lorsqu'il sera possible de dire s'il a ou non réussi son examen de passage. L'échec lui serait sans doute difficilement pardonné, alors que d'autres épreuves l'attendent très vite. Avant la fin de ce mois, le ministre de l'éducation nationale doit faire connaître ses nouvelles propositions surl les relations entre enseignement privé et public.

Il lui faudra ensuite défendre au Sénat son projet de loi sur l'enseignement supérieur. Deux dossiers qui ne manquent pas d'attiser les passions politiques et risquent de mettre entre parenthèses le long et fructueux travail de réflexion sur la rénovation, urgente, du système éducatif. Certaines propositions, et plus particulièrement *le rapport sur les* collèges, ont certes été contestées par les enseignants : sans doute faudra-t-il parvenir bientôt à *« parler vrai »* avec eux.

CATHERINE ARDITTI.

## « La formation est devenue une véritable priorité nationale »

### *déclare le président de la République*

Au conseil des ministres, le président de la République a fait la déclaration suivante :

*« Dans quelques heures, les classes commenceront dans les écoles de nos villes et de nos villages, dans nos collèges, nos lycées, nos établissements spécialisés.*

*» La rentrée scolaire est un événement important de notre vie nationale : ils sont des millions — sans doute la majorité de notre peuple — qui, demain, vont se mobiliser, enfants, parents, éducateurs, personnels administratifs, pour préparer l'avenir de notre jeunesse, c'est-à-dire celui de leur pays.*

*» Depuis deux ans, la formation est devenue une véritable priorité nationale qui entre progressivement dans les faits : notre système scolaire est en profonde rénovation, il a reçu de nouveaux moyens et tous les personnels se sont dévoués sans compter pour accueillir toujours plus d'écoliers et d'élèves.*

*» Demain, comme hier, le pays compte sur eux pour cette grande tâche.*

*» Je demande à tous les écoliers, collégiens et lycéens de se mettre au travail avec courage et détermination : leur sort personnel, mais aussi celui de la France, dépend de leurs efforts. »*

### M. FRANÇOIS LETOURNEUX directeur de la protection de la nature

M. François Letourneux, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, est *nommé* directeur de la protection de la nature au secrétariat d'État auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie. Il remplace M. Jean Servat.

[*Né le 2 novembre 1942 à Clermont-*Ferrand, M. François Letourneux est ingénieur agronome, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts. Après avoir assumé plusieurs fonctions dans le Nord-Pas-de-Calais, il a été appelé, en 1981, comme conseiller technique au cabinet de M. Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement.]

● *Décès du cardinal Schroeffer.* — Le cardinal Joseph Schroeffer est mort, le mercredi 7 septembre, à Nuremberg (République fédérale d'Allemagne), à l'âge de quatre-vingts ans.

Nommé évêque de Eichstaett, en Bavière, en 1948, le cardinal Schroeffer présida la section allemande du mouvement Pax Christi. Paul VI le fit, en 1967, secrétaire de la congrégation pour l'éducation catholique avant de lui remettre, en 1976, la barrette cardinalice. Le décès du cardinal Schroeffer réduit les effectifs du Sacré Ccollège au nombre de cent trente-trois cardinaux, dont vingt-trois ont dépassé l'âge de quatre-vingts ans.

DE LA MATERNELLE AU BACCALAURÉAT

## *Le nouveau parcours de l'écolier*

Peu d'innovations marquent la rentrée 1983-1984. Cela n'empêche pas les parents de s'y perdre un peu dans l'enchevêtrement des réformes. Voici les jalons du nouveau parcours de l'élève, de la maternelle au baccalauréat.

● **L'école maternelle.** — Elle accueille les enfants âgés de moins de six ans. Mais dans les régions ou les villes à population jeune, beaucoup de bambins ne connaîtront pas encore cette *année l'enseignement pré-*élémentaire. Celui-ci, tout en maintenant et en développant sa spécificité pédagogique, a pour mission de mieux intégrer les différents moments de la vie de l'enfant à l'école, que ce soit pendant les repas ou les interclasses.

● **L'école primaire.** — L'âge de six ans correspond à celui de la scolarité *obligatoire*. Les enfants entrent alors en cycle préparatoire (une année), puis en cycle élémentaire (deux années) et en cycle moyen (deux années). Peu de nouveautés dans les écoles, sauf pour celles où seront implantés des micro-ordinateurs. Cette année, le ministère veut privilégier la lutte contre les échecs. Développement des activités d'éveil, politique d'intégration des handicapés, mais aussi ouverture de l'école sur son environnement doivent éviter que des jeunes ne maîtrisent pas encore à dix ans le français écrit et parlé. Les consultations organisées dans les écoles l'an dernier ont fait apparaître le manque d'information des parents. Le ministre a demandé aux maîtres d'instituer des rencontres avec les parents et de présenter l'école aux nouveaux en organisant des visites.

● **Les collèges.** — La scolarité *obligatoire* continue jusqu'à seize ans dans les collèges où se trouvent les classes de la sixième à la troisième. Objectif du ministère : rénover une étape de la scolarité très critiquée depuis que le collège est unique et ouvert à tous. Des journées de réflexion dans les établissements et un rapport établi par M. Louis Legrand ont permis au ministre de définir des propositions : décloisonnement des disciplines, développement de l'enseignement technologique, amélioration des contacts enseignants-élèves, tutorat, mise en place de groupes de niveau... Cette « rénovation » des collèges doit se mettre progressivement en place à la rentrée de 1984. Elle est préparée cette année par une formation des personnels aux *« innovations qu'ils adopteront conformément aux orientations nationales »*. Des expérimentations, surtout sur la structure des classes de sixième *et de cinquième*, vont continuer dans quelques établissements dont les enseignants sont volontaires.

Le ministre souhaite que chaque collège élabore *« à son propre rythme »* un projet d'établissement pour amorcer un changement de sa vie intérieure ou répondre à des problèmes particuliers liés à son environnement. *Pendant ce temps*, universitaires, inspecteurs et maîtres examinent les contenus d'enseignement. Le but de ces réflexions sur l'histoire ou les *mathématiques* est d'assurer une plus grande cohérence entre les divers niveaux d'enseignement et les disciplines.

### Assouplissement des horaires

● **Le lycée d'enseignement professionnel (LEP).** — Les élèves des classes de cinquième ou de quatrième des collèges orientés vers ces établissements préparent un certificat d'aptitude professionnel (C.A.P.) en trois ans. *Les élèves issus des* classes de troisième ont deux années de formation avant de passer un brevet d'études professionnelles (BEP). Objectif pour 1984 : lutter contre les abandons, en cours de cycles, d'élèves qui se trouvent ainsi démunis de qualification et de diplôme. Grâce à des nominations d'enseignants et une augmentation des moyens matériels, notamment en machines-outils, le gouvernement espère *« accueillir plus et surtout mieux »* dans des établissements qui sont au centre de la politique de formation professionnelle. Le nombre des « classes-passerelles », qui permettent à des jeunes issus de C.A.P. ou de BEP de continuer leurs études, pourrait augmenter cette année.

● **Le lycée.** — Il accueille, après orientation, les élèves issus des collèges et prépare en trois ans au baccalauréat. Dans ces établissements, 1983 a aussi été une année de réflexion et de discussion. Résultat : un volumineux rapport remis par un professeur de l'université de Paris-I, M. Antoine Prost, au *ministre. Sans attendre des déci*sions à venir, le ministre invite les enseignants à pratiquer l'ouverture sur l'extérieur, l'assouplissement des horaires et la concertation entre disciplines. Dans les classes de seconde, qui sont depuis quelques années indifférenciées, une plus grande autonomie dans la répartition des heures de cours est conseillée. Les équipes pédagogiques peuvent décider de l'utilisation d'une partie de l'enveloppe horaire, étant entendu que pour chaque enseignement, l'horaire *de l'élève doit être au moins* égal à un minimum fixé par les textes. Après les nouvelles secondes, puis, l'an dernier, la création des premières S (scientifique), la réorganisation des classes du second cycle continue. La philosophie fait son apparition dans des sections préparant au baccalauréat de technicien. Une *nouvelle* classe, *la première G est créée ; elle* doit accueillir les élèves se destinant aux baccalauréats techniques administration, gestion et commerciales. Quant aux séries A (littéraires), elles sont modifiées.

Enfin, le baccalauréat 1984 sera le premier à ne plus comporter de mentions pour les épreuves d'enseignement général. Volonté d'éviter la sélection (mais les notes demeurent) et harmonisation avec les bacs de technicien, qui ne comportaient pas de mentions, telles sont les raisons *invoquées par le minis*tère. Des raisons qui ne satisfont que partiellement parents et anciens élèves attachés au premier grade universitaire et au prestige des mentions.

SERGE BOLLOCH.





## JUSTICE

# Quatre cents postes supplémentaires pour les prisons en 1984

**M. Robert Badinter a obtenu la création de quatre cents postes budgétaires pour les prisons en 1984. Il y aura, l'année prochaine, trois cent soixante-dix surveillants supplémentaires et trente éducateurs de plus.**

Cette décision a été accueillie avec quelques grincements de dents par les syndicats qui ont été à l'origine de la « grève des écrous » du printemps. Mais, sur le fond, leur ton est plus modéré : s'ils espéraient davantage, ils n'en sont pas moins sensibles à l'effort consenti en faveur de l'administration pénitentiaire dans un budget plus que jamais d'austérité. Cette modération semble écarter, pour l'immédiat,la menace d'une nouvelle grève dans les prisons, grève aux conséquences toujours imprévisibles, tellement imprévisibles que M. François Mitterrand avait jugé nécessaire d'intervenir personnellement pour mettre un terme à celle du mois de juin.

En faisant savoir qu'il ne *« méconnaissait pas »* les difficultés des surveillants, le chef de l'Etat avait hâté l'heureux dénouement d'un conflit qui risquait de s'envenimer. Les détenus ne seraient pas restés longtemps sans réagir à un mouvement qui perturbait la vie carcérale. Sans rien promettre, les pouvoirs publics avaient engagé une concertation, un geste auquel les syndicats se sont montrés sensibles.

Il n'empêche : les quatre cents postes obtenus sont, pour eux, un pis-aller. C'est aussi l'opinion de la chancellerie qui chiffre les besoins réels à un millier. Rigueur oblige, M. Badinter a dû s'incliner, en ayant néanmoins la satisfaction de constater que la justice était un peu moins maltraitée que la plupart des autres ministères.

Les trois cent soixante-dix postes de surveillants supplémentaires n'assoupliront guère les conditions de travail, rendues plus difficiles par la généralisation de la semaine de trente-neuf heures. Cette réforme a « absorbé » tous les postes créés après le changement de majorité, de sorte que les effectifs restent insuffisants. Ils risquent de le rester longtemps encore puisque ceux qui seront créés serviront pour l'essentiel à ouvrir deux nouvelles prisons, la maison d'arrêt de Draguignan (Var) et celle de Moulins (Allier). Cette dernière abritera aussi une maison centrale.

Faute d'effectifs, l'ouverture de ces deux établissements était en panne. Cependant, l'inquiétude persiste à la chancellerie car, en même temps que l'on va inaugurer ces deux établissements, on va en fermer de vétustes. Ainsi, en 1984, le solde positif ne sera-t-il que de trois cent cinquante places environ. C'est peu lorsqu'on sait que trente-sept détenus sont actuellement entassés dans des prisons prévues pour en accueillir trente mille à peine.

Sur ce point, la tendance observée ces derniers mois est inquiétante. S'il y a eu, en juin et en juillet, un tassement du nombre de détenus en raison du ralentissement de l'activité des tribunaux, la progression à laquelle on a assisté l'année dernière risque de reprendre si bien qu'on n'exclut pas, au ministère, d'atteindre le chiffre de quarante mille détenus à la fin de l'année. Ce chiffre aurait au moins un avantage : il ramènerait à de justes proportions l'accusation de «laxisme» dont la justice est souvent l'objet mais il aurait le grave inconvénient d'accroître un peu plus la tension dans les prisons déjà surpeuplées.

Ce risque, les surveillants le côtoient quotidiennement. C'est la raison pour laquelle leurs syndicats ne cessent de réclamer un alignement de leur traitement sur celui des policiers, sous forme d'intégration dans leur salaire de la prime de risque (dite prime de sujétion) qu'ils perçoivent. Cette revendication avait été une nouvelle fois avancée lors de la « grève des écrous » du printemps dernier. Mais le budget ne s'est pas laissé fléchir. Peut-être en reparlera-t-on en 1985 ?

Ce refus a été fraîchement accueilli par les syndicats qui sont à l'origine de la grève de juin et que la création de quatre cents postes budgétaires seulement a également déçus. Cependant, ils n'envisagent pas de la même manière la suite à donner à leurs revendications. Si M. Jacques Vialettes, secrétaire général du puissant Syndicat national des personnels de surveillance (F.O.), est prêt à *« mettre bientôt la gomme sur les revendications »*, il exclut, pour l'instant, toute nouvelle grève. Même circonspection de la part de M. Henri Brunovic, secrétaire général de la Fédération nationale des personnels pénitentiaires (ex-C.G.T.), qui, tout en jugeant *« insuffisant »* le geste consenti par les pouvoirs publics, évite lui aussi de parler de grève.

Seul M. Pierre Lefèvre, secrétaire général du petit Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires, envisage ouvertement un nouveau mouvement, *« peut-être même au moment de la discussion budgétaire »*. On le voit, si M. Badinter bénéficie pour l'instant d'une accalmie, la partie n'est pas gagnée.

**BERTRAND LE GENDRE.**

● *La fille d'un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire, Mlle Christelle Thorignac*, a été mortellement blessée, mercredi 7 septembre, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), par l'explosion d'un colis piégé. Ce colis avait été, semble-t-il, adressé à M. Thorignac, qui fut longtemps surveillant à la maison d'arrêt de Rouen, mais qui venait d'être muté à Amiens. Les enquêteurs cherchent à établir si l'attentat pourrait avoir un lien avec les fonctions de M. Thorignac.



## SPORTS

### FOOTBALL

# La victoire du Danemark sur la France (3 à 1)

## *Le retour des exilés*

De notre envoyé spécial

Copenhague. – Michael Laudrup, un grand diable blond de dix-neuf ans, auteur de deux des trois buts de la victoire du Danemark sur la France (3 à 1), le 7 septembre à Copenhague, et Michel Platini appartiennent au même club et, pourtant, ils ne se connaissaient pas avant le match. La Juventus de Turin, qui dispose de trois footballeurs étrangers sous contrat avec le Polonais Boniek, mais qui ne peut en aligner que deux en championnat d'Italie, a préféré, en effet, « prêter » son Danois au Lazio de Rome pour ne pas le laisser inactif.

Les deux hommes n'étaient d'ailleurs pas les seul exilés rappelés dans leur équipe nationale pour le match de Copenhague. Dans les rangs danois, ils étaient même majoritaires. Il est vrai que, depuis les années 20, près de trois cents des meilleurs footballeurs danois sont partis, comme eux, monnayer leurs talents dans les grands clubs professionnels étrangers. A un degré moindre que Sepp Piontek, l'entraîneur ouest-allemand de la sélection danoise, Michel Hidalgo, directeur des équipes de France, a déjà pu mesurer, depuis le départ de Platini à Turin, les problèmes posés par ces exilés.

*« La saison dernière, nous avons été accommodants avec la Juventus »*, dit Hidalgo. Pour lui, il s'agissait d'une *« année de brassage afin de parvenir à un mariage heureux entre l'expérience et la jeunesse »*. Trente-cinq joueurs avaient été appelés pour les sept matches de l'équipe de France. Parmi les débutants, le gardien de but Jean-Pierre Tempet, le défenseur Yvon Le Roux, les milieux de terrain Luis Fernandez, Jean-Marc Ferreri, José Touré, l'attaquant Daniel Bravo, ont su saisir leur chance et sont aujourd'hui intégrés au club France.

Malgré ces révélations, Hidalgo juge la présence de Platini plus que jamais *« utile pour le rendement et l'influence qu'il exerce sur le jeu »*. *« Les jeunes*, dit-il, *ont besoin d'un grand frère qui les couve et leur donne de l'assurance.*

Les dix-sept mille cinq cents spectateurs de Copenhague ont eu un aperçu des possibilités du capitaine de l'équipe de France quand il répliqua, à la 26e minute, au premier but de Laudrup (19e minute).

Faute d'avoir su saisir leur chance, les Français ont ensuite subi la loi d'une équipe danoise bien organisée et surtout très motivée à l'approche de son match, le 21 septembre, à Wembley, où elle jouera contre l'Angleterre sa qualification pour la phase finale du championnat d'Europe. Avec les deux buts en contre de Brylle (57e minute) et de Laudrup (74e minute), les Français ont pris une leçon de réalisme. Mais avant de se lamenter sur leur éternel manque d'efficacité, peut-être conviendrait-il de s'interroger en particulier sur l'absence de prise de risques offensifs des milieux de terrain.

Pour remédier à ce défaut, sept rencontres figurent encore au programme de préparation de l'équipe de France avant le championnat d'Europe (du 13 au 27 juin en France). Hidalgo souhaiterait la présence de Platini pour au moins quatre ou cinq de ces matches.

**GÉRARD ALBOUY.**

### AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

# *Le « punch » de Connors*

**Par une température tropicale, la froide logique des ordinateurs des associations de joueurs et joueuses professionnels de tennis (A.T.P. et W.T.A.) a prévalu, mercredi 7 septembre, aux Internationaux des Etats-Unis. Chez les hommes, Jimmy Connors s'est qualifié pour les demi-finales ; il rencontrera Bill Scanlon. Chez les femmes, Chris Evert-Lloyd affrontera Joe Durie au même stade de la compétition qu'a atteint une excellente Pascale Paradis dans le tournoi juniors.**

De notre envoyé spécial

New-York. – Les New-Yorkais sont allés à Flushing Meadow pour voir Connors mettre au supplice Teltscher. Quinzième joueur mondial, le frêle Eliott a déjà battu des joueurs comme McEnroe et Noah, mais il avait été mis K.-O. dix fois par le punch de Connors. Sur les vingt-cinq sets qu'ils avaient disputés l'un contre l'autre, Teltscher n'en avait gagné que trois. Sa moyenne a encore baissé mercredi bien qu'il ait mis tout son cœur pour tirer de sa vieille raquette en bois les coups qui auraient pu interrompre cette série noire. Le vent qui empoisonna la première manche faillit d'ailleurs l'y aider. Après avoir gagné leur premier service, les deux hommes perdirent, chacun, les quatre suivants. Mais le tourbillon s'arrêta pour permettre à Connors de remporter le tie-break 7-0. Par la suite, avec un acharnement féroce qui remplit d'aise le public, Jimbo détruisit méthodiquement le jeu de Teltscher.

A trente et un ans, Connors sait que la raquette métallique, qu'il manie comme une hache d'abordage depuis seize ans, ne brillera plus encore très longtemps au soleil de la petite balle. A chaque tournoi, il cherche donc à réaliser des coups d'éclat. Course pathétique contre le temps qui passe et la relève qui monte. Depuis le début de l'année, Connors, qui est classé troisième mondial, a gagné seulement trois tournois de moindre importance. Pourtant, il est arrivé dans le Queens avec une rage de vaincre que n'ont pas encore rassasiée les cinq millions de dollars qu'il a amassés sur les courts durant sa carrière.

Mercredi soir, il a fallu quatre heures quinze minutes à Bill Scanlon, le tombeur de McEnroe, pour venir à bout de son compatriote Mark Dickson. Celui-ci est descendu à la quatre-vingt-seizième place mondiale, essentiellement pour avoir délaissé le circuit officiel au profit du circuit W.T.C. Serveur puissant, il utilise à merveille son envergure pour tenir le filet, cela lui permit d'accrocher Scanlon qui devait en outre surmonter son plus familier adversaire : le découragement. Mais Scanlon s'est endurci et il a inscrit à son crédit les points du tie-break du cinquième set.

**ALAIN GIRAUDO.**

#### LES RÉSULTATS

**Simples messieurs**

(quarts de finale)

Bill Scanlon (E.-U.) b. Mark Dickson (E.-U.), 3-6, 6-4, 4-6, 6-3, 7-6 [7 points à 4] ; Jimmy Connors (E.-U.) b. Eliot Teltscher (E.-U.), 7-6 [7 points à 0], 6-2, 6-2.

**Simples dames**

(quarts de finale)

Joe Durie (G.-B.) b. Ivanna Madruga-Osses (Arg.), 6-2, 6-2 ; Chris Evert-Lloyd (E.-U.) b. Hana Mandlikova (Tch.), 6-4, 6-3.

## ENVIRONNEMENT

### L'ETAT DE LA FRANCE EN 1983

# La pollution industrielle diminue ... mais dix espèces animales sont menacées d'extinction

**Passer en revue dans un même document l'aire de nichage du pic noir, les surfaces de terres arables, l'évolution de la qualité acoustique des logements ou celle du trafic maritime des produits pétroliers peut sembler une entreprise téméraire, vouée à la dispersion ou à-l'à-peu près. C'est en tout cas ce que tente l'édition 1983 du rapport sur *« l'état de l'environnement »* – cinquième du nom – présenté à la presse le 6 septembre par Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie (1).**

Dans sa première partie, thématique, le rapport fait le point sur trois dossiers : la faune et la flore sauvages ; l'eau ; l'environnement industriel. On y apprend, par exemple, que la France, en 1983, compte 4 762 espèces de plantes, non compris les lichens, mousses, algues et champignons qui restent à dénombrer. Sur ce total, environ 900 appartiennent au domaine méditerranéen, plus riche que les autres en matière de variété végétale. Parmi les plantes naguère répertoriées, 40 auraient complètement disparu en France au cours de ce siècle et 363 seraient menacées (notamment le narcisse des Glénans, la dioscorée des Pyrénées, la violette de Rouen et la germandrée de la Crau). Les zones les plus sensibles en matière de régression végétale restent le littoral méditerranéen et la Corse. Parmi les espèces en expansion se distingue l'épicéa, arbre d'importation en France.

Pour la faune, l'Hexagone abrite une centaine d'espèces de mammifères. Onze ont déjà disparu – parfois depuis des siècles – tels le cheval sauvage, le bison, l'aurochs, le bouquetin des Pyrénées, le cerf de Corse, le loup, le hérisson d'Afrique du Nord, plusieurs espèces de phoques et de chauves-souris. Dix sont menacées d'extinction comme le lynx, l'ours, le vison, la loutre, le mouflon de Corse, le chat sauvage, le phoque gris et trois espèces de chauves-souris. Dix-neuf sont devenues rares (notamment le bouquetin des Alpes et le castor) et trente sont en nette régression (notamment le blaireau et la fouine).

On dénombre, d'autre part, 264 espèces d'oiseaux nicheurs – sans compter quelque 200 migrateurs. Depuis 1936, 14 espèces nouvelles sont apparues en France et 18 ont disparu (comme la grande outarde). Onze autres sont en diminution, comme le grand-duc, mais aussi la cigogne et même la perdrix grise et le rossignol. En revanche, 25 espèces prospèrent en nombre, notamment le goéland argenté, la mouette rieuse, la choucas des tours, le corbeau freux et l'étourneau. Un coup d'arrêt a été donné à la disparition des rapaces depuis dix ans et l'on observe une progression parmi les oies et les canards.

Parmi les poissons menacés, le rapport note une pause dans la baisse du peuplement des saumons : de 36 000 prises en 1955, on était passé à moins de 2 000 en 1979. Les derniers chiffres (5 300 en 1980, 5 200 en 1981 et 3 900 en 1982) semblent indiquer l'effet positif des mesures prises en rivière pour la survie de l'espèce.

Pour l'eau, le document précise que la France est plutôt mieux pourvue que ses voisins puisqu'elle dispose de 3 600 à 4 000 mètres cubes par an et par habitant, alors que ce volume est de 3 300 mètres cubes en Italie, 2 600 mètres cubes en R.F.A. et 2 100 mètres cubes au Royaume-Uni.

### Produits chimiques et poussières

Au chapitre de l'environnement industriel, plus de la moitié du flux de pollution organique est produit, apprend-on, par les secteurs suivants : chimie, laiterie, activités mécaniques, fabrication de pâte à papier, fabrication de papiers et cartons, abattoirs. Les usines chimiques et les ateliers de traitement des surfaces produisent 90 % des rejets toxiques dans l'eau. Enfin, les centrales thermiques et les raffineries rejettent plus de la moitié du dioxyde de soufre et des poussières qui encombrent l'atmosphère.

A noter que plus de la moitié des rejets toxiques dans l'eau sont concentrés dans dix départements (Seine-Maritime, Nord, Rhône, Pas-de-Calais, Isère, Haut-Rhin, Bouches-du-Rhône, Moselle, Bas-Rhin et Seine-Saint-Denis).

Le secrétariat d'Etat constate cependant, avec satisfaction, que cette pollution industrielle est en nette diminution. C'est ainsi que les rejets des cimenteries ont été divisés par dix en dix ans, les rejets toxiques de traitements de surface divisés par cinq cents en quinze ans, les rejets des centrales thermiques diminués de moitié en dix ans, etc. On estime même que le bruit des engins de chantier a été divisé par dix...

**ROGER CANS.**

(1) *L'état de l'environnement 1983*, 190 p., 80 F, à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 261-50-10.

### LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU PARC NATIONAL

# Bouquetins et chamois ont élu la Vanoise

De notre correspondant

Pralognan (Savoie). – Le plus ancien parc national français, la Vanoise, a fêté cet été son vingtième anniversaire. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, a tenu à faire à pied, les 2 et 3 septembre, la traversée de ce « sanctuaire » de la nature en empruntant un itinéraire qui, de Termignon à Pralognan, unit deux vallées aux destinées fort différentes, la Maurienne et la Tarentaise.

Sur le terrain, Mme Bouchardeau tenait à réaffirmer devant les élus et la population savoyards que son ministère veillera à préserver l'intégrité des parcs qui ne représentent que 0,70 % du territoire national. *« Sur cette toute petite partie de notre pays, la protection de la nature doit être aussi totale que possible »*, a déclaré le secrétaire d'Etat.

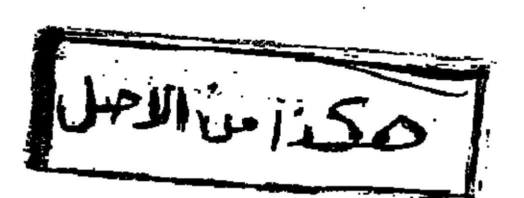
Observant ce qui a été fait depuis 1963 dans le parc de la Vanoise, Mme Bouchardeau a pu constater que l'ensemble des missions qui lui furent confiées, notamment la protection d'une nature fragile et d'espèces animales en voie de disparition comme les bouquetins et les chamois, avaient été parfaitement remplies. En vingt ans, les bouquetins sont passés d'une quarantaine d'individus à plus de six cents dans le parc et les chamois de quatre cents à cinq mille.

Réussite du parc également auprès de la population française : un demi-million de visiteurs viennent chaque été dans cette zone de haute montagne d'une superficie de 53 000 hectares, ce qui engendre une activité touristique estivale intense.

Si les relations entre les responsables du parc et les élus communaux apparaissent plus paisibles en Maurienne, une certaine agressivité continue de se manifester encore, épisodiquement, en Tarentaise, qui compte une vingtaine de stations de sports d'hiver et qui dispose d'une capacité d'hébergement de plus de deux cent mille lits. Le conseiller général de Bozel, M. Camille Chedal Anglay (sans étiquette), président de l'association des maires de Haute Tarentaise, n'hésite pas à affirmer que *« le parc est un frein considérable à l'extension des stations de ski »*. Il réclame *« une mobilité des limites du parc »* et préconise les échanges de territoires qui préserveraient, à la fois, l'avenir économique des stations et la superficie globale du parc. *« Vingt ans, c'est l'âge de la maturité et donc de l'adaptation »*, a déclaré le conseiller général, qui voudrait qu'*« un peu moins d'interdits pèsent aujourd'hui sur le parc »*. *« Vingt ans, c'est trop jeune pour mourir »*, lui a répondu le secrétaire d'Etat à l'environnement.

Mme Bouchardeau a estimé que le parc devait être perçu comme un instrument différent de développement pour la montagne et donc pour les communes incluses dans les limites du pré-parc. *« Il y a place pour beaucoup de formes de tourisme. Sans doute est-ce là encore une chance et une responsabilité du parc que d'aider à développer dans les communes celles des activités touristiques qui sont le plus directement tournées vers la nature »*, a déclaré Mme Bouchardeau.

**CLAUDE FRANCILLON.**



# CARNET

## Décès

— M. Dominique Aubenas,
son époux,
Mlle Marie-Dominique Aubenas,
sa fille,
Mme Albert Demulling,
sa mère,
M. et Mme Jean Chaix
et leurs filles,
M. et Mme J. K. Wright,
M. et Mme Benoît Aubenas
et leurs enfants,
Mlle Brigitte Aubenas,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveu,
Les familles Henry, Polfer-Moyen, Himly, Bastier-Picardat, Benielli,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Dominique AUBENAS,**
**née Colette Demulling,**

ravie à leur tendre affection, le 6 septembre 1983, à Paris, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, aura lieu le vendredi 9 septembre 1983, à 16 heures, en l'église d'Orry-la-Ville (Oise).

85, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne.
5, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.

---

— Pierre et Madeleine Brauman,
ses frère et belle-sœur,
Hugues et Anne-Catherine Ardouin,
et leurs enfants,
ses neveu et nièce,
Ignace Meyerson,
son cousin,
Jean Pichenot et Marguerite Peters-Pichenot,

ont la douleur de faire part du décès de

**Antoinette BRAUMAN,**

survenu le 10 août 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Évry (Essonne).

L'inhumation a eu lieu le 12 août 1983 dans la plus stricte intimité à Châteaurenard (Loiret).

89630 Quarré-les-Tombes.
4, rue Pierre-Le Grand,
75008 Paris.

9, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne-Billancourt.
1, place de la Liberté,
91450 Soisy-sur-Seine.

---

— Mme François Emmanuelli,
Claude et Michèle Emmanuelli,
M. et Mme Gabriel Lanore
et leurs enfants Jean-Marc, Françoise et Claude,
Les familles Emmanuelli, Tristani, Maestracci et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. François EMMANUELLI,**

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef
de l'artillerie navale (C.R.),
fondateur et ancien président
de la S.N. Marep,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

*leur époux, oncle, beau-frère, parent, allié et ami,*

survenu le 6 septembre 1983, à Paris, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, rue Jean-Baptiste-Clément, et sera suivie de *l'inhumation au cimetière du Montparnasse.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

135, boulevard Koenig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

---

— M. François Ferrieu,
Françoise Ferrieu,
Michèle Ferrieu,

ont le grand chagrin de faire part du décès, le 2 août, de

**Mme François FERRIEU,**
**née Henriette Régnier.**

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de la *Sainte-Trinité.*

58, rue de La Rochefoucauld,
75009 Paris.

---

— Mme François Galopin,
M. et Mme Albert Galopin
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu* de

**M. François GALOPIN,**

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien ingénieur en chef
des fabrications d'armement,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé le 7 septembre 1983 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 septembre 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, sa paroisse, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

*181, rue de l'Université,*
75007 Paris.
1, rue des Saboliers,
94300 Vincennes.

---

— Mme Henri Grandjacques,
Mme François Grandjacques,
née Marie-Edith Zobel,
M. et Mme Philippe Thomas
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Grandjacques
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Grandjacques
et leurs enfants,
Mlle Catherine Grandjacques,
MM. Etienne, Philippe, Jean-Marie, Henri Grandjacques,
Les familles Grandjacques et Zobel,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. François GRANDJACQUES,**
ingénieur E.C.P.,
ancien directeur
des recherches de la SOFREM,

survenu à Seynod le 6 septembre 1983, à l'âge de soixante ans.

La messe de sépulture aura lieu le samedi 10 septembre, à 10 h 30, en l'église de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Clos Don Jean, Menthon-Saint-Bernard,
74290 Veyrier-du-Lac.

---

— Mme veuve Loubères,
M. Jean-Pierre Joulin,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean-Pierre JOULIN,**

leur fille et épouse,

survenu le 2 septembre 1983, à Washington.

---

**— François LOUŸS,**
trente-trois ans,
a quitté les siens le 1er juillet 1983.
De la part de sa fille Karen, dix ans.
Mme F. Louÿs,
4, rue Georges-de Porto-Riche,
75014 Paris.

---

— M. et Mme François Papy
et leurs enfants Benoît et Cécile,
M. le doyen Louis Papy et Mme,
M. et Mme Louis Bonnenfant,
Mme Mathilde Guilleminot,
ont la douleur d'annoncer la mort brutale, dans sa dix-neuvième année, le 2 septembre 1983, de leur fille, sœur, petite-fille et arrière-petite-fille,

**Madeleine.**

*Que sa joie de vivre nous tienne unis en communion de prière et de pensée.*

La messe d'enterrement aura lieu en l'église Saint-Rémy, place de la République, 92170 Vanves, le mercredi 7 *septembre* à 16 heures.

92, avenue Victor-Hugo,
92170 Vanves.

---

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

**M. Jean-Georges POITRINE,**

survenu le 5 septembre 1983.

La *cérémonie religieuse* sera célébrée le samedi 10 septembre, à 11 heures, en l'église de Dannemoine (Yonne).

De la part de
Mme J.-G. Poitrine,
Toute sa famille et alliés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, rue Bernard-Gante,
93250 Villemomble.

## Remerciements

*— Concarneau.*
Mme Jacques Toudic,
ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Jacques TOUDIC,**

prient les personnes qui se sont associées à leur peine d'accepter leurs remerciements et leur reconnaissance émue.

## Anniversaires

— Que ceux qui ont connu et aimé
***Henriette BLOCH***
aient une pensée fidèle en ce dixième anniversaire de son décès.

---

— Il y a dix-neuf ans disparaissait

**Paule-Tyta GABRIEL**
**(« Danielle » dans la Résistance).**

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

---

— Grez-sur-Loing. Paris. Néris-les-Bains.
Pour le dixième anniversaire du décès de

**M. Edmond GIMON,**

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

## Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du martyre du

**président Bachir GEMAYEL,**

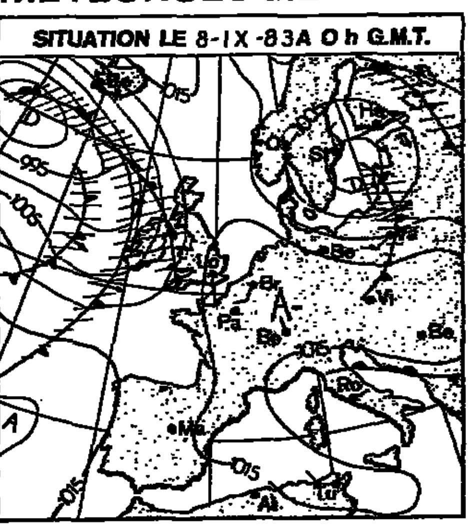
une messe de requiem sera célébrée à sa mémoire en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, le dimanche 11 septembre 1983, à 11 heures.

*Tous les Libanais et leurs amis sont* invités à y participer par la fidélité au souvenir et à la prière pour le cher Liban.

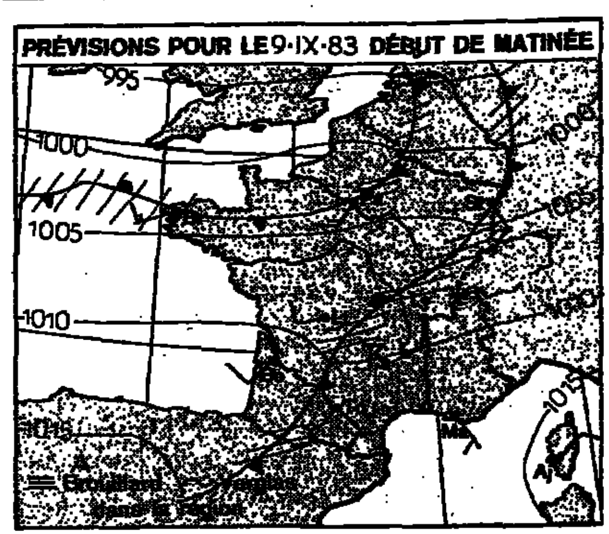
# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-IX-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-IX-83 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 septembre à 0 heure et le vendredi 9 septembre à minuit.**

Un temps perturbé de secteur sud-ouest s'établira sur la France.

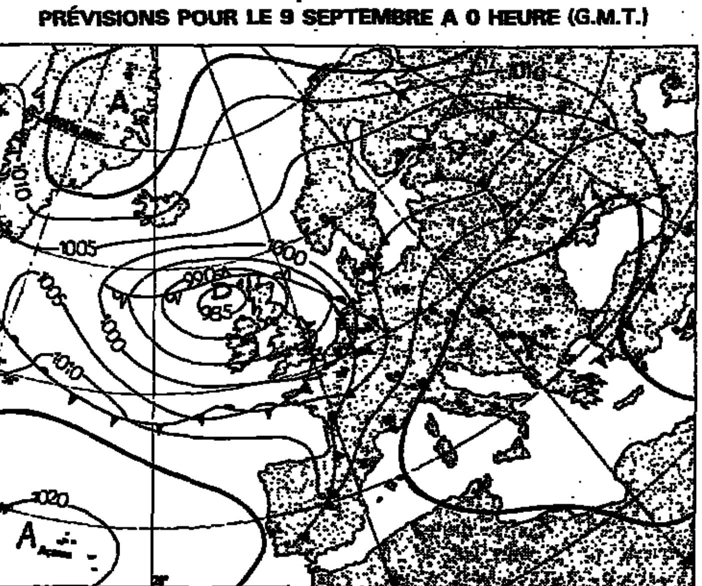
**Vendredi,** les régions littorales de la Méditerranée, ainsi que les Alpes-du-Sud, bénéficieront d'une belle journée ensoleillée ; des orages sont cependant possibles en soirée sur le Languedoc et le Roussillon. Une zone de temps nuageux avec des pluies par endroits accompagnées d'orages s'étendra le matin des Pyrénées au Massif Central, au Jura et aux Vosges ; elle se décalera lentement vers le Sud-Est en cours de journée. Le temps sera maussade sur toutes les régions situées au nord de la Loire : beaucoup de nuages et des pluies ou averses. Sur le Poitou, les Charentes, le Bordelais et les Landes, nuages et éclaircies alterneront. Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 18 degrés près de la Manche à 28 degrés sur les régions orientales. Les vents souffleront assez fort sur les côtes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 septembre 1983 à 8 heures, de 1015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 septembre ; le second le minimum de la nuit du 7 septembre au 8 septembre) : Ajaccio, 26 et 18 degrés ; Biarritz, 27 et 17 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Bourges, 21 et 12 ; Brest, 22 et 16 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 19 et 3 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 27 et 15 ; Perpignan, 32 et 16 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 20 et 5 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 35 et 26 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 32 et 26 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 23 et 8 ; Jérusalem, 24 et 17 ; Lisbonne, 36 et 17 ; Londres, 21 et 12 ; Luxembourg, 16 et 5 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 21 et 11 ; Nairobi, 26 et 10 ; New-York, 32 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 11 et 8 ; Tozeur, 31 et 22 ; Tunis, 33 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)




*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**

« Musée du Louvre », 10 h 30.

« Musée national du Jeu de Paume », 15 heures.

« Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen », 15 heures.

« L'Enclos tragique du cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue Picpus (Approche de l'art).

« Gus Bofa et les illustrateurs de l'entre deux guerre », 15 heures, musée de la Seita, 12, rue Surcouf (l'Art pour tous).

« L'Impressionnisme au Jeu de Paume », 10 h 30, Didier Bouchard.

« Murillo dans les musées français », 15 heures, au Louvre porte Jaujard, Didier Bouchard.

« La crypte de Jouarre, Faremoutier », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Zujovic.

« Septembre 1792, les massacres aux Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mlle Lemarchand.

« La rue Saint-Antoine de l'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany.

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son village », 15 heures, façade église Saint-Germain-des-Prés, Mme Saint-Girons.

« *Le Sénat* », *14 heures, 20, rue de* tournon, B. Czarny.

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Illuminations des Hôtels du Marais », 20 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« L'Institut de France », 14 h 30 (la France et son passé), 23, quai Conti.

« Sur les pas ds templiers », 15 heures, métro Temple, I. Hauller).

« Le Marais : les fêtes sous Henri IV », 21 heures, métro Saint-Paul, I. Hauller.

« Salons et jardins du Crédit foncier de France », 15 heures, 19, place Vendôme (Histoire et archéologie).

« Le vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (Lutèce-visites).

« Le cœur de Paris, le Grand Châtelet, la Tour Saint-Jacques », 10 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

De l'ancien Hôtel-Dieu », 15 heures, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

Le château de Saint-Ouen », 15 heures, métro Mairie de Saint-Ouen (Paris et son histoire).

« La butte Montmartre», 15 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

## Allô ! l'école ?

**Nous terminons aujourd'hui la publication des rectorats que *les parents euvent appeler pour* tous renseignements durant le mois de septembre.**

**ORLÉANS-TOURS**
*Académie : (38) 42-03-06.*
Cher : (48) 65-15-50.
Eure-et-Loire : (37) 21-70-98.
Indre : (54) 27-68-80.
Indre-et-Loire : (47) 61-54-46.
*Loir-et-Cher* : (54) 74-10-46.
Loiret : (38) 54-08-33.

**POITIERS**
Académie : (49) 41-67-85.
Charente : (45) 95-24-22.
Charente-Maritime : (46) 41-02-22.
Deux-Sèvres : (49) 24-43-69.
Vienne : (49) 41-30-15.

**REIMS**
Académie : (26) 85-18-11.
Ardennes : (24) 58-06-86.
Aube : (25) 81-27-80.
Marne : (26) 64-63-49.
Haute-Marne : (25) 03-01-20.

**RENNES**
Académie : (99) 36-34-62.
Côtes-du-Nord : (96) 61-10-64.
Finistère : (98) 95-14-14.
Ille-et-Vilaine : (99) 38-40-40.
Morbihan : (97) 54-17-97.

**ROUEN**
*Académie : (35) 70-73-00.*
Eure : (32) 38-32-90.
Seine-Maritime : (35) 89-81-33.

**STRASBOURG**
Académie : (88) 22-60-45).
Bas-Rhin : (88) 61-86-60.
Haut-Rhin : (89) 41-56-95.

**TOULOUSE**
Académie : (61) 53-11-27
Ariège : (61) 65-54-55.
Aveyron : (65) 68-60-54.
Haute-Garonne : (61) 21-63-70.
Gers : (62) 05-39-43.
Lot : (65) 22-58-00.
Hautes-Pyrénées : (62) 34-29-57.
Tarn : (63) 54-78-28.
Tarn-et-Garonne : (63) 66-11-05.

**VERSAILLES**
Académie : (3) 950-31-48 ; 953-92-39.
*Essonne : (6) 077-57-57.*
Hauts-de-Seine : (1) 725-95-00.
Val-d'Oise : (3) 038-70-50.
Yvelines : (3) 950-07-83.

**ANTILLES-GUYANE**
Académie : (19) (596) 60-38-38.
Guadeloupe : (19) (590) 83-19-97.
Guyane : (19) (954) 31-27-10.
Martinique : (19) (596) 60-37-33.

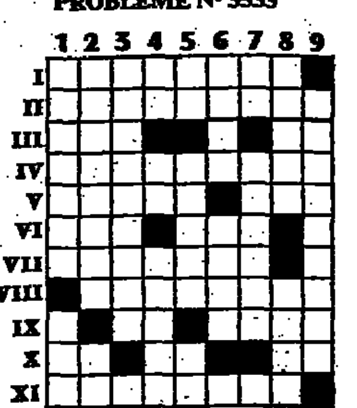
## FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS

Villeneuve-lès-Avignon (84) : 8-12 sept.
Hauts de Cagnes (06) : 3-11 sept.
Auch (32) : 8-12 sept.
Dijon (21) : 9-11 sept.
Angers (49) : 8-12 sept.
Montlhery (91) : 10-11 sept.
Compiègne (60) : 11-14 sept.
Villeny (41) : 11 sept.
Maisons-Laffitte (78) : 10-11 sept.
Lagny (77) : 18 sept.
Boussy-Saint-Antoine (91) : 10-18 sept.
L'Aigle (61) : 16-18 sept.
Marchenoir (41) : 17-18 sept.
Luzarches (95) : 18 sept.
Montauban (82) : 21-25 sept.
Rennes (35) : 24-25 sept.
Epernay (51) : 23-25 sept.
Durtal (78) : 25 sept.
Chatou (78) : 23 sept.-2 oct.
Paris (Balard), Foire à la ferraille : 23 sept.-2 oct.
Vatan (36) : 25 sept.
Vittel (88) : 24-25 sept.
Xaronval (88) : 24-25 sept.
Nantes (44) : 30 sept.-2 oct.



## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3533**



**HORIZONTALEMENT**

I. Parfois trop cru ou parfois trop saignant, mais jamais bleu. — II. Ne s'embarrasse pas de formalités. — III. Ont donc gagné la sortie. Parcelle de vie. — IV. Style de peinture ou style de vie. — V. Font partie des choses qui se disent. Lettres universitaires. — VI. Est donc un primate. Coin désert. — VII. Pourrait peut-être adhérer au mouvement de libération de la femme. — VIII. N'ont donc pas atteint un point de non-retour. — IX. Personnel. Se laisse donc aller. — X. Marque un point. Personnel. Ne sont jamais trop tendres avec les loulous. — XI. Poissons.

**VERTICALEMENT**

1. Bon à mettre au feu ou à la poubelle. Permet à certains de travailler leur balle. — 2. Se jette à l'eau ou s'envoie en l'air. Préfixe de négation. — 3. Volent souvent au même titre que les soucoupes. — 4. Tête de loup. Bien digéré. Est toujours donné avant d'ouvrir l'œil. — 5. Château d'eau. Est donc élevé dans le meilleur milieu qui soit. Tenu à l'œil. — 6. Brûlait du même feu que son époux. Caractère gothique. — 7. En marche. Peut trouver dans la descente un bon remontant. 8. Met à plat. L'enfant de l'amour. — 9. Capables de faire fuir les rats.

**Solution du problème n° 3532**

*Horizontalement*

I. Coquerico. — II. Opuscules. — III. Née. Lut. — IV. Fruit. Ex. — V. Iceberg. — VI. Su. Aide. — VII. Elise. — VIII. Rem. Frigo. — IX. Paf. Mat. — X. Épurement. — XI. Suret. Ste.

*Verticalement*

1. Confiseries. — 2. Opercule. Pu. — 3. Queue. Impur. — 4. Us. Ibis. — 5. Ecoté. Effet. — 6. Ru. Ra. — 7. Illégitimes. — 8. Ceux. Gant. — 9. Ost. Menotte.

**GUY BROUTY.**

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 8 septembre :

**UN DÉCRET**

● Modifiant le décret du 4 juillet relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré.

**UN ARRÊTÉ**

● Modifiant la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers

**DES LISTES**

● Des élèves ayant obtenu le titre d'ancien élève du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale.

● De classement au concours de 1983 pour l'entrée à l'école normale de l'enseignement technique (section A 1, A 2 et A 3).

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS. AUX BILLETS ENTIERS

**TRANCHE DES DAHLIAS**

TIRAGE N° 57 DU 7 SEPTEMBRE 1983

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER F. |
| --- | --- | --- |
| 1 | 381 | 500 |
| | 451 | 500 |
| | 0 081 | 2 000 |
| | 8 651 | 2 000 |
| | 8 891 | 2 000 |
| | 18 591 | 10 000 |
| 2 | 2 | 100 |
| | 52 | 300 |
| | 74 682 | 10 100 |
| 3 | 653 | 500 |
| | 753 | 500 |
| 4 | 54 | 200 |
| | 64 | 200 |
| | 414 | 500 |
| | 58 164 | 10 200 |
| | 98 954 | 10 200 |
| 5 | 015 | 500 |
| | 135 | 500 |
| | 575 | 500 |
| | 5 295 | 2 000 |
| | 15 495 | 10 000 |
| | 55 005 | 10 000 |
| | 223 415 | 4 000 000 |
| 6 | 716 | 500 |
| | 936 | 500 |

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER F. |
| --- | --- | --- |
| 6 | 0 436 | 2 000 |
| | 7 196 | 2 000 |
| | 238 676 | 1 000 000 |
| 7 | 7 | 100 |
| | 047 | 500 |
| | 997 | 500 |
| | 56 967 | 10 100 |
| 8 | 08 | 200 |
| | 78 | 200 |
| | 398 | 500 |
| | 518 | 500 |
| | 0 978 | 2 200 |
| | 1 928 | 2 000 |
| | 71 208 | 10 200 |
| 9 | 439 | 500 |
| | 549 | 500 |
| | 669 | 500 |
| | 739 | 500 |
| | 969 | 500 |
| 0 | 190 | 500 |
| | 6 300 | 2 500 |
| | 8 730 | 2 000 |
| | 19 650 | 10 000 |
| | 35 300 | 10 000 |

PROCHAINS TIRAGES LE 14 SEPTEMBRE 1983
TRANCHE DES CHAMPIGNONS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à AURILLAC (Cantal)

**LOTO** — TIRAGE N° 36 : 5 11 28 31 38 42 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 3

Le Monde

# LIVRES

## A PROPOS DE L'AMOUR

# Les « moments merveilleux » de Suzanne Lilar

**Gallimard réédite *la Confession anonyme* de Suzanne Lilar. Ce roman érotique, qui vient d'être adapté au cinéma par André Delvaux sous le titre de *Benvenuta*, est une œuvre somptueuse. Raphaël Sorin a rencontré l'auteur.**

COUCHÉE dans une prairie, les yeux au ras du sol, une petite fille en sarrau s'abîme dans la contemplation des fleurs. Cette photographie de Suzanne Lilar, prise par son père, Eugène Verbist, au début du siècle, et reproduite dans *A la recherche d'une enfance*, il faut la voir comme une allégorie troublante. A quatre-vingt-deux ans, Suzanne Lilar a le regard toujours aussi pur, une voix ferme qui défie le temps, une douceur où l'on devine la présence de cet « *autre monde qui est derrière tout* » et qu'elle évoque à la fin d'*Une enfance gantoise*. Puisque, vingt ans après, l'on réédite sa *Confession anonyme* – l'un des plus beaux romans érotiques jamais écrits par une femme, – elle consent à se remémorer, d'une voix nette, dans le français exquis et musical, parlé autrefois à Gand par les Flamands de la grande bourgeoisie, ses jours et ses livres, si liés au cœur de son œuvre qu'elle peut les invoquer avec une clairvoyance égale à l'intrépidité qu'elle dispensa à les vivre et à les écrire.

« *Quand je resonge à ma vie*, dit-elle, *je suis frappée par l'alternance de périodes d'affirmation virile et d'acquiescement féminin. Au sortir de l'adolescence, j'ai secoué la tutelle de mes parents en menant, contre leur gré, des études de droit et en devenant avocate, l'une des premières en Belgique. J'ai aussi épousé un étudiant et contesté, avec lui, l'ordre et la morale de mon milieu. Nos expériences (des provocations que je trouve aujourd'hui bien enfantines, quelques libertés sexuelles, un « gauchisme » de façade) m'ont vite semblé vaines.*

» *J'avais soif d'autre chose, d'absolu, mais ma rencontre avec l'avocat Albert Lilar, en 1926, et notre mariage, trois ans plus tard, m'a jetée dans un long effacement volontaire. J'avais horreur de l'ordre masculin que, malgré sa tolérance, il incarnait. Pourtant, j'acceptais de devenir sa secrétaire et de porter trois enfants, des filles et un garçon, qui ne vécut pas. J'étais une assez belle illustration de la terrible remarque de Chamfort : « La femme » dépend pour ses mœurs de » l'homme qu'elle aime. » « Soumise et immolée, je suivais mon penchant à l'oblation, une constante de l'éros féminin. J'ai tenu un journal, à ce moment-là ; il était si honteux dans l'abaissement que je l'ai déchiré et brûlé, en proie à un sursaut d'indignation et de révolte.* »

### La figure de l'androgyne

A quarante-deux ans, comme à la fin d'un engourdissement, Suzanne Lilar écrit sa première pièce, *le Burlador*, un « exercice de dialogue ». Elle composera ensuite *Tous les chemins mènent au ciel* et *le Roi lépreux*, avant de songer à un essai, le *Journal de l'analogiste*, qui sera publié en 1954.

« *J'ai envoyé le manuscrit du* Burlador, *à Montherlant, qui l'a donné à Mary Morgan, la directrice du théâtre Saint-Georges. La pièce aura cent cinquante représentations et sera jouée à Madrid.* Le Burlador *anticipait, à mon insu, la découverte de* l'« androgynat », *qui me hantait depuis l'enfance. Entre l'intelligence critique du mâle et l'acceptation féminine, j'avais refusé de choisir, d'où mes tourments. Les critiques devinèrent la bisexualité de la pièce. Bernanos remarqua que mon Don Juan approchait ses victimes avec leurs propres armes. Crommelynck souligna son hermaphrodisme. Plus tard, dans la* Confession anonyme, *est apparue la figure emblématique de l'androgyne. Si l'homme et la femme sont retranchés de part et d'autre d'une muraille, celle de leurs sexes, la bisexualité seule doit permettre leur fusion. Avec le couple, en étudiant l'« androgynat » originel de la Genèse, j'irai plus loin pour définir l'avenir d'une purification amoureuse.*

» *Je ne suis ni précoce ni pressée. En moi, les idées cheminent lentement. Platon, qui m'est si essentiel, je ne l'ai lu qu'à cinquante-cinq ans ! Je conserve encore un journal, tenu il y a plus d'un demi- siècle, que j'envisage de publier avec des commentaires. Ce journal, en partie double, confirme ma tendance à la duplicité, au sens le plus élevé du terme* ».

Le *Journal de l'analogiste* impressionna André Breton. Julien Gracq, qui a préfacé sa réédition, souligne sa « *modernité* ». Il s'écarte, en effet, de la littérature, et ses découvertes, autant d'« implosions » impeccablement fixées, dépendent de dons qui tiennent de la voyance. Les « *moments merveilleux* » de Suzanne Lilar, proches de certaines visions de Novalis ou de Jünger, préparent dans le réel qui se dévoile un « *retour à l'unité originelle* ».

### L'expérience mystique

« *Je dois à ma mère le sens de l'incarnation et à la grande mystique flamande du XIIIe siècle, Hadewych, le recours salvateur à l'image du dépouillement. Je n'ai jamais versé dans l'erreur gnostique du mépris de la chair. Et je ne partage pas la hantise de l'abjection qui a envenimé le mysticisme de Georges Bataille. J'ai eu le bénéfice d'expériences paranormales, dont des rêves prémonitoires. Ainsi, durant la nuit qui a précédé la naissance de mon fils, j'ai vu son berceau se transformer en cercueil. C'est une chose qui ne s'invente pas. Mais il me faudrait attendre l'expérience de* la Confession *pour atteindre cet « état merveilleux » où la prise de conscience érotique, la lucidité dans le ravissement, fait frôler l'essentiel.* »

« *J'ai connu une seule véritable expérience mystique dans ma vie. J'avais dix ans. Je me trouvais au milieu d'un champ, sur les bords de la Lys. Au cours de ce transport, des larmes m'ont inondé les yeux, et j'ai éprouvé une félicité sans nom.*

RAPHAËL SORIN.

(*Lire la suite page 14.*)



★ ÉTUDE POUR LA VIERGE, par Gustav Klimk, 1913.

## le feuilleton

# Quand le meilleur de la classe relit sa copie

(*Suite de la première page.*)

Aron-Sartre : les mots d'auteur abondent sur l'opposition entre celui qui a vu juste en professionnel de la pensée et celui qui s'est trompé en artiste. L'opposition naît avec leurs vocations, typiques des aspirations entre lesquelles se partage tout adolescent conscient d'aptitudes un peu rares. Rue d'Ulm, même avant, il l'a dit splendidement dans *les Mots*, Sartre se veut et se voit couvert des honneurs qu'il refusera plus tard. Il est bien décidé à faire dans le génie, à égaler les plus grands – Hegel pourquoi pas ! Au lieu qu'Aron, qui va le précéder d'un an à la première place de l'agrégation, s'estimera heureux s'il commente convenablement et prolonge les devanciers, s'il exerce au mieux sa réflexion, sans fioritures. En marge de sa copie future, il préférera les « bien vu » aux « bien dit ».

Il se console d'autant plus aisément de ne pas se sentir créatif que, sur le front de la pensée, il y a du pain sur la planche. Face à l'obscurantisme des élèves d'Alain et au prophétisme faussement scientifique des marxistes, la montée des périls rend urgente une critique kantienne de la connaissance historique et politique. Laissant Sartre à ses approximations encombrées de sentiments, d'imaginaire et de morale, il accumule le maximum d'informations sur Marx, sur l'économie (ignorée jusque-là des philosophes), les phénoménologues Husserl et Heidegger, les sociologues Rickert et Weber.

∴

Pendant ce temps, l'avant-guerre, le citoyen se tient à l'écart des débats. Il ne rejoint pas le front antifasciste parce que « en raison », toujours elle, le danger fasciste n'existe pas en France. Ce qui ne l'empêche pas d'applaudir à la victoire du Cartel en 1924, d'adhérer à la S.F.I.O. et de militer plus que d'autres, Sartre notamment, la guerre venue. Mais, en dépit des enjeux, le spectateur refuse les prudences ou les arguments d'opportunité auxquels pousse l'engagement. Ce n'est pas parce qu'il écrit à Londres, en 1943, dans une revue créée par de Gaulle pour faire entendre la voix de la « *France libre* », qu'il taira les mérites de Vichy, les tentations du bonapartisme ou, plus tard, les excès de l'épuration : quitte à passer à jamais, malgré son séjour chez le ministre Malraux en 1946, et au R.P.F., pour un mauvais gaulliste, ce qu'il concède.

A la politique active, dont, par bonheur, il s'est détourné en 1951, il a préféré les aller-retour féconds entre l'actualité et la spéculation, entre le journalisme – *Combat*, *le Figaro*, *l'Express*, – l'enseignement – la Sorbonne, le Collège de France – et les livres, issus de ces va-et-vient. Par journalisme, Raymond Aron ne rougit pas d'entendre « analyse en chambre », et rarement enquête sur le terrain. L'éditorialisme politique, économique ou diplomatique s'enrichit moins, à ses yeux, d'impressions vécues, toujours fragmentaires et suspectes d'émotivité, que de lectures et de raisonnements. C'est en professionnel de la réflexion que Raymond Aron traverse les grands événements et débats depuis la guerre : la décolonisation (qu'il soutient), le retour du général (dont il n'oublie pas les origines séditieuses). En relisant avec lui chroniques et livres, on revit à la fois l'histoire factuelle et celle des mentalités. Ici, l'aventure de Suez, là, grâce à *l'Opium des intellectuels*, l'effarant aveuglement des meilleurs esprits de l'après-guerre sur l'U.R.S.S...

∴

Le chapitre sur 1968 est l'occasion d'une révélation – une lettre inédite de Pompidou justifiant son apparente faiblesse du 11 mai – et d'une confirmation d'ordre général : que les expériences vécues, et ces quelques semaines furent vécues par chacun intensément, ne permettent pas de dialogues véritables. C'est si vrai que, pour avoir dit à chaud ses doutes et son antipathie devant les défoulements du quartier Latin, pour avoir rappelé ses pairs aux règles du « *métier* », le même à qui la sociologie triomphante devait ses lettres de noblesse (Montesquieu, Tocqueville), sa licence, et quelques-uns de ses jeunes maîtres, qui avait critiqué le bac et l'agrégation, pratiqué l'autocontestation, soutenu la décolonisation, et ouvert la Sorbonne aux rumeurs de la ville, regrettant seulement qu'on l'enterre si mal, ce pelé, ce galeux, s'est vu traiter de « *Versaillais* » et juger « *indigne* d'enseigner » par un Sartre dans ses pires jours d'arbitraire injurieux et démagogique...

Selon la curiosité de chacun, on se reportera de préférence à la genèse des positions sur Israël, à propos desquelles Aron compare son expérience à celle de Camus pied-noir, au portrait de Robert Hersant, crédité de n'avoir jamais dit une « *sottise* » (ce qui, vu l'échelle des valeurs aroniennes, n'est pas mince compliment), ou à son départ du *Figaro*, dont il livre en inédit sa lettre de démission.

∴

Chemin faisant, on rencontre des notations touchantes – de Gaulle évoquant sa fille Anne pour exprimer pudiquement sa sympathie à l'auteur dont un enfant vient de disparaître, – cocasses – Althusser, ignare en économie, se voyant recommander à titre d'initiation les *Dix-Huit Leçons* de l'abominable chroniqueur de droite... – et, le plus souvent, enrichissantes, sur l'art de commenter à chaud ou de réfléchir à froid sur le sens des choses et des mots que l'on croit connaître, tels « idéologie » ou « décadence ». Mais l'intérêt principal du livre est de constituer un répertoire des règles auxquelles l'analyse politique doit s'astreindre, sous peine d'extravaguer.

Cette déontologie s'appuie sur un préalable philosophique : au marxisme-léninisme qui décrète une vérité universelle et qui mêle ce qu'il veut à ce qu'il sait, préférer, en vrai libéral, une pensée critique, consciente des pièges de ses passions et de la réalité même, qui remet sans cesse en question jugements et hypothèses, sans bouger de ses convictions ultimes, morales autant qu'intellectuelles. Persuadé que l'histoire est un drame sans unité, équivoque et inépuisable puisque humaine, Raymond Aron avoue n'avoir pas résolu l'antinomie entre la diversité des valeurs apparues dans le monde et la vocation universelle à la raison dont il crédite, de temps à autre, l'humanité. Il refuse toute vision mythique de l'histoire-se-faisant, toute définition de la bonne voie à suivre. Face aux armes nucléaires, à la faim et à la surpopulation, seuls vaudront l'expérience, le savoir, la modestie.

C'est cette conviction de toute sa vie qui, plus que tout, l'a éloigné de Sartre. Au fond, leur amitié n'a pas survécu à la jeunesse, où on s'arrange de n'être d'accord sur rien. Dès 1930 elle s'est dégradée. Faute de bases de discussion sérieuses, elle est « *morte d'elle-même* », dit Aron, « *inexorablement* ». « *Nous avons beaucoup déconné* », a lancé Aron, sur le Boul' Mich', un jour de 1960. « *Déjeunons* », a répondu Sartre machinalement, et sans suite. Les insultes de Sartre en 1968 ont scellé la brouille, que n'a pas vraiment effacée la poignée de main aveugle de 1980 lors des *boat-people*. Voilà pour la petite histoire : « l'amertume des sympathies interrompues », dirait Flaubert.

∴

Sur le fond, la dissension est totale et passionnante parce que symptomatique d'une époque. Aron admire le fécondité d'esprit et de plume de Sartre ; il lui reconnaît du « *génie* ». Mais le penseur professionnel ne peut admettre que son petit camarade mêle à ce point sentiments et morale à la réflexion politique, qu'il appelle raison la dialectique d'une conscience libre de ne pas suivre les préceptes de la raison, que sa doctrine de la liberté neuve à tout instant sous-estime le poids du passé, le soulage de toute responsabilité, et s'accommode du pire dogmatisme marxiste. Il supporte moins encore la bêtise flaubertienne qu'il y a à traiter de Gaulle de Hitler ou lui, Aron, d'ennemi de la classe ouvrière. Il n'a pas aimé l'autocritique apocryphe de Burnier, qui l'a fait « *grincer des dents* », mais les citations utilisées, qu'il connaissait bien, resteront une tache. Quand le dernier entretien de *l'Observateur* avec Benny Lévy aura été oublié, entaché de soupçon par la réflexion à plusieurs que Sartre y inaugure, il demeurera ses invectives manichéennes d'« *éternel sale gosse* », généreux trop tard (éloge posthume de la morale camusienne), coupable d'avoir « *utilisé sa virtuosité dialectique et des sentiments généreux à justifier l'injustifiable* ».

Tel est, en effet, le péché mortel selon Aron. Sous peine de bêtifier ou de se tromper, ce qui est la pire trahison du clerc, l'analyste politique professionnel doit observer les règles traditionnelles de compétence et de doute méthodique qu'on s'imposait naguère pour tout travail universitaire. Il doit fournir des explications plus que des jugements de valeur (« *comprendre et non maudire les actions humaines* », disait Spinoza). S'il se mêle de conseiller, que ce soit en mesurant le possible à la place des décideurs, sans entrer dans leurs ruses parfois nécessaires (« *personne n'est obligé de mentir pour sa patrie* », disait Montesquieu), mais sans perdre de vue l'intérêt de son pays, de la paix et de la moralité, si ambiguë qu'elle soit en politique. Quitte à paraître sans entrailles, il doit mettre en veilleuse ses sentiments, ses ressentiments, et s'interdire de jouer les belles âmes, comme l'intelligentsia française se plaît à le faire du haut d'on ne sait quelle mission au service des faibles.

S'il est vrai que le génie permet tout, il ne suffit pas de tout se permettre pour être génial. La littérature et la formule à l'emporte-pièce ont des charmes qui valent souvent aux hommes de lettres une prééminence méritée, mais qui s'accordent mal à la rigueur d'une analyse économique ou diplomatique. En somme, les intellectuels ont le droit de s'exprimer en politique, comme tout citoyen, mais ils devraient cesser de se croire compétents dans une matière qui, plus que jamais, relève des spécialistes.

∴

Puisque Aron compte parmi les premiers d'entre eux, et de ceux qui se sont le moins trompés, il n'est pas sans intérêt de recueillir ses diagnostics et pronostics, non sur l'arrivée de la gauche au pouvoir, qu'il a exclue de ces *Mémoires* comme trop récente, mais à plus long terme.

Un bel acquis, selon lui : la perte de crédit du marxisme-léninisme dans la haute intelligentsia, survenue aussi mystérieusement que sa vogue, longtemps après que beaucoup d'auteurs, dont Aron, l'eurent dénoncé, certains essais parisiens n'ayant fait qu'exploiter un mouvement né du rapport Khrouchtchev, de Soljenitsyne et du gauchisme. Mais un « *marxisme primaire* » continuerait d'imprégner les enseignants du secondaire et les militants socialistes. L'Europe se suicide par dénatalité. Les États-Unis ont perdu la supériorité militaire et sont devenus imprévisibles. Nos démocraties sont les moins mauvais régimes de notre civilisation, peut-être les moins mauvais de l'histoire, dans leurs meilleurs moments elles semblent accomplir un « compromis exemplaire », et tant qu'elles resteront libres, elles garderont des ressources insoupçonnées ; mais leur nombre se restreint et leurs capacités de résistance s'affaiblissent. La plupart des idées et causes pour lesquelles Aron s'est battu lui semblent en péril. Mortes la vieille Sorbonne découverte du temps de Brunschvicg, sa chère rue d'Ulm où on comptait tant d'intelligences au mètre carré, la sélection sans quoi se perd l'envie de progresser, de s'épanouir ! Morte la culture des humanités qui a nourri la théorie et la pratique de son « métier »...

Il n'en faudra pas davantage pour que renaisse à son endroit le reproche de pessimisme froid. Mais c'est le prix à payer d'une sûreté de raisonnement qu'il entretient depuis la khâgne, comme un sportif cultive sa forme. L'exercice de cette belle machine lui a tenu lieu d'ambition et de joie constantes, non quelque envie de décoller de la réalité comme Sartre, ou de conseiller les princes à la façon de Kissinger, comme on l'en a soupçonné. De cela, il nous convainc par sa forme même, fièrement disputée à l'âge.

S'il a un tort, ce n'est pas de trop peu vibrer ou faire vibrer – reproche absurde – mais, dans son effort d'éternel prof pour rendre l'histoire intelligible, de surestimer les instruments rationnels au détriment de la subjectivité, de l'imaginaire.

L'athlète n'est tombé dans aucun des pièges tendus par ce demi-siècle, et où tant d'autres ont trébuché. Il croit avoir accompli son « *salut laïc* ». Il a fait mieux : au moment où règnent l'à-peu-près, l'imposture et le pancrace, plaider, en actes, pour une déontologie du travail intellectuel, une morale de l'esprit, un horizon de la raison.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **MÉMOIRES, de Raymond Aron, Julliard, 780 p., 120 F.**

## A PROPOS DE L'AMOUR

# Paul Veyne et l'érotisme romain

IL est des historiens qui passent leur vie à creuser le même sillon, rêvant presque de s'y enfouir ; d'autres au contraire pour qui l'histoire est une chevauchée à travers les champs et les âges, une recherche obsessionnelle des innombrables figures par lesquelles les hommes ont donné un sens à leur passage sur la terre. Paul Veyne est de ceux-là. A écouter cette façon qu'il a de tourner et de retourner un *texte, de le soupeser*, de le flairer pour lire à travers lui, puis de se lancer dans des coq-à-l'âne surprenants, de jongler avec des anachronismes très kitsch pour essayer de mieux toucher du doigt telle bizarrerie d'une époque lointaine, on le sent animé du désir un peu fou de tout embrasser, de tout comprendre.

En entendant cette voix éclatante, tendue, qui assène les phrases avec une assurance joyeuse, on retrouve la puissance, la passion de convaincre qui frappent à la lecture des livres de Paul Veyne. Ce pacifiste bucolique, retiré sur les monts du Ventoux – il ne quitte sa retraite provençale que pour ses cours au Collège de France, où il a été *nommé à quarante-six ans, en 1976* – ce *« néosurréaliste »*, comme il se désigne lui-même, anarchiste et athée, amoureux des poètes, qui hait toutes les contraintes sociales, est un violent de l'intelligence. Il aime se battre avec le raisonnement, traquer la vérité – même s'il explique avec fougue qu'elle n'existe pas. Il est capable de sortir de ses gonds pour défendre une idée ou écraser une erreur (il a refusé de passer à *Apostrophes* de peur que la passion ne l'entraîne plus loin qu'il ne sied à la bonne tenue d'un débat académique).

Mais cette passion n'empêche pas l'humilité. Il n'hésite pas à se dire *« couvert de honte »* en évoquant une démonstration un peu rapide risquée dans un article sur l'amour à Rome. C'est que chacun de ses écrits n'est qu'une étape provisoire dans une recherche menée toujours aux *frontières* de l'inconnu. Écrire, c'est apprendre, c'est s'aventurer. *« J'écris mes livres à la limite de mes ignorances »*, dit-il en souriant.

Cette infatigable bougeotte explique que Paul Veyne surgit souvent où on ne l'attend pas. Après un essai d'épistémologie *(Comment on écrit l'histoire*, 1971), puis un gros livre de sociologie historique sur *le Pain et le Cirque* (1976), il a publié une réflexion plus philosophique avec *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* (1983), pour se tourner vers la sémiotique et la littérature, avec ce livre sur *l'Élégie érotique romaine*, qui fait partie d'un ensemble de recherches sur l'amour et la vie privée à Rome.

### Un jeu de l'esprit

L'élégie est ce genre littéraire inventé par les Grecs et repris par les Romains, où un personnage confie d'une manière languissante ses déboires amoureux. Prise au pied de la lettre, c'est une poésie de la souffrance et de l'exaltation. Une poésie romantique... Mais attention ! nous dit Paul Veyne, c'est là où nous sommes dans l'erreur : car les Romains, eux, ne croyaient pas du tout à ce qu'on leur racontait. L'élégie était, à leurs yeux, une pure fiction, un jeu de l'esprit, une plaisanterie. L'amour, en effet, n'avait pas du tout pour eux la même signification que pour nous, et les relations entre les hommes et les femmes n'avaient rien à voir avec ce que nous connaissons.

La croyance à l'Amour avec un grand A comme réalité universelle imposant sa loi à tous les humains n'existait pas. Il y avait plutôt *autant de codes amoureux que* de catégories sociales. Et, si le plaisir était recherché, la passion était considérée comme une maladie dont il convenait de se préserver. Or l'élégie montrait des personnages complètement exotiques : des professionnels de l'amour, des dandys qui ne craignaient pas d'afficher des sentiments bizarres pour des personnes qui ne l'étaient pas moins. *« Il n'y avait pas plus de relations entre l'élégie et la société réelle*, nous dit Paul Veyne, *qu'entre le Saint-Germain-des-Prés réel de l'après-guerre et le mythe qu'en représentaient les journaux de l'époque. L'élégie montrait une société irrégulière par rapport aux préjugés du brave Romain moyen. Pour l'allécher, on lui décrivait un monde où l'immoralité était amusante. »*

Rien ne serait plus faux, explique encore Paul Veyne, que de voir la vie sexuelle des Romains avec les lunettes de Pierre Louys. La société romaine était puritaine. Ou plutôt son code de l'amour était très différent du nôtre et les interdits ne passaient pas par les mêmes frontières. Au clivage entre le « naturel » et le « contre-nature », qui a cours dans notre société, s'en substituait un autre reposant sur l'activité (attitude virile) et la passivité (propre aux femmes). Avoir des mignons était considéré comme normal, l'inceste ne prêtait pas à conséquence et il était naturel qu'un propriétaire passât la nuit avec la femme de son fermier. En revanche, des pratiques comme le cunnilinctus et la fellation étaient honteuses et il fallait être vraiment sans pudeur pour faire l'amour la lampe allumée... (1).

### « Si nous pouvions nous mettre dans la tête des Persans... »

L'étude d'un genre littéraire permet à Paul Veyne de poursuivre une réflexion qui peut se résumer ainsi : tout ce qui est humain est historique. Tout – c'est-à-dire aussi bien les institutions politiques et l'organisation économique que la société, les idées, les croyances, les sentiments, l'art... Chaque civilisation a sa manière de régler les relations entre les hommes, et celles des hommes avec la *nature*. Ces différentes combinaisons ont leur cohérence interne. Elles ne sont, par elles-mêmes, ni vraies ni fausses. Elles fonctionnent, c'est tout. Et elles s'imposent avec une pleine évidence à tous les individus. Les pratiques en vigueur dans une société, aussi bizarres, cruelles, *« extraterrestres »* qu'elles puissent paraître à un regard extérieur, ont cela de commun qu'elles sont tout à fait banales pour les hommes qui les vivent. Le ressort véritable des comportements humains est de se conformer aux usages et de faire comme tout le monde.

C'est ce mélange d'extravagance (pour l'observateur) et de platitude (pour l'individu de l'époque concernée) qui rend si difficile le regard historique. *« Si nous pouvions nous mettre dans la tête des Persans, on verrait qu'ils ne s'étonnent pas d'être Persans, mais qu'ils s'emmerdent comme nous... »*

### René Char après Properce

L'élégie nous fait mieux comprendre les relations que les Romains entretenaient avec l'art et l'amour, mais son intérêt s'arrête là, car Paul Veyne ne nous le cache pas : les élégiaques latins – en particulier Properce et Tibulle qui furent les principaux représentants du genre – ne valent pas grand-chose. Ce sont des poètes mineurs, maniérés et timorés, à peu près illisibles de nos jours, et sauvés de l'oubli par l'importance accordée au latin dans *notre* tradition académique.

Pour se consoler de s'être *« franchement enquiquiné »* avec ces *petits maîtres*, Paul Veyne *s'est mis* à écrire un livre sur René Char, son voisin provençal, *« l'un des plus grands poètes français avec Baudelaire et Rimbaud »*. Il ne cache pas que pour *lui* la poésie est, comme l'alpinisme (son autre passion), l'un des rares moyens qui restent à l'homme, dans un monde sans Dieu, sans patries et sans vérité, pour aller à la recherche d'un absolu. *« J'en ai marre*, dit-il avec une sorte de désespoir fervent dans la voix, *du piaillement des idées... Alors il faut bien se retourner vers quelque chose. La poésie est cette Vérité, vide de tout contenu, seule capable de donner des états intenses. »*

Décidément, Paul Veyne n'a pas fini d'étonner son monde...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **L'ÉLÉGIE ÉROTIQUE ROMAINE. L'AMOUR, LA POÉSIE ET L'OCCIDENT, de Paul Veyne. Le Seuil. 248 p. 85 F.**

(1) Voir sur ce sujet l'article « La famille et l'amour à Rome » dans le revue *Annales* de janvier-février 1978.

## A l'ombre des portiques

*A L'ORIGINE, nous rappelle l'historien Jean-Noël Robert dans les* Plaisirs à Rome, *le Romain est un soldat et un paysan. Travailleur acharné, il vit frugalement. L'idée de volupté est totalement étrangère à sa morale. Il faut attendre le deuxième siècle avant notre ère, où nous assistons à un important exode rural et à une forte concentration urbaine, ainsi qu'à la naissance d'une sorte de capitalisme, pour que soient sacrifiées sur l'autel du plaisir les valeurs les plus sacrées.*

*Cet hédonisme exacerbé, dont le* Satyricon *de Fellini rend le caractère excessif et nihiliste, se prolongea jusqu'au troisième siècle après Jésus-Christ. Dans l'imagerie populaire, les combats de gladiateurs et les festins orgiaques en sont le symbole. Le grand mérite de l'étude, à la fois érudite et attrayante, de Jean-Noël Robert consiste à expliquer aussi bien psychologiquement qu'économiquement la place exorbitante qu'occupent à Rome dès la république, et surtout sous l'Empire, les divertissements de toute nature.*

*Parmi ces derniers, il en est un généralement sous-estimé : le plaisir de deviser. Le Romain, en effet, recherche avant tout le contact humain, les échanges avec autrui. Tous les lieux sont propices aux exercices de la langue : jardins, basiliques, forums, lieux de spectacle...*

*Amoureux du dialogue, le Romain est aussi un séducteur. Ovide, dans son* Art d'aimer, *évoque l'amant sous les traits du chasseur qui doit bien connaître le terrain. Le poète n'est pas avare en conseils :* « C'est par la simple élégance que doivent plaire les hommes. » *Et il trace le portrait physique et vestimentaire de l'homme idéal : teint hâlé, une toge bien coupée et sans tache, des cheveux et une barbe bien taillés, des ongles propres, pas de poils dans les narines et, surtout, qu'il n'exhale pas la mâle odeur du père du troupeau !*

*Rien n'est plus propice à l'émancipation des femmes que la décadence morale et la liberté sexuelle. A Rome, les jeunes beautés se promènent à l'ombre des portiques sans craindre pour leur réputation et les matrones se métamorphosent en « femmes savantes », étudiant le grec, fondant des associations, pratiquant ouvertement l'avortement et l'adultère, au grand courroux d'un censeur, comme Juvénal, qui s'exclame dans ses* Satires : « J'abhorre une femme qui (...), férue d'érudition, me cite des vers que je ne connais pas, et qui relève chez une amie ignorante des fautes auxquelles des hommes ne feraient pas attention. Je veux qu'un mari puisse se permettre de lâcher un solécisme. »

ROLAND JACCARD.

★ **LES PLAISIRS A ROME, de Jean-Noël Robert. Ed. Les Belles Lettres. 232 pages. 99 F.**

★ **A signaler aussi : LES IDÉES ROMAINES SUR LE PROGRÈS D'APRÈS LES ÉCRIVAINS DE LA RÉPUBLIQUE. Thèse de doctorat d'Etat d'Antoinette Novara, publiée aux Belles Lettres. 2 volumes (tome 1, 558 p. 220 F ; tome 2, 884 p. 180 F).**

# Les « moments merveilleux » de Suzanne Lilar

*(Suite de la page 13.)*

*« Des instants pareils détruisent toute théorie de l'absurdité de l'existence humaine. Quand, à la suite d'un différend avec ma fille Françoise (1), j'ai vu tout basculer dans ma vie, je me suis retournée vers des jeux que je faisais lorsque j'étais enfant. Je m'amusais à confondre le bruissement de la mer et le froissement du satin, le cliquetis des feuilles de peuplier et celui d'un charroi lointain sur la chaussée. En cherchant l'identité seconde des choses, je cédais au démon de l'analogie et, par mon acharnement à comparer, par exemple, l'avenue Brialmont, à Anvers, et le Grand Canal de Venise, j'ai fini par obtenir une première « rédemption par la poésie. »*

*La Confession anonyme*, dès que le nom de son auteur fut révélé, en 1960, connut, après la réprobation, le silence et l'oubli. C'est, dans une rentrée littéraire assez morne, le seul livre qui mérite d'être exalté. La passion de Livio, un Italien d'âge mûr, et de Benvenuta, une pianiste suédoise, ardente et masochiste, est toujours, comme l'a écrit Suzanne Lilar dans une postface, *« aux antipodes de l'érotisme contemporain et de sa postulation d'insignifiance »*.

### « Je me suis mise à sangloter... »

Les trois ouvrages qu'elle a publiés ensuite, *le Couple*, *A propos de Sartre et de l'amour* et *le Malentendu du deuxième sexe*, sont la longue et passionnante exégèse de ce chef-d'œuvre. Le *« tremblement de l'amour »* qui emporte, scène après scène, la lecture, entraîne d'ailleurs, comme malgré eux, les deux acteurs, Fanny Ardant et Vittorio Gassman, qui ont le privilège redoutable d'incarner ce qui fut, d'abord, vécu.

J'ai vu dans un cinéma, près de Saint-Lazare, le Rendez-vous à Bray *de Delvaux, tiré d'un récit de Gracq. Ce fut un tel choc que, me fiant aux coïncidences merveilleuses qui m'avaient souvent favorisée, j'ai décidé d'attendre notre rencontre, sans la provoquer. Cinq ans passèrent. Delvaux lut* la Confession *et voulut en tirer un scénario. Nos échanges, qu'il a introduits dans son film, ont abouti à rendre à Benvenuta ses racines gantoises et à déplacer le jeu de masques et de miroirs que j'avais mis entre moi et elle, pour en créer d'autres. Depuis longtemps, même aux enterrements, il m'était impossible de pleurer, mais en voyant Livio et Benvenuta dans* la Villa des mystères, *filmés par Delvaux, je me suis mise à sangloter...*

*« Breton, lors d'une entrevue ménagée par Gracq, m'avait reproché d'avoir écarté l'amour de mon* Journal de l'analogiste. *Sa remarque m'a frappée au point que j'ai décidé d'écrire un ouvrage sur l'amour. J'avais rejeté jusque-là l'immensité du mystère érotique et je manquais d'expérience. Le hasard m'a fourni ce qui me faisait défaut, et j'ai pu décrire enfin cet éros complet, m'y fondre et le dépasser.* La Confession *est un livre sur le cérémonial de l'amour. Chaque geste des amants, du plaisir extrême au renoncement, ouvre la voie à une érotique supérieure. Rien de ce qui est humain n'y est occulté ni souillé. L'humble amour terrestre est divinisé et, sans relâche, à chaque seconde, reconduit. »*

Dans l'appartement de Suzanne Lilar, à Bruxelles, on remarque deux toiles d'Ensor, la tête sereine d'un bouddha, un marbre antique mutilé... Les objets émettent des signes. Un manuscrit, celui du livre qu'elle compte achever bientôt, *les Moments merveilleux*, attend d'être repris, sur une table, entre un *Traité du vide* et le *Phèdre* de Platon. On peut en citer l'ouverture : *« Contre la thèse de l'absurdité de la condition humaine* (Sartre : *« L'homme est une passion inutile. »*), *postuler que notre soif d'absolu a un sens. »*

RAPHAËL SORIN.

★ **LA CONFESSION ANONYME, de Suzanne Lilar. Gallimard. 248 p., 75 F. Postface de l'auteur.**

(1) La romancière Françoise Mallet-Joris.

## Sous le regard de Julien Gracq

VOICI un extrait de la préface que Julien Gracq avait donnée au *Journal de l'analogiste* de Suzanne Lilar :

*C'est un journal. Mais ce ne sont nullement les notations de quelqu'un qui s'observe ou qui observe au jour le jour. C'est bien plutôt un journal de bord : le journal d'une expédition de découverte qui fait voile, d'escale en escale, inflexiblement vers son but. C'est le chemin d'une initiation graduelle à la poésie. La démarche du livre est donnée résolument comme expérimentale. Toute la première partie d'ailleurs se présente comme une série de cas concrets dont chacun appelle une analyse, laquelle marque à son tour un degré de plus dans l'éclaircissement. Suzanne Lilar révèle là par sa méthode deux traits distinctifs de sa nature. Le premier est le goût de l'expérimentation, un goût intrépide que rien n'arrête. Le second, très apparent dans le* Journal, *c'est, en même temps que le besoin de tout éprouver, de tout ressentir, celui de dominer aussitôt intellectuellement l'expérience sensible, de ne jamais se laisser réduire à purement consommer, de ne jamais s'enfouir dans la sensation ou dans le sentiment. Il ne s'agit pas, dans ce livre, d'une approche purement cérébrale de la poésie : il s'agit plutôt d'aller à elle sans laisser inutilisée aucune des voies d'approche qui nous sont données, physiques, intellectuelles ou sensibles.*

Bibliographie

- *Le Divertissement portugais*, Julliard.
- *Le Couple*, Grasset.
- *A propos de Sartre et de l'amour*, Grasset. (L'ouvrage sera repris bientôt dans la collection « Idées ». Gallimard.)
- *Le Malentendu du deuxième sexe*, P.U.F.
- *Une enfance gantoise*, Grasset.
- *A la recherche d'une enfance*, Jacques Antoine.
- *Journal de l'analogiste*, Grasset.

## VOYAGE A TRAVERS LES ROMANS

# Jean Rolin, le navigateur volubile

**● *Le « voyage » de Josyane Savigneau l'a menée, cette semaine, chez Jean Rolin, Ania Francos et Didier Martin.***

ON pourrait en faire le début d'une comptine : *« J'ai passé trois heures avec Jean Rolin et vous n'en saurez presque rien »*. Pourtant, si on le « lâchait » dans les médias, ce serait la fin des questionneurs, la mise au tombeau des Pivot, la désintégration des Chancel. Car Jean Rolin parle tout seul ; et de préférence pas de son dernier livre, *l'Or du scaphandrier* (je crois pourtant que j'étais venue pour ça)... A cause de lui, j'ai laissé passer l'heure d'un autre rendez-vous et oublié ma voiture, mal garée. Trois heures, je suis restée. A écouter.

Il raconte, s'égare parfois – mais ses digressions sont plus drôles que tout, – repart sans jamais, ou presque, laisser l'espace de quelques questions. Cela ne le dérange pas ; il s'en pose fort bien lui-même, pour relancer son récit. Après deux ou trois histoires désopilantes que Woody Allen ne désavouerait pas, il entraîne son interlocuteur, encore hilare, dans une enquête très sérieuse sur la destruction des pétroliers de gros gabarit dont les pays industriels n'ont plus l'usage.

Il passe de quelques anecdotes sur ses années de formation à ses tribulations truculentes dans deux quotidiens parisiens où il eut des démêlés avec certains hiérarques. *« Je suis très bavard*, conclut-il. *J'aime parler, mais je trouverais indécent d'aller dire ça à la télé... »* (Tant mieux pour la presse écrite !) *« ... ou dans un journal. »* (Catastrophe ! mon interview !)

Il faudrait lui dire qu'il s'est « fait avoir », qu'on ne parle pas de cette manière aux journalistes, car ils « répètent » ce qu'on leur dit, mais je n'en ai pas envie. Pour le coup, c'est moi qui trouverais ça indécent. On en restera donc à la fiche signalétique : Jean Rolin, trente-quatre ans, brun, grand, élégant, drôle, bavard. Peu d'études universitaires : *« Réfractaire à tout examen, même au permis de conduire ! »*. Une *« vraie vocation »* ratée, la peinture : *« J'ai dessiné et tenté de vendre à des journaux, ...* – l'éphémère *Imprévu* en 1974 et *Charlie-Hebdo* – *« ... ça n'a pas marché et je ne dessine plus depuis presque dix ans. Je ne dois plus savoir, j'oublie vite ce que j'ai appris. »*.

Devenu reporter-promeneur, pour l'argent, un peu, pour les voyages, beaucoup, il s'est découvert une autre « vocation » : partir – à pied, à vélo, en avion et surtout en bateau, – puis écrire. Il rapporte tantôt une série d'articles, tantôt un livre comme *les Chemins d'eau* (Editions maritimes), promenade sur les canaux et rivières de France.

Après s'être embarqué sur un cargo il a écrit son premier roman, *Journal de Gand aux Aléoutiennes* (Lattès), prix Roger-Nimier 1982, passé trop inaperçu. Le deuxième est à peine publié que déjà il s'impatiente et, assis à sa table dans son appartement du Marais aux murs nus (sur la cheminée il y a seulement une collection de cartes postales qu'il feuillette volontiers), il organise son prochain départ.

Si vous, vous préparez la rentrée comme tout le monde, prenez tout de même un moment pour courir sur les traces du scaphandrier et de son or. Mais n'espérez pas de plan marqué d'une croix, n'attendez pas l'île au trésor et le trois-mâts accostant la nuit dans une crique. Avec Jean Rolin vous n'allez pas vers vos nostalgies d'adolescence. *« Il est souhaitable, quand je commence*, dit-il, *que je ne sache pas comment cela va se terminer. »*

Il lève l'ancre sans plan de navigation. A vous de vous caler dans un fauteuil, de vous installer pour de somptueux voyages, du Zaïre à la banlieue parisienne, de Singapour à la Belgique, avec le capitaine Pithivier, Papa Dioula et le scaphandrier amoureux d'Ostende hors saison, Ostende *« comme une ville engloutie » : « des algues s'effilochent sur les trottoirs, les rares passants dissimulent tant bien que mal leurs oules écarlates sous d'amples cache-nez, et le sable dévore la colonnade immense qui, sur le front de mer, prolonge de part et d'autre la monumentale ordonnance du palais des Thermes. »*

Si l'or du scaphandrier est enfoui, c'est sous les mots, un déluge d'énumérations – médicaments, maladies, instruments, ossements. Il est généreusement gardé, protégé par le foisonnement des phrases, la profusion de cette écriture baroque.

Un dernier mot : même si vous n'êtes pas aussi bavards que Jean Rolin, parlez donc de lui à vos amis, car son éditeur étant plus prompt à inviter les critiques aux antipodes pour promouvoir des livres moyens qu'à se battre pour le succès de *l'Or du scaphandrier*, il risque d'être un des oubliés de la rentrée littéraire.

### Ania et le cancer-prétexte

Ania Francos, en revanche, vous allez la voir partout. Cela a commencé avec « Apostrophes », le 2 septembre, et cela va continuer. Chaque journaliste peut déjà imaginer l'excitation de quelques petits chefs : *« Le cancer, c'est bon, ça, Coco. Va donc faire une minute quinze sur cette nana qui a écrit* Sauve-toi, Lola. » (Ne croyez pas que ce soit de la légende. Y-en-a-vraiment-des-comme-ça.)

Elle, Ania, va se lasser de répéter : *« C'est un roman, ce n'est pas un livre sur le cancer, le cancer n'est que le prétexte »*, pour s'entendre dire : *« Ah ! Samuel Tobman ! Tout le monde l'a reconnu, c'est Léon Schwartzenberg. »* Non, Samuel Tobman, c'est le cancérologue du roman, *« il emprunte des comportements à cinq ou six médecins différents ; encore une fois, c'est un roman »*, dit Ania. Elle n'est pas Lola Friedlander, la narratrice, même si elle est juive, comme elle ; a un cancer, comme elle ; n'avait plus que trois mois à vivre, comme elle, et peut en parler encore cinq ans plus tard, comme elle.

Restent les autres « clefs » du livre, et ceux qui, tout contents d'avoir reconnu en Simon Bergman Pierre Goldman, font des commentaires peu amènes sur son *« utilisation »*. Comme si Ania Francos n'avait pas le droit de s'accorder cette tendresse, un dernier mot à son ami d'enfance, mort voilà juste quatre ans, sous les balles de tueurs qui courent toujours – sans que cela dérange le sommeil des intoxiqués de l'idéologie « sécuritaire ».

Alors, oubliez tout ce qu'on dit, murmure, susurre et, dès que vous aurez refermé *l'Or du scaphandrier*, ouvrez *Sauve-toi Lola*. Le retour sur la terre ferme va être rude, mais sain. Car ce n'est pas le nième livre sur le cancer, le nouveau, *« comment j'ai vaincu »*, *« comment j'ai sauvé mon sein »*, ... bref tous ces ouvrages sur lesquels on se précipite dès qu'on a un cancer ou dès qu'on a peur et qui sont, au mieux, ennuyeux, au pire, mortifères.

Là, vous allez en finir avec les états d'âmes et vous collecter avec le quotidien de l'hôpital de jour. Vous allez y entrer, à Malcourt-sur-Seine, et les voir, ces femmes, « branchées » sur leur perfusion, « accrochées » à leur chimiothérapie, chauves, mutilées parfois. Avec elles, vous allez craindre la mort, rire, espérer, conjurer l'horreur de la maladie, boire, crier, être malade, pleurer, plaisanter, aimer. *« Vivre, quoi ! »* dit Ania ; *« c'est comme une péniche de débarquement. On sait que certaines vont mourir, on ne sait pas qui. »*

Mais on sait qu'on veut vivre et que c'est une bagarre qui n'aura de fin que si on échoue – si on gagne il faudra toujours veiller...

*« C'est un livre sur la vie »*, insiste Ania Francos, *« un livre pour apprivoiser la peur »*, un roman d'apprentissage, *« un roman pour dire aux femmes : avec le cancer, on comprend tout ; on avait une petite histoire et soudain on a un destin. Mais on peut faire l'économie du cancer pour vivre bien, savoir comment ça se joue et ce qui est important. »*

### Excès de discrétion

En tout cas, il ne faudrait pas faire l'économie de ce livre décapant, roman d'humour, d'une femme, qui dans l'urgence de son écriture, dit son urgence de vivre, comme elle la raconte dans son appartement clair, accueillant, où l'on a envie de s'attarder. Ania Francos, cheveux roux superbes et œil triomphant, a écrit le premier roman de la défaite du cancer – quel que soit l'avenir de sa propre maladie. Et, s'il se confirme que beaucoup d'hommes n'aiment pas ce livre, parce que les femmes y parlent de leurs corps, tant pis pour eux, ce n'est pas une lecture pour frileux.

Chez Didier Martin, tout est, au premier abord, un peu trop convenable : sa quarantaine encore lisse, son appartement très en ordre, sa femme jeune et jolie, leur enfant de cinq mois. Sans être, à proprement parler, timide, il est loin d'être disert. Il répond aux questions sans affectation, mais avec retenue et en ayant l'air de ne pas être tout à fait là.

Si on devait lui reprocher un excès, ce serait celui de discrétion. Bien qu'il en soit à son dixième roman, avec *les Petits Maîtres*, et qu'il soit un écrivain estimé, il est à peine connu : *« Je ne suis pas dans le milieu, je ne cultive pas les relations. Certes, je ne dédaignerais pas un prix ou un fort tirage, j'ai envie qu'on me lise ; mais je ne me vois pas faisant le siège de mon éditeur. La première fois j'ai déposé mon manuscrit à l'hôtesse. Maintenant... j'y vais environ une fois par an. Je ne sais pas exactement combien d'exemplaires je vends... c'est toujours difficile de demander. »*

Il parle de sa vie, comme si tout était allé de soi : sa vocation religieuse, ses deux ans de grand séminaire, la guerre d'Algérie et le choix d'être écrivain, les études de psychologie et la décision de ne pas faire un métier *« qui prenne trop de temps et d'énergie et empêche de lire et d'écrire »*. Il a donc été chauffeur-secrétaire d'un vieux diplomate, avant d'être employé dans une société de location de voitures et de créer, il y a quelques mois, sa propre entreprise.

Ce qu'il pense vraiment, Didier Martin le garde pour lui, et cela ne peut manquer d'intriguer, voire d'agacer. Dans la conversation comme dans son dernier livre, il met tout à distance. On ignore tout du pays totalitaire qui est le cadre des *Petits Maîtres*, tout de la fonction réelle de cet établissement pénitentiaire pour hommes dirigé par six enfants. Quelle fascination du monde clos, du monde d'hommes, des relations étranges, entre adultes et enfants, essaie-t-il par là de conjurer ? On ne le saura jamais... Hélier, le narrateur du livre, ne souhaite pas vraiment connaître le fin mot des amitiés, des secrets, des tensions de cet univers carcéral. Il sait qui manipule cette prison, mais ne veut pas le voir. Il préfère écrire un livre dont le lecteur s'aperçoit soudain que c'est celui qu'il est en train de lire. On reste un peu sur sa faim, avec des questions et un singulier sentiment de malaise.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'OR DU SCAPHANDRIER, de Jean Rolin, Lattès. 220 pages. 68 F.**

★ **SAUVE-TOI, LOLA, d'Ania Francos, Bernard Barrault. 347 pages. 79 F.**

★ **LES PETITS MAITRES, de Didier Martin, Gallimard. 304 pages. 86 F.**

## la vie littéraire

### Ivan Tourgueniev de Bougival

Les troubles qui ont accompagné la célébration du centenaire de la mort d'Ivan Tourgueniev, le samedi 3 septembre, dans la propriété des Frênes, à Bougival (voir *le Monde* du 6 septembre), ont, hélas ! quelque peu détourné l'attention du véritable objet de cet anniversaire : honorer la mémoire d'un grand écrivain russe (1).

Et l'on peut regretter sincèrement que les Soviétiques – en s'associant avec la Société des amis de Tourgueniev et de Pauline Viardot et avec la municipalité de La Celle-Saint-Cloud – aient donné un côté solennel et pompeux, tout empreint de propagande, à une manifestation à la gloire des lettres, dans un délicieux cadre champêtre.

Cependant, du 1er au 3 septembre, dans la propriété de Pauline Viardot (sauvée de la destruction grâce à l'action conjuguée de la municipalité de La Celle-Saint-Cloud, qui en est propriétaire, du département des Yvelines, de la région Ile-de-France, du ministère de la culture et de l'Etat soviétique), s'était tenu un colloque international sur « Ivan Tourgueniev et l'Europe », organisé par l'Association des amis de l'écrivain.

Déjà a commencé la restauration du chalet de style suisse et russe que Tourgueniev s'était fait construire derrière la demeure principale, une « folie » 1830. C'est là qu'il est mort, et sa chambre mortuaire, reconstituée avec un très grand soin par les élèves de l'école Boulle, est enfin ouverte au public.

Deux expositions sont organisées à l'occasion du centenaire de sa mort sur le thème « Tourgueniev et son temps », l'une dans le chalet-datcha de la propriété de Bougival, l'autre à l'hôtel de ville de La Celle-Saint-Cloud, avec quelque deux cents pièces provenant des musées soviétiques. Jusqu'au 25 septembre.

● Musée-mémorial Tourgueniev à Bougival les mercredis, samedis, dimanches de 14 heures à 18 heures.

● Hôtel de ville de La Celle-Saint-Coud. Tous les jours de 14 heures à 18 heures.

N. Z.

(1) Voir *Romans et Nouvelles*, deux tomes (troisième à paraître). Traduction française de Françoise Flamant et Edith Scherrer. Coll. « La Pléiade », Gallimard 1981 et 1982.

### Un colloque international d'études occitanes

Le premier colloque de l'Association internationale d'études occitanes, dont le président est l'universitaire britannique Peter Ricketts, s'est tenu récemment à Lunel (Hérault), en présence d'une centaine de délégués venus d'Europe, des Etats-Unis et du Japon. Trois thèmes ont été traités : les dix-septième et dix-huitième siècles en Bas-Languedoc, dans le domaine de l'imprimé et de la lecture ; la méthodologie des études occitanes en histoire littéraire, comme en linguistique ; et les troubadours.

Prêtre humaniste, auteur occitan et français, traducteur de textes grecs et latins en occitan, J.-B. Fabre a été le personnage central du colloque. Né à Sommières, en 1727, mort en 1783 à Celleneuve, il avait laissé des œuvres satiriques et burlesques *lou Sermoun de Moussu Sistre*, dont la plus connue est sans doute La Comedia Occitania Tolzana, de Maurice Andrieu, a interprété, en langue d'oc, *l'Opéra d'Aubais* et *le Trésor de Substancion*, ancien nom de Castelnau-le-Lez, petite ville aux portes de Montpellier. J.-B. Fabre, qui fut assez régulièrement joué jusqu'à la guerre de 1914, avait écrit ces deux courtes comédies en s'inspirant de la vie paysanne. Le thème en est simple et populaire : amours contrariées et ruses malicieuses. Il fait penser à Beaumarchais.

R. B.

## au fil des lectures

*Romans*

### Michel Tauriac et le volcan

L'éruption de la montagne Pelée, à la Martinique, en mai 1902, est l'une des catastrophes naturelles qui ont le plus frappé les imaginations, non seulement à cause de son ampleur mais parce qu'elle a été relatée dans les moindres détails, et que les conséquences démographiques et politiques en ont été innombrables. Les trois cent soixante pages très serrées de *la Fleur de la passion* de Michel Tauriac restituent tous les aspects de cette catastrophe.

D'abord, le phénomène est tellurique et dantesque : une montagne entière se déplace, entourée de ses pluies de cendres, ce qui permet une description minutieuse et lyrique, souvent aussi inextricable que les caprices de la nature. La première partie du livre offre des scènes étonnamment vivaces, dans une sorte de désordre qui ne manque pas de puissance. Êtres humains, lave, plantes, mer qui se déchaîne, fureur tropicale, panique : tout cela concourt à une sorte de vérité sans cesse bouleversée.

La deuxième partie du récit s'adresse à la société martiniquaise, telle qu'elle est brusquement remise en cause. Que les gens fuient ou restent sur place, les conventions et les compromis sont soudain rompus, et les passions se donnent libre cours. Ce qui était un équilibre fragile n'est plus que la proie des convoitises. Là aussi, il y a engorgement. Ce ne sont pas tant les individus que Michel Tauriac met en scène mais une multitude de figurants tout à coup libérés de leur patience : il suffit de peu de chose pour que la civilisation cède devant les passions les plus basses et les plus spontanées.

La dernière partie du livre est plus conforme à l'idée d'un roman, dans l'acception traditionnelle du terme. La montagne s'est apaisée et les ambitions ont repris, dans ce qui est désormais un ordre nouveau. Mais, aux préjugés de jadis, des préjugés à peine différents ont succédé. L'exploitation de l'homme par l'homme continue, et nous sommes en présence d'un roman colonial âpre et vaste, qui nous mènera jusqu'à la guerre de 1914. D'abord touffu et sans respiration, puis encombré de visages qui passent sans toujours s'imposer, le roman de Michel Tauriac finit par devenir, dans le dernier tiers, une fresque fougueuse, efficace et impressionnante.

ALAIN BOSQUET.

★ **LA FLEUR DE LA PASSION, de Michel Tauriac. La table ronde, 368 pages, 87 F.**

## Vient de paraître

**Roman**

GUY LAGORCE, *le Train du soir*. Trois êtres liés jusqu'à la tombe par un secret trop lourd, et la question qui hante l'approche de la cinquantaine : faut-il rester dans le *« train du soir »* qui va vers les renoncements ou continuer dans une interminable fuite en avant ? (Grasset, 259 pages, 65 francs.)

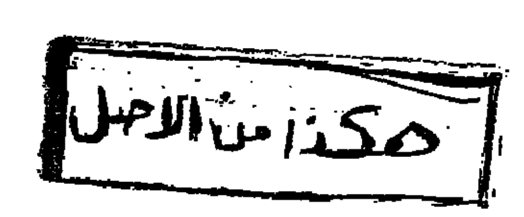
**Essai**

MICHEL DÉON, *Louis XIV par lui-même*. Le *« dossier Louis XIV »* par un romancier qui considère ce monarque comme le roi le plus célèbre et le plus méconnu de France. (Ed. Jean-Cyrille Godefroy, 30, rue Bonaparte, 75006 Paris. 309 pages, 79 francs.)

**Document**

HENRI ALLEC, *Étoile rouge et croissant vert*, une étude sur l'« Orient soviétique ». *« Montrer sous leur vrai jour ceux que l'on appelle un peu rapidement les « musulmans d'U.R.S.S. »*, c'est ce que se propose l'auteur de *la Question*. (Temps actuels, 267 pages, 85 francs.)





## lettres étrangères

# Quand les intellectuels chinois étaient aux champs...

**● *La réalité de la vie quotidienne du camp par un grand écrivain.***

LE 3 novembre 1969, Yang Jiang apprend que son mari, chercheur comme elle à l'Institut des sciences sociales à Pékin, doit partir le 11 dans une « école des cadres » de la province du Henan. *Elle le rejoint le 12 juillet* 1970. Agés l'un et l'autre de soixante ans, ils resteront dans le Henan jusqu'en mars 1972. De cette *expérience, qu'ont vécue* quelque vingt millions de Chinois, elle a tiré ces *Six Récits de l'école des cadres*, où elle raconte simplement son séjour à la campagne.

A la différence des réquisitoires virulents contre cette « nouvelle réalité socialiste » inventée par Mao *pendant* la *révolution* culturelle pour réformer l'idéologie intrinsèquement « *malsaine* » des « *intellectuels puants* », ces récits ne comportent aucune animosité, aucune véhémence dénonciatrice. Yang Jiang, qui se révèle ici comme un des écrivains chinois de tout premier ordre, se contente de décrire calmement, avec lucidité et presque sans amertume, la réalité de la vie quotidienne du camp où elle était affectée, un peu à la manière intimiste des *Six Récits au fil inconstant des jours* de Shen Fu, à qui elle a emprunté la moitié de son titre (1).

Elle évoque admirablement ses joies, ses désillusions et l'absurdité de son exil. Ses joies, c'est d'avoir eu pour compagnon fidèle un petit chien trouvé, et c'est surtout de n'avoir pas été entièrement séparée de son mari, qui relevait d'une autre section que la sienne et qu'elle était censée ne rencontrer que les jours de repos. Chargé du courrier, celui-ci se rendait en effet à la poste tous les après-midi et faisait un détour pour venir la voir. « *Nous avions plus de chance encore que les amoureux des romans anciens et du théâtre classique, qui se fixent des rendez-vous secrets dans le jardin derrière la maison.* » Et elle-même n'hésitait pas à tromper la vigilance de ses chefs pour aller le rejoindre subrepticement dès qu'elle en avait l'occasion. Ses *désillusions*, c'est d'avoir compris très vite que les paysans considéraient les intellectuels aux champs comme des intrus, et que la *fusion souhaitée entre les classes* n'était qu'une utopie. En fait de collaboration harmonieuse, les paysans ne cessaient de piller le potager, la *nuit, pour mieux* assurer leur subsistance précaire. Ils allaient même jusqu'à voler les excréments de l'école, renommés pour faire des en*grais de meilleure qualité*.

Et lorsque Yang Jiang aborde les suicides de collègues ou de son propre gendre, c'est presque par hasard, en ayant *l'air de s'excuser* d'avoir à mentionner des désagréments.

### Comme des écoliers craintifs

Cette réserve et cette délicatesse rendent son témoignage d'autant plus accablant. L'ineptie du système qui a obligé des intellectuels raffinés à *se comporter* comme des écoliers craintifs est ainsi davantage mise en valeur. On retrouve dans ces *Six Récits* les réalités humaines complexes, et *irréductibles à de simples clichés* de propagande, qui caractérisent les œuvres de Chen Ruoxi (2).

Qian Zhongshu, le mari de Yang Jiang, s'étonne dans la préface de l'absence d'un septième récit qui aurait pu être intitulé « Souvenirs de la honte » : honte aux imbéciles aveugles qui ont persécuté d'honnêtes gens ; honte à ceux qui avaient conscience des injustices, mais qui n'ont pas eu le courage de protester. *Il est encore* sans doute trop tôt pour qu'un tel récit puisse être publié en Chine.

C'est le même Qian Zhongshu (3) qui se plaît à citer ces vers de Liu Yong, poète du onzième siècle, lorsqu'on évoque devant lui son refus de quitter la Chine, en 1949 : « *Sans un regret, j'ai resserré ma ceinture, pour elle, je me dois de languir.* »

**ALAIN PEYRAUBE.**

**★ SIX RÉCITS DE L'ÉCOLE DES CADRES, de Yang Jiang. Très bien traduit du chinois par Isabelle Landry et Zhi Sheng. Préface de Qian Zhongshu. Editions Bourgois, collection « Bibliothèque asiatique », 132 pages. 50 F.**



**★ Bande dessinée tirée d'un fascicule intitulé : « Pourfendre les intellectuels confucéens ».**

(1) Les *Six Récits au fil inconstant des jours*, traduits par Pierre Ryckmans aux éditions Bourgois, sont une excellente chronique de l'art de vivre dans la Chine de la fin du dix-huitième siècle. Cf. *le Monde* du 13 août 1982.

(2) Notamment *le Préfet Yin et autres histoires de la révolution culturelle*, traduit par Simon Leys aux éditions Denoël. Cf. *le Monde* du 8 août 1980.

(3) « *Qian Zhongshu, connu surtout par ses remarquables travaux de critique littéraire, est aussi un écrivain de génie digne d'obtenir le prix Nobel* », nous déclarait Simon Leys dans une interview récente (cf. *le Monde* du vendredi 10 juin 1983). Il est toujours à l'Académie des sciences sociales de Chine.

# « Le Testament », de Rilke

**● *Un homme partagé entre les exigences de l'art et celles de la passion***

IL fallut attendre 1974 pour connaître enfin une liasse de feuillets que Rilke avait réunis en 1921 sous le titre : *le Testament*, et que voici maintenant traduits. Dans ce texte, qu'il souhaitait conserver secret, il avait livré quelques *clés* très *importantes de sa pensée*. Cet ensemble de fragments, isolés les uns des autres et comme inachevés, forme une sorte de poétique.

Rainer Maria Rilke a commencé en 1912 les *Elégies de Duino*. La première guerre mondiale interrompt son travail. Il est brièvement mobilisé en 1916, puis, aussitôt les hostilités suspendues, précipité dans les désordres qu'entraînent avec eux l'effondrement de l'Empire austro-hongrois et la révolution soviétique. Au cours de l'hiver 1920, on lui prête le château de Berg. Il pense trouver *là* le *calme* et la solitude qui sont nécessaires à la poursuite du cycle des fameuses *Elégies*. C'est alors qu'il rencontre, à Genève, Elisabeth Klossowska, qui *signe* ses tableaux Baladine et qu'il surnommera Merline. Ce nouvel amour va faire renaître un conflit que Rilke connaît bien : celui qui *sépare* l'art et la vie. Il s'en expliquera dans les célèbres *Lettres françaises à Merline* (1), mais surtout, et d'une façon plus radicale, dans *le Testament*.

### Au-delà de l'amour

Pour Rilke, la solitude est plus qu'un besoin : c'est une condition. Dans la solitude seulement peuvent croître l'art et la « *grande mort* », celle qui traverse *le Livre de la pauvreté et de la mort* et irradie dans les œuvres entières :

*Car nous ne sommes que l'écorce, / que la feuille,*
*mais le fruit qui est au centre / de tout*
*c'est la grande mort que chacun / porte en soi...*

Rilke tenait pour assuré que chaque homme ne vit qu'*un seul* conflit, auquel il se heurte périodiquement. Pour lui, la solitude et l'amour étaient également nécessaires, mais le passage de l'une à l'autre ne pouvait qu'être funeste. Le heurt entre les exigences de l'art et les tentations de la vie compose la matière du Testament.

Le retrait du monde et l'interrogation à propos de ce retrait sont un thème constant de l'œuvre rilkéenne. Il est *déjà présent* dans *la Princesse blanche*, pièce en un acte qui se place non loin du théâtre de Maeterlinck. Ce retrait n'est pas renonciation, il est dépassement. Comme si Rainer Maria Rilke pensait que le poète devait aller au-delà de l'amour. Rilke n'abandonne pas Merline, il l'entraîne dans son sillage vers le poème. Ensuite les *Elégies de Duino* trouveront leur accomplissement. Car, à ce moment crucial, les *Elégies* sont le véritable moi du poète : « *Je ne puis me défaire de moi. Car, si j'abandonnais tout, tout ce qui est mien et, comme je le désire quelquefois, passais aveuglément dans tes bras, m'y perdais – c'est justement quelqu'un qui se serait abandonné que tu tiendrais : pas moi, pas moi.* » On songe aussitôt à l'« *ici-bas* » de la *Septième Elégie*, et à ces vers :

*Nulle part, bien-aimée,*
*le monde ne sera, si ce n'est / intérieur. Notre vie*
*Se passe entière à la métamorphose.*
*/ Toujours s'amenuisant,*
*s'évanouit le monde du dehors* (2).

L'ensemble des *Elégies* le disent : le monde du dehors s'évanouit pour reparaître, dans sa dimension « angélique », en quelques menus signes : le chant d'un jet d'eau, une pluie de printemps, une feuille de noisetier dans le soleil. Alors, l'amour lui aussi peut revivre – *autre*.

**HUBERT JUIN.**

**★ LE TESTAMENT, par Rainer Maria Rilke. Traduction de Philippe Jaccottet. Le Seuil, 89 pages, 39 F.**

**★ LE LIVRE DE LA PAUVRETÉ ET DE LA MORT, par Rainer Maria Rilke. Traduction d'Arthur Adamov. éditions Actes-Sud, 30 pages, 25 F.**

**★ LA PRINCESSE BLANCHE (SCÈNE AU BORD DE LA MER). Texte français de Maurice Regnaut. Collection « Selon », Action poétique, 38 pages.**

(1) Le Seuil, 1950. Voir également le tome 3 des *Œuvres* de Rilke chez le même éditeur.

(2) Les *Elégies de Duino* et les *Sonnets à Orphée*, traduction Armel Guerne, édition bilingue, Le Seuil, collections « Points ».





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 194 F | 1 727 F | 2 260 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

*Les abonnés qui paient par chèque* postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



## à travers le monde

### ÉTATS-UNIS — Une grande dame des lettres, Jenny Bradley

Les agents littéraires ont perdu leur doyenne et leur modèle : Jenny Bradley, qui est morte discrètement sur la Côte d'Azur au début de l'été, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, était une personnalité légendaire du *monde* des lettres.

Ignorée du grand public, elle joua pourtant un rôle considérable dans la littérature du vingtième siècle puisqu'elle fit connaître la littérature anglo-américaine aux Européens et la littérature française *contemporaine* aux *Américains en étant l'agent d'écrivains tels que* Joyce, Malraux, Hemingway, Henry Miller, Gide, Sartre et Proust.

Née en Belgique, Jenny Serruys avait fait ses études à Paris et à Londres. Fille d'un diplomate belge en poste à Odessa au début du *siècle, elle avait rendu visite à Léon Tolstoï à Iasnaïa-Poliana* et avait rencontré les plus grandes personnalités de l'avant-garde russe : Alexandre Blok, Dimitri Merechkovsky et sa femme Zinaïda Gippius, Feodor Sologub, etc.

Ayant *épousé en 1921* l'écrivain *William Aspenwall Bradley*, agent de l'éditeur américain Harcourt Brace, elle fonda son agence littéraire dans son hôtel de l'île Saint-Louis, qui fut longtemps le rendez-vous international des écrivains les plus prestigieux quand « Paris était une fête » et *même après la Libération*.

Dans l'*International Herald Tribune*, Thomas Quinn Curtiss a salué Jenny Bradley « *découvreur de talents, personnalité fascinante...* »

### YOUGOSLAVIE — Ulysse dans l'Adriatique

A *son retour* de Troie, le héros légendaire d'Homère, Ulysse, a erré, porté par « *les vents de la mort* », non pas le long des côtes tunisiennes et siciliennes, comme le pensent la plupart des hellénistes, mais parmi les îles yougoslaves.

Cette hypothèse est *avancée par un géomètre* et *ancien loup* de mer de Dubrovnik, Aristide Vucetic (1884-1975), dans un manuscrit inédit, dont le quotidien *Politika* vient de publier de nombreux extraits.

Emerveillé depuis sa plus tendre enfance *par* les *contes* de monstres marins, de détroits effroyables, de chants de sirènes, de cyclopes sauvages ayant peuplé son île natale de Hvar, Vucetic avait entrepris d'identifier les sites géographiques par où serait passé Ulysse. Il affirme avoir découvert la caverne du cyclope Polyphème dans l'île de Hvar, la demeure de la magicienne Circé dans l'île de Korcula, ainsi que l'île des Sirènes dans le canal de Peljesac, le pays des morts dans les terres marécageuses du delta du Pô.

« *J'ai résolu le problème et j'ai suivi Ulysse à la trace* », écrit Vucetic au début de son volumineux manuscrit, fruit de trois décennies de recherches. Il a entrepris sa propre odyssée en relevant une erreur que commettent, selon lui, les spécialistes d'Homère : lorsqu'au détour de Troie la flotte d'Ulysse fut prise sous les rafales du Notos et de l'Euros, des vents du sud et du sud-ouest, elle n'a pu être, contrairement à ce que la plupart affirment, emportée vers les côtes africaines. C'est vers le nord-est, et donc vers la mer Adriatique, inconnue alors des Hellènes, qu'Ulysse fut poussé.

De même, Vucetic remarque que les vaisseaux d'Ulysse sont arrivés au pays des lotophages, « *peuple qui n'a pour tout mets qu'une fleur* ». Ce pays, il le situe dans les environs de la ville de Dubrovnik, où foisonne le lotus, *Lotus ziziphus*, dont le fruit est comestible.

Vucetic a achevé ses recherches en 1971. Il est mort quatre ans plus tard, convaincu d'avoir trouvé la vérité sur le héros légendaire. – *(A.F.P.)*

Le Monde

# culture

## CINÉMA

### Festival de Deauville

## Des lauriers pour Jessica Lange

**Après le temps gris et pluvieux du week-end, le soleil est revenu mais de nombreux spectateurs payants continuent de se plaindre : certains font la queue longtemps sans pouvoir trouver une place. De leur côté, les invités et accrédités porteurs de badge (parmi lesquels les journalistes) connaissent parfois la même malchance. Mécontentement, quelques accrochages avec le service d'ordre : il n'y a cependant pas lieu de dramatiser.**

**Le festival connaît cette année une poussée de croissance inattendue. Les organisateurs ont pris des dispositions spéciales pour le prochain week-end où l'on prévoit une ruée vers *Zelig* et *Octopussy*.**

*Frances*, de Graeme Clifford (un monteur passé à la réalisation) est l'œuvre dont on a le plus parlé ces jours-ci. Le film s'inspire de l'autobiographie posthume de Frances Farmer, blonde starlette des années 30-40, morte en 1970. On la connaît peu en France car, sauf pour *le Vandale* de Hawks et Wyler (1936) ses rôles dans des productions médiocres n'ont pas laissé de traces. Graeme Clifford s'étend un peu trop longuement sur les démêlés que la jeune actrice eut avec Hollywood. Son indépendance et son anticonformisme lui valurent d'être broyée par le système. Frances Farmer sombra dans l'alcoolisme et la dépression nerveuse. En fait, le film devient tragique à partir du moment où Frances, décidée à abandonner sa carrière, tombe sous le pouvoir de sa mère tyrannique et abusive (Kim Stanley) qui voulant la forcer « pour son bien » à être une vedette de cinéma la fait entrer dans une maison de repos puis dans des asiles psychiatriques où elle subit un long calvaire.

La mise en scène abonde en trouvailles horribles et dramatiques sur les salles communes où croupissent les folles. Mais Frances Farmer n'est pas Joan Crawford, un visage célèbre à toutes les mémoires. Alors, Jessica Lange, même si elle lui ressemble, en donne une interprétation absolument hallucinante dans le déséquilibre psychique, l'alternance d'attitudes masochistes et de révoltes contre la mère, la douleur et la sourde résistance au pire (y compris une lobotomie). S'il y avait à Deauville une compétition, Jessica Lange y recevrait le prix de la meilleure actrice pour cette recréation d'une vie brisée. Le rôle ainsi assumé est peut-être une façon de venger la vraie Frances Farmer. C'est aussi et surtout une composition personnelle et forte.

*L'Homme aux deux cerveaux*, de Carl Reiner – dont on connaît *les Cadavres ne portent pas de costards*, avec le même acteur, Steve Martin – est une parodie à la fois des films médicaux et des films d'épouvante. Un chirurgien célèbre, spécialiste du dévissage de la voûte crânienne, tombe dans les filets d'une belle garce et s'éprend du cerveau d'une inconnue. Les gags parfois de fort mauvais goût crépitent, à la mitraillette. Steve Martin cabotine.

*Le Guerrier de l'espace*, de Lamont Johnson, tourné en relief mais présenté en version « plate » conte les prouesses d'un terrien du vingt et unième siècle sur une planète interdite ravagée par la peste, peuplée de monstres divers et sur laquelle règne un tyran mi-homme mi-machine. Le film semble inspiré – en beaucoup moins bien – de *Mad Max II*. Il cultive à l'intention des enfants une science-fiction de bande dessinée.

*Un homme, une femme, un enfant* de Dick Richards, tiré d'un roman d'Erich Segal, nous ramène au mélodrame cher à l'auteur de *Love Story*. Ici, un Américain d'âge mûr (Martin Sheen), professeur de littérature à Los Angeles, marié et père de deux fillettes, apprend brusquement la mort d'une Française (jolie apparition de Nathalie Nell dans un retour en arrière) avec laquelle il a eu, dix ans plus tôt, une brève aventure à Honfleur et qu'il n'a jamais revue. Or, elle a laissé un orphelin, dont il est le père. Confession à l'épouse qui, après avoir regimbé, invite le petit garçon pour les vacances de Pâques.

Ce film tire quelques larmes grâce à Martin Sheen et au jeune Sébastian Dongan. Son postulat assez invraisemblable débouche sur un conflit montrant finalement comme *Ces enfants sont à moi* et en partie *Avis de recherches* les désagréments résultant pour les enfants de situations familiales disloquées. Chez Dick Richards, c'est plus roublard.

On attachera plus d'importance – mais sa sortie est pour décembre – à *Au cœur du feu* de Roger Spottiswoode, film d'aventures remarquablement réalisé posant avec courage le problème moral et politique des « mercenaires de l'information » que deviennent les reporters photographes, à propos de la guerre civile de 1979 au Nicaragua. Nick Nolte, Gene Hackman, Johanna Cassidy et Jean-Louis Trintignant y incarnent certains aspects de l'intervention américaine.

JACQUES SICLIER.

★ *Frances*, *l'Homme aux deux cerveaux*, *le Guerrier de l'espace* et *Un homme, une femme, un enfant* sont sortis le 7 septembre (voir les films nouveaux).

## LA MOSTRA DE VENISE

## « Prénom Carmen », de Jean-Luc Godard

### *Oncle Jean et les films B*

Le titre est un programme : Carmen encore, avant Francesco Rosi, après Carlos Saura. Avec Prosper Mérimée et Bizet. Mais sans vedettes, sans Isabelle Adjani, à l'origine du film. Et avec, bien sûr, Jean-Luc Godard, héritier de Jacques Prévert.

Mais si Carmen, petite rebelle sans cause, membre d'une bande de jeunes truands modernes aux allures de terroristes, fait le mal, et fait très mal, son « Jules », alias Joseph ex-don José, ne vaut guère la corde pour le pendre. Il reste ce brave pandore, tout-à-coup possédé par le démon de la chair. Car la femme est le péché, le piège, l'amour fou. Traquant Carmen à travers une banque parisienne, Joseph tombe dans ses bras et envoie son uniforme de gendarme aux orties.

Rendez-vous au bord de la mer, un rendez-vous qui rappelle un peu aussi Marguerite Duras et son *Homme atlantique*. La vague toujours recommencée, la mer qu'on déguste comme un parfum d'Orient, la griserie sans fin. Le bonheur, le septième ciel ; elle, lui ; lui, elle. Un seul corps, une même âme : celle d'un siècle qui n'en a plus, mais n'interdit pas les excès, les élans à perdre haleine, l'illusion du bonheur.

Dieu, le grand horloger, a pipé les dés au premier tour. On aime comme on respire, on tue sans rime ni raison, comme autrefois dans *A bout de souffle*, comme dans ces « small pictures » (films B) américains auxquels Jean-Luc Godard a explicitement dédié sa nouvelle œuvre. Tout est jeu, tout est grâce. Il y a l'oncle Jean, le chef déplumé, cinéaste retraité, qui tire les ficelles et va prendre l'air dans une clinique. Et Carmen, sa nièce, qui lui demande de repasser derrière la caméra, de refaire de la mise en scène. Oncle Jean, Jean-Luc Godard en blouse blanche, s'attendrit devant la jeunesse, écoute, amusé, sa nièce, « prénom Carmen ». On l'entrevoit, à plusieurs reprises, complice narquois de la bande à Carmen.

Décor : les rues de Paris, les salons de l'hôtel Intercontinental, le bord de la mer. Le mal ne fait plus aussi mal, à cause de la beauté des femmes qui vous conduisent en douceur à la mort, à la fusion parfaite avec le cosmos. A cause des quatuors de Beethoven qui tempèrent à quatre ou cinq reprises le cours d'événements crapuleux, et à cause surtout de la petite Claire, divine violoniste, belle à damner tous les saints par la seule limpidité de son regard.

Jean-Luc Godard, qui, s'il le désirait, pourrait nous conter des histoires aussi magiques, aussi logiques que celles d'un Alfred Hitchcock ou d'un Douglas Sirk qu'il admira tant – et sur lesquels il écrivit de si belles pages, – Jean-Luc Godard, qui réinventa un jour le cinéma en hâchant à plaisir la continuité, vraiment continue, de l' « *A bout de souffle* » original, condamné pour excès de durée, Jean-Luc Godard nous donne la taraudante nostalgie du très grand film qu'il pourrait malgré tout nous conter, en revenant aux règles, qui bouleverserait les foules.

Mais le désespoir l'a emporté : les films B, c'est la chance offerte de n'en plus faire qu'à sa tête, de reprendre le bâton de pèlerin des gagne-petit de Poverty Row, le quartier des pauvres de l'ancien Hollywood où l'on tournait avec pour viatiques la jeunesse, une foi indomptable dans le cinéma, l'aventure, la présence des femmes, et avec, en chemin, un peu d'argent, si l'on gagne. Mais on ne saurait concevoir Godard gagnant, ni ses personnages. Cette Carmen 1983, Hollandaise venue d'une Espagne improbable dans les bagages de l'ancêtre Charles Quint et de quelque *Kermesse héroïque*, non plus beauté turque comme l'aurait été Adjani, mais beauté flamande à la lèvre gourmande, au corps non « glamourisé ». Carmen nommée Marushka Delmers, n'est plus qu'un objet, des lignes, des couleurs sur la palette de l'artiste Jean-Luc Godard.

L'art transforme la vie. Le cinéma ne fut jamais si futile ni plus noble. Raoul Coutard, à la caméra, est inspiré.

LOUIS MARCORELLES.

## ARCHITECTURE

### LE PROJET DE NOUVEL OPÉRA

## Le fantôme et le génie

De l'Opéra à la Bastille, les manifestations n'ont pas manqué, qu'elles soient d'étonnement, de scepticisme ou bien de franche hostilité. Et la rentrée, marquée par une tardive remise des prix, ne semble pas devoir dissiper le malaise qui entoure ce monumental accouplement de la musique et de l'architecture. Au projet de nouvel Opéra, on oppose trois types d'objections. La première met en cause son utilité, le deuxième, son emplacement, et le troisième, les résultats du concours.

Les objections formulées contre l'utilité d'un nouvel Opéra sont, sauf une, proprement inacceptables. Non, il n'est pas vrai qu'on puisse se satisfaire du palais Garnier, qui présente, notamment, les défauts suivants : il coûte extrêmement cher au contribuable, pour ne profiter qu'à un très petit nombre quand le public potentiel s'est considérablement développé, et va se développer encore selon toute vraisemblance ; il est pratiquement impossible d'y obtenir une place, à supposer qu'on en ait les moyens financiers ; l'actuel bâtiment est, enfin, inadaptable, tandis que son fonctionnement relève de l'absurde.

Les études préalables, conduites par la mission Opéra-Bastille, sous la présidence de M. Bloch-Lainé, font, en revanche, apparaître dans les trois hypothèses envisagées une considérable amélioration du fonctionnement, du rendement et de l'accessibilité, que la subvention reste fixe (le palais Garnier étant utilisé alors pour la danse en « demi-saison »), augmente légèrement (l'ancien Opéra étant à plein consacré à la danse) ou diminue (la vieille salle étant abandonnée à son fantôme). Seule objection ici recevable, et seul problème à résoudre : trouvera-t-on dans l'Hexagone les voix et les instrumentistes capables d'occuper pleinement la scène et, s'il faut les chercher au-dehors, la situation du franc permettra-t-elle de payer ces voix d'or qu'on mesure en dollars ?

Les objections formulées contre son emplacement sont doubles mais différemment recevables. Il est vrai que, pour être symbolique (mais l'Opéra a-t-il vraiment à voir avec la Révolution ? Les fameuses initiales du *Viva V.E.R.D.I.* (1) sont-elles vraiment conformes à la décapitation d'un monarque ?), l'emplacement, et surtout la forme, l'étendue du terrain laissent grandement à désirer. Ils sont même assez proches du loufoque. Aussi les contorsions difficultueuses des mille six cents concurrents, leur médiocre capacité à installer un rhinocéros dans une baignoire-sabot, n'ont-elles rien d'étonnant. A cela, M. Bloch-Lainé objecte, non sans raison, qu'il est temps que les architectes retrouvent le talent des situations inconfortables, puisque les terrains donnés par les tables rases de naguère ne sont pas appelés à se multiplier, on l'espère.

Cela nous amène à la souffrance des défenseurs du patrimoine, devant ce sacrilège qui consiste à *« chatouiller les pieds ailés du génie de la Bastille »* (*le Monde* du 3 septembre). Alors là, n'exagérons rien, en effet, sous peine d'affaiblir de plus sérieuses et importantes campagnes. Ou s'il faut ici gémir, allons chaque jour, le cuir chevelu baignant dans la cendre, pleurer au chevet de Saint-Séverin et nous tordre les mains devant les vrais crimes de la capitale. Et d'ailleurs, pourquoi soupçonner nos architectes contemporains d'impuissance, et les tenir pour incapables de faire face au génie du passé ?

Ah! le soupçon, le terrible soupçon si souvent justifié! Voici que, pour donner une troisième objection aux accusateurs du projet, les trois lauréats proposent des choses dont on ne sait si elles sont vraiment insuffisantes ou si, comme nous l'avons plusieurs fois entendu, elles sont pénalisées d'être signées de noms peu connus ici. Les aurait-on trouvés si négligeables s'ils avaient été signés Meier, Isozaki, Jahn, Ciriani ou l'inévitable Chemetov ? Laissons aux trois concurrents restants le temps d'affiner leurs projets, et, s'ils ne plaisent décidément pas, dédommageons nos hommes et trouvons-en de meilleurs, changeons de lieu, mais, de grâce, ne nous privez pas de l'espoir d'aller un jour à l'Opéra.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Viva Vittorio Emmanuele, Re d'Italia.*

**■ La saison 1983-1984 du T.P.L. – Théâtre populaire de Lorraine – comporte deux créations : *Léonie est en avance*, de Georges Feydeau, mise en scène de Charles Tordjman et René Loyon, décors de Yannis Kokkos, qui commencera en novembre à Thionville et partira en tournée jusqu'en mars 1984. En avril, un texte inédit de Tahar Ben Jelloun, mis en scène par Charles Tordjman : *la Fiancée de l'eau*.**

**De plus, le T.P.L. invite à Thionville et à Metz *l'Opéra Quat Sous*, par Jean-Louis Martinelli, *le Cadeau de l'empereur*, opéra pour fanfares et voix naturelles par Giovanna Marini.**

## RENTRÉE – La FIAC est en avance

Rude rentrée pour les galeries, qui, à peine remises des comptes de la dernière saison et de la prospection estivale, doivent reprendre le collier dans la perspective d'une FIAC avancée d'un mois par rapport aux dates habituelles. Raison invoquée par le comité organisateur de la Foire : faire la FIAC fin septembre donne plus de temps avant les fêtes pour tirer parti des contacts qui y sont pris. On sait bien, en effet, qu'il y a deux temps pour la FIAC : celui de la fête et de la culture et celui des ventes.

La Foire internationale de l'art contemporain s'ouvrira donc le 24 septembre au public, au lendemain d'un vernissage qui se veut exceptionnel et sera placé sous le signe de l'art et de la mode. Dix-huit créateurs de mode et une vingtaine d'artistes peintres, sculpteurs et photographes se sont associés pour créer une collection qui sera présentée dans les escaliers du Grand Palais. Pour son dixième anniversaire, la manifestation se veut particulièrement brillante.

C'est en effet en février 1974, dans l'ancienne gare de la Bastille, que fut créé le Salon international d'art contemporain, qui allait devenir « Foire », s'installer au Grand Palais, réussissant sur la décennie à plus que doubler le nombre des participants – 179 galeries pour cette année (80 en 1974) et à accroître considérablement le nombre de ses visiteurs (450000 depuis la création, dont 82000 pour 1981 et 95000 pour 1982).

La FIAC 83 passera peut-être le p des 100000. Ce que l'on peut dire déjà de la manifestation, c'est que sa spécificité, ce qui la démarque des grandes Foires internationales d'art, son aspect culturel, avec ses « one man show », y sera encore plus accentué que les années précédentes ; plus de cent galeries ont choisi ce parti d'organiser dans leur stand des expositions individuelles. Citons Arp, galerie Denise René ; Picasso, galerie Gmurzynska ; Kupka, galerie Flinker ; Henri Michaux, galerie le Point Cardinal ; Dubuffet, galerie Baudouin Lebon ; Degottex, galerie de France ; Tapies, galerie Maeght-S.A. ; Arman, galerie Beaubourg ; Segui, galerie Claude Bernard...

D'autre part, la photographie, qui faisait son entrée à la FIAC l'année passée, y affirme sa présence avec quatorze galeries dont trois américaines. Pour ce qui est des « nouvelles tendances », la section semble-t-il n'est pas en voie de gros développement. Du jeune, du très jeune on en verra sûrement, mais peu. C'est plus en parcourant les galeries elles-mêmes qu'on aura un aperçu des choses de pointe : Chia, chez Templon ; Di Rosa, galerie Gillespie-Laage-Salomon ; Barcelo, galerie Lambert ; Favier, galerie Farideh Cadot ; cette dernière n'ayant d'ailleurs pas de stand au Grand Palais. On sait la FIAC sage et pas trop portée sur le risque, moderne mais pas trop portée sur le très contemporain.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ FIAC, Grand Palais, 24 septembre-2 octobre.

## MUSIQUE

### FESTIVAL DE BESANÇON

## L'émouvant retour de Maria Joao Pires

Besançon, resplendissante de soleil, est une ruche bourdonnante de musique en cette première semaine du Festival : les jeunes chefs d'orchestre défilent toute la journée sur l'estrade du concours international, devant une foule nombreuse. Au conservatoire ont lieu le matin les cours d'interprétation de piano, de Claude Helffer, l'après-midi ceux de chant d'Arleen Auger ; et le soir, des ateliers de musiciens et de danseurs préparent, dans la cour du palais Granvelle, le bal Renaissance qui, le 17 septembre, clôturera un grand cycle de manifestations organisées depuis le mois d'avril avec de nombreuses associations culturelles de la région.

Les premiers concerts ont été surtout marqués par le retour de la jeune pianiste portugaise Maria Joao Pires, qui, après quelques années de concerts et d'enregistrement, merveilleux, avait disparu mystérieusement. On la disait perdue pour la musique. Fine, souriante, un corsage blanc sur une longue jupe brodée, elle nous est apparue presque irréelle, comme une fée dont on craignait qu'elle ne s'évanouît dans une forêt enchantée.

Quelle émotion, tandis que les mains frêles aux doigts étendus interrogeaient, avec ce toucher transparent, le début incertain de la *Fantaisie-sonate* en sol majeur de Schubert ! Elle semblait sortir d'un monde désolé, mûrie par l'épreuve. Mais c'était bien toujours la petite Maria, simple et spontanée, qu'on a retrouvée ensuite, jouant avec les couleurs, les rythmes, les chants de ce Schubert solitaire, robuste et délicat, dansant parfois avec dans les yeux des éclairs de malice et rejetant la tristesse par-dessus son épaule.

Elle n'a rien perdu de sa fraîcheur d'âme, de sa justesse de phrasé, de son jeu aisé, comme le montrèrent ensuite les quatorze *Valses* de Chopin, disposées en un bouquet imprévu et original. Moins peut-être des danses de salon brillantes ou nostalgiques que des fleurs des champs dans la rosée du matin.

Du concert donné par l'Orchestre de Paris au Palais des Sports, on retiendra l'éclaboussante ouverture du *Corsaire* de Berlioz, dirigée par Osmo Varska, dernier lauréat du concours des jeunes chefs d'orchestre et qui a fait une bien meilleure impression que l'an passé : une *Symphonie-Jupiter* de Mozart d'une belle qualité musicale, très majestueuse mais assez mélancolique et quelque peu distante, de Michel Debost ; le *Prélude à l'après-midi d'un faune* et, enfin, une puissante interprétation rêveuse, légendaire et lyrique du *Poème de l'extase* de Scriabine, sous la direction de Daniel Barenboïm.

Ne disons rien de la soirée du Hard-Baroque, un groupe de jeunes encore mal assuré. Mais il faudra courir samedi prochain au récital de Claude Helffer, qui jouera la *2e Sonate* de Boulez et l'*Opus 106* de Beethoven. Ses cours d'interprétation et d'analyse, qui saisissent avec une intelligence et une sensibilité lumineuses les œuvres de Beethoven, Schoenberg, Bério et Boulez dans leur mystère créateur et leur élan premier, sont un des événements les plus riches du Festival.

JACQUES LONCHAMPT.

## L'Orne en septembre

Le Septembre musical de l'Orne a inauguré sa première saison par une série de concerts « dispersés » entre six châteaux ou églises de la région d'Argentan et occupant commodément deux fins de semaine.

Le premier week-end musical a eu lieu les 2, 3 et 4 septembre : un récital de musique française dans la belle orangerie du château d'O, une soirée de musique viennoise en l'église Saint-Germain d'Argentan, un carrousel équestre et cuivré au Haras du Pin en furent les meilleurs moments.

Le second week-end musical, les 9, 10 et 11 septembre, se répartit en deux grandes soirées : l'audition intégrale des concertos pour flûte et orchestre à cordes de Vivaldi avec le concours de Jean-Pierre Rampal ; un récital de musique sacrée avec l'Ensemble instrumental de France et la Schola de l'Orne sous la direction de Jean-Pierre Wallez, tous deux en la magnifique cathédrale gothique de Sées.

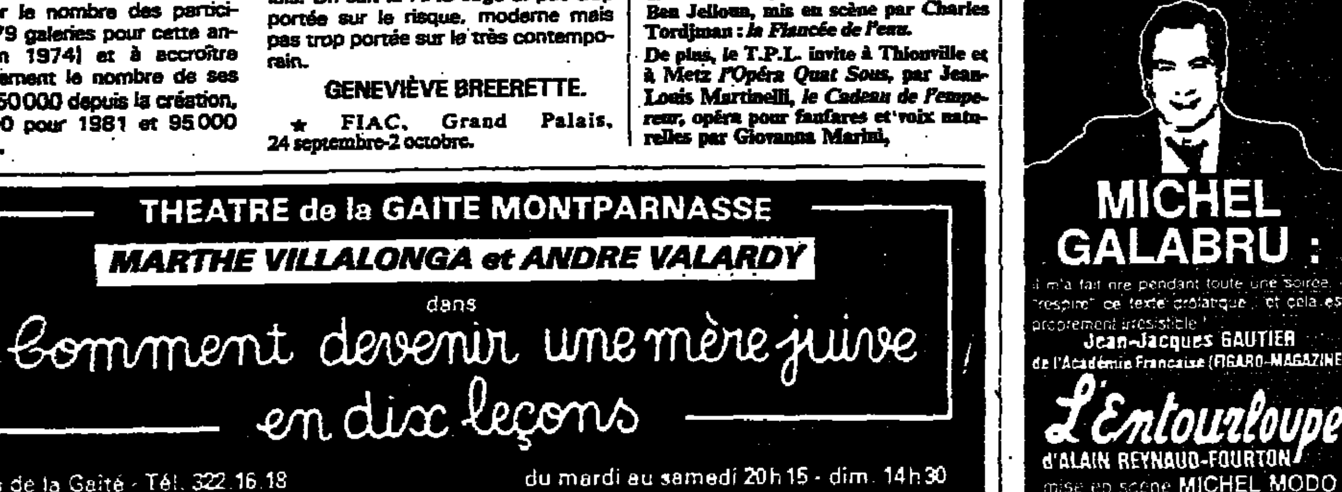
Ce premier Septembre musical de l'Orne est dû à l'heureuse entreprise de M. Philippe Toussaint, président du comité d'organisation, ainsi qu'au patronage des notabilités de la Basse-Normandie et du département, à la tête duquel se trouve M. Hubert d'Andigné, sénateur, président du conseil général de l'Orne. Son originalité consiste essentiellement, pour les amateurs de musique, à voir s'ouvrir spontanément pour eux des demeures historiques d'une rare beauté. C'est en ces lieux en effet la limite de la forêt normande et de l'ardoise bleue, où la lumière, sous de grands ciels pommelés, a déjà la douceur des pays de Loire. Le charme y sourd autant des pierres que des instruments de musique. Ainsi sur le tard, par-delà les parcs, à travers la futaie, les harpes de la nature chantent leur mystère à la cime des arbres – O musiques! O cadres séculaires idéalement harmonisés!...

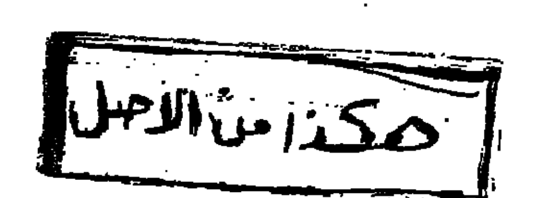
O. M.

★ Renseignements, tél. 260-68-67 et (33) 26-74-00 (poste 270).

**■ Le cinquième Concours international Robert-Casadesus de Cleveland (États-Unis) a été remporté par la pianiste sud-coréenne Youngshin An. Les prix suivants ont été attribués à Mayumi Kameda (Japon), Stéphane Lemelin (Canada), Roy Kogan (États-Unis), Dimitry Cogan (Etats-Unis), qui est le petit-fils de Scriabine et Silke-Thora Mattheis (Allemagne fédérale). La Française Martine Vialatte a reçu le prix de la SACEM. Les deux premières lauréates ont achevé leurs études à Paris.**





مكرر من الاصل



# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉFI GÉNÉTIQUE - Union (770-90-94), 20 h 30.
CAJAMARCA - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

### Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-33). Débats/Rencontres-musée : « Chili, lorsque l'espoir s'exprime » - à 21 h : Les droits de l'homme au Chili. – Cinéma/Vidéo, nouveaux films Bpi ; 16 h : San Clemente ; 19 h : Le Pays basque sud et sa liberté. – Théâtre, 20 h 30 : La classe morte.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : l'Archipel sans nom.

### Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-plats.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Boby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PONT DE LA TOURNELLE (278-81-58), 20 h 30 : les Fourberies de Scapin.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Jean Cocteau en chansons.
THÉATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du Dac au Dac ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : M. Alencar ; 22 h 15 : A. Feral.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

### La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Ballets Jazz Art ; 22 h : A. Swanson.

### Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Ballets Trockadero.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : La Velle.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

### Les concerts

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Bronzetti (Bach, Ysaye, Katchaturian...).
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, J.-S. Bach, Mozart, Telemann).

### Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias.



### Jeudi 8 septembre

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : F. Alysse Group.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Surnam, K. Krog.
PANAME (297-52-67), 21 h 30 : T. Ramos.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Artero / E. Daniel / D. Lemerle / F. Lemoal / T. Théophile.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : J.-J. Mosalini, G. Beytelman, J.-P. Celea.
SUNSET (261-46-60), 23 h : G. Prévost, A. Blanchart, H. Lavandier, M. Ross.

### Les festivals

XVIII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Eglise Ste-Eustache, à 20 h 30 : Orchestre philharmonique et Chœurs de Cracovie, dir. : T. Strugala (Szymanowski).

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : Les Cenci.



## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Castiglione, de G. Combret ; 19 h, la Fille au violoncelle, de Y. Butler ; Deauville 83 : 21 h, Deux rouquines dans la bagarre, de A. Dwan.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Toro, de C. Velo ; 17 h, Return of the Fly, de E. L. Bernds ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, Permiso de residencia, de A. Skarmenta ; Nostalgia, de V. Sarmiento ; No olvidar, du groupe « Memorias » ; Los Ojos como mi Papa, de P. Chaskel ; Apuntes del Chile de hoy, du groupe « Testimonio ».

### Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06).
BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Olympic, 14[e] (542-67-42).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4[e] (278-47-86).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8[e] (359-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00). – V.f. : Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13[e] (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83).
DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9[e] (770-72-86).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1[er] (526-43-99) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04).
EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
FANNY HILL (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23). – V.f. : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54).
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).
FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83). – V.f. : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1[er] (508-94-14).
GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5[e] (354-42-34).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Escurial Panorama, 14[e] (707-28-04).
LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5[e] (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9[e] (770-72-86).
OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17[e] (380-42-05).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche (H. sp.) 6[e] (633-10-82).
PERSONNE N'EST PARFAIT (It., v.o.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
PORKY'S II (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES (**) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
STELLA (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Acacias, 17[e] (764-97-83).
SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; George V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Tourelles, 20[e] (606-34-25).
TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2[e] (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 17[e] (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) ; 14-Juillet Parnasse, 1[re], 2[e], 3[e] partie, 6[e] (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01) ; Châtelet Victoria, (H. sp.), 1[er] (508-94-14).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Olympic, 14[e] (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
YOR LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

### LES FILMS NOUVEAUX

BENVENUTA, film franco-belge d'André Delvaux : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6[e], (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic, 14[e] (542-67-42).
FRANCES, film américain de Graeme Clifford (v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-63-20) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Gaumont-Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; (v.f.) Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
LE GUERRIER DE L'ESPACE, film américain de Lamont Johnson (v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8[e] (v.f. et v.o.) (359-15-71) ; U.G.C.-Normandie, 8[e] (359-41-18) ; (v.f.), Grand Rex, 2[e] (233-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15[e] (828-80-64) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
HANNA K, film franco-américain de Costa-Gavras (version anglaise) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (version française) : Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).
L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, film américain de Carl Reiner (v.o. uniquement) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LE LIQUIDATEUR, film américain de Michael Moore (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
OUTSIDERS, film américain de Francis Ford Coppola (v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 2[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).
UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT, film américain de Dick Richards (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15[e] (579-33-00).

### Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4[e] (278-47-86), la Croisière du Navigator.
LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.
DOSTOIEVSKI (v.o.) : Cosmos, 6[e] (544-28-80), 16 h : les Nuits blanches ; 18 h : l'Idiot (de Lampin) ; 20 h : Crime et châtiment.
BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66), 15 h 35 : le Septième Sceau ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.
HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9[e] (878-80-50) : Frenzy.
JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9[e] (878-80-50) : Qu'elle était verte ma vallée.
LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) République Cinéma, 11[e] (805-51-33) : Violence et passion.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13[e] (707-28-04), 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 21 h 30 : les 55 Jours de Pékin.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14[e] (542-67-42) : Police frontière.





# COMMUNICATION



A VOIR

## Ce n'est pas le moment !

Pauvre Badinter, il n'a vraiment pas de veine ! Opposition, majorité, on lui tape dessus des deux côtés. A Avignon, c'est lui qui a tué. A Rouen, la nuit dernière, c'est lui le responsable de la mort de la fille d'un gardien de prison. En revanche, à la télé, c'est lui qui brime les détenus de la centrale de Caen en leur interdisant de plaider leur cause, à visage découvert, devant les caméras de FR 3.

Entre nous, elle tombe mal, cette émission, très mal (1). A l'avant-veille des municipales de Dreux, au lendemain du drame dont a été victime cette jeune femme, franchement ce n'est pas le moment de nous présenter un réquisitoire contre « l'enfermement » dont souffrent des hommes qui ont tué, volé, braqué, des hommes dont les conditions de vie — cellules personnalisées, journée continue à l'atelier, quartier libre de 14 heures à 19 heures — se sont beaucoup améliorées au cours des dernières années. Mais ça, on ne nous le dit pas.

C'est la quatrième fois, en moins de six mois, qu'on essaye de nous apitoyer à l'antenne sur le sort des grands criminels. Et le seul gardien de prison qu'on nous ait présenté entre-temps, on s'est arrangé pour le ridiculiser. Ça part d'un bon sentiment, je le sais bien, ça répond au désir d'éduquer l'opinion, de la préparer à des réformes nécessaires et salutaires : elles ont donné d'excellents résultats à l'étranger.

Seulement voilà, je crains fort que ça ne fasse exactement l'effet contraire en exacerbant le ras-le-bol angoissé et vengeur de tous ceux — Dieu sait s'ils sont nombreux — qui se sentent menacés. Et qui s'inquiètent plus de leur sécurité que du bien-être de ces condamnés. Pour quoi au juste ? Qu'ont-ils fait ? De quoi sont-ils coupables ? D'un casse ou d'un assassinat ? Ça, on se garda bien de le préciser, de crainte de nuire à l'image (un peu ombrée, un peu cachée, quelle importance ?) de taulards préoccupés par le sort de leur pauvre mère ou par les insomnies qui les obligent à prendre un cachet le soir avant de se coucher. Et alors ? Moi aussi. Au lieu de s'attendrir, on s'interroge sur ce qui a bien pu leur valoir d'aussi lourdes peines, des peines de dix à vingt-cinq ans.

Elles leur ont été infligées par un jury populaire, ne l'oublions pas. C'est nous qui les avons mis derrière des barreaux. C'est à nous qu'il appartiendra de les accueillir à leur sortie, de les réintégrer, de les accepter. Et ce n'est pas en nous montant maladroitement contre eux qu'on nous y incitera.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Magazine « Vendredi », FR 3, 20 h 35.

## RADIO-FRANCE ET LA DÉCENTRALISATION

## *M. Jeanneney opte pour l'empirisme*

Limoges. — *« Nous refusons de nous enfermer dans un système ». La situation actuelle résulte d'initiatives plus conjoncturelles que théoriques. C'est comme cela que l'histoire avance. »* En quelques petites phrases, M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France, a fait, mardi 6 septembre, devant le club de la presse du Limousin dont il était l'invité, le point des ambitions proclamées par la société qu'il dirige et prôné le retour à l'empirisme que lui impose *« la rigueur des temps ». « Nous allons avoir à faire de nécessité vertu. »*

Il s'agissait de couvrir la France d'un réseau de 60 à 90 radios départementales ou locales de service public, par lesquelles les régions, les « pays » ou les communautés urbaines accéderaient à la parole radiodiffusée. Une intention ambitieuse que les réalités de la crise allaient vite tempérer ; il existe, aujourd'hui, quinze de ces stations, une seizième est prévue d'ici à la fin 1983 (Radio-Gironde, à Bordeaux).

De notre correspondant

Pour la suite, on reste dans l'expectative.

En fait, la situation actuelle de la radiodiffusion locale de service public a aussi des explications antérieures à la victoire de la gauche. Il existait depuis des années, et parfois des décennies, des radios régionales aux origines et aux histoires diverses ; en Limousin, par exemple, la radio régionale est plus que cinquantenaire. Ces radios se retrouvèrent intégrées à l'O.R.T.F., puis, après l'éclatement de 1974, à FR 3, c'est-à-dire en réalité dépendantes des télévisions régionales.

Radio-France contesta toujours cette « annexion » au nom d'un principe simple : la radio avec la radio, la télé avec la télé. Mais, face à une situation de fait qui la défavorisait, Radio-France se lança pour son propre compte à la reconquête du terrain régional. Ses trois premières initiatives extra-parisiennes datent du règne giscardien : Fréquence-Nord à Lille, Radio-Mayenne à Laval, Melun-FM. Contre les radios FR 3 installées à l'ombre des télés, c'est-à-dire des métropoles régionales, elle joua la carte des villes moyennes et des départements périphériques.

La loi du 29 juillet 1982 a mis fin à la guerre entre FR 3 et Radio-France, en dépossédant la première au profit de la seconde. Mais cet armistice est gros d'un nouveau problème : la « couverture » de ces stations, d'origines diverses, n'est pas exactement comparable, et les moyens d'action sont différents.

Une situation conflictuelle et provisoire. *« Nous refusons d'apporter des solutions toutes faites,* déclare M. Jeanneney ; *il y a des régions fortes, dont l'identité culturelle est très présente ; d'autres qui sont de simples abstractions administratives. A des situations différentes, il faut des réponses imaginatives. »* D'autant plus que, dans l'implantation des radios décentralisées, les collectivités locales sont fortement sollicitées et que la rigueur les incite de plus en plus à compter leurs sous.

GEORGES CHATAIN.

● *M. Hervé Bourges,* nouveau P.-D.G. de TF1, a installé, ce jeudi 8 septembre, un groupe de réflexion, placé sous la présidence de M. Pierre Sabbagh, chargé d'élaborer des *« propositions de stratégie pour l'image et les programmes de TF1 ».* Ce groupe, composé des principaux responsables de la chaîne, devra *« établir un diagnostic et imaginer des solutions concrètes pour rendre la première chaîne à la vocation de télévision populaire de qualité, et faire face aux enjeux d'aujourd'hui ; en particulier, l'ouverture au monde extérieur et l'adaptation aux nouvelles technologies ».* M. Martin Even sera le rapporteur de ce groupe d'une quinzaine de personnes.

## LES DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE PAPIER-IMPRIMERIE

## Le gouvernement met en garde le Syndicat du livre contre des actions contraires à la « liberté d'expression »

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, exprime, dans un communiqué publié mercredi 7 septembre, *« ses préoccupations, partagées par le premier ministre et tout le gouvernement, à l'égard de certaines actions mises en œuvre dans la période récente par des organisations syndicales »* dans les secteurs de la presse, de l'imprimerie et du papier, qui *« mettent en cause, voire en péril, la liberté d'expression ».*

*« Je comprends tout à fait,* déclare M. Fillioud, *la colère des travailleurs face aux réductions d'activité de l'industrie graphique et de l'industrie papetière nationales, tandis que des marchés importants continuent d'être passés avec des pays étrangers pour des commandes de fournitures ou des travaux qui pourraient parfaitement être exécutés en France. Les pouvoirs publics sont d'ailleurs décidés à agir pour la protection de ces secteurs. Ils ont entrepris de le faire et poursuivront avec résolution. Cependant, ils ne sauraient approuver ceux qui agissent dans le même sens par des moyens ignorant les principes mêmes des professions de la communication : les libertés sacrées de dire, d'écrire et de distribuer. A terme, tout le monde serait perdant au maintien de telles démarches : les usagers et les hommes du métier. »*

**[C'est la seconde fois, depuis le début de l'année, que le gouvernement prend publiquement position contre les méthodes de lutte employées par le Syndicat du livre C.G.T. Après la tardive mais ferme condamnation du premier ministre lors de la prise du pouvoir par des ouvriers du Livre à *l'Union* de Reims, au mois de janvier, c'est aujourd'hui M. Fillioud qui adresse, en termes certes pesés, une mise en garde à *« certains syndicats »*. En vérité, il aurait été difficile pour les pouvoirs publics de ne pas se manifester après la série d'exactions qui ont marqué les différents conflits de la filière papier-industries graphiques depuis le début de l'été.**

**Des baisses autoritaires de tirage qui ont frappé *Libération* et le *Quotidien de Paris* pendant la grève du *Matin de Paris* en juin à la pression physique exercée sur la direction et la rédaction de ce quotidien pour mettre fin à leur conflit du déversement des cargaisons d'imprimés réalisé par une entreprise concurrente de celle de Montsouris en difficulté (*voir nos dernières éditions*) ; au blocage temporaire de la sortie du *Point* et de *l'Express* dans cette imprimerie, en passant par la demande de mettre en place une nouvelle direction au *Monde* en août... la liste des manifestations de la C.G.T. débordant le cadre habituel et légal de l'action syndicale s'alourdit.**

**Et elle risque de s'allonger encore si les adhérents du Livre appliquent la consigne donnée par leur fédération de ne pas imprimer entre le 19 et le 23 septembre les journaux qui n'utiliseraient pas du papier français, en l'occurrence, principalement, celui de La Chapelle-Darblay, occupée par les travailleurs C.G.T. et dont les installations ont été illégalement remises en route].**

E. R.



## Jeudi 8 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Téléfilm : le Franc-tireur.**
De M. Failevic et J.-Cl. Carrière. Avec B. Lecocq, J. Arasse, R. Camoin...
*Pour changer de vie, un cadre décide de se faire renvoyer de son entreprise afin de toucher l'indemnité de son licenciement. Il commence à tout critiquer, mais le directeur général, au lieu de le prendre mal, le félicite. Une fable à la Failevic : sociologie, humour, sur les comportements de groupe.*

**22 h Caméra festival : Les grands mystères de la musique.**
Emission de C. Laperrière et B. Gouley. Réalisation P. Nivollet.
*L'univers de Gian Carlo Menotti.*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Série : le Corsaire.**
D'après J. Conrad, réal. F. Giraldi.
*Le capitaine Peyrol, vieil écumeur des mers qui aspire au repos, s'installe chez la belle Arlette, près de Hyères, mais la mer qu'il n'a plus qu'à contempler est encore toute sa vie.*

**21 h 40 Magazine : Résistances.**
Magazine des droits de l'homme, de B. Langlois.
*Retour de l'indispensable magazine des droits de l'homme. Spécial Chili, à l'occasion du dixième anniversaire du coup d'État.*

**22 h 55 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma 16 : le Prix de la terre.**
D'A.-C. Charpentier. Réal. M. Subiela, avec F. Dyrek, B. Penot, A. Roussel...
*Culpabilisé par la disparition de sa femme, morte d'épuisement sur le domaine, aigri, Richard Marceau se prend pour Dieu, ordonne la Loi à laquelle tous doivent plier, fils et chien confondus. Sur le thème du conflit des générations et de la névrose du père en milieu paysan, une somme de clichés, une démonstration ambiguë.*

**22 h 5 Journal.**

**22 h 25 Boîte aux lettres : Les intellectuels de gauche sont-ils silencieux ?**
Magazine littéraire de J. Garcin.
*A la suite de l'enquête publiée dans* le Monde *sur le silence des intellectuels face au pouvoir, Jérôme Garcin a invité : Michel Drach (cinéaste), Roland Castro (architecte), Jean Daniel (directeur du* Nouvel Observateur*), Jean-Pierre Faye (philosophe), Jean Dutourd (éditorialiste à* France-Soir*).*

**23 h 30 Prélude à la nuit.**
*Sonate pour violon et piano,* de C. Debussy, par O. Charlier, violon, et A. Queffélec, piano.

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 6 Série documentaire :**
La vie de château (Saint-Agil).

**17 h 11 Théâtre :**
extraits de *Mélodies du malheur,* de Jérôme Savary.

**18 h 25 Rocking Chair.**

**19 h 10 Dessin animé : Vagabul.**

**19 h 15 Informations régionales.**

**19 h 35 Feuilleton : Malaventure.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h, Théâtre ouvert, à Amiens :** « Diner », de L. Renou ; et débat : « L'écriture en double jeu », avec R. Abirached, E. Corman, D. Lemahieux, V. Théophilidès, J.-M. Lhotte et J. Nichez.

**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30, Concert** (donné le 17 août 1983 à la Sainte-Chapelle de Paris) : œuvres de Caccini, Frescobaldi, Ferrari, Legrenzi, Bassini, d'Astorga, avec R. Jacobs, haute-contre, Y. Reperant, clavecin.

**22 h, Cycle acousmatique.**

**23 h, Fréquence de nuit :** musiques de l'Inde.

## Vendredi 9 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h Vision plus.**

**12 h 30 Le bar de l'été.**

**13 h Journal.**

**13 h 35 Action : Colditz.**

**16 h 30 Croque-vacances.**

**18 h Le rendez-vous.**

**18 h 10 Revoir : Schulmeister, l'espion de l'empereur.**

**19 h 5 Météorologie.**

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Jeu : Super-défi.**

**19 h 45 Jeu : Marions-les.**

**20 h Journal** (et à 22 h 10).

**20 h 35 Au théâtre ce soir : Je leur laisserai un mot.**
De R. Saltel. Mise en scène de M. Fournel, avec G. Fontanel, M. Subor, E. Belda.
*Un journaliste séduisant mais sans scrupules n'hésite pas à utiliser les confidences de sa maîtresse pour faire la « une » de son journal. Mais, cette fois, il va trop loin...*

**22 h 20 Le jeune cinéma français de court métrage.**
*Toro Moreno,* de G. Krawczyk.

**22 h 30 Journal et Cinq jours en Bourse.**

**22 h 50 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**

**12 h Journal** (et à 12 h 45).

**12 h 10 Platine 45.**

**12 h 30 Série : Les amours des années grises.**

**13 h 30 Série : Le Virginien.**

**14 h 45 Aujourd'hui la vie.**

**15 h 45 Dessin animé.**

**15 h 55 Sports été.**

**18 h Récré A2.**

**18 h 40 Flash info.**

**18 h 50 Des chiffres et des lettres.**

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Feuilleton : L'homme de la nuit.**
Réal. J. Bunuel.
*Petrograd en 1917. Le prince Naskine et sa jeune épouse Maria s'apprêtent à passer leur nuit de noce dans le train qui démarre quand une violente dispute éclate... Frank, un ami, empêche Maria de quitter son mari, qui la découvrira plus tard dans les bras de Frank. Ce tout premier roman de Gaston Leroux n'est pas le meilleur, et Juan Bunuel a manqué de moyens quand il a réalisé ce feuilleton en 1980.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Amour et violence dans la Rome antique », sont invités : P. Grimal* (Rome, les siècles et les jours), *J.-N. Robert* (les Plaisirs à Rome), *M. Serres* (Rome, le livre des fondations *et* Détachement) *et J.-M. de Montrémy (pour* le Secret du royaume, *de Mika Waltari).*

**22 h 55 Journal.**

**23 h 10 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : C'est encore loin, l'Amérique.**
Film français de R. Coggio (1970), avec R. Coggio, E. Huppert, A. Pralon, D. Evenou, G. Gérard, L. Spigelman.
*Un jeune juif, qui a tourné un film porno mais prétend devenir un nouvel Orson Welles, cherche à bluffer une romancière débutante rêvant, elle-même, d'être star de cinéma. Rencontre de deux mythomanes « paumés », dans une comédie originale alliant une bouffonnerie un peu forcée à des moments dramatiques.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévisions régionales.**
*Programmes autonomes des douze régions.*

**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**

**20 h Les jeux.**

**20 h 35 Vendredi : La prison sans visage.**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Un reportage de G. Follin et R. Michel au centre de détention de Caen, un établissement pénitencier pour longues peines. Les prisonniers sont montrés le visage découvert, malgré l'opposition de la chancellerie et du garde des sceaux M. Robert Badinter (protection du prisonnier et de la famille).*

**21 h 30 Journal.**

**21 h 50 L'arbre qui parle.**
Emission de M. Gérard.
*Un groupe de jeunes décide de monter un spectacle au pied d'un arbre bicentenaire menacé par un programme immobilier. Le projet, mis en péril faute de subvention, est sauvé grâce à l'intervention bienveillante d'une équipe de télévision. Les dialogues, d'une pauvreté déconcertante, et l'enthousiasme des jeunes façon Hollywood chewing-gum rendent ce téléfilm insipide.*

**22 h 45 Prélude à la nuit.**
Sonate no 1 en fa mineur, *de J. Brahms, par H. Boschi, piano et A. Angster, clarinette.*

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 6 Les postiers de nuit.**

**17 h 20 Giotto.**

**17 h 57 Fête de la musique 1983.**

**18 h 55 Informations nationales et internationales.**

**19 h 10 Dessin animé : Vagabul.**

**19 h 15 Informations régionales.**

**19 h 35 Feuilleton : Malaventure.**

### FRANCE-CULTURE

**10 h 45, Le texte et la marge :** « la Reconstitution », avec A. Dulot.

**11 h 2, Musique et nature,** par D. Caux (et à 13 h 30, 16 h).

**12 h 5, Agora.**

**12 h 45, Panorama.**

**14 h, Sons.**

**14 h 5, Un livre, des voix :** « les Enfants de minuit », de S. Rushdie.

**14 h 47, Les après-midi de France-Culture :** Les inconnus de l'histoire (Jean Marteilhe).

**18 h 30, Feuilleton :** Le nommé Jeudi.

**19 h, Actualités magazine.**

**19 h 30, La géographie humaine :** Espace et société.

**20 h, Terres de bonne espérance,** par R. Auguet.

**21 h 30, Musique :** Black and blue (le monde des disquaires).

**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**12 h, Actualité lyrique.**

**12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.**

**13 h, Avis de recherche.**

**13 h 30, Jeunes solistes :** œuvres de Brahms, Debussy, Poulenc, avec D. Vidal (clarinette) et N. Rivière (piano).

**14 h 4, Equivalences.**

**14 h 30, Autour de...** Gustav Leonhardt : œuvres de Bach, Couperin, Porpora, Haendel.

**17 h 5, Repères contemporains :** Félix Ibarrondo.

**18 h, Jazz :** Le clavier bien rythmé.

**18 h 30, L'imprévu.**

**20 h 20, Concert** (émis de Sarrebrück) : *Concerto pour piano et orchestre,* de Schoenberg, *Harmonica,* concerto pour orchestre avec solo de tuba de Lachenmann, *Como una ola de fuerza y luz* pour soprano, piano, orchestre et bande, de Nono, par l'Orchestre radiophonique de Sarrebrück, dir. H. Zender ; sol. . S. Taskova, soprano, R. Nabatzki, tuba, A. Kontarsky, W. Klien, piano.

**22 h 15, Fréquence de nuit :** musique classique italienne, avec V. Khan, sitar, Z.A. Khan, tabla.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 8 SEPTEMBRE**

— *M. Alain Savary,* ministre de l'éducation nationale, répond aux questions des auditeurs dans le magazine « Europe Plus » sur Europe 1, à 19 h 30.

**VENDREDI 9 SEPTEMBRE**

— *M. Michel Noir,* député R.P.R. du Rhône, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 15.

— *M. René Andrieu,* rédacteur en chef de *l'Humanité,* participe au journal de R.T.L. à 18 heures.

## « P.P.D.A. » superstar

*Les médias ne connaissent qu'une seule loi : la présence. Patrick Poivre d'Arvor n'y échappe pas. Depuis qu'il ne présente plus le journal de 20 heures, on le voit partout. Dans les salles de cinéma, au restaurant avec Christine Ockrent, dans le bureau du directeur de l'information d'Antenne 2, à qui il a proposé une nouvelle émission. Les uns supputent les chances de « P.P.D.A. », sur TF 1, parlent de lui pour R.T.L. ou le guettent dans les couloirs de Canal plus. Les autres suivent attentivement son jogging matinal, assurent qu'il répond lui-même aux milliers de lettres de ses admirateurs, ou qu'il travaille à un scénario de film. On attend ses communiqués, on dissèque ses moindres phrases. Gageons que après une telle préparation d'artillerie, la rentrée de notre confrère sur Antenne 2 (« A nous deux », le 17 septembre à 11 heures) va pulvériser les records d'audience.*

J.-F. L.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

As a worldwide leading company in our field we produce high class chemical products.

For one of our manufacturing plants in the Federal Republic of Germany we require a qualified, innovative

### CHEMICAL ENGINEER OR CHEMIST

**for the area Fibre Reinforced Plastics**

Within this area you will be responsible for product and application development as well as the technical service for our European clients.

This interesting, manyfold task demands a university degree as chemist or chemical engineer, preferably with experience in Thermosetting Resins, Fiber Reinforced Plastics, Corrosion Control or Structural Applications.

Besides this we expect from you a lot of engagement, own initiative, willingness to travel and good knowledge of the English and – preferably – of the German language.

Please only contact us in writing (complete application material) via our agent Personalwerbe Union GmbH. Your application will be treated absolutely confidential.

Personalwerbe Union GmbH
Personalberatung
Eimsbütteler Straße 64–66
2000 Hamburg 50
Telefon (040) 4 39 28 16 und 4 39 95 91

**PERSONALWERBE UNION**



## emplois régionaux

### HYPERELEC

Société d'un important ensemble industriel recherche pour BRIVE (Corrèze)

**ingénieurs informaticiens**

Expérimentés gestion-production sur 43XX pour postes :
- responsable informatique gestion
- chef de projet.

**BTS Comptabilité ou DUT Finances-Comptabilité**

pour comptabilité et contrôle budgétaire dans unité industrielle (développement et production).
DECS souhaité.
Dégagés OM - Anglais indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions à
HYPERELEC
Secrétariat du Département du Personnel
Av. E. Freyssinet - 19106 BRIVE.

Recherche
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**

Organisme Intercommunal (40.000-80.000 habitants)
Connaissances administration communale et sens des relations publiques.
Correspondance à :
M. BOUCHERON
Député-Maire
Hôtel de Ville
16016 ANGOULEME CEDEX.
Tél. : (16-45) 38-98-44,
avant le 14 septembre prochain

**CAPEV**

Le Comité d'Aménagement des VOSGES
**ÉPINAL**
recherche son

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

140.000/200.000 selon expérience.
Formation supérieure indispensable de type ESC, Sciences Po, Sciences ECO ou équivalent.
*Poste à forte autonomie.*
*Réelles capacités de négociateur.*

Téléph. au (8) 335-42-63 ou adresser c.v. détaillé, Cabinet
**CLAUDE BLIQUE**
B.P. 3087
54013 NANCY CEDEX
qui transmettra confidentiellement les dossiers.

LA VILLE DE BREST
recrute
**UN DIRECTEUR des AFFAIRES ÉCONOMIQUES**

Soit par voie de détachement
Soit sous contrat
(environ 180.000 F/an)

L'intéressé devra maîtriser les mécanismes d'intervention économique, le droit des affaires, avoir une grande aptitude aux négociations, à l'étude des dossiers financiers et juridiques, un goût prononcé pour l'analyse comptable ainsi que la « chose publique », et posséder, si possible, une expérience des affaires industrielles.

Faire acte de candidature au :
Cabinet de M. le Maire de Brest
Recrutement
Hôtel de Ville
29200 BREST.

Nous recherchons
**UN JEUNE INGÉNIEUR**

pour prendre immédiatement la responsabilité de notre entretien mécanique (effectif commandé : 80 personnes)
Nous sommes une société saine, dynamique et innovatrice, d'importance moyenne. Notre domaine est la première transformation des métaux. Localisation : PICARDIE. La qualité de notre entretien est un facteur clé de notre réussite. Nous recherchons un homme de caractère, attiré par de larges responsabilités sur tous les plans humain et technique. Quelques années d'expér. seront un atout supplémentaire.
Envoyer C.V. s/n° 8.790 *le Monde* Pub.
Service Annonces classées
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

ENTREPRISE MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Ville universitaire Centre-Ouest
recherche :
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Ingénieur, expérience appréciée en gestion et fabrication mécanique.
Adresser C.V. et prétentions s/n° 8.628 *le Monde* Pub, services Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

P.M.E. fabricant matériel sanitaire recrute son
**DIRECTEUR COMMERCIAL**

*France-export, expérience minimum 5 ans dans le secteur d'activité. Bonne introduction indispensable.*
Ecrire sous n° 90.494 Agence Havas 13000 Marseille.

*Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.*

**ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON**

### Le *Monde* consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob:

**Mercredi 21 Septembre:** La Filière Electronique deux ans après
**Vendredi 23 Septembre:** Problèmes Horizontaux de l'Informatique
**Mercredi 28 Septembre:** Le phénomène de la micro-informatique.

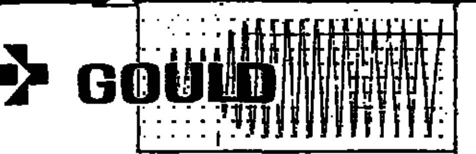
Pour les réservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.



régie presse
Le Monde

Service des Annonces classées
*DIR. J. DEGAVE*
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296 15.01

## OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS





recherche dans le cadre de son expansion pour commercialiser des Alimentations stabilisées à découpage

**INGENIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL CHEF DE PRODUITS**

- parlant anglais, dynamique, organisé .. méthodique
- expérience réussie de vente exigée
- niveau BTS électronique
- libre dès que possible.

Envoyer C.V. et prétentions à Direction du Personnel
GOULD INSTRUMENTS SAF - 57, rue Saint Sauveur
91160 Ballainvilliers près Longjumeau

PUBLICITÉS RÉUNIES

**GROUPE VICTOIRE**

Un des premiers groupes d'Assurances recherche pour son Département «DOMMAGES AUX PERSONNES» à PARIS 9é

**JEUNE DIPLOMÉ,**

**IUT DE GESTION OU INFORMATIQUE OU FORMATION SIMILAIRE**

pour poste d'Assistant en organisation orienté vers l'informatique.
Evolution intéressante envisagée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/référence JD,
GROUPE VICTOIRE, Mme IMBERT,
52, rue de la Victoire - 75009 PARIS

Publicités Réunies

**L'AIR LIQUIDE**

L'AIR LIQUIDE spécialisé dans la fabrication des gaz de l'air, accorde une place importante à son informatique et souhaite, dans le cadre de son développement, intégrer des

**Ingénieurs informaticiens grandes écoles**

Débutants ou ayant une courte expérience *sur IBM et / ou IDMS et sur HP 3000.*

Les applications traitées sont à même de motiver des candidats de valeur, désireux d'en prendre l'entière responsabilité ultérieurement.

Des facilités d'adaptation et de contact autoriseront une bonne intégration dans le service études et un dialogue efficace avec les utilisateurs.

Les postes à pourvoir sont situés à PARIS 7e

Les dossiers de candidature avec C.V., photo et rémunération actuelle sont à adresser sous référence 7437 à L'AIR LIQUIDE
*Direction des Relations Humaines*
75, quai d'Orsay 75321 PARIS cédex 07

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS
recrute
pour son service juridique
**CADRE**

- Titulaire maîtrise en droit.
- Ayant une première expérience dans un organisme social ou d'assurances.
- Rémunération annuelle : 93.000 F.
- Lieu de travail : proche banlieue nord PARIS.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 2.038, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02.

**Sté FRANÇAISE PRODUITS DE LUXE**
cherche
**ANIMATEUR VENDEUR**
DE GRANDE CLASSE

Capable diriger équipe pour lancement mondial vente d'un produit nouveau. Voyages à l'étranger à prévoir. Nécessaire connaître anglais, français, allemand couramment, notions italien, espagnol. Avoir expérience d'une dizaine d'années dans ce domaine.
Poste à Paris.

Ecrire sous le n° T 041.592 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ville de SAINT-DENIS (Seine-St-Denis) 92.000 hab. recherche selon cond. statutaire (mutation ou inscription sur liste d'aptitude)

**ATTACHÉ(E) p. direction** Service gestion du personnel (recrutement, formation, tableau de bord, statistiques, information du personnel, relations avec représentants du personnel. Expérience service du personnel souhaitée.

**ATTACHÉ(E) p. direction** service enseignement facilités contact et bonne connaissance milieux scolaires et universitaires.

Adresser cand. + c.v. à M. le Maire 93205 Saint-Denis, Cedex 1.

ENTREPRISE DE PRESSE SPÉCIALISÉE
recherche pour sa revue technico-économique
**JOURNALISTE**

- Ayant bonne connaissance secteur ÉNERGIE.
- Dactylo et anglais indisp.
- Libre rapidement.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° T 41.956 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Rech. jur. doct. en droit ou d'un D.E.A. sur la légal. administrative. 555-00-30, chbre n° 7.

P.M.E. Paris-2e arrondiss. rech. mi-temps 25 h semaine
**COMPTABLE MÉCANO**
sur Micro-Ordinateur paye, déclarat. sociales.
Adresser C.V. + photo à S.C.F. Référence MONCHAU, 100, rue Lafayette 75010 PARIS.

## sales officer

**LEASING-LOCATION** PARIS



La filiale CREDIT-BAIL de **THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON** recherche un Sales Officer expérimenté.

Dans le cadre de la croissance importante des activités de BOSTON CREDIT-BAIL, celui-ci aura la responsabilité de la commercialisation de nos produits (leasing et location) destinés à financer l'achat d'équipements lourds (plus particulièrement informatiques) des entreprises.

Ce poste conviendra à une personnalité ouverte, pragmatique, imaginative et ayant un excellent sens commercial. Nous sommes prêts à examiner des candidatures de jeunes ayant une première expérience et disposant d'une bonne formation, mais surtout celle d'

**INGENIEURS COMMERCIAUX**
(secteur informatique si possible).

L'Anglais serait un atout supplémentaire dans le cadre d'un développement ultérieur de carrière attractif au sein de la Banque.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions sous réf. BB 40 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche et qui traitera les dossiers en toute discrétion

**COGEPLAN** Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS





L'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL-MALMAISON (92)
recherche pour sa Direction Informatique

**INGENIEUR DEBUTANT**

ou ayant une première expérience
Formation : Ecole d'ingénieurs ou équivalent.

Pour assister le responsable du réseau interne tant au niveau opérationnel et évolution, qu'au niveau assistance aux utilisateurs.

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 75985 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

*Société d'ingénierie*
proche banlieue Ouest recherche

**INGÉNIEUR INFORMATICIEN**

débutant ou première expérience
pour maintenir et développer informatique de gestion.
Env. dossier complet (lettre man., c.v., photo) s/n° 8.781 *le Monde* Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherch. pour son service CONTROLE DE GESTION
**UN ASSISTANT**
DE FORMATION COMPTABLE, pour lui confier des travaux d'audit. Ce poste est évolutif vers des fonctions de responsabilités en comptabilité, pour un candidat de valeur qui justifie d'une formation supérieure (D.E.C.S. et I.U.T.).
Ecr. à l'EPARGNE DE FRANCE se réf. S.C.G. 09, 86, rue Jouffroy, 75847 PARIS Cedex 17.

CABINET DE RÉVISION COMPTABLE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE recherche plusieurs collaborateurs de haut niveau ressortissant de la C.E.E. titulaires du diplôme de révision comptable, expérience minimum en cabinet 2 années continues, connaissance d'une langue étrangère souhaitée. Age optimal 20-30 ans. Carrière souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions à :
MADAME DURIAUD
CABINET CONSTANTIN
86, RUE CAUMARTIN,
75009 PARIS.

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

CABINET FRANÇAIS D'

**INGÉNIEURS CONSEILS**

RATTACHÉ A UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, nous recherchons

**PLUSIEURS**

**INGÉNIEURS**

Notre Cabinet aide les Sociétés, généralement de taille importante, à optimiser l'utilisation de leurs moyens à tous les niveaux de la gestion. Il connaît depuis plusieurs années une expansion régulière.

- Nous recherchons des individualités de valeur éprouvée, ayant déjà une expérience significative en responsabilité de gestion et en commandement dans l'Industrie.
- La préférence est donnée aux candidats ayant une expérience dans les domaines de la PRODUCTION.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience dans le Conseil, car la formation de Consultant sera assurée au sein des équipes opérationnelles.

Les candidats retenus auront su nous convaincre de leur aptitude à animer les hommes à tous les niveaux, de leurs capacités d'analyse et d'imagination et surtout de leur sens du concret, car leur tempérament les porte à vouloir réaliser leurs idées, pratiquement, sur le terrain.

Il s'agit d'un métier passionnant, permettant un développement exceptionnel de la personnalité. Mais il faut être bien certain de pouvoir en accepter les contraintes (les ingénieurs ne rentrent à leur domicile que le week-end).

ADRESSEZ, sous pli fermé, lettre manuscrite mentionnant le niveau de rémunération souhaité et accompagnée de votre C.V. sous réf. 836 BH à

**PUB CONSEIL**

98, avenue de Villiers, 75017 PARIS,
qui nous le fera parvenir. Nous ne transmettrons votre candidature qu'avec votre accord préalable.

**ING. ÉLECTRONICIEN**

ayant suivi des unités de valeur en micro-processeur, informatique, calcul numérique.

Cet ingénieur sera chargé d'assurer les liaisons entre les appareils de laboratoire, les plates-formes de mesures et un moyen informat. d'acquisition.

Il sera de plus chargé de conseiller et former les chercheurs et ingénieurs du laboratoire en matière de traitement informat. et calcul numérique.

Adr. les candidatures avant le 30 SEPTEMBRE MINUIT au Directeur de la Station de Science du Sol I.N.R.A., route de St-Cyr 78000 VERSAILLES.

CABINET DE RÉVISION COMPTABLE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE recherche collaborateurs de haut niveau ressortissants d'un état de la C.E.E., diplômé, expert-comptable, âge optimal 25-35 ans, expérience animation, équipe de révision, connaissance professionnelle d'une langue étrangère anglais, allemand ou italien apprécié, carrière et intégration au sein de la direction du cabinet souhaitées après période probatoire.
Envoyer C.V. et prétentions à MADAME DURIAUD
CABINET CONSTANTIN
66, RUE CAUMARTIN,
75009 PARIS.

### secrétaires

Excellente sténodactylo bil. angl., all. souhaité. Libre de suite. Exp. pour service ccial. Lieu de travail 93107 Montreuil. Env. c.v. à n° 3.293 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11°.

### capitaux propositions commerciales

**PRÊTS PERSONNELS 19 %**

frais après acceptation (EFITRA) (1) 261-91-07.

### propositions diverses

COMPAGNIE AUDITIONNE ACTEUR
env. 28 ans. Libre de suite.
Téléphone : 252-89-44.

### travail à domicile

**JE DACTYLOGRAPHIE**

vos manus. sur IBM, 587-37-64.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**CHEFS D'ENTREPRISE**

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE DE DIRECTION polyvalente, 55 ans (retrait. à 65 ans), autodidacte + formation GADE, anglais, espagnol, 20 ans expérience au sein PME/PMI secteurs divers + 1 an entreprise multinationale robinetterie industrielle (GEST. finance, administration Pers., secrétariat de direction). Énergique, goût pour responsabilités.
OFFRE : services à toutes entreprises désirant s'adjoindre une collaboration de haut niveau pour missions ponctuelles ou autres (Section BCO/JCB 393).

CADRE RESPONSABLE gestion administration du personnel, 32 ans, BTS de gestion + 1er cycle IEP, bonnes connaissances droit du travail, 7 ans expérience (gestion personnel, comptabilité, administration dans PME) dont 3 ans prof. libérale en tant que conseiller financier, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés désirant créer ou renforcer département personnel, rég. lyonn. (Section BCO/JCB 394).

H. 37 ans, maîtrise droit privé, niveau doctorat droit des affaires, 12 ans expérience toutes procédures (contentieux, recouvrement, droit social, formation, organisation et conseils) au sein organismes publics et parapublics + création cabinet conseil en ergonomie, rompu aux relations haut niveau.
RECHERCHE : poste d'adjoint chef du personnel, Paris ou banl. Sud (Section BCO/JCB 395).

DIRECTEUR GÉNÉRAL PME/PMI homme expérimenté gestion et synthèse orienteur, ordonnateur, animateur conseil, contrôle, coordination, prospectives, objectifs, réalisations, législation sociale, droit du travail. Négociateur de haut niveau.
RECHERCHE : besoins d'expansion, développement, réorganisation, croissance quintessence des résultats, optimatisation de rentabilité, innovation créatrice, diversification, Paris, province déplacements acceptés (Section BCO/DK 396).

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

URGENT
J.F., dynamique et compétente, 1 an d'expérience en librairie (Fontaine Opéra). Niveau B.T. École ASFODEL, cherche emploi en librairie. Tél. rapidement au 874-33-21 et demander Mlle Sylvie Beauchamp de 10 h à 19 h.

JEUNE CHEF DE RANG ayant fait également 1 1/2 and'animation club, ch. emploi à l'étranger sauf U.S.A., dispon. immédiatement. Ecr. se réf. 4.009 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

J.F., secrétaire direction niveau B.T.S., sténo, plusieurs années expérience, cherche place, stable, libre début sept., grande disponibilité
Monique LANDO
220, rue du Fg. Saint-Antoine
75012 PARIS
Téléphone : 367-00-59.

H., 30 ans, ex-respons. centrale distribution ayant sens comm., organisat., gestion cherche emploi. Tél. 207-21-82.

Trilingue anglais, arabe, français, H., 32 ans, formation juridique à l'étranger, expérience inspection investigation recherche poste à responsabilité en France ou à l'étranger.
Écrire avant fin septembre sous n° T 041.359 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour cause licenciement économique, responsable exportation transit du matériel sur chantier étranger, 35 ans, marié, 4 années expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T. P., responsable service, transport-export-import. Paris, région parisienne.
Ecr. s/n° 6527 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**ADJOINT A D.-G. ou P.-D. G.**

H. 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (droit, sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. de services + 50 personnes (transport) + 150 personnes (assistance)
- Une connaiss. pluridiscipli., gest. des affaires commerc., direct. de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Rech. : poste actif d'adjoint à D. G. ou P.-D. G. Direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/n° 6528 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 20 ans, BAC B, BTS tourisme, option production vente, exp. 3 mois chez T. O. Paris., angl. esp., ch. emploi d'agent compt. forfaitiste lib. de suite. Tél. 968-05-65.

CHEF DE FABRICATION, édition (550 ptes), 49 ans, libre suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89 ou écrire à R. Kastner, 8, rue des Portes-Blanches (18°).

J. F. titulaire BTS commerce interim. 1 an d'expér. Recherche poste dynam. tâches variées. Tél. soir 971-91-85.

Ex-éducatrice cherche contrat emploi-formation chez libraire. Départements 13-83-84. Tél. (56) 45-05-14.

J.F. maît. en droit, expér. juridique ch. poste prof. de droit. Ecrire sous le n° T 041.866 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR SECONDER PATRON P.M.E. OU DIRECTEUR DU PERSONNEL CADRE FÉMININ

- 10 ans de gestion administrative de Personnel, dans des entreprises de 600 à 1.200 personnes.
- Connaissances approfondies dans les domaines suivants :
  - Suivi de l'évolution de la législation sociale et de son application pratique ;
  - Relations avec les représentants du Personnel : élections, réunions, procès-verbaux.
  - Déclarations annuelles : formation, handicapés, taxe d'apprentissage, etc.
  - Sens aigu de l'organisation. Prochain, disponible.

Etudierait toutes propositions de collaboration Paris ou région parisienne. Ecrire n° 77.071 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.H. 20 ans cherche emploi de photographe ou assistant. T. (4) 441-15-39. M. Magnier Éric.

**HOMMES D'AFFAIRES, DIRECTEURS**

Homme, jeune, assurerait votre protection et celle de vos biens, français, allemand, anglais, excellentes références, étudierait toutes propositions, discrétion. Ecr. s/n° 8.782 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Assistante Direction, trilingue anglais, allemand, DUT, T.C., 10 ans d'expér., rech. poste d'adjointe à Directeur ou poste d'attaché Commercial, dans secteur relations extérieures ou assimilé.
Ecrire sous le n° T 041.972 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Prof. d'anglais, expérimenté en formation permanente ch. poste dans entreprise. 374-57-81.

SECRÉTAIRE, maîtrisant l'espagnol et l'anglais. Connaissances micro-informatique + systèmes d'exploitation C.P.M. et M.S.D.O.S., B.T.S. secrétariat de direction et diplôme Chambre de Commerce espagnol.
Ecrire sous le n° T 041.936 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 2e arrdt

Mº BONNE NOUVELLE Dans imm. ravalé Gd studio refait neuf clair s/rue à saisir 185.000 F. SIMRA 355-08-40.

### 4e arrdt

BD HENRI IV, près, double liv. + chbre, cuis., bains, refait neuf, poutres, moquette. 495.000 F. 280-26-23.

### 5e arrdt

**NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE**

DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate

**JARDIN DES PLANTES**

1 et 3, rue POLIVEAU

DU 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES

à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN

Tous les jours de 14 h à 19 h.
Sauf mercredi et dimanche.

A.W.I. – Tél. : 267-37-37.

### 6e arrdt

**PORT-ROYAL**

CHARMANT LIVING + 2 CHBRES. Balcon, soleil. 850.000 F. 562-16-40.

### 7e arrdt

**DUROC** BOULEVARD DES INVALIDES
Splend. 9 p. 380 m², 2 serv., soleil, poss. BURX PROFESS. « TAC » : 329-33-30.

### 10e arrdt

**BONNE-NOUVELLE**

Bel imm. 3 p. cft 70 m², 3e ét. CLAIR - CALME - 530.000 F. A.C.O.P.A. : 251-10-60.

Sur jardin : soleil près hôpital Saint-Louis Joli vrai 3 Pièces. 58 m² bel imm. 390.000 F. Vendredi-Samedi 14 h 18 h. 185 rue St-Maur.

### 11e arrdt

PARMENTIER, 60, rue de la Folie-Méricourt, très belle chambre, claire, soleil. Conviendrait étudiant. 78.000 F. 554-74-86.

Mº PARMENTIER Dans imm. neuf stand vue dégagée s/jard. très Grand 2 Pièces. 10 m² de balc. parking 810.000 F. SIMRA 355-08-40.

### 12e arrdt

WATTIGNIES rare superbe 3 P. asc. Pierre de T. stand. 570.000 F. 347-57-07.

DAUMESNIL urgent grand 3/4 Pièces balc. imm. récent 490.000 Cogéfim 347-57-07.

### 14e arrdt

**MONTPARNASSE**

Résident. s/jard. reste un appart. 2 P., 47 m² + balc., cuis. équip. 640.000 F. 225-32-25.

**Mº PLAISANCE NEUF**

livré janvier 84. Vue dégagée plein sud du 3 P. au 6 P. dont un duplex terrasse à partir de 835.000 F. Tél. : 225-32-25.

### 15e arrdt

Bon 15e – BEL IMM. GRAND

**2 PIÈCES - 390.000 F**

Pptaire 261-63-49/766-49-94.

### 16e arrdt

10, rue CORTAMBERT
2 pièces, bains. 325.000 F. Soleil. Ce jour 11 h à 13 h 30.

QUAI LOUIS-BLÉRIOT près O.R.T.F.
un étage entier (260 m²) dans bel imm. 2 appts vendus ensembles ou séparément. GARBI, téléph. : 567-22-88.

**EXELMANS**

Imm. grand stand. 3e ét. asc., 3 pces 82 m², ch. serv. calme, soleil. Tél. matin ou soir au : 504-02-52.

### 17e arrdt

**SQUARE DES BATIGNOLLES**

67, pl. du Dr-Félix-Lobligeois. Nfs 23 appartements + park. 226-26-60 de 14 h 30/18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

### 18e arrdt

**MONTMARTRE**

Dans immeuble pierre de taille, pptaire vd 4 p. tt cft 110 m² + balcon. – Téléph. 500-54-00.

PLACE CLICHY. MAISON DE CARACTÈRE 75 m², tout cft. Px 550.000 F. Charme campagnard dans PARIS. 387-95-97.

**4 PIÈCES 85 m²**

Mº Brochant tt. cft 525.000
IMMO MARCADET 252-01-82.

### 20e arrdt

Mº ALEXANDRE-DUMAS Dans bel imm. récent, grand 2 pièces tt conf., ascenseur, balcon. Téléph. : 634-13-18.

### 92 Hauts-de-Seine

**NEUILLY-SUR-SEINE**

Imm. stand. . magnifique dble liv. + 3 chbres, 2 bains, asc., box. Tél. : 634-13-18.

**BOURG-LA-REINE**

centre ville. Mº 200 m dans construction neuve. Appt 4 Pièces 95 m² + jardin 390 m² : 1.350.000 F. SPDI 350-14-80.

### 94 Val-de-Marne

VINCENNES, près bois, 8 pces. stand., dern. ét. 1.050.000 F. Téléphonez au : 328-74-22.

### Province

**NIMES** Dans un parc centre ville très beaux appartements plein sud. dispon. immédiatement. Possib. prêt conventionné SACI (66) 62-14-18.

HYÈRES (Var) particulier vend un F3, de 70 m², centre ville. Prix 530.000 F à débattre. Écrire sous le n° T 041.994 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## appartements achats

**SAINT-PIERRE**

RECHERCHE TRÈS BX APPARTEMENTS CENTRE et OUEST DE PARIS

**Tél. : 563-11-88.**

28, RUE WASHINGTON (8e).

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e/7e arrdts, appts ttes surf. et imm. Paiement cpt.

## locations non meublées offres

### Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER NOMBREUSES LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Col.-Fabien. Imm. p.d.t., 3e ét. **2 P.** Cft, chf, centr. élect. Loyer 1.800 F, c. incl. ABC - 208-08-14.

### Région parisienne

**MARNE-LA-VALLÉE**

R.E.R. NOISY-LE-GRAND à 5' à pied
36 apparts de grand standing

**BOURDAIS 304-35-44.**

NANTERRE, rue Gambetta. Maison bourgeoise à louer, 300 m² sur 3 niveaux, restauration faite à neuf, jardin, conviendr. à profess. libérale. Bail 3/6/9. 8.500 F/mois. Téléphone : 655-71-24.

## locations non meublées demandes

### Paris

RECHERCHE DE LOCATIONS DIRECTEM. A PARTICULIER Pour cadres supérieurs et personnel, IMPTE COMPAGNIE FRANÇAISE ASSURANCE. Appts 2 à 10 pièces. Paris, banlieue, villas, pavillons. Téléph. 503-37-00 (poste 48).

RÉCOMPENSE DONNÉE à qui offrira « Ile Déserte » 90 m² min. dans Paris à jne couple. Reprise acceptée. Le matin. 866-03-84.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

Jeune couple recherche appart. 2 p. Loyer 1.500 F env. Région Villemomble, Neuilly-s/Marne, Le Raincy. Tél. : 308-94-30.

Grand pavillon, séj. min. 40 m², 4 ch., 2 s.-de-b. Préférence Sèvres ou env. Achat envisageable si nécess. Ecr. L. D. S.-France, 51, av. de Gaulle, 92360. Meudon-la-Forêt, ou tel. 630-95-89, H. B.

## locations meublées demandes

### Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

Rech. pour début oct. 83 studio meublé av. douche à prox. 13e arrdt Paris (94) 98-60-23.

## constructions neuves

**INFORMATION LOGEMENT**

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

**525-25-25**

49, av. Kléber, 75116 Paris.

## immobilier information

**ANCIENS NEUFS**

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

## villégiature

Nice, prom. Angl. Palais. Soleil. Appt meubl., tt cft. 250 F/jour, 2 pers. Pers. suppl. 105 F. Min. 1 sem. Tél. : (93) 44-08-86.

## immeubles

ACHÈTE IMM. libre même avec gros travaux. Paris/banlieue. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

## maisons individuelles

SOISSON 02 maison bourgeoise, centre ville, tout confort, séjour dble, 6 chbres bureau, garage, jardin. 850.000 F. (6) 421-47-54.

Vend maison 3 pièces + cabinet de toilette + 2 dépendances, cour attenante, jardin séparé. Ferrière-Larçon (Indre-et-Loire). Tél. (47) 59-65-65.

SARTROUVILLE 78
5' gare, pavillon à louer, 4 p., cuis., s. de bns. garage, chaufferie fuel économ., 400 m² de jardin. Loyer 3.250 F/mois + contrat entret. chaud. 700 F/an environ. 913-33-32 après 18 h. Agence s'abstenir.

## pavillons

**PAVILLONS**

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris – Ile-de-France.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

## villas

STE-MAXIME vue panoramique Golfe ST-TROPEZ, villa meublée, 6 chbres. 1.700.000 F. 590-86-06 ou (94) 96-50-02.

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, maison anc. restaurée comprenant living, 4 chambres, salle de bains, cab. de toil., cuisine, nombr. caves et possibilité extension, le tout sur jard. ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable Est-Sud-Ouest.
Prix demandé : 1.000.000 de F. justifié.
Téléphonez à Paris au : 842-04-40 (matin et soir)

Provence près village, très belle propriété d'agrément avec piscine. 4 chbres, 2 s. de bains, prix 1.200.000 F. disposons autres affaires exceptionnelles Aix et région. Nous consulter CABINET GÉRARD GRIMAUD Château de la Côte 13980 Alleins. T. (90) 57-37-02.

**ST-GERMAIN-EN-LAYE**

Ville neuve, 7 pces princ. 185 m². Terrain 700 m².
LELU. Place de la Libération SÈVRES (1) 534-57-40.

## propriétés

Région 47-LACAPELLE-BIRON. Ppté 4 ha, fruitiers, source, prés clos. Bâtiments pierre, maison confortable. Libre. 420.000 F. Cabinet Jargeau, 47500 LIBOS - (53) 71-01-28.

45 km Sud PARIS, part. vend maison ancienne 6 P. salle de bains, dépendances, 1.000 m² clos. 750.000 F. Tél. 494-08-91, apr. 18 h.

**VALLÉE DE CHEVREUSE**

38 KM PTE SAINT-CLOUD
RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR du XIIe, 300 m² habitables, parfait état, maison d'amis, jdin d'agrém. Part. vd.
PRIX : 1.350.000 F.
Tél. : H.B. : 254-65-81.
Week-end : (3) 485-21-42.

## terrains

CABINET D'ARCHITECTES propose la construction de 5 maisons solaires en bois à l'américaine sur 1 terrain, banlieue Ouest. 600 F du m². Tél. 627-68-82.

## viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Paris-5e - Cardinal-Lemoine. 180.000 + 2.300 F. 3 P., tt cft. Occupé couple 71/73 ans.

**F. CRUZ - 266-19-00.**

## hôtels particuliers

13e PEUPLIERS
MAISON A RÉNOVER
voie privée, 130 m², sur 4 niv., soleil. 800.000 F. 546-26-25.

## maisons de campagne

BORDURE MER (100 m) PRÈS DEAUVILLE
vd petite maison aménag. tt. agréable – cuis. équip. + gd séj. + 3 ch. + bns belle terrasse sur rue calme tt. cft. 450.000 F. Ag. HOINVILLE (31) 87-90-13.

Maison ancienne habitable en fin de rénovation dans le Gers (32) 20 mn Auche 5 P., tour-à-l'égout, s. de bns, poutres, cheminée, four à pain, 2 W-C., en face, gde dépendance + 300 m². Terrain. Prix 220.000 F. : comptant 110.000 F + crédit vendeur. Tél. 16 (62) 06-96-58.

A VENDRE, 1 h 30 PARIS N.-O., propriété campagne 6 pièces, toutes avec cheminée, vaste cuisine, arrière-cuisine, salle de bains, salle d'eau, chf. centr. Tél., garage. Jardins agrément et potager avec fruitiers, dépendances. Pour rens. (16-22) 91-44-40.

HAUTE-PROVENCE

**STATION SKI PRA-LOUP**

Sur 4.284 m² terrain, ferme typique pierre, 140 m², 5-6 pièces habit. immédiatement, nombreuses dépendances, bergerie voûtée 50 m², possib. faire studios de grenier, garage, terrasse, vue imprenable, 850.000 F.

PROXIMITÉ DIGNE

Ancien relais de poste. 12 pièces, splendide écurie voutée avec 4 piliers de 200 m², cour intérieure, hangar, 1.400 m² terrain, jolie vue, habitable immédiatement, 800.000 F.

CHOIX IMPORTANT MAISONS DE CAMPAGNE LOGINTER S.A., 26, rue de la Pousterle, 04200 Sisteron. Tél. : (92) 61-14-18.

## bureaux

### Ventes

**PRÈS FB ST-ANTOINE**

Petit immeuble de bureaux 2.000 m² env. + 10 park. poss. Loyer 385.000 F environ Très bons locataires Prix : 3.500.000 F.
Tél. : 280-64-74 (poste 406).

### Locations

**BUREAUX MEUBLÉS**
à Paris-8e, 9e ou 15e
**SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS**
télex, secrétariat, tous services
**CONSTITUTIONS STÉS**
prix compétitifs délais rapides
**ASPAC 293.60.50+**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Téléph. : 355-17-60.

**EMBASSY-SERVICE**

Téléphonez au : 562-62-14

**RECH. 3 A 6 BUREAUX**

Excellentes adresses ccilaes.

## locaux commerciaux

### Ventes

**PANTHÉON GD LOCAL CCIAL**

En toute ppté, vitrine sur rue, accès voiture, exc. placement. Prix très intéress. 634-13-18.

## fonds de commerce

### Ventes

PARIS NORD jnx Tabac Loto CA 8.000.000 F. gros rapport avec 860.000 f. 355-08-40.

PARIS. LIB./ Papet./Jnx C.A. 4.500.000 F avec 900.000 F. Emplac. except. 355-08-40.

Le Monde

# économie

## FINANCES

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DE CARACAS

### Les pays latino-américains craignent une récession généralisée

De notre envoyé spécial

Caracas. – C'est le leitmotiv de la conférence de Caracas : nous sommes d'accord pour payer nos dettes, disent les pays latino-américains présents, mais pas au prix d'une récession généralisée. Un homme politique aussi modéré que M. Manuel Ulloa, ancien premier ministre du Pérou, présente ce refus comme un *préalable* à *toute* discussion entre le Nord et le Sud. La récession a commencé en Amérique latine et dans les Caraïbes, le revenu par habitant a diminué de 5 % par habitant ces trois dernières années. Elle pourrait encore s'aggraver.

Autre point sur lequel les « Latinos » sont d'accord : Il faut remplacer les recettes « à court terme » du F.M.I. par des solutions à long terme. Les thérapeutiques du Fonds monétaire international, disent-ils, servent les pays créanciers, non les pays débiteurs. Elles consistent généralement à diminuer la demande pour diminuer les importations, et obtenir des excédents dans la balance commerciale, qui servent à payer les intérêts des emprunts contractés. Mais la médecine est si brutale que la production s'effondre, et que, après une amélioration provisoire des comptes extérieurs, *le pays* redevient insolvable.

Que disent les Américains ? « *Ce qu'ils ont déjà dit* », affirment leurs voisins du Sud. A savoir que les structures de l'économie mondiale ont changé, et que tous les pays doivent faire les réajustements nécessaires pour s'adapter à un tel changement. *Plus on tarde, ajoutent-ils,* plus la chirurgie est douloureuse. Et de citer les efforts déployés depuis deux ans et demi par M. Reagan et ses collaborateurs, qui n'ont pas hésité à soumettre leurs concitoyens à une cure d'amaigrissement dont ils récoltent aujourd'hui les bénéfices.

Pour le reste, c'est un « non » net ou voilé *qui* est *opposé* à *certaines* idées agitées ou à certaines revendications formulées dans l'autre camp. Non à une négociation globale du problème de la dette – que personne ne s'est d'ailleurs hasardé à demander : les conditions diffèrent trop d'un pays à un autre. Non à certains aménagements réclamés dans le paiement de la dette ou dans les conditions de prêt, car ce serait « contreproductif » : cela découragerait les flux de capitaux. Non à la création de nouveaux organismes : le F.M.I. et les autres institutions existantes suffisent amplement.

Or les Latino-Américains étaient très précis dans certaines demandes. Après avoir constaté que bien des prêts avaient été reconduits à des taux d'intérêt supérieurs aux taux initiaux, et pour des délais plus courts, ils souhaitaient que les pays industrialisés fassent un effort proportionnel à leur responsabilité dans *la crise, et qu'ils abaissent les taux.* En contrepartie, ils proposaient de consacrer une part fixe ou variable de la valeur de leurs exportations au paiement des intérêts de leurs dettes, et de confier à certains organismes le contrôle d'une telle disposition.

#### Un catalogue de souhaits

A quelques reprises, on a entendu une autocritique de la part des pays aujourd'hui assiégés par leurs créanciers. Très peu, à dire vrai. Or le pays hôte, le Venezuela, est un cas typique de faillite par carence interne. Comment comprendre, en effet, qu'un pays de quinze millions *d'habitants, à qui son pétrole* rapporte bon an mal an 15 milliards de dollars (soit une recette six fois supérieure, par habitant, à celle du Brésil), en soit arrivé à déclarer pour la troisième fois cette année qu'il ne pouvait faire face à ses échéances ? Jusqu'à l'an dernier, le gouvernement de Caracas ne *connaissait pas le total de la* dette extérieure du pays. Les entreprises et les organismes publics vénézuéliens empruntaient sans aucun contrôle.

La volonté de discuter malgré tout - c'est-à-dire malgré les positions contradictoires des Etats-Unis et de leurs voisins méridionaux – a *conduit* les *experts réunis* à Caracas à produire un texte intitulé « *Bases pour une entente réciproque* », qui est en fait un catalogue de souhaits mollement formulés. Après avoir salué les « efforts » déployés par le F.M.I. et les Etats-Unis dans la crise actuelle – alors que la politique du Fonds était remise en cause dans les textes initiaux, – le document *se* contente de demander des ajustements « graduels » dans l'économie des pays débiteurs, ainsi que des « solutions permanentes » au problème de la dette. Rien de plus précis, sauf la demande, habituelle, d'un meilleur accès au marché des pays industrialisés.

*Certains délégués estiment* que, quel que soit le résultat de la conférence, l'important était de s'asseoir autour d'une table et de discuter. « *Jamais nous n'avions débattu de tels problèmes* », dit un représentant brésilien. D'autres seront sans doute convaincus, une fois de plus, que le système interaméricain est décidément condamné aux vœux pieux, puisqu'il associe des pays aux intérêts aussi conflictuels que ceux des Etats-Unis et ceux des autres pays de l'hémisphère.

CHARLES VANHECKE.

### En Grande-Bretagne

### DÉGRADATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 313 millions de livres au deuxième trimestre 1983, a annoncé le Trésor mercredi 7 septembre. Cette détérioration (le Trésor *escomptait un excédent de 56 millions de livres*) résulte principalement d'une révision en baisse de l'excédent de la balance des invisibles, passé de 750 à 341 millions de livres.

Pour le premier semestre 1983, la balance des paiements courants n'accuse plus qu'un excédent de 466 millions de livres, contre 1 736 millions pour les six premiers mois de 1982.

A moins d'un renversement prochain de la tendance, l'objectif officiel d'un excédent de 1 milliard de livres pour 1983 sera difficile à atteindre. On rappelle qu'en juillet la balance des paiements courants accusait un déficit de 100 millions de livres.

### LE CRÉDIT NATIONAL RÉDUIT DE 15,80 % A 15,25 % LE TAUX DE SES PRÊTS ORDINAIRES A LONG TERME

Pour la troisième fois de l'année, le Crédit national a abaissé le taux de ses prêts ordinaires à long terme, le ramenant de 15,80 % à 15,25 %. Ce taux avait été réduit de 1 % le 27 janvier 1983 (16,25 % contre 17,25 %), et de 0,45 % (15,80 % contre 16,25 %) le 15 mai 1983. La diminution de 0,55 % qui vient d'intervenir est due, comme les précédentes, à la baisse du coût de refinancement des prêts du Crédit national, c'est-à-dire du taux d'émission des obligations sur le marché financier.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | |
| $ E.-U. | 8,0610 | 8,0660 | + 145 | + 180 | + 310 | + 370 | + 750 | + 870 |
| $ can. | 6,5510 | 6,5560 | + 145 | + 200 | + 320 | + 395 | + 780 | + 920 |
| Yen (100) | 3,2890 | 3,2925 | + 130 | + 165 | + 290 | + 335 | + 880 | + 955 |
| DM | 3,0100 | 3,0135 | + 160 | + 180 | + 335 | + 370 | + 930 | + 990 |
| Florin | 2,6895 | 2,6920 | + 130 | + 155 | + 275 | + 310 | + 770 | + 830 |
| F.B. (100) | 14,9680 | 14,9885 | + 430 | + 560 | + 850 | + 1065 | + 1750 | + 2125 |
| F.S. | 3,7060 | 3,7105 | + 230 | + 265 | + 500 | + 545 | + 1390 | + 1470 |
| L (1 000) | 5,0420 | 5,0460 | – 235 | – 180 | – 490 | – 400 | – 1525 | – 1370 |
| £ | 12,0105 | 12,0245 | + 240 | + 330 | + 535 | + 660 | + 1410 | + 1650 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 3/8 | 9 3/4 | 9 5/8 | 10 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 3/16 | 10 9/16 |
| DM | 4 15/16 | 5 5/16 | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 3/4 | 6 1/4 |
| Florin | 4 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | 6 1/8 | 5 15/16 | 6 5/16 | 6 1/4 | 6 5/8 |
| F.B. (100) | 7 | 8 | 8 | 9 | 8 1/4 | 9 1/4 | 9 1/4 | 10 1/4 |
| F.S. | 2 3/4 | 3 3/4 | 4 | 4 3/8 | 4 1/16 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 15/16 |
| L (1 000) | 15 3/4 | 17 1/4 | 16 3/4 | 17 3/4 | 17 1/8 | 18 1/8 | 18 1/8 | 19 1/8 |
| £ | 9 1/4 | 10 | 9 3/8 | 10 | 9 3/8 | 10 | 9 3/4 | 10 3/8 |
| F. franç. | 12 | 12 3/8 | 12 1/2 | 12 7/8 | 13 5/8 | 14 | 16 3/8 | 16 3/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## Les pompiers et les architectes

*(Suite de la première page.)*

D'autres, maniant le paradoxe, laissent imaginer les cris d'orfraie que pousseraient les Européens si d'aventure se renouvelait le scénario de 1978, un dollar trop faible, avec le stimulant que cela représenterait pour l'industrie et l'agriculture américaines. Et d'ajouter : que les industriels du Vieux Continent profitent du dollar au plus haut pour exporter *davantage. Certes, il convient de le* faire, mais sans oublier que ces surplus commerciaux ne permettront pas, à eux seuls, de stimuler l'économie (1).

Disons simplement que l'excès en tout est un défaut. Les mécanismes automatiques de l'économie de marché ne sont pas, à eux seuls, en mesure de rétablir, fût-ce après bien des sacrifices demandés d'ailleurs toujours aux mêmes – les pauvres et les peuples pauvres, – un équilibre relativement satisfaisant et une *croissance durable de l'économie* mondiale.

### Une démonstration par l'absurde ?

Quand la France a demandé et obtenu, au sommet de Versailles, la création d'un groupe de travail sur les interventions, elle ne visait pas à trouver, d'un seul coup, une solution de fond à l'instabilité des marchés des changes. Plus modestement, elle souhaitait que soit examinée objectivement l'opportunité, dans certaines circonstances, d'une action concertée des banques centrales. Un rapport quasiment exhaustif fut établi sur des bases scientifiques indicustables. Il concluait à l'utilité d'une telle action, si bien que les ministres des finances des sept pays concernés, ainsi que le représentant de la Communauté économique européenne, adoptèrent, le 29 avril dernier, une ligne de conduite dont les termes méritent d'être rappelés *aujourd'hui :*

« *Dans les circonstances présentes, le rôle des interventions ne peut être que limité. Les interventions peuvent être utiles pour lutter contre des situations de désordre sur les marchés et pour réduire la volatilité à court terme. Les interventions peuvent aussi à l'occasion exprimer une position des autorités à l'égard du marché des changes...* »

A l'évidence, nous sommes, depuis quelques années, dans une telle situation. Des interventions ont eu lieu. Elles n'ont pu arrêter le flot de la spéculation. Et certains d'en conclure hâtivement à l'inutilité de cette action coordonnée et d'entamer un nouvel hymne aux forces irrépressibles du marché.

### Il faut plus d'Europe

C'est oublier une idée pourtant communément admise. Les cours de change doivent, sur une moyenne période, refléter les données fondamentales de chaque économie. Qui pourrait, sauf pour des raisons électorales, soutenir sérieusement que c'est le cas actuellement du dollar ?

C'est passer sous silence les conditions *dans lesquelles* les interventions ont été réalisées, ces dernières semaines. Qui pourrait justifier le fait que les interventions du pays dont la monnaie est la plus répandue (le dollar) aient été inférieures, en quantité et en durée, à celles effectuées par les banques centrales d'Europe ?

On aurait voulu faire une démonstration par l'absurbe que l'on ne s'y serait pas pris autrement. Dans ces conditions, je demeure persuadé qu'une action coordonnée reste toujours utile, dans certaines phases *conjoncturelles,* pour « *calmer le jeu* » et diminuer les mouvements erratiques des monnaies.

Au-delà du débat sur les interventions, se pose, depuis des années, le problème d'un minimum de règles du jeu et d'ordre dans les transactions monétaires et financières. En proposant, devant les ministres des pays de l'O.C.D.E., la réunion d'une conférence monétaire internationale, le président de la République n'a fait que rappeler cette exigence, tout en soulignant combien difficile était la tâche et combien serait progressive la mise en œuvre des correctifs indispensables. Cette proposition a été acceptée, par les sept chefs d'État présents au sommet des pays *industrialisés* à *Williamsburg.*

Ainsi se trouve définie la méthode. Chaque expert a, dans la tête, un système complet. La confrontation théorique ne débouchera pas, à elle seule. Il faut se persuader, une fois pour toutes, que les seules chances d'aboutir résident dans une démarche acceptée par tous, et donc par les Etats-Unis. Encore faudrait-il que ces derniers trouvent en face d'eux des partenaires résolus et capables de propositions communes.

Plus d'Europe ai-je dit, en réagissant aux bonds du dollar. La base existe : le Système monétaire européen, auquel aucune épreuve n'a été épargnée depuis sa création, mais qui pourtant a résisté tant bien que mal, et en fait, plutôt bien que mal. La Communauté détient un tiers des réserves du monde, près d'un tiers *des quotas du Fonds monétaire* international, près de la moitié des réserves d'or de l'univers. L'ÉCU est de plus en plus utilisé dans les échanges privés par les trésoriers d'entreprises et par les opérateurs financiers. Au développement de l'« ÉCU privé », il faut désormais ajouter un rôle accru de l'« ÉCU officiel » : un statut équivalent à celui des autres devises, sa cotation quotidienne sur les marchés des changes, son utilisation pleine et entière par les banques centrales membres du S.M.E., *un élargissement* des possibilités d'action du Fecom, y compris dans des interventions vis-à-vis des monnaies tierces, comme le dollar ou le yen. On pourrait retrouver ainsi de nouvelles raisons d'espérer.

L'objection vient vite. L'Europe monétaire peut-elle avancer si l'Europe économique et sociale stagne ? Certes non, mais il faut bien commencer par un bout. Aujourd'hui, les événements nous pressent d'aller vite et plus loin, dans un contexte où chaque pays membre s'attache à lutter contre l'inflation et à rétablir, si besoin en était, son équilibre extérieur.

Il va de soi que la coopération monétaire appelle, à son tour, une relance de la Communauté. D'où l'importance des travaux en cours, à l'issue du sommet de Stuttgart, pour sortir l'Europe de *l'enlisement où* l'ont conduit les contentieux internes sur la contribution britannique, les difficultés de la politique agricole commune, le refus d'un vrai dialogue avec les organisations de travailleurs (le CES), le mauvais fonctionnement des institutions. D'où la volonté de transcender ces divergences dans une relance d'ensemble, où les volets industriels et technologiques devraient occuper une large place, si l'on veut vraiment que les nations européennes soient présentes dans le monde de demain.

Une Communauté parlant d'une seule voix, principale puissance commerciale du monde, située – par sa sensibilité et sa politique d'aide – au cœur des rapports Nord-Sud, tel est l'atout *maître que nous* aurions gravement tort de dédaigner.

Ainsi, plus sûre d'elle-même et renforcée, la Communauté pourrait poser aux États-Unis et au Japon les trois questions liées entre elles et dont les réponses commandent tout progrès.

### Réduire l'endettement

Tout d'abord, l'endettement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 610 milliards de dollars. Pour les pays en voie de développement non producteurs de pétrole, le seul service de la dette représente un quart des recettes d'exportation. La hausse du taux d'intérêt constitue une charge égale à 40 % de leurs déficits extérieurs. L'envolée du dollar nourrit l'inflation importée et rend vains les efforts de certains de ces pays pour lutter contre la hausse des prix.

Face à cette situation, les pays riches ont, en quelque sorte, joué les pompiers devant un incendie qui s'étend : accroissement des interventions du Fonds monétaire, financement relais de la Banque des règlements internationaux, coordination entre le Fonds et les banques privées, rôle toujours utile du Club de Paris pour rééchelonner les dettes envers les États. Si l'on en juge par différentes menaces, les pompiers n'ont pas fini d'être à l'ouvrage. Mais le plus grave est que rien n'ait été encore fait pour reconstruire un système efficace et équitable. Celui-ci est commandé, me semble-t-il, par trois orientations à approfondir :

1°) La croissance économique des P.V.D. doit redevenir supérieure aux taux d'intérêt réels dominants (ceux pratiqués sur le marché américain). Sinon, et c'est le cas depuis deux ans, ces nations s'appauvrissent et sont découragées dans leur effort d'assainissement.

La clé réside dans une baisse de ces taux d'intérêt et dans la relance du commerce mondial, la première étant un fort stimulant pour la seconde.

2°) Au-delà des controverses sur le niveau souhaitable des liquidités mondiales, il serait, de toute manière, utile de réserver une distribution de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) aux P.V.D., afin de leur donner les moyens de base pour équilibrer leurs économies. Faut-il rappeler que selon les statuts modifiés du F.M.I., il s'agissait de « *faire du droit de tirage spécial le principal instrument de réserve du système monétaire mondial* ». Sans être aussi ambitieux, nous pouvons, sans dommage, contribuer à l'élargissement de son rôle.

3°) Les mécanismes de financement des P.V.D. doivent être coordonnés, avant que les drames ne surgissent. Dans cette perspective, on pourrait songer à des plans pluriannuels d'ajustement et de développement établis par les responsables des pays intéressés mais avec le concours de la Banque mondiale et du F.M.I., qui tiendraient compte des aides publiques bilatérales et qui cadreraient les crédits privés, de manière à éviter tout excès. Une telle approche éviterait sans doute bien des drames. A cet égard, on ne peut négliger l'avertissement que constitue la démission récente de M. Carlos Langoni, le gouverneur de la Banque centrale du Brésil. Il souligne, me semble-t-il, les contraintes liées aux réalités socio-politiques des pays endettés. J'y ajouterais le nécessaire réalisme qui consiste à traiter des causes structurelles des difficultés rencontrées, et *non seulement* des « grands équilibres » considérés hors de leur contexte.

Ensuite, il faut aller vers la diversification des instruments de réserve, afin de ne pas trop demander au seul dollar. Les États-Unis exigent trop de lui, en raison de l'importance du déficit budgétaire dont le financement pèse, pour partie, sur les autres pays et fait monter les taux d'intérêt. Cela fait trois ans que ses alliés demandent à Washington de réduire le déficit. En vain ! On nous dit maintenant qu'il convient d'attendre jusqu'au lendemain des élections présidentielles. Nous prend-on pour sœur Anne ?

*Les Européens doivent* dès *maintenant* proposer la diversification des instruments de réserve : le D.T.S., l'Écu, le yen, les Japonais étant conviés à partager les responsabilités mondiales, à la mesure de leur puissance économique. Ainsi se trouverait allégée la pression sur le dollar.

### Les taux d'intérêt

Enfin et toujours, les taux d'intérêt. Comme des délais seront nécessaires pour acclimater l'usage de D.T.S. ou de l'ÉCU, il est de la responsabilité des États-Unis d'agir dès maintenant sur leurs taux d'intérêt. Leur baisse même progressive et légère faciliterait la reprise des économies européennes, lesquelles alimenteraient, par leurs importations, le commerce mondial et les recettes des pays en voie de développement. Car contrairement à une thèse purement dogmatique et non vérifiée dans les faits, ce n'est pas le protectionnisme qui constitue actuellement le frein principal à la relance des échanges extérieurs, mais bien l'absence d'une croissance généralisée à tous les pays du Nord et l'excès d'endettement dans les pays du Sud. En s'attaquant à l'un et à l'autre de ces problèmes, les nations industrialisées ne feraient que leur devoir *et engageraient le* monde, dans le seul cercle vertueux qui vaille, celui de l'expansion économique et de la lutte contre les inégalités, lesquelles dans le Sud se traduisent par la pauvreté, la malnutrition... et la révolte.

Encore une fois, ce ne sont que des voies ouvertes. Ce ne sont que des *idées* parfois avancées dans les années passées. Mais le moment était venu d'une initiative. La France l'a prise, par la voix de son président. L'Europe s'en saisira-t-elle, pendant qu'il est encore temps, pour affirmer sa volonté de survivre et son sens des responsabilités mondiales ?

Alors que la crise de l'endettement n'en finit pas, au risque même de s'aggraver, alors que le feu se rallume de-ci, de-là, les pompiers, il faut le dire, œuvrent avec efficacité. Mais est-ce suffisant ? N'y aura-t-il pas un moment où, de foyer d'incendie en foyer d'incendie, la maison se lézardera, au point de s'écrouler et *de révéler, hélas trop tard,* la fragilité de ses fondements ? Autrement dit, le temps des architectes n'est-il pas venu ?

JACQUES DELORS.

(1) En effet, les importations des Etats-Unis ne représentent qu'environ 12 % des importations de produits manufacturés. Ce qui est insuffisant, pour provoquer, par le seul déficit commercial des Etats-Unis, une relance du commerce mondial.

## L'emprunt d'État est porté de 15 à 25 milliards de francs

Le montant de l'emprunt d'État lancé le 24 août dernier est porté de 15 milliards de francs à 25 milliards de francs, a annoncé *M. Jacques Delors* au cours du conseil des ministres du mercredi 7 septembre 1983.

La deuxième émission du Trésor depuis le début de l'année a rencontré un très vif succès : dès le départ, on savait que son montant initial serait largement dépassé, et le chiffre de 25 milliards de francs était mis en avant dès la fin de la semaine dernière *(le Monde* daté 4-5 septembre 1983).

*Les souscriptions des investisseurs* institutionnels (compagnies d'assurances et caisses de retraite) ont été particulièrement abondantes (près de 70 % du total), *pour trois raisons.* Tout d'abord, le marché avait été « asséché » au mois d'août en prévision précisément du lancement de l'emprunt d'Etat pour lequel ces investisseurs avaient déjà provisionné d'importantes liquidités. Ensuite, la Caisse des dépôts, grande régulatrice du marché des obligations en Bourse, avait fait baisser les taux de rendement de 0,40 %, ce qui rendait particulièrement attrayant un emprunt émis un peu au-dessus des taux en vigueur à la fin d'août.

Enfin, la formule du double taux retenue par le Trésor (13,70 % à dix ans et 13,20 % à douze ans avec option d'échange contre une obligation à taux variable) a satisfait tout le monde : les investisseurs institutionnels, amateurs d'émissions à taux fixe au cas où les rendements continueraient à baisser, et les SICAV de trésorerie en obligations, très actives depuis le début de 1982, pour lesquelles les taux variables constituent *une sauvegarde en cas de remontée* des taux ultérieure.

Quant aux souscriptions particuliers, après un démarrage hésitant en raison des incertitudes au retour des vacances et des ponctions fiscales, elles atteignent une cadence jugée « normale », ce qui, compte tenu de l'appétit des investisseurs institutionnels, a permis à l'emprunt d'Etat de battre tous ses records et, selon M. Delors, d'égaler, en monnaie courante, le mémorable emprunt Pinay 3,5 % de juillet 1952.

## « Les choses vont dans le bon sens »

### déclare M. Edmond Maire

M. Edmond Maire a estimé mercredi 7 septembre, au terme de son entretien avec M. François Mitterrand, que l'augmentation de la pression fiscale serait « *très faible* » pour 1984.

Le secrétaire général de la C.F.D.T., qui s'est entretenu avec le président de la République pendant plus d'une heure, a affirmé que, de ce point de vue, « *les choses allaient dans le bon sens* » puisque l'alourdissement des impôts sur le revenu ne toucherait que deux millions de foyers fiscaux et ne pénaliserait pas « *les familles populaires* ».

Le leader de la C.F.D.T., qui s'est félicité de ce que la T.V.A. n'ait pas été augmentée, a estimé toutefois que en matière de Sécurité sociale, « *il fallait aller plus vite* » avec la suppression du plafond pour l'assurance-maladie et l'allégement des charges pour les entreprises de main-d'œuvre.

M. Maire a également demandé au président de la République « *que le pouvoir d'achat des fonctionnaires soit garanti* ».

L'Union des cadres et ingénieurs F.O. exprime de son côté, dans un communiqué, son mécontentement à propos du projet de budget 1984. « *En panne d'imagination, le gouvernement propose de taxer encore davantage ceux qui ne peuvent lui échapper. Les cadres n'ont jamais refusé de contribuer à l'effort commun. Mais ils veulent que celui-ci soit équitablement réparti.* »

L'U.G.I.C.T., organisation de cadres de la C.G.T., et la fédération C.G.T. des finances demandent, dans un communiqué commun, l'abandon de la surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur le revenu.

Cette mesure, selon les deux organisations, va toucher « *la grande majorité des cadres et un nombre important d'agents de maîtrise et même d'ouvriers hautement qualifiés* ». Aussi, proposent-elles de « *la remplacer par un prélèvement progressif, dans le cadre de l'impôt sur le revenu, assis sur les intérêts, dividendes et autres revenus du capital* ».

Pour sa part, l'Union syndicale des cadres supérieurs et dirigeants souligne que « *l'instauration d'une surtaxe progressive de 5 % à 10 % (...) revient à instituer une tranche de barème à 70 % (...) Le matraquage fiscal est de nature à provoquer chez les cadres un phénomène de rejet et de démobilisation catastrophique pour le pays* ».

## AGRICULTURE

# La rentrée de M. Guillaume

## *Modération*

M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a tenu, mercredi 7 septembre, sa conférence de presse de rentrée. Comme l'avaient déjà démontré les propos de M. Luc Guyau, président du C.N.J.A., l'heure n'est pas vraiment à la contestation dans les rangs du syndicalisme agricole majoritaire.

Pourtant les sujets de préoccupation ne manquent pas. Qu'il s'agisse du budget agricole qui augmentera moins vite que l'ensemble du budget national et devient dès lors une non-priorité, qu'il s'agisse de la réforme de la politique agricole commune, qu'il s'agisse enfin du retard apporté, selon M. Guillaume, aux aides nécessaires pour les agriculteurs victimes des calamités climatiques. En exposant ses griefs, la président de la F.N.S.E.A. n'a pas fait état d'une véritable mobilisation. La prise de position la plus dure concerne l'Europe : *« Jamais nous n'accepterons de discuter du détail des mesures proposées par la Commission de Bruxelles pour réformer la politique agricole tant que nous ne saurons pas quelle mission la Communauté assigne à son agriculture. »*

En dépit des inondations et de la sécheresse qui ont fait craindre le pire, l'année agricole se déroule sans trop de crises, hormis celle, brutale, de l'aviculture, secteur où les cours se sont cependant récemment raffermis. L'été s'est passé sans que les traditionnels heurts légumiers ou viticoles défraient la chronique routière ou ferroviaire.

Ce calme relatif que traduit, en cette rentrée, la pondération des organisations agricoles traditionnelles tient-il au pouvoir anesthésiant de l'effet Rocard ou à un regain d'état de grâce ? L'explication semble être ailleurs.

En premier lieu, le syndicalisme agricole n'a pas de comportement original dans l'ensemble des couches sociales. Avec elles toutes, il fait le gros dos devant la rigueur qui s'applique à tous. En second lieu, la F.N.S.E.A. n'est pas loin de penser que les problèmes sont devant elle, que ce soit le dossier budgétaire ou la réforme de la PAC, et qu'ils appellent une attention qu'une mobilisation prématurée pourrait compromettre. Ce d'autant que, dans le climat de rigueur et en dépit des services rendus par l'agriculture à l'économie nationale par ses exportations notamment, les problèmes spécifiques à l'agriculture ne semblent pas de nature à passionner le premier ministre. M. Mauroy, dans sa récente intervention sur Antenne 2 — M. Guillaume l'a révélé — n'a pas une seule fois évoqué ce secteur d'activité.

En attendant la mobilisation, peut-être, la F.N.S.E.A. songe à une autre manière d'occuper le terrain par la famille des organisations agricoles traditionnelles. En 1883 était créé, dans le Loir-et-Cher, le premier syndicat agricole. Dans les semaines à venir et sous des formes encore à définir, la F.N.S.E.A. et ses alliés ne manifesteront pas, mais commémoreront à Paris cet événement.

JACQUES GRALL.

● **Mesures en faveur des agriculteurs sinistrés.** — Un dispositif exceptionnel de report des annuités dues en 1983 par les agriculteurs sinistrés par les inondations et les pluies de printemps a été annoncé le 7 septembre par le ministère de l'agriculture.

Les agriculteurs sinistrés remplissant les conditions d'accès aux prêts calamités pourront donc bénéficier du report de leur annuité de prêts bonifiés (hors foncier et logement) venant à échéance entre le 1er juillet 1983 et le 30 juin 1984. Ce report pourra porter sur la totalité de l'annuité, y compris la charge de remboursement des intérêts, dans la limite d'un plafond individuel de 50 000 F.

Il prendra la forme d'un prêt de consolidation au taux bonifié de 9 %, d'une durée maximale de sept ans assortie d'un différé de remboursement du capital de cinq ans. Pour la mise en œuvre de ce dispositif, une enveloppe de 400 millions de francs hors encadrement est mise à la disposition de la Caisse nationale de crédit agricole, précise le ministère.

## SOCIAL

### DANS LES TRAVAUX PUBLICS

# La C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. rejettent un protocole d'accord sur l'emploi présenté par le patronat

C'est à l'unanimité que les quatre centrales ouvrières, C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. viennent de rejeter le protocole d'accord sur l'emploi qui leur a été présenté, mardi 6 septembre, par la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), organisation patronale. Seule la C.G.C. semble approuver ce « plan social » destiné, selon la F.N.T.P., à atténuer les conséquences des réductions d'effectifs dans la profession.

A l'exception de l'année 1980, durant laquelle le volume d'activités avait augmenté de 4,8 %, ce secteur connaît en effet, depuis plusieurs années, une évolution négative. De 1973 à 1981, quelque 260 000 emplois ont été supprimés dans le bâtiment et les travaux publics. D'où ce « plan social » prévoyant notamment le départ de plus de 30 000 travailleurs immigrés célibataires ou dont la famille est restée au pays — soit le tiers environ de l'effectif étranger des 5 650 entreprises membres de la F.N.T.P., qui emploient au total 290 000 salariés. Ce plan comporte en outre : la mise à la retraite anticipée à cinquante-cinq ans (au lieu de cinquante-six ans et deux mois) des travailleurs affectés à des tâches pénibles ; des actions de formation-reconversion financées par le Fonds national de l'emploi ; une « aide au retour » (surtout dans le Maghreb et plus particulièrement en Algérie) des immigrés sans famille en France dont les entreprises auraient obtenu des contrats dans ces pays ; un aménagement de la durée du travail ; enfin une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.

Au cours d'une conférence de presse mercredi 7 septembre, MM. Didier Pourre et Marius Durand, secrétaires de la Fédération nationale des travailleurs de la construction (C.G.T.), ont affirmé que les difficultés de la profession résultent, selon eux, non seulement de la conjoncture économique, mais encore de l'annulation des contrats afférents à l'ex-projet d'exposition universelle. La fédération cégétiste, tout en se déclarant prête à examiner lors d'une « table ronde » tripartite les possibilités d'assainissement du marché de la construction — notamment par une amélioration de la productivité et de la qualité du travail dans ce secteur — estime qu'un plan social basé sur des licenciements est *« vide, inacceptable et dangereux »*. *Pour l'instant, la fédération patronale reste sur ses positions, et ce n'est sans doute pas avant un mois qu'elle envisage une nouvelle réunion des partenaires sociaux.*

J. B.



## ÉNERGIE

# Les menaces de M. Pecqueur devant l'hémorragie du raffinage

*« Nous ne faisons pas de chantage, nous ne menaçons pas. Mais nous sommes arrivés à un point où il faut agir : faire des propositions et prendre des mesures. »* M. Pecqueur, le nouveau patron du groupe Elf-Aquitaine, n'est pas, on le sent, homme à se payer de mots. *« Nous sommes dans une impasse dans le secteur du raffinage. Nous ne pouvons pas maintenir un déficit aussi important pendant des années sans perspectives de développement. »*

Le secteur raffinage a perdu en trois ans, de 1981 à 1983, quelque 10 milliards de francs en exploitation — sans tenir compte des effets de stocks. L'application à la fin de l'année passée de la formule automatique de fixation des prix des produits pétroliers était, dans cette conjoncture, un moindre mal. *« Nous perdions quand même 150 millions de francs par mois, mais c'était mieux que 250. »*

La modification de la formule imposée en juillet a coûté au groupe 30 millions de francs de perte mensuelle supplémentaire. La nouvelle révision décidée en septembre lui coûtera à nouveau 50 millions de francs par mois. Le total est vite fait. De *« boulet »* le raffinage (onze mille salariés) est redevenu pour Elf *« une véritable hémorragie »*. *« Si nous continuons à perdre 3 milliards de francs par an nous n'avons pas intérêt à conserver notre part du marché »*.

Car Elf a désormais d'autres *« pauvres »*. La chimie tout d'abord, mais aussi Texas Gulf, la filiale américaine, qui ne perd ni ne gagne de l'argent, mais dont l'acquisition continue de peser sur les comptes : pour 1983, quelque 2,8 milliards de francs devront être exportés aux États-Unis.

Enfin, Elf doit, pour demeurer un groupe pétrolier international, continuer d'investir massivement dans l'exploration et la recherche. *« On ne peut nous mettre tout à la fois sur le dos »*, conclut tranquillement M. Pecqueur. *« La totalité des ressources ne peuvent être bloquées au niveau de l'aval »* (raffinage et distribution). Il faut *« s'adapter »*, c'est-à-dire fermer de nouvelles unités de distillation, quitte à perdre des parts de marché. *« Nous voulons bien raffiner, mais que l'État fasse une régie, que nous exploiterons pour son compte. »* On ne saurait être plus clair. Et plus menaçant...

V. M.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER
OSP
7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Vte au Palais de Justice CRÉTEIL
Jeudi 22 septembre 1983 à 9 h 30
en un seul lot
**UNE PIÈCE-CUISINE**
rue Henri-Barbusse n° 40
**à VILLEJUIF (94)**
Mise à prix : 50.000 francs
S'adr. à M. O. BORGET avt, 48, av. de Villars, PARIS 7e, tél. 551-61-50 et ts avts près T.G.I. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL

Vente Palais de Justice de PARIS
JEUDI 22 SEPT. 1983 à 14 h
**BOUTIQUE-RESTAURANT**
Une pièce au rez-de-ch., 3 caves
5, RUE DES CANETTES
**PARIS-6e**
MISE A PRIX : 55.000 F
S'adr. à Me Florence GUENIX, avoc. à Paris-16e, 74, av. P.-Doumer. Tél. : 504-41-20, et ts av. pr. les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie immobilière le
MARDI 27 SEPT. 1983 à 14 h
au Palais de Justice d'EVRY (91)
**UN PAVILLON**
23, RUE ANDRÉ-BRETON à
**ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL**
(Essonne)
MISE A PRIX : 20.000 F
Consig. préalable indispensable pour enchérir. Rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avoc. ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY. Tél. : 079-39-45.

Vente sur saisie immobilière le
MARDI 27 SEPT. 1983 à 14 h
au Palais de Justice d'EVRY (91)
**UN PAVILLON**
72, RUE ALBERT-THOMAS
**ATHIS-MONS (91)**
MISE A PRIX : 20.000 F
Consig. indispensable pour enchérir.
Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass., 4, bd de l'Europe, EVRY (91). Téléphone : 079-39-45.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) le JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983
à 9 h 30 - sur saisie immobilière - En deux lots
**2 STUDIOS à CHARENTON-LE-PONT (94)**
au troisième étage du bâtiment A, dans un immeuble sis
rue d'Estienne-d'Orves, n° 11
**MISE A PRIX : 50 000 FRANCS chaque lot**
S'adr. à Me J.-M. BRUNEL, Avt à PARIS 6e, 23, rue du Four. Tél. 329-33-60
A tous avocats exerçant près les T.G.I. de PARIS, CRETEIL, BOBIGNY et NANTERRE et sur les lieux pour visiter

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'ÉVRY (91)
le Mardi 27 septembre 1983, à 14 heures
**UN PAVILLON à LINAS (91)**
Avenue des Saules, n° 6
MISE A PRIX : 150.000 francs
Consign. indispens. pr enchérir - Rens. : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats ass. à ÉVRY (91), 4, boulevard de l'Europe. Tél. : 079-39-45.

Vente Palais de Justice de BOBIGNY, Mardi 27 Septembre 1983, à 13 h 30
**PAVILLON BLANC-MESNIL (93)** 28, rue Emile BIDENT
TERRAIN 204 m² **MISE à PRIX 200.000 F** s'adr. **Me BOISSEL**
Avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne - Tél. : 261-01-09

Vente sur licitation au Palais de Justice de BOBIGNY (93) (Seine-St-Denis)
le Mardi 27 Septembre 1983, à 14 heures - En deux lots.
**à AULNAY-SOUS-BOIS (93)**
**1er lot) UNE PROPRIÉTÉ**
compr. PAVILLON D'HABITATION de 3 pièces, cuisine et entrée
rue du Commandant-Brasseur, n° 6.
MISE A PRIX : 350.000 F
**2e lot) PARCELLE DE TERRAIN**
d'une contenance de 584 m², d'après les titres,
rue de Normandie, n° 9.
MISE A PRIX : 250.000 F avec faculté baisse mise à prix.
S'ad. pr ts rens. à Me Claude MICHEL, avoc. à AULNAY-sous-BOIS (93) 27, av. du 14-Juillet - Me D.J. NOEL, avoc. à CHARENTON-LE-PONT (94) 16, avenue Jean-Jaurès - Au Greffe des criées du T.G.I. de BOBIGNY, où le cahier des charges est déposé. Sur lieux pour visiter.

Vente Palais de Justice de BOBIGNY, Mardi 27 Septembre 1983, à 13 h 30
**PAVILLON DRANCY (93)** 21/21 bis, rue BARTHOLOME
s/sous-sol avec Garage, Cave, Chaufferie ; R.-de-Ch. : Entrée, Cuisine, Séjour 2 Chambres, Salle d'eau, w.-c. TERRAIN Contenance 347 m²
**MISE à PRIX 150.000 F** s'adr. **Me R. BOISSEL**
Avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne - Tél. : 261-01-09

Vente sur Licitation au Palais de Justice de PARIS le
Lundi 26 Septembre 1983 à 14 heures - En un seul lot
**APPARTEMENT à PARIS (17e)**
dans le bâtiment sur rue du 3e étage à droite comportant : 2 pièces cuisine, dépend., w.-c. et cave, représentant le lot de copropriété
Numéro 10 - Dans un immeuble sis
Rue du Capitaine-Lagache, numéro 18
MISE A PRIX : 150.000 F
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'adresser pour tous rens. à la S.C.P. SCHMIDT-DAVID-DUFFOUR, avocats à PARIS (17e), 76, av. de Wagram, tél. : 766-16-99 ; au Greffe du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.

VENTE après liquidation de biens, Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 29 SEPTEMBRE 1983, à 14 h — EN UN LOT
**UN APPART. 4 P. PRINC. à COLOMBES (92)**
7 à 19, rue des Voies-du-Bois — 12 à 20, av. Henri-Barbusse
au 6ème étage avec CAVE
**LIBRE de LOCAT. et d'OCCUP. — M. à P. : 150 000 F**
S'adr. Me B. MALINVAUD, avocat, 1 *bis*, place de l'Alma, PARIS-16e. Tél. : 723-73-70
Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, PARIS-6e.
Ts avocats près Trib. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983 à 14 heures
**UN LOCAL COMMERCIAL**
au rez-de-chaussée, bât. A - 108 bis, boulevard de Strasbourg
**NOGENT-SUR-MARNE (94)**
**MISE A PRIX : 150 000 FRANCS**
S'adresser à Me CHEVROT, Avocat, 8, rue Tronchet à PARIS - 742-31-15
Me FRECHOU, Syndic à PARIS 6e, 18, rue Séguier - Tél. : 633-54-17

Vente à la Barre du T.G.I. de VERSAILLES au Palais de Justice,
3, place André-Mignot - le Mercredi 21 Septembre 1983 à 10 h
**GRANDE MAISON D'HABITATION**
(construction neuve) avec jardin, d'une surface totale de 21 a 92 ca
Rue de la Rangée, numéro 12
**à SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (78)**
**MISE A PRIX : 1 500 000 F**
S'adresser pour tous rens. au cabinet de Maître X. SALONE, avocat près le T.G.I. de VERSAILLES demeurant 19, rue Sainte-Sophie à Versailles. Tél. : 950-01-69.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris
le Jeudi 22 septembre 1983, à 14 heures - En un seul lot.
**UN APPARTEMENT à PARIS (11e)**
de 2 pièces, cuis., entrée au 3e étage gauche, avec cave
1 pièce au 3e étage face dans l'immeuble sis
rue Keller, n° 34.
**MISE A PRIX : 100 000 francs**
S'adr. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT-DAVID-DUFFOUR, avocat à Paris-17e
76, avenue de Wagram - Téléphone : 766-16-69 - Sur lieux pour visiter.

Vente Palais de Justice NANTERRE, mercredi 28 septembre 1983, 14 h.
**BOIS-COLOMBES (92) 3, r. des Bourguignons**
**1 LOCAL COMMERC.** 47 STUDIOS 36 EMPL. VOIT.
**M. à Px 1.500.000 F.** S'adr. Me BOISSEL
Avocat à Paris, 14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09.
Me GORCEIX-DIRCKS-DILLY, avoc. à Paris, 39, r. Dulong. T. 622-52-93.

VENTE après liquidation de biens, au Palais de Justice, Paris
le JEUDI 29 SEPTEMBRE 1983, à 14 h - EN 3 LOTS
**MAISON d'HABIT. - 5, rue du Chêne-Vert**
**MAISON à us. COMMERC. — 68, rue St-Victeur**
**MAISON à us. D'HABIT. — 70-72, rue St-Victeur**
**AU MANS (Sarthe)**
**MISES à PRIX : 120 000 F — 70 000 F — 60 000 F**
S'adr. Me Bernard MALINVAUD, avocat, 1 *bis*, place de l'Alma, PARIS (16e). Tél. : 723-73-70. Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, PARIS (6e). Me HERISSAY, syndic, 130, rue de Rivoli, PARIS (1er). Tous Avocats pr. Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983 à 14 heures
**PROPRIÉTÉ à MAISONS-ALFORT (94)**
rue Robert-Ferrer, n° 18
**MISE A PRIX : 500 000 FRANCS**
S'adresser à Me CHEVROT, Avocat, 8, rue Tronchet à PARIS - 742-31-15
Me FRECHOU, Syndic à PARIS 6e, 18, rue Séguier - Tél. : 633-54-17

Vte Palais de Justice de BOBIGNY, mardi 27 septembre 1983, 13 h 30
**PROPRIÉTÉ** compren. **TERRAIN 5.104 m²**
PAVILLON s/cave. R.-d.-ch. et un ét. et div. bât. à USAGE INDUSTRIEL
**AUBERVILLIERS (93)** 3, r. de la Haie-Coq
**M. à Px : 1.000.000 F.** S'adr. Me BOISSEL
Avocat à Paris, 14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261-01-09.

# AFFAIRES

## LES DIFFICULTÉS DE CREUSOT-LOIRE

## La C.G.E. pourrait prendre une participation dans le capital de Framatome

Les difficultés de Creusot-Loire devraient trouver une solution au plus tard le 14 septembre. Mais au fur et à mesure que se rapprochent les échéances s'accroît l'incertitude. Déjà les cadres C.G.C. de la métallurgie ont manifesté « *leur préoccupation* » au ministère de l'industrie et réaffirmé « *leur volonté de voir Creusot-Loire rester l'une des toutes premières entreprises de la métallurgie et de la mécanique en France* ».

On sait que Creusot-Loire a perdu plus de 600 millions de francs en 1982 et qu'il devrait en perdre autant en 1983, du fait principalement d'une sidérurgie qui est la seule à n'être pas aidée par les pouvoirs publics. Pour éviter le dépôt de bilan du groupe et en assainir la situation financière, M. Pineau Valenciennes, président-directeur général de Creusot-Loire mais aussi de la maison mère Schneider, désire vendre l'essentiel de cette sidérurgie à l'État et céder une partie de sa participation dans Framatome, constructeur de chaudières nucléaires et fleuron du groupe (*le Monde* du 27 mai).

● Actuellement il semble acquis que les aciers spéciaux — notamment Imphy — seront repris. Un doute subsiste cependant pour la division « *tôles fortes Creusot-Marrel* » ainsi que pour Clesid, notamment. Le choix de l'entreprise d'accueil (Usinor, Sacilor ou partiellement les deux) et le prix (Creusot-Loire réclamait 1 milliard de francs) ne sont pas encore arrêtés.

● Des négociations sont en cours pour ce qui concerne Framatome entre Schneider et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). Actuellement, Creusot-Loire détient 70 % du capital et le commissariat à l'énergie atomique 30 %. Alsthom-Atlantique, filiale de la C.G.E., déjà engagée dans le programme nucléaire pour sa partie classique, prendrait 35 % de la part de Creusot-Loire, les deux groupes créant en commun une société en participation pour apporter ce capital.

Si elle était finalement retenue, une telle solution marquerait le retour au cœur du nucléaire de la C.G.E., qui en avait été exclue lorsque fut choisie la filière à eau pressurisée (la C.G.E. développait la filière à eau bouillante B.W.R.), puis, le 6 août 1975, lorsque le gouvernement d'alors, confirmant ce choix, avait décidé qu'il n'y aurait en France qu'un seul constructeur de cuves nucléaires.

Si nul ne méconnaît les capacités techniques d'Alsthom et si l'on voit bien les avantages qui pourraient résulter de ce regroupement à l'exportation au moment où les commandes nationales sont réduites, une telle solution inquiète le C.E.A. et E.D.F.

Le Commissariat à l'énergie atomique, s'il ne dispose que de 30 % du capital, est associé à toutes les décisions importantes de Framatome du fait de sa forme juridique (société en nom collectif) qui exige l'unanimité des trois administrateurs.

En outre, ce statut permet aussi la remontée avant impôt des bénéfices encore confortables de Framatome. Le C.E.A craint donc de perdre à la fois le pouvoir et l'argent. Le Commissariat, qui reste une solution en cas d'échec des négociations entre MM. Pebereau et Pineau-Valenciennes et pourrait porter sa participation à 50 %, désire sans doute soit le maintien du statut juridique de Framatome, soit un pacte *clairement défini des actionnaires*.

E.D.F. pour sa part veut, depuis que l'entrée d'Alsthom est envisagée, avoir un œil sur ce fournisseur monopolistique (les deux groupes représentent 40 % des commandes d'E.D.F.) et réclame pour cela une participation même minime au capital. Les pouvoirs publics cherchent actuellement une solution pour donner satisfaction à l'entreprise nationale, sans nécessairement la laisser devenir actionnaire.

E.D.F. et le C.E.A., qui ne se sont pas associés — non plus que Framatome — aux discussions de MM. Pebereau et Pineau-Valenciennes, sont donc attentifs à l'évolution de la négociation. Creusot-Loire voulait, en effet, initialement conserver le leadership industriel dans Framatome et n'en réclamait pas moins 1,5 milliard de francs pour les 35 % cédés, ce qui était jugé excessif par la C.G.E. Avec le ralentissement du programme nucléaire, le constructeur nucléaire « vaudrait » entre 2 et *3 milliards*.

Cela dit, le nucléaire et Framatome ne sont pas seuls en cause dans la négociation en cours puisque MM. Pebereau et Pineau-Valenciennes semblent avoir envisagé d'en profiter pour rechercher un accord de rationalisation de leurs activités.

La C.G.E. et Schneider sont en effet concurrentes par leurs filiales sur de nombreux marchés de la production d'énergie (turbines, alternateurs), de la distribution d'énergie (transformateurs, disjoncteurs, etc.), de la traction et du matériel ferroviaires, voire des chantiers navals.

L'idée de voir ces deux sociétés regrouper leurs forces plutôt que de renforcer leurs faiblesses pour se concurrencer ne manque pas de défenseurs, y compris au sein des pouvoirs publics. Mais outre qu'il n'y a pas accord sur l'ampleur des rectifications de frontières (simple « toilettage » ou véritable restructuration), une telle opération — déja envisagée à plusieurs reprises et qui a toujours échoué — ne se fera vraisemblablement pas en huit jours. D'autant que M. Pebereau est un homme très occupé.

**BRUNO DETHOMAS.**

## Seiko se lance dans l'informatique de loisir

Le groupe japonais Hattori Seiko, numéro un mondial de l'horlogerie avec un chiffre d'affaires de 10,1 milliards de francs dans cette branche industrielle (12,2 milliards toutes productions confondues), veut désormais donner la priorité au développement de ses activités dans l'informatique de loisir. Aux termes d'un accord récemment signé, il vient de confier à la société Akaï-France le soin de distribuer en France ses ordinateurs domestiques, mais aussi ses orgues électroniques dont le lancement aura lieu dans un mois.

L'horlogerie ne nourrit plus son homme. Avec la récession, cette industrie est en déclin. Les grandes sociétés suisses mordent la poussière et leurs rivaux d'Asie du Sud-Est se reconvertissent les uns après les autres. C'est la raison pour laquelle Seiko a décidé d'accentuer sa diversification.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, *le groupe nippon s'est fixé* pour objectif de réaliser d'ici trois ans 50 % de son chiffre d'affaires dans cette branche industrielle (10 % actuellement). C'est au printemps 1982 que Seiko s'était lancé dans l'aventure informatique en créant une société commune (S.C.I.-Computer-services) avec le groupe américain Science Management Corp (S.M.C.), spécialisé dans la confection de programmes. Quelques mois plus tard, Seiko avait sorti ses propres ordinateurs. En abordant maintenant le marché des ordinateurs domestiques, le groupe nippon fait néanmoins un pari dangereux. Ce marché est encombré et de nombreuses firmes américaines sont en difficulté. Mais peut-être Seiko a-t-il des talents cachés ? En 1984, il lancera la première montre ordinateur. — A.D.





## THOMSON VA CONSTRUIRE DES PIÈCES DE MAGNÉTOSCOPES EN LORRAINE

Décision prise : le groupe Thomson va fabriquer des pieces mécaniques de magnétoscopes, en Lorraine, *et construire une usine* à Villers-la-Montagne près de Longwy, qui emploiera trois cents personnes à la fin de 1986 dans la fabrication des tambours. Une fois produites ces pièces seront assemblées à Tonnerre, dans l'Yonne, où Thomson possède déjà une usine qui fabrique actuellement des téléviseurs noir et blanc. Ensuite les parties mécaniques assemblées repartiront pour les usines de New-Haven et de Berlin (possèdera, à part égale, par Téléfunken, filiale de Thomson, par le Britannique Thorn-EMI et le japonais J.V.C.), où le montage final des magnétoscopes aura lieu.

Cette décision, finalement prise en faveur de Longwy, fait suite aux déclarations (*le Monde* daté 3-4 septembre) de Thomson relatives au début des opérations de montage à Tonnerre. Ces déclarations avaient provoqué une vive émotion en Lorraine où l'on comptait sur cette fabrication de magnétoscopes. Le gouvernement et la DATAR ont donc décidé de couper l'usine française en deux.



## Thomson et la C.G.E. négocient un nouveau partage de leurs activités

*(Suite de la première page.)*

M. Gomez acquiert rapidement la conviction que la situation économique, sociale et politique ne conduira pas l'État à faire un effort spectaculaire et surtout durable en faveur de sa société. Convaincu qu'il sera d'abord jugé sur sa capacité à refaire de Thomson un groupe bénéficiaire, il estime alors qu'il n'a plus, pour atteindre ce but, qu'une solution : se séparer d'un certain nombre de centres de pertes, diminuer le nombre des métiers pour se concentrer sur quelques points forts.

Cet élagage a déjà commencé pour des activités périphériques qui ne posent pas trop de problèmes politiques. La Compagnie des lampes a été cédée à Philips ; la SEMS, ses mini-ordinateurs et ses pertes ont été rattachés à Bull, Thomson conservant cependant les activités informatiques militaires. Le groupe a revendu également diverses participations dans des sociétés financières et immobilières.

De leur côté, MM. Brunet, président de la C.G.E., et Pebereau, directeur général, ont des problèmes du même ordre. Certes la C.G.E. est une des rares entreprises nationalisées, avec Matra et Saint-Gobain, à dégager des bénéfices. Placée sur des créneaux porteurs — électronique, économies d'énergie, électricité, — elle dispose, en effet, de quelques solides rentes de situation (matériel électrique, piles, câbles, etc.) et est directement en prise avec les grands programmes d'équipements *nucléaires et téléphoniques*. Apparue rapidement comme le « bon élève » de la classe, la C.G.E. avait, néanmoins, pris ces dernières années une allure de conglomérat. Comme Thomson, la C.G.E. doit se reconcentrer sur ses points forts que sont la communication et l'électricité. L'objectif étant de devenir ou de rester un des grands mondiaux dans ces secteurs.

La C.G.E. va ainsi céder ses participations dans la Générale des eaux et conclure avec Saint-Gobain un accord qui doit faire passer progressivement toute sa branche bâtiment et travaux publics sous la tutelle du groupe de M. Fauroux.

*Télécommunications, bureautique*, énergie pour la C.G.E. ; grand public, militaire et composants pour Thomson : les diverses opérations menées ces derniers mois par les deux groupes s'inscrivaient déjà dans la perspective d'un tel recentrage.

### Téléphone de France ?

Restait, cependant, le domaine le plus sensible, le plus spectaculaire, celui où Thomson et C.G.E. sont, depuis 1976, directement concurrents : le téléphone et, plus généralement, la communication. Dans les derniers jours du printemps, *MM. Pebereau et Gomez ont com*mencé à explorer les voies et moyens d'une rectification de frontière entre leurs deux groupes. Début août, ils sont parvenus à un accord de principe. Depuis quelques jours, ils s'attachent à le finaliser et à obtenir le feu vert définitif des pouvoirs publics. Si M. Fabius, ministre de l'industrie et l'Élysée ont été informés dès le début des discussions, les autres instances gouvernementales concernées n'ont été mises au courant que ces derniers jours.

L'opération susciterait de sérieuses réserves dans certains milieux gouvernementaux, notamment à la direction générale des télécommunications (D.G.T.). Les grandes lignes de l'opération, qui prévoit des schémas juridiques et financiers assez complexes, seraient les suivantes :

● La C.G.E. cèderait à Thomson son activité militaire (essentiellement la société Sintra), ce qui reste de ses activités grand public (CEPEM, spécialisée dans les produits « blancs ») et composants. De son côté, Thomson revendrait à la C.G.E. ses sociétés dans les fils et câbles.

● *Thomson-C.S.F., filiale* à moins de 51 % de Thomson-Brandt, créerait une société holding qui reprendrait la plupart des activités de l'actuelle division communication du groupe. L'État souscrirait ensuite à une augmentation de capital de ce holding pour y prendre une participation d'environ 50 %, Thomson conservant 40 %. La C.G.E. détiendrait le reste. Mais le plus important est que le groupe de M. Pebereau se verrait confier la gestion de cette société et le pouvoir d'en nommer *les dirigeants*.

● Thomson deviendrait le fournisseur privilégié en composants électroniques de la C.G.E.

● *Les fabrications* des centraux téléphoniques de Thomson (MT 20 et 25) seraient poursuivies, assure-t-on, en attendant la mise au point pour les années 90 d'un nouveau central téléphonique unique. D'ici là, on peut penser que la logique de l'opération aura conduit à une fusion entre CIT-Alcatel, la filiale spécialisée de la C.G.E., et le holding regroupant les activités communications de Thomson.

La création d'une seule société de matériel téléphonique française de type « Téléphone de France » avait été repoussée il y a un an. Or le projet d'accord entre la C.G.E. et Thomson reprend en fait cette idée sous une autre forme. En repoussant notamment sa formalisation dans le temps. C'est ce qui explique sans doute la vive opposition de la D.G.T., qui a toujours souhaité avoir en face d'elle au moins deux fabricants en position de réelle concurrence.

L'évolution des technologies électroniques, les sommes considérables à investir en recherche-développement pour demeurer dans la course, les promesses non tenues des pouvoirs publics pour le financement de la filière électronique, les alliances mondiales qui se nouent entre les géants américains, japonais et européens (tel l'accord A.T.T.-Philips), sont autant de bonnes raisons avancées pour justifier ce projet d'accord. « *La France*, explique-t-on, *ne peut plus se permettre les duplications, la dispersion de ses forces.* »

Sans doute ! Reste que pour séduisant qu'il puisse paraître sur le papier à des esprits cartésiens, ce projet d'accord appellera dans sa forme actuelle de sérieuses réserves. Car il risque, si on n'y prend garde, d'engendrer des effets pervers dans l'ensemble du secteur électronique, en France et en Europe, et peut-être dans le groupe Thomson lui-même.

Certes M. Gomez espère, au prix d'une amputation d'une dizaine de *milliards de francs de son chiffre* d'affaires, recouvrer rapidement la rentabilité. Surtout si quelques contrats militaires spectaculaires à l'export viennent améliorer la trésorerie. Il est certain par ailleurs que Thomson ne peut consacrer annuellement le milliard de francs nécessaire en recherches pour demeurer un grand de la *commutation publique*. Mais de là à passer la main à la C.G.E. sur l'ensemble du secteur de la communication... En lâchant les télécommunications, et surtout les transmissions et les faisceaux hertziens, Thomson ne se prive-t-il pas d'une compétence essentielle pour son système militaire ? Les Télécom ne seront-elles pas demain le point de passage obligé de toutes les technologies électroniques, y compris de la vidéo ? En concentrant toute la communication à la C.G.E., ne se prive-t-on pas d'une possibilité de coopérations européennes dans le téléphone ?

On peut craindre également que les deux groupes ne règlent ainsi leurs problèmes immédiats sur le dos des autres. Comment Bull et Matra, pour ne citer que ces deux entreprises contrôlées par l'État, *pourraient-elles s'insérer dans ce dispositif* ? Entre Thomson, adossée aux militaires et champion national pour les composants, et C.G.E., en position privilégiée pour « orienter » les maigres crédits de la filière électronique, il risque d'y avoir bien peu de place, ne conviendrait-il pas que ces deux groupes et d'autres, pourquoi pas européens, soient associés de plus près à une telle redistribution des cartes ?

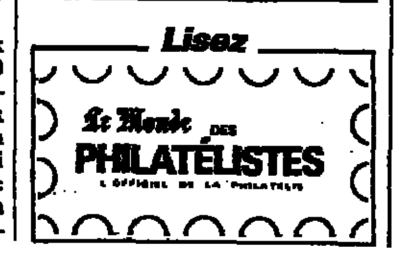
Ne va-t-on pas renforcer encore la tendance naturelle de ce pays au capitalisme d'État, alors qu'il conviendrait, dans les nouvelles technologies plus qu'ailleurs, d'encourager l'éclosion des talents, *de créer un véritable* tissu industriel des petites et moyennes entreprises ? Ne va-t-on pas multiplier les monopoles verticaux de groupes industriels nationalisés, fournisseur unique des administrations (Thomson-Armée, C.G.E.-E.D.F., C.G.E.-P.T.T.) avec le risque de créer des « arsenaux » que cela comporte ?

Les problèmes de l'industrie électronique française sont, hélas ! bien réels et ne datent pas d'aujourd'hui. Ils seraient moins aigus si les pouvoirs publics avaient traduit leurs paroles en actes et consacré à l'électronique les moyens promis. Tout se passe comme si, depuis deux ans, *l'Etat et la collectivité* ne parvenaient pas à opérer des choix industriels clairs, à définir les priorités que la situation économique et les évolutions technologiques imposent. Les sommes phénoménales injectées dans la sidérurgie, les charbonnages ou pour le maintien en survie d'entreprises dépassées et du passé, sont autant en moins pour les investissements porteurs d'avenir. Au-delà des ambitions perpétuelles et normales de la C.G.E., le projet d'accord avec Thomson est une conséquence directe de cette carence.

**J.-M. QUATREPOINT.**

● **L'entreprise Secré lance le premier téléphone sans fil français.** — Aucun de ces appareils, qui se sont vendus à plus de cinquante *mille* exemplaires l'an passé, n'était fabriqué en France. Les P.T.T. ont édicté une norme obligatoire pour protéger les consommateurs et freiner les importations. Ils ont également encouragé les industriels français à en produire. Secré, filiale à 67 % du groupe Schneider, est la seule à avoir répondu pour l'instant.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 7 septembre

### Valse hésitation

*Deux jours durant, la Bourse de Paris avait anticipé une forte reprise de Wall Street et beaucoup tablaient, une fois l'évènement survenu, au moins, sur un coup de chapeau. C'est tout juste si le marché n'a pas tourné le dos à New-York. En de nombreux endroits de la cote, les cours se sont effrités. Les pétroles se sont retirés de l'avant-scène sur la pointe des pieds.*

*Si quelques points de fermeté ont encore émaillé la cote, comme Creusot ou C.S.F., le plus grand nombre des actions inscrites ont marqué le pas, ou se sont effritées, de sorte qu'à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,2 % en dessous de son niveau précédent.*

*Phénomène du fait accompli ? Sans doute pour partie. Mais comme l'expliquait un professionnel avec talent, la Bourse semble entrée dans une phase d'observation et vouloir prendre un peu de recul pour juger des événements. « Elle veut confirmation de la reprise à Wall Street, disait-il, en savoir plus long sur l'évolution des taux d'intérêt et la reprise économique aux Etats-Unis.*

*En outre après les mauvais résultats annoncés par Carrefour pour le premier semestre (– 25 % du bénéfice avant impôts) et les prévisions peu encourageantes faites par ce groupe pour l'exercice entier (– 10 % du bénéfice consolidé), les opérateurs s'interrogent aussi sur les chances de la distribution de tirer son épingle du jeu. Bref, tous les prétextes étaient évoqués pour justifier cette valse hésitation.*

*La devise-titre est remontée dans le sillage du dollar : 10,53 F-10,62 F contre 10,47 F-10,55 F. Baisse de l'or à Londres avec l'once de métal fin à 413 dollars (– 5,25 dollars) et à Paris avec le lingot à 107 800 F (– 1 000 F.) Le napoléon n'a pas varié : 691 F. Le volume des transactions a augmenté : 11,55 millions de francs contre 9,89 millions.*

## NEW-YORK

### Au voisinage de ses plus hauts niveaux

D'assez abondantes ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à Wall Street, consécutives à la très vive hausse des cours la veille. Elles ont cependant été bien absorbées, et le marché a même réussi à poursuivre encore sa progression. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 5,39 points pour s'inscrire à 1 244,10, soit très près de son plus haut niveau de toujours (1 248,30) atteint le 16 juin dernier. Le bilan de la séance a encore été positif. Sur 1 956 valeurs traitées, 882 ont monté, 711 ont baissé et 363 n'ont pas varié.

Beaucoup pensaient que le New-York Stock Exchange ferait volte-face après les excès commis mardi. Son excellent comportement a été essentiellement dû aux dernières et toutes fraîches déclarations de son « gourou », M. Henry Kaufman, l'économiste de la firme Salomon Brothers. Brièvement, l'Albert Simon de la finance américaine a prédit que la politique de crédit suivie par le Fed soutiendrait la reprise économique, et que les besoins d'emprunts du Trésor diminueraient, laissant ainsi entendre que les taux d'intérêt ne seraient pas relevés. Huit jours avant, M. Kaufman avait dit le contraire. Il n'en a pas fallu davantage pour alimenter les courants d'achats. L'activité a porté sur 92,24 millions de titres contre 87,50 millions.

| VALEURS | Cours du 6 sept. | Cours du 7 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 47 5/8 | 47 1/8 |
| A.T.T. | 66 7/8 | 68 5/8 |
| Boeing | 41 | 40 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 47 3/4 | 49 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 54 1/8 | 54 3/8 |
| Eastman Kodak | 67 3/8 | 67 1/8 |
| Exxon | 38 1/4 | 38 5/8 |
| Ford | 62 | 61 1/8 |
| General Electric | 51 3/4 | 51 1/4 |
| General Foods | 44 3/8 | 47 1/8 |
| General Motors | 73 | 71 7/8 |
| Goodyear | 30 3/4 | 30 5/8 |
| I.B.M. | 121 7/8 | 122 3/8 |
| I.T.T. | 44 7/8 | 44 3/8 |
| Mobil Oil | 33 3/8 | 33 5/8 |
| Pfizer | 38 | 37 1/4 |
| Schlumberger | 58 1/4 | 58 1/8 |
| Texaco | 37 5/8 | 37 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 33 | 32 1/4 |
| Union Carbide | 72 | 71 7/8 |
| U.S. Steel | 28 1/2 | 29 |
| Westinghouse | 46 7/8 | 46 7/8 |
| Xerox Corp. | 45 1/8 | 45 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**AGFA-FRANCE.** – La filiale française de la société Agfa-Gevaert (groupe Bayer), numéro deux mondial de la photo, a pâti des effets de la bataille de Poitiers.

En raison des difficultés de son département « video », son chiffre d'affaires pour le premier semestre a seulement augmenté de 7 % pour atteindre 929 millions de francs, quand son rythme de progression était depuis plusieurs années de 15 %.

Cependant, la société, qui contrôle 10 % du marché français de la videocassette, est parvenue à conserver sa part et à digérer la baisse des prix de 30 % survenue en un an. Selon M. André Carpentier, son président, une reprise, en outre, semble s'amorcer.

Le groupe Agfa a récemment réalisé d'importants investissements dans la video et possède trois usines dont la capacité de production passera de 14 millions de cassettes à 25 millions en 1984. L'usine de Berlin, opérationnelle depuis le début de l'année, est désormais sa propriété à 100 %, l'éditeur Bertelsmann lui ayant cédé sa participation de 49 %.

**COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES.** – Le bénéfice net du premier semestre s'élève à 399 millions de francs, marquant une baisse de 5,9 % par rapport à celui dégagé au 30 juin 1982. La cession des intérêts du groupe dans ATO-chimie et Chloe-chimie a été comptabilisée et s'est traduite par une perte de 128 millions de francs. Les comptes de la société mère ne reflètent que partiellement la situation des filiales de raffinage et de distribution. Le déficit de la Française de raffinage n'apparaîtra que dans les comptes consolidés qui seront en outre affectés par les mesures récentes limitant artificiellement les prix des produits pétroliers en France.

**PEUGEOT.** – Lancement, la semaine prochaine, d'un emprunt de 1 milliard de francs sur huit ans, assorti d'un taux d'intérêt de 11,5 % et de bons (vingt par obligation de 5 000 F) donnant droit de souscrire pendant quatre ans à des actions Peugeot au prix unitaire de 240 F (une action pour vingt bons).

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 6 sept. | 7 sept. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 137,6 | 138,3 |
| Valeurs étrangères | 154,1 | 155,2 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 6 sept. | 7 sept. |
|---|---|---|
| Indice général | 134,9 | 135,2 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 sept. .............. 12 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 7 sept. | 8 sept. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 246,15 | 245 |

## BOURSE DE PARIS Comptant 7 SEPTEMBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 27 60 | 2 811 | Dév. Rég. P.d.C (Li) | 112 50 | 112 20 | Porcher | 175 | 172 10 |
| 5 % | 40 | 3 | Didot-Bottin | 286 | 275 | Profils Tubes Est | 6 30 | 6 30 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 311 | Dist. Indochine | 298 50 | 310 | Prouvost ex-Lain.R. | 36 | .... |
| 4 1/4 % 1963 | 106 60 | 4 451 | Drag. Trav. Pub. | 199 80 | 199 80 | Providence S.A. | 353 90 | 360 |
| Emp. 7 % 1973 | 10080 | .. | Duc-Lamothe | 243 | 262 80 d | Publicis | 868 | 850 |
| Emp. 8,80 % 77 | 111 35 | 2 597 | Dunlop | 6 70 | 7 | Raff. Souf. R. | 152 | 152 |
| 9,80 % 78/93 | 87 90 | 1 553 | Eaux Bass. Vichy | 916 | 925 | Ressorts Indust. | 90 | 90 |
| 8,80 % 78/86 | 89 05 | 6 510 | Eaux Vittel | 700 | 710 | Révillon | 443 | 445 |
| 10,80 % 79/94 | 90 32 | 0 118 | Ecco | 2105 | 2101 | Ricqlès-Zan | 129 10 | 133 |
| 13,25 % 80/90 | 99 75 | 3 512 | Economats Centre | 430 | 430 | Ripolin | 44 | 45 70 |
| 13,80 % 80/87 | 101 40 | 12 363 | Electro-Banque | 230 | 225 | Risle (La) | 10 70 | .... |
| 13,80 % 81/99 | 100 80 | 8 923 | Electro-Financ. | 440 | 445 | Rochefortaise S.A. | 70 10 | 73 |
| 16,75 % 81/87 | 108 90 | 16 658 | Elf-Antargaz | 145 | 145 | Rochette-Cenpa | 18 | 18 |
| 16,20 % 82/90 | 109 70 | 10 563 | E.L.M. Leblanc | 645 | 655 | Rosario (Fin.) | 90 | 93 60 |
| 16 % juin 82 | 109 40 | 3 978 | Entrepôts Paris | 259 | 285 | Rougier et Fils | 65 | 62 40 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 137 10 | 9 597 | Epargne (B) | 1130 | 1150 d | Roussel·lot S.A. | 388 | 397 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 101 30 | 3 637 | Epargne de France | 314 90 | .... | Sacer | 37 45 | 37 10 |
| Ch. France 3 % | 135 10 | .. | Epeda-BF | 1078 | 1075 | Safilor | 2 80 | 2 75 |
| CNB Bques janv. 82 | 101 | 2 624 | Escaut-Meuse | 330 | 335 | SAFAA | 66 | 68 90 |
| CNB Paribas | 101 30 | 2 624 | Eurocom | 501 | 495 | Safic-Alcan | 207 | 199 |
| CNB Suez | 101 10 | 2 624 | Europ. Accumul. | 31 | 31 | SAFT | 140 | 139 50 |
| CNI janv. 82 | 101 | 2 624 | Eternit | 220 | 220 | Saunier Duval | 25 50 | 25 |
| B.S.N. 10,50% 77 | 2101 | 219 | Félix Potin | 1198 | 1150 o | SGE-SB | 137 | 140 |
| Carrefour 6,75% 75 | 300 | 29 700 | Ferm. Vichy (Ly) | 126 | 125 50 | Saint-Raphaël | 72 | 75 d |
| Interbail (obl. conv.) | 211 | 21 150 | Finalens | 90 | 88 | Salins du Midi | 228 | 225 |
| Lafarge 6 % 72 | 310 | 30 120 | FIPP | 117 | .... | Santa-Fé | 179 50 | 181 |
| Marell 8,75 % 77 | 1050 | .. | Fnac | 200 | 195 20 | Satam | 41 | 40 50 |
| Michelin 5,50% 70 | 629 | 62 900 | Focep (Chât. eau) | 1500 | 1500 | Savoisienne (M) | 90 | 89 50 |
| Moët-Henness. 8%77 | 1500 | 149 | Foncière (Cie) | 179 | 175 | SCAC | 200 | 200 |
| Pétr. (Fse) 7,50% 79 | 199 10 | 19 910 | Fonc. Agache-W. | 75 | 76 | Sellier-Leblanc | 274 50 | 270 |
| Peugeot 6 % 70-75 | 336 10 | .. | Fonc. Lyonnaise | 1310 | 1310 | Senelle Maubeuge | 150 30 | 156 10 |
| [illegible] | | | | | | | | |

### Second marché — Hors-cote — Étrangères — SICAV 7/9

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

◆ : prix précédent.

## Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2135 | 4,5 % 1973 | 2103 | 2087 | 2084 | 2060 | 505 | Eurafrance | 495 | 478 | 483 | 480 |
| 3025 | C.N.E. 3 % | 2960 | 2982 | 2985 | 2982 | 765 | Euromarché | 766 | 770 | 770 | 765 |
| 186 | Accor | 172 | 173 | 174 50 | 176 40 | 700 | Europe nº 1 | 670 | 675 | 675 | 670 |
| 710 | Agence Havas | 760 | 760 | 763 | 760 | 630 | Facom | 642 | 645 | 643 | 639 |
| 460 | Air Liquide | 455 | 450 | 450 | 441 | 940 | Fichet-bauche | 935 | 936 | 936 | 936 |
| 300 | Als. Superm. | 296 | 297 | 297 | 297 | 148 | Finextel | 153 10 | 154 10 | 153 90 | 151 10 |
| 80 | A.L.S.P.I. | 73 30 | 73 10 | 73 10 | 73 80 | 167 | Fives-Lille | 181 | 173 50 | 174 | 176 |
| 141 | Alsthom-Atl. | 149 20 | 150 | 149 | 150 | 23 | Fonderie (Gén.) | 34 40 | .... | .... | .... |
| 1080 | Amrep | 1000 | 1015 | 1025 | 1015 | 81 | Fraissinet | 85 10 | 85 | 85 | 83 70 |
| 325 | Applic. gaz | 317 | 320 | 320 | 314 | 415 | Francarep | 380 | 395 | 395 | 388 |
| 285 | Arjom. Prioux | 277 | 277 | 277 | 276 90 | 152 | Gal. Lafayette | 158 50 | 158 50 | 158 50 | 157 |
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 410 | Penhoet | 436 | 436 | 436 | 429 | 980 | B. Ottomane | 958 | 958 | 958 | 941 |
| 765 | Pernod-Ricard | 727 | 716 | 718 | 716 | 860 | BASF (Akt) | 608 | 599 | 603 | 600 |
| 185 | Pétroles (Fse) | 163 | 161 40 | 158 | 161 40 | 640 | Bayer | 603 | 609 | 608 | 612 |
| 42 | – (certific.) | 37 90 | 37 90 | 37 95 | 37 25 | 690 | Buffelsfont. | 686 | 675 | 676 | 665 |
| 94 | Pétroles B.P. | 78 50 | 72 | 71 | 73 40 | 46 | Charter | 43 50 | 43 | 42 80 | 43 50 |
| 177 | Peugeot S.A. | 202 40 | 203 80 | 203 | 203 80 | 520 | Chase Manh. | 499 | 498 | 499 | 500 |
| 80 | Poclain | 79 50 | 79 | 79 | 79 | 335 | Cie Pétr. Imp. | 337 | 340 | 340 | 338 |
| 360 | Poliet | 360 | 359 | 359 | 352 | 107 | De Beers | 100 50 | 100 30 | 100 90 | 100 |
| 114 | Pompey | 115 10 | 115 10 | 115 10 | 115 10 | 1320 | Deutsche Bank | 1241 | 1238 | 1238 | 1238 |
| 325 | P.M. Labinal | 333 | 338 | 338 80 | 334 | 194 | Dome Mines | 185 50 | 184 | 182 | 184 80 |
| 1130 | Presses Cité | 1090 | 1100 | 1100 | 1083 | 415 | Driefontein Cfd | 400 | 392 | 394 | 387 50 |
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 74 | Matsushita | 71 50 | 72 | 72 10 | 72 |
| 1060 | Merck | 980 | 972 | 958 | 967 |
| 850 | Minnesota M. | 855 | 868 | 868 | 855 |
| 370 | Mobil Corp. | 351 10 | 352 | 352 | 350 |
| 20800 | Nestlé | 19930 | 19800 | 19890 | 19600 |
| 840 | Norsk Hydro | 794 | 780 | 775 | 780 |
| 1230 | Petrofina | 1175 | 1161 | 1162 | 1153 |
| 675 | Philip Morris | 669 | 679 | 675 | 670 |
| 169 | Philips | 176 | 177 60 | 177 | 174 10 |
| 550 | Pres. Brand | 531 | 526 | 530 | 521 |
| 615 | Président Steyn | 615 | 600 | 604 | 612 |
| | Quilmès | 1280 | 1270 | 1270 | 1245 |
| | Randfontein | 1648 | 1650 | 1628 | 1665 |
| | Royal Dutch | 498 80 | 499 80 | 495 | 497 80 |
| | Rio Tinto Zinc | 105 | 102 90 | 102 90 | 102 60 |
| | St Helena Co | 465 | 459 50 | 459 | 456 |
| | Schlumberger | 633 | 622 | 615 | 617 |
| | Shell transp. | 96 | 97 | 97 | 96 50 |
| | Siemens A.G. | 1350 | 1340 | 1350 | 1345 |
| | Sony | 144 | 159 | 156 | 156 |
| | T.D.K. | 237 50 | 239 | 238 40 | 237 10 |
| | Unilever | 768 | 775 | 776 | .... |
| | Unit. Techn. | 740 | 739 | 739 | 739 |
| | Vaal Reefs | 1450 | 1452 | 1452 | 1460 |
| | West Deep | 659 | 660 | 661 | 655 |
| 620 | West Hold. | 599 | 593 | 591 | 583 |
| 495 | Xerox Corp. | 480 | 486 50 | 486 50 | 476 80 |
| 3 02 | Zambia Corp. | 2 87 | 2 82 | 2 83 | 2 78 |

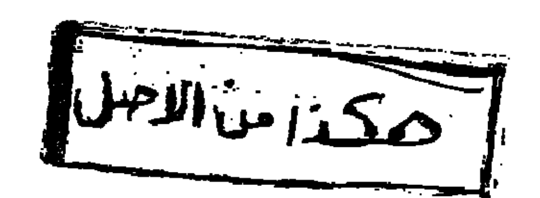
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 7/9 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 044 | 8 116 | 7 820 | 8 220 |
| Allemagne (100 DM) | 301 120 | 300 920 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 14 974 | 14 970 | 14 200 | 15 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 269 200 | 269 150 | 256 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 83 800 | 83 880 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 107 990 | 108 370 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 073 | 12 119 | 11 700 | 12 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 895 | 8 715 | 8 | 10 100 |
| Italie (1 000 lires) | 5 044 | 5 047 | 4 707 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 370 400 | 371 120 | 359 | 380 |
| Suède (100 krs) | 102 160 | 102 360 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 42 850 | 42 860 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 310 | 5 311 | 5 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 6 500 | 6 515 | 5 500 | 6 |
| Canada ($ can 1) | 6 543 | 6 582 | 6 280 | 6 620 |
| Japon (100 yens) | 3 277 | 3 293 | 3 200 | 3 360 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 7/9 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 108800 | 108000 |
| Or fin (en lingot) | 108800 | 107800 |
| Pièce française (20 fr) | 691 | 691 |
| Pièce française (10 fr) | 418 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 688 | 693 |
| Pièce latine (20 fr) | 671 | 686 |
| Souverain | 839 | 835 |
| Pièce de 20 dollars | 4405 | 4360 |
| Pièce de 10 dollars | 2032 50 | 2050 |
| Pièce de 5 dollars | 1230 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4420 | 4430 |
| Pièce de 10 florins | 695 | 695 |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D F G H

## Tchad

# N'Djamena accuse Paris de « minimiser » les attaques contre Oum-Chalouba

*« Les troupes françaises n'ont pas tiré une seule cartouche depuis qu'elles sont au Tchad »*, a déclaré, mercredi 7 septembre, M. Max Gallo, en rendant compte du conseil des ministres. Le porte-parole du gouvernement a ainsi voulu démentir *« de très nombreuses nouvelles parfois diffusées de manière intéressée »*. D'autre part, interrogé sur le perron de l'Elysée à l'issue du conseil sur une *« offensive libyenne »*, M. Cheysson a répondu d'un ton sec : *« Quelle offensive ? »* Le ministre des relations extérieures a même dit n'être *« pas le moins du monde »* au courant d'un tel développement, prenant ainsi le contrepied du ministre tchadien de l'information, qui a reproché, mercredi, à la France de *« minimiser »* la gravité de la situation, ce qu'il a interprété comme relevant soit d'une *« sous-information caractérisée »*, soit d'une *« manœuvre »*.

A N'Djamena, des sources militaires occidentales estimaient mercredi que les opérations, dans la région d'Oum-Chalouba, avaient été considérablement exagérées par les autorités tchadiennes. A Libreville, le gouvernement gabonais, qui préside le comité de l'Organisation de l'unité africaine sur le conflit tchado-libyen, a annoncé qu'il avait renoncé à réunir ce comité le 8 septembre, afin de ne pas gêner *« les démarches diplomatiques délicates qui se déroulent en ce moment en vue de dénouer la crise tchadienne »*. Cette décision ne fait pas l'affaire de N'Djamena, dont l'ambassade à Paris a dénoncé, dans un communiqué diffusé mercredi, les *« tractations de certains pays dits progressistes visant à saborder les efforts de paix entrepris pour réunir le comité* ad hoc ». Ce comité, constitué à Libreville en 1977, comprend, outre le Gabon, l'Angola, le Cameroun, le Mozambique, le Nigéria et le Sénégal.

A Paris, enfin, un millier de personnes, répondant à l'appel de cinq formations d'extrême gauche, ont manifesté mercredi en faveur *« d'un retrait immédiat des troupes françaises »* du Tchad. Le défilé, de la place Clichy à la station de métro Château-Rouge, s'est déroulé sans incident.

## En Pologne

# Inculpation de policiers à la suite de la mort du lycéen Grzegorz Przemyk

Les autorités polonaises ont fini par reconnaître que le lycéen Grzegorz Przemyk, dix-neuf ans, avait été battu, notamment par des policiers, peu avant sa mort des suites de « lésions internes », le 14 mai dernier.

La mort du jeune homme, fils de la poétesse Barbara Sadowska, très active au sein d'un comité d'aide aux prisonniers politiques, et qui avait elle-même subi un passage à tabac quelques jours plus tôt, avait suscité une grande émotion à Varsovie : plusieurs dizaines de milliers de personnes, en particulier des écoliers, avaient assisté aux obsèques de la victime.

Les résultats de l'enquête, indique un communiqué publié mercredi 8 septembre par l'agence PAP, ont conduit le parquet à *« décider l'inculpation »* de deux policiers et de deux infirmiers, ce qui laisse entendre que le jeune homme a été battu non seulement au commissariat, *mais aussi pendant son transport* à l'hôpital. Deux médecins, qui ont *« commis des erreurs dans l'exercice de leurs fonctions »*, seront également poursuivis (selon les informations données par les proches de la famille, le premier diagnostic avait recommandé un transfert dans un hôpital psychiatrique...).

Le communiqué du parquet ne précise pas si les inculpations ont déjà été prononcées et n'identifie les coupables présumés que par leurs prénoms et l'initiale de leur nom. D'autre part, le parquet maintient que la jeune victime était ivre et que son comportement *« agressif »* avait justifié le recours à la force pour la maîtriser. Le communiqué ne manque pas non plus de dénoncer *« la campagne calomniatrice de mensonges lancée par les centres antisocialistes en Pologne et à l'étranger et tendant à présenter la mort de Przemyk comme une vengeance exercée à la suite des activités politiques de sa mère »*.

### Une interview de M. Bogdan Lis

M. Bogdan Lis, membre de la direction clandestine de Solidarité, a donné, dans une interview qui devait être diffusée jeudi 8 septembre sur TF 1, des précisions sur la « reddition » aux autorités de l'un de ses collègues de la commission provisoire de coordination (T.K.K.), M. Wladyslaw Hardek. Ce responsable était apparu à la télévision polonaise, peu avant l'anniversaire du 31 août, lisant les yeux baissés un texte où il expliquait les motifs de sa reddition. Selon Bogdan Lis, *« Wladyslaw Hardek ne s'est pas rendu. Il a été arrêté dans la nuit du 18 au 19 août à Pila »* et, par sa déclaration à la télévision, *« il a tout simplement essayé d'avertir ses collaborateurs, de les prévenir qu'ils pouvaient être arrêtés, ce qui d'ailleurs, dans un cas très important pour nous, a été très efficace »*.

M. Lis – qui est responsable de la clandestinité pour la région de Gdansk, – explique, d'autre part, que la T.K.K. maintient des contacts avec M. Lech Walesa, en dépit de la surveillance sévère dont il est l'objet : *« Nos actions sont assez largement coordonnées. Bien entendu, nous ne signons pas en commun de déclarations, parce que nous ne tenons pas du tout à ce que Lech Walesa se retrouve en prison. Ce qu'il fait attire largement l'attention du pouvoir et de la police politique. Cela nous arrange, et nous continuerons par tous les moyens possibles de collaborer avec lui, d'appuyer ce qu'il fait, et lui, de son côté, continuera à nous apporter son soutien. »*

M. Lis annonce, d'autre part, que la T.K.K. va s'efforcer, à présent, d'organiser des actions revendicatives à propos de la cherté de la vie, y compris des grèves dans les entreprises et que, à plus long terme, elle prépare l'échéance des élections législatives prévues pour 1984.

Le dirigeant clandestin regrette ce qu'il appelle *« une certaine modification de l'attitude des gouvernements occidentaux »* à l'égard du régime du général Jaruzelski, alors même que *« la situation politique en Pologne n'a pas changé »*, mais il se dit confiant dans la « victoire », *« car, autrement, ce que je fais n'aurait pas de sens »*.

**Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1983 a été tiré à 508 700 exemplaires**



## UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Les directeurs d'hôpitaux veulent avoir autorité sur les médecins

**Le Conseil d'Etat a examiné, les 7 et 8 septembre, le projet de loi sur la réforme hospitalière que doit adopter le conseil des ministres du 14 septembre. Il s'agit d'un projet bref (huit articles) dont la visée essentielle est de redéfinir le pouvoir au sein de l'hôpital. Modifiant la loi de 1970, le texte précise les prérogatives du conseil d'administration de l'hôpital et énonce le principe de la *« départementalisation »* des établissements, ce qui implique la suppression des actuels services.**

Un conflit est né, à l'examen de ce texte, à propos de la définition des prérogatives des directeurs d'hôpitaux. Traditionnellement, ceux-ci, nommés par le ministre ou le secrétaire d'État à la santé, avaient autorité sur le personnel des établissements, mais aucune loi n'avait jamais confirmé cet état de fait, ni spécifié que cette autorité s'appliquait aussi au corps médical.

Le projet de loi, qui sera examiné le 14 septembre, spécifie que l'autorité du directeur porte sur « les » personnels de l'établissement. A la suite d'un vif débat entre les représentants des directeurs d'hôpitaux et ceux d'un certain nombre de syndicats de praticiens, il fut proposé d'ajouter que cette autorité s'exercerait *« dans le respect des règles de la déontologie et de la responsabilité médicales »*, ce qui impliquait que l'autorité administrative ne s'immiscerait pas dans les décisions proprement médicales. Le secrétariat d'Etat maintient quant à lui sa formulation initiale. Le conseil des ministres tranchera le 14 septembre.

A la dernière réunion du Conseil supérieur des hôpitaux, le 1er septembre, plusieurs représentants de médecins avaient vivement revendiqué le droit à maintenir l'autonomie de leurs décisions (1). Le débat a connu, le mercredi 7 septembre, de nouveaux développements. Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, M. Gérard Vincent, directeur de l'Hôtel-Dieu de Paris et président du Syndicat national des cadres hospitaliers (S.N.C.H.) estime indispensable que la future loi « confie » aux directeurs des hôpitaux *« autorité sur tous les personnels de leurs établissements, y compris ceux appartenant au corps médical »*. En effet, ajoute le texte, *« les médecins hospitaliers adoptent encore trop souvent un comportement d'indépendance, ne respectant ni les objectifs, ni l'organisation, ni les moyens de l'institution. Quelle que soit la spécificité du milieu hospitalier*, conclut la lettre, *l'hôpital comme toute entreprise ou tout organisme doit avoir à sa tête un homme investi de prérogatives qui lui permettent, après une large concertation, de procéder aux arbitrages nécessaires et de prendre des décisions conformes à l'intérêt des malades et de la collectivité (...). »*

Le débat n'est pas clos au sein du corps médical lui-même. En effet, la conférence des présidents des commissions médicales consultatives, organe représentatif des praticiens hospitaliers, que préside le professeur Yves Rochet (Lyon), approuve la notion d'autorité directoriale au sein des établissements, à la condition toutefois que cette autorité respecte les *« compétences spécifiques »* des parties prenantes.

(1) Les représentants C.G.C. des médecins demandent même que les directeurs d'hôpitaux soient à nouveau des praticiens, comme ce fut souvent le cas jadis, et ce, jusqu'à une période récente, dans les hôpitaux psychiatriques.

### LES SYNDICATS C.G.T. DE RENAULT VEULENT FAIRE MODIFIER LA STRATÉGIE DE LA DIRECTION

**Au cours d'une conférence de presse, tenue à l'issue d'une réunion des syndicats C.G.T. de la régie Renault, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), M. Gilbert Le Bescon, responsable de la coordination nationale, a renouvelé les critiques de son organisation à l'égard de la stratégie développée depuis un an par M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la R.N.U.R.**

**Annonçant une mobilisation de la C.G.T. pour « faire modifier » la stratégie de Renault, M. Le Bescon a estimé que celle-ci aurait déjà eu des effets néfastes sur l'emploi. Selon la C.G.T., sept cents contrats de travail à durée déterminée auraient été résiliés à l'usine de Douai et mille contrats d'intérim supprimés, notamment à Billancourt.**

**La C.G.T.-Renault s'apprête à demander l'ouverture de négociations avec la direction. Elle fait de la reconquête du marché intérieur et de la défense de l'emploi ses deux priorités de la rentrée.**

### REPRISE TOTALE DU TRAVAIL A L'USINE CITROËN D'AULNAY

Après une semaine d'arrêt, provoquée par la grève de l'atelier de ferrage, le travail a repris, le 8 septembre, dans tous les secteurs de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Dans la matinée, une nouvelle réunion entre les représentants du personnel et la direction a eu lieu, au cours de laquelle l'indemnisation des heures perdues par les non-grévistes est passée d'une avance de 30 % récupérable à une avance de 50 % également récupérable. F.O., la C.F.T.C. et la C.S.L. ont accepté cette proposition, la C.F.D.T. a réaffirmé sa préférence pour une indemnisation égale à celle qui intervient en cas de chômage technique. La C.G.T., majoritaire dans l'entreprise, a maintenu sa demande d'une indemnisation à 100 %, considérant que l'arrêt de la production s'assimilait à un lock out.

Les grévistes de l'atelier de ferrage, qui avaient refusé de reprendre le travail à l'ouverture des négociations, le 7 septembre, ont regagné progressivement leurs postes le 8 septembre. Les ouvriers du F-400, l'un des ateliers du ferrage, qui avaient été à l'origine du conflit, ont été les premiers à reprendre le travail. Ils demandaient le maintien de leur revenu malgré le passage en horaire normaux qui entraînait la suppression progressive de la prime dite « d'inconvénient ».

La direction avait répondu en maintenant le travail en équipe pour le F-400 jusqu'en novembre. La « prime d'inconvénient » sera versée jusqu'à cette date et le réaménagement futur évoqué lors d'une réunion du comité d'entreprise. Les autres revendications de salaire et de classification seront abordées au début octobre, dans des discussions au niveau du groupe. Enfin, la direction a refusé de négocier sur la mutation d'un chef d'équipe, demandée par les grévistes, ainsi que sur la levée des sanctions.

### REPLI DU DOLLAR : 8,06 FRANCS

**Après sa vive remontée du mercredi 7 septembre, le dollar s'est replié jeudi 8 septembre sur tous les marchés des changes, revenant, à Paris, de 8,11 F à 8,06 F environ, et à Francfort, de 2,69 DM à moins de 2,68 DM. Ce repli a été provoqué par une brusque détente sur les marchés financiers des États-Unis, à la suite d'une injection inopinée de liquidités par la Réserve fédérale, et, surtout, après les déclarations de M. Henry Kaufman, l'expert new-yorkais bien connu. Ce dernier, qui, à la fin du mois dernier, prédisait une ascension continue du taux en raison de l'ampleur des besoins du Trésor américain, estime maintenant que les besoins pourraient être moins importants grâce aux rentrées fiscales supplémentaires procurées par la reprise de l'économie.**

## A l'occasion du Rosh Hashana

### M. MITTERRAND ADRESSE SES VŒUX A LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Dans une lettre au grand rabbin de France, M. François Mitterrand adresse à la communauté juive ses vœux *« les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur et de sécurité »* à l'occasion du Rosh Hashana, le Nouvel An juif. Le président de la République ajoute : *« Vous savez que, pour ma part, je m'emploierai, de toutes mes forces, à faire en sorte qu'il en soit ainsi. »*

Dans sa réponse, M. Samuel Sirat, grand rabbin, formule le souhait que la France parvienne *« à chasser définitivement le terrorisme de son territoire et à bannir toute forme d'intolérance afin que chaque citoyen puisse jouir paisiblement du fruit de son labeur »*.

### DES SANCTIONS CONTRE DES SURVEILLANTS A FLEURY-MÉROGIS

Plusieurs mutations ont été décidées au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis après la mise en cause de certains surveillants dont les méthodes étaient considérées comme trop « viriles ». Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, un des responsables du centre, M. Raymond Benoist, qui venait d'« arroser » son départ à la retraite avec des collègues, avait rossé deux jeunes détenus maghrébins (*le Monde* du 16 juillet). D'autres incidents avaient eu lieu auparavant dans ce centre. Sans que son rôle ait été vraiment éclairci, le nom de M. Benoist avait été associé à l'affaire Mirval, un jeune détenu martiniquais mort en février 1974 dans des conditions suspectes. Cette affaire avait abouti à un non-lieu.

Pour l'incident avec les deux jeunes Maghrébins, une information judiciaire a été ouverte contre M. Benoist et un de ses collègues, M. Henri Juan. Sans préjuger des suites qui seront données à cette information décidée par le parquet de Créteil (Val-de-Marne), des mesures ont déjà été prises par l'administration pénitentiaire. Elles ne visent pas M. Benoist, qui est parti à la retraite au mois d'août, mais certains de ses collègues surveillants qui ont été mutés ou vont l'être dans d'autres secteurs du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Ainsi l'administration pénitentiaire espère-t-elle rétablir un climat plus serein dans le bâtiment qui abrite les jeunes détenus.